Q
382
P77
P6
1868
SMRS

Bolgar II 81-149

PORTRAITS LITTÉRAIRES ET PHILOSOPHIQUES

PAR

M. EUGÈNE POITOU

CONSEILLER A LA COUR IMPÉRIALE D'ANGERS

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE

1868

PORTRAITS

LITTÉRAIRES ET PHILOSOPHIQUES

Balzac Pr 91 a 169

Paris. — Imp. de P.-A. Bourdier, Capiomont fils et Cᵉ, rue des Poitevins, 6.

PORTRAITS

LITTÉRAIRES

ET PHILOSOPHIQUES

PAR

M. EUGÈNE POITOU

CONSEILLER A LA COUR IMPÉRIALE D'ANGERS

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE

—

1868

Tous droits réservés

SABLE
COLLECTION
SABLE

PORTRAITS
LITTÉRAIRES ET PHILOSOPHIQUES

LE DUC DE SAINT-SIMON

SA VIE ET SES ÉCRITS[1]

« On trouve dans les histoires les hommes peints en beau, et on ne les trouve pas tels qu'on les voit. »

(MONTESQUIEU.)

C'est le triste privilége des temps de décadence que le génie des historiens moralistes et des peintres du cœur humain s'y déploie avec une grandeur, un éclat incomparables. On dirait qu'une loi providentielle a pris soin, pour que la leçon du passé profite aux générations à venir, de placer près des sociétés qui se dissolvent ou des empires qui s'écroulent, d'incorruptibles témoins chargés de dénoncer aux sévérités de l'histoire les crimes qui les ont souillés ou les fautes qui les ont fait périr. Lorsque Rome, sortie à peine des convulsions de la liberté mourante.

1. Cette étude a été couronnée par l'Académie française dans sa séance annuelle du 30 août 1855.

pour entrer dans le repos du despotisme, fut devenue l'opprobre et l'effroi du monde après en avoir été l'admiration, l'année même où Néron s'asseyait sur le trône des Césars, Tacite venait de naître. En des temps bien différents, mais à l'heure précise où la puissance de Louis XIV s'affaisse sous son propre poids, où la monarchie, parvenue à l'apogée de la grandeur, entre tout à coup dans son déclin et commence à glisser sur la pente qui conduit aux abîmes, il se rencontre un homme qui, dans une suite admirable d'annales, nous fait assister à la longue agonie du grand règne, et nous montre, au lendemain de ses funérailles insultées, les excès de la licence et de la honte succédant aux humiliations de l'orgueil et aux abaissements de la force.

Le dix-septième siècle approchait de son terme. Déjà était finie l'ère des grandes choses, et bientôt allait achever de s'éteindre la génération des grands hommes. La France avait vieilli avec son roi. Incarnée en quelque sorte dans un homme, elle avait avec lui traversé les jours brillants de la jeunesse et les fécondes années de la virilité : avec lui et du même pas, elle semblait entrer dans la décrépitude.

L'Europe entière s'est liguée contre elle : seule, elle a soutenu le choc de l'Europe ; mais dans sa stérile victoire s'épuise ce qui lui restait de force. Au dehors, le mouvement d'expansion et de conquête qui l'animait a rencontré son point d'arrêt ; au dedans, le génie de la guerre et de la violence a

flétri les germes de prospérité déposés sur le sol par le génie de l'industrie et de la paix.

Versailles est aussi brillant, Louis aussi magnifique; mais sous ces splendeurs toujours renaissantes, sous ces pompes dont rien ne dérange la majestueuse ordonnance, que de maux secrets se laissent déjà deviner! que de symptômes d'affaiblissement politique et de relâchement moral! Toutes nos gloires pâlissent à la fois. Les lettres même, malgré les grands noms qui les illustrent encore, ne jettent plus que par intervalles quelques lueurs magnifiques. La Bruyère et Sévigné, La Fontaine et Racine disparaissent coup sur coup, et tout à l'heure va tomber et se taire la grande voix du siècle, celle qui, du haut de la chaire, racontait « les fatales révolutions de la monarchie et les terribles leçons que Dieu donne aux rois. »

Ces leçons qu'annonçait l'orateur chrétien, ces leçons que la Providence tient en réserve pour les dominateurs des nations, voici qu'elles éclatent sur la tête du grand roi. Du comble le plus élevé des prospérités humaines, il voit sa fortune s'écrouler, sa puissance atterrée; aux deuils de la patrie il voit s'ajouter les deuils de sa maison, et bientôt, chargé de jours et d'ennuis, rassasié de gloire et de douleurs, ce potentat redouté, ce monarque, objet de tant d'admirations et d'envie, va s'éteindre, triste e seul, au fond de son palais désert, en déposant sa couronne sur le front d'un enfant.

Avec le vieux roi, la vieille monarchie s'est couchée dans la tombe. Le pouvoir suprême perd à la fois son prestige et sa force. Une réaction violente emporte les esprits, las d'une longue sujétion, et la société, préludant à la liberté philosophique par la licence des mœurs, passe sans transition d'un régime despotique et glorieux à un régime impuissant et avili. Quel tableau que celui de la cour de France et de la société française, de la ligue d'Augsbourg à la fin de la Régence ! quels événements ! quels spectacles ! quelle diversité de temps et de mœurs, d'hommes et d'idées !

Ce tableau, tour à tour lumineux ou sombre, sublime ou repoussant, un grand peintre l'a tracé ; ce drame émouvant, où semblent réunis les plus étonnants contrastes, où, dans un étroit espace, sont comme accumulées toutes les extrémités des choses humaines, un éloquent historien en a fait revivre les scènes variées. Ce n'est point un bel esprit, un homme de lettres : c'est un grand seigneur, assez dédaigneux des lettres et des lettrés. C'est un courtisan, mais, chose rare, un courtisan libre d'esprit et de parole, indépendant dans la servilité, pur au milieu de la corruption. C'est un homme du monde, mais que nulle vanité ne pousse à écrire, qui, placé pour tout voir, a tout pénétré avec profondeur, tout noté avec scrupule, et qui joint au génie de l'observateur le génie de l'écrivain.

Ces Mémoires où, durant trente années, le duc de Saint-Simon a consigné jour par jour ses sou-

venirs, il les avait, de son vivant, cachés à tous les yeux. Prudent et discret jusque par delà le tombeau, il a voulu que la mort même ne brisât pas le sceau qu'il avait mis sur son œuvre, et que ses héritiers attendissent, pour lui faire voir le jour, une postérité assez éloignée du temps où il a vécu, assez étrangère aux hommes qu'il a dépeints, aux passions qu'il a retracées, pour que la vérité n'y semblât pas une injure posthume, et que la sévérité n'y pût être prise pour de la vengeance.

Cette prudence a profité à l'œuvre. Il en est de certains livres comme de ces vins généreux, mais âpres, qui n'acquièrent toute leur saveur qu'avec les années, et ne livrent tout leur parfum qu'aux enfants de celui qui les a recueillis. Les *Mémoires* de Saint-Simon sont de ce nombre; il leur fallait l'heure propice et la saison tardive. Le dix-huitième siècle, encore ébloui du reflet de cette gloire immense qu'avait jetée le siècle qui venait de finir, eût peu goûté ces sombres peintures. Mais la face du monde a été changée; les révolutions, plus encore que le temps, ont mis un abîme entre nous et la société qu'a décrite Saint-Simon. Nous sommes entrés pour elle, après plus d'un retour, dans l'impartialité, et ces *Mémoires*, si longtemps attendus, si longtemps redoutés, nous avons pu enfin les connaître tout entiers. Instruit, sinon devenu sage, par d'amères expériences, enclin par goût aux études historiques, disposé, autant par liberté d'esprit que par équité, à mettre la vérité au-dessus de tous les systèmes et

de tous les préjugés, notre âge était, plus que tout autre sans doute, digne de cette fortune : plus que tout autre, il était capable de comprendre le prix de cette œuvre sans égale, et du jour qu'elle lui est apparue dans sa vaste et imposante unité, il a salué en elle un des plus grands monuments que le génie de l'histoire et de l'éloquence ait légués à notre admiration.

La vie politique du duc de Saint-Simon tient peu de place dans l'histoire de son temps, mais son rôle à la cour, l'étude de son caractère, l'examen de ses idées, offrent, en dehors même de l'appréciation de l'écrivain, un piquant intérêt. Et ce qui ajoute encore à l'intérêt, c'est que lui-même nous fournit tous les traits de son portrait, car il s'est peint dans son livre en y peignant les autres.

Venu très-jeune à la cour, Saint-Simon, comme toute la noblesse d'alors, avait débuté par les armes, rude noviciat dont la volonté du roi imposait à tous, même aux plus grands, l'importune égalité. Il fit, non sans honneur, plusieurs campagnes, comme simple mousquetaire d'abord, comme capitaine et colonel ensuite, vit tomber Namur et se battit à Neerwinden. Héritier, à moins de vingt ans, des titres et des gouvernements de son père, duc et pair de France, avec un beau nom, de grandes alliances et infiniment d'esprit, il semblait dès lors destiné à s'élever aux premières charges et aux premiers honneurs de l'État.

Les rêves de la gloire et de l'ambition, les séduc-

tions de la cour, l'éclat de ces dernières pompes militaires du règne et de ces dernières victoires dont la fortune lui avait, comme à souhait, ménagé le spectacle, c'était là sans doute plus qu'il n'en fallait pour éblouir, pour enivrer un jeune homme. Saint-Simon n'est ni enivré ni ébloui. A cet âge des illusions et des enthousiasmes faciles, il n'a ni enthousiasmes ni illusions. Dans ces hautes régions, où tout subit la fascination d'une gloire sans pareille et l'ascendant d'un pouvoir sans bornes, rien n'altère le sang-froid, rien ne trouble la liberté de son jugement.

Quel est ce singulier privilége ou cette étonnante force d'âme? N'y a-t-il pas là comme un signe des temps nouveaux? Une génération nouvelle est née, en effet, qui admire encore le grand roi, mais qui déjà ne l'adore plus, et commence à le juger. Ce jeune officier auquel ne s'attache encore aucun renom, ce jeune courtisan aux mœurs austères, à la physionomie fière et pensive, en sera le représentant le plus intrépide et l'organe le plus passionné. Son caractère et son esprit, sa naissance, son éducation et jusqu'aux traditions de sa famille, tout s'est réuni pour le préparer à ce rôle. Il arrivait armé d'une cuirasse invisible contre les enchantements de ce monde magique.

Issu d'une famille qui rattachait sa douteuse filiation à la souche impériale de Charlemagne, fils d'un favori de Louis XIII, qui avait dû aux bienfaits de ce monarque sa fortune et sa dignité, Saint-Simon avait été nourri dans des sentiments de reconnais-

sance exaltée pour le prince qui avait relevé sa maison; mais, avec cette reconnaissance, il avait hérité de son père plus d'un regret des choses du passé, plus d'une prévention contre les choses et les hommes du présent, et, dans une âme que l'âge rendait facile à de telles impressions, le culte des souvenirs s'était tourné en un instinct précoce d'opposition et comme en sourd ressentiment.

Patricien de race, Saint-Simon doit à l'orgueil de sa caste quelques-unes de ses faiblesses ; mais il lui doit aussi une partie de sa force. Grand dignitaire du royaume par droit de naissance, non par faveur du roi, il puise dans ce droit personnel un énergique sentiment d'indépendance. A peine a-t-il pris pied à la cour, que cet esprit d'indépendance éclate dans ses paroles, dans ses démarches et pour ainsi dire dans toute son attitude. Naturellement, il porte le front plus haut que tous ceux qui l'entourent. Malgré sa jeunesse, on le distingue pour le sérieux de son esprit, la sûreté de son commerce, la noblesse de son caractère, et les hommes les plus considérables de la cour recherchent son amitié. Mais ses instincts, ses préférences le rapprochent, dès l'origine, de ce petit groupe d'hommes de bien qui, vers cette fin du règne de Louis XIV, émus des souffrances du peuple, effrayés des excès de l'ambition et de la guerre, essayaient timidement d'opposer à la politique violente qui prévalait depuis Louvois une politique de paix et de modération : parti faible par le nombre et l'influence, respectable par ses généreuses

inspirations, qui compte pour philosophes Catinat et Vauban, pour écrivain Fénelon, pour politiques Beauvilliers et Chevreuse. C'est avec ces deux derniers que Saint-Simon, grâce à une secrète sympathie et à une conformité d'idées et de sentiments, lia jeune encore des relations qui de jour en jour devaient devenir plus étroites.

Le pouvoir était alors aux jésuites : ils en occupaient toutes les avenues et en distribuaient toutes les faveurs. Bien qu'élevé par eux, Saint-Simon n'est point de leurs amis. Il a peu de goût pour leurs personnes, il en a moins encore pour leurs doctrines. Ses tendances l'inclinent plutôt vers Port-Royal. Qu'il fût janséniste, comme on l'a dit, rien ne le prouve, et il le nie; il n'était, ce sont ses propres paroles, « ni docte ni docteur. » Qu'importe d'ailleurs qu'il ait ou non pensé, touchant la grâce et le libre arbitre, comme pensaient Arnauld et Nicole? Ce qui est certain, c'est qu'il est de l'école de ces austères moralistes; c'est qu'il tient pour les libertés de l'Église gallicane; c'est que par liberté de raison, autant que par sévérité de principes, il se rattache à cette famille de grands et vigoureux esprits que Port-Royal rassembla dans sa pieuse solitude.

C'était assez, sans doute, et de ces publiques sympathies, et de ces aversions mal dissimulées, pour que la faveur s'éloignât de Saint-Simon; mais on dirait qu'il se plaît à braver la foudre. A côté du trône, presque sur le trône même, il se suscite des

ennemis, et quels ennemis ! Madame de Maintenon n'est pas seulement pour lui la dernière des favorites, elle est surtout l'épouse clandestine du roi de France : à ce double titre il la hait, et il ose le laisser voir. Non content d'irriter son orgueil, il fait plus, il blesse ses plus chères affections par une hostilité déclarée contre ces princes illégitimes dont elle a élevé la jeunesse et sur qui s'accumulent chaque jour de scandaleux honneurs. L'ennemi le plus acharné des bâtards, c'est Saint-Simon en effet. Celui qui, à chaque degré qu'ils franchissent pour s'élever vers le trône, à chaque privilége nouveau qui leur est conféré, jette le cri d'alarme dans les rangs de la pairie ; celui qui organise la résistance, provoque les protestations, dresse les manifestes, c'est toujours Saint-Simon. Partout le duc du Maine trouve devant lui cet infatigable adversaire pour lui contester ses honneurs et disputer la route à son ambition.

Ce n'est pas au surplus avec le duc du Maine seul que Saint-Simon est en lutte. Il a des contestations avec le parlement pour les droits des ducs et pairs ; il a des procès avec les ducs et pairs pour des questions de date et de préséance ; il a des procès avec les Bouillon, avec les Rohan, avec les princes de Lorraine pour leurs prétentions à primer la pairie. Régler les rangs, discuter les prérogatives, quereller les généalogies, c'est sa grande préoccupation, et, on a pu le dire, sa manie. S'il y avait au monde une chose profondément antipathique à Louis XIV, c'était sans doute cet esprit d'opposition, cette hu-

meur contentieuse. Habitué à ce que tout fît silence devant sa grandeur et s'inclinât devant sa volonté, il supportait impatiemment tout ce qui ressemblait à une résistance ou seulement à une prétention personnelle. Qu'était-ce donc quand ce semblant d'opposition, quand ces velléités de résistance s'adressaient aux objets de son affection ou de ses préférences paternelles?

Une circonstance futile en apparence combla la mesure. Saint-Simon, blessé de n'avoir pas été compris, malgré ses droits d'ancienneté, dans une promotion de brigadiers, donna sa démission. Le maître ne pardonnait point qu'on le quittât, et de ce jour la disgrâce de Saint-Simon fut complète. Plus d'une fois, à force de hardiesse et d'habileté, il saura rétablir pour un temps ses affaires auprès du roi; mais, en dépit de ces retours passagers, sa fortune ne se relèvera jamais. Louis XIV l'estime, l'apprécie, mais ne l'aime point. Il a beau faire d'ailleurs, sa nature est plus forte que son ambition. Vainement déploie-t-il à l'occasion toutes les ressources d'un esprit souple et délié; vainement sait-il, quand il le faut, parler le langage insinuant de la flatterie, il ne sera jamais un bon courtisan. Il a pour cela trop d'humeur et trop d'honneur. En un temps où la complaisance tient lieu de mérite et la sincérité d'offense, il a surtout un impardonnable tort : il juge librement et censure volontiers. Ses paroles font peur à ses amis. Ses ennemis lui reprochent d'être « frondeur et plein de vues. » Dans la foule des courti-

sans, on le redoute pour sa franchise et sa causticité.

Rester à la cour en mécontent, affronter les sévérités de ce roi dont le regard faisait pâlir les plus fermes, dont le ressentiment tua Racine et Vauban, c'était un rôle difficile, périlleux, que nul autre que Saint-Simon peut-être n'eût pu soutenir. Se voir, pour un long avenir, condamné à l'inaction, pour tout autre que Saint-Simon c'était l'effacement, le néant. Il demeure cependant; toujours exact aux devoirs de cour, respectueux sans bassesse, assidu sans empressement. Il demeure, car il aime la cour, il l'aime avec passion, avec excès, et ne saurait vivre ailleurs qu'à la cour. Pour respirer à l'aise, il lui faut cette atmosphère orageuse et brûlante.

Qui le croirait? Cette vie de cour si monotone, ce métier de courtisan si vide et si vain, c'est là pour lui une vie pleine d'émotions, une occupation pleine d'attrait. Ce qui le séduit, ce qui le captive à Versailles, ce n'est pas seulement les charmes d'une société polie, toutes les grâces de l'esprit, tous les ravissements de l'imagination, toutes les merveilles du goût et des arts. La cour sans doute est tout cela pour Saint-Simon, mais elle est autre chose et mieux encore. Elle est l'arène où se mêlent et se débattent mille passions, mille ambitions ardentes. Suivre de l'œil ces mouvements et ces luttes, les menées souterraines, le jeu des intrigues, le choc des vanités; scruter les caractères, sonder les cœurs, interroger les causes cachées qui influent sur la politique ou

sur la guerre, c'est là la tâche, que dis-je? c'est le plaisir qu'il se donne, c'est le rare et curieux spectacle dont il repaît ses yeux avec une insatiable volupté.

Une fièvre de curiosité le dévore. Tout jeune, cette soif de voir et de savoir s'était allumée en lui. A dix-neuf ans, il avait conçu la pensée d'écrire l'histoire de son temps, et dans les loisirs du camp il avait commencé à noter ses souvenirs. Depuis lors, à l'armée, à Versailles, en quelque lieu qu'il se fût trouvé, il avait assidûment poursuivi son œuvre silencieuse, attentif à couvrir du plus profond mystère ce journal, dangereux confident de toutes ses pensées, et fidèle à son secret à ce point que, toute sa vie, il sut échapper même au soupçon.

Chez la plupart des hommes, l'observation n'est que le fruit tardif de l'expérience ou le produit laborieux de la méditation. Chez Saint-Simon, c'est comme l'allure naturelle et le mouvement spontané de l'esprit. Ce n'est pas de l'art, c'est l'instinct du génie. A l'âge où les hommes jetés dans le tourbillon de la vie se répandent d'ordinaire tout entiers au dehors, il se replie et se concentre en lui-même, et s'il dirige un regard avide sur les hommes et les choses qui l'entourent, ce n'est pas pour se livrer à leur attrait, c'est pour s'en rendre maître par la pensée, pour en prendre l'empreinte et la reporter vivante sur les pages de son journal.

Cette profonde contemplation du monde qui s'agite autour de lui, cette ardente poursuite de la

vérité qui se dérobe, cette investigation à la fois patiente et passionnée de tout ce qui se fait et de tout ce qui se dit, voilà la vie intérieure, vie pleine d'émotions et d'âcres jouissances, où Saint-Simon se réfugie et se complaît, où il cherche parfois sans doute d'amères consolations à ses mécomptes, et parfois aussi trouve peut-être un commencement de vengeance. Dans ce cercle étroit se renferme durant vingt années l'activité de ce vigoureux esprit. Hors de là, n'ayant pour aliment que des intrigues de cour, éloigné des affaires, et cependant naturellement porté vers la politique, à défaut de l'action qui lui est refusée, il dépense sa force en discussions futiles, ou s'échauffe à vide sur des théories de gouvernement.

En politique, Saint-Simon est un homme à système, d'autant plus absolu, d'autant plus intraitable, que chez lui la politique est entée sur l'esprit de caste, et que l'infatuation des idées s'accroît de l'entêtement des préjugés. Il vaut la peine de s'arrêter un instant sur ce sujet, car, on peut le dire, le système, c'est l'homme lui-même.

Rien de plus opposé que les idées politiques et les tendances de Saint-Simon, à la politique intérieure qui fut celle de Louis XIV, et aux tendances qu'affecta son gouvernement.

Incessamment accrue par le lent effort des siècles, fortifiée peu à peu de l'affaiblissement de tous les autres pouvoirs et de la ruine de toutes les autres institutions, la royauté avait été, depuis cinquante

ans, élevée par la main de deux grands ministres à la hauteur d'un principe absolu, dans lequel semblait se réaliser l'unité nationale. Louis XIV, héritier de leur pensée, complétait leur œuvre. Le pouvoir désormais incontesté qu'il avait reçu d'eux, il travaillait par des moyens pacifiques, mais non moins efficaces, à le consolider et le concentrer en soi. Cette haute aristocratie dont Richelieu avait brisé avec la hache les rébellions, dont Mazarin avait déjoué les ambitions turbulentes, le jeune roi, qui se souvenait des leçons de la Fronde, acheva d'anéantir son indépendance en la réduisant à une brillante domesticité, et, pour la dominer, l'annula. Son père et son aïeul avaient rasé les châteaux féodaux ; il ruina par le luxe les fortunes seigneuriales. Richesses et dignités, il voulut que tout découlât de sa main comme d'une source supérieure. La fonction prit le pas sur le titre, l'intelligence prévalut sur la naissance, et dans les conseils de l'État on vit s'asseoir, à la place des grands seigneurs éconduits, ces fils de la bourgeoisie, les Letellier, les Phélippeaux, les Colbert, les Torci, modestes et laborieux serviteurs qui, confondant l'amour du bien public avec leur admiration pour le roi, consacraient sans conditions leur génie et leur dévouement à l'accomplissement de ses desseins.

Ainsi la royauté commençait de niveler autour d'elle les inégalités sociales; ainsi, sans le vouloir ni le savoir, elle préparait de ses mains une immense révolution, l'avénement du tiers état à la vie politique. Et c'est ici qu'il faut admirer, dans l'ordre

des lois divines qui gouvernent le monde, ce merveilleux enchaînement des choses, cette logique mystérieuse qui préside aux évolutions de l'humanité, réalise le progrès par les moyens même qui semblaient le contrarier, sous l'unité politique fait germer l'égalité civile, et à travers la monarchie absolue achemine les peuples vers leur émancipation future.

Si le duc de Saint-Simon n'a pas aperçu ces lointaines conséquences de la politique de Louis XIV, il en a du moins justement saisi le vrai caractère et signalé les tendances. Il a senti au cœur le coup qui frappait la noblesse, et la sagacité de sa haine a devancé en partie les jugements de l'histoire. Cette politique du roi, qui affecte de tout confondre et de tout égaler sous lui; ce dessein persévéramment suivi, qui a fait de son règne, selon l'amère expression de l'écrivain, « le long règne de la vile bourgeoisie, » voilà pour Saint-Simon l'attentat sans excuse; voilà ce qu'il lui pardonne moins que les excès de l'ambition, les abus du luxe, les scandales de la faveur; voilà la source empoisonnée de tous les maux qui rongent l'État.

Prenez le contre-pied de ce système; rétrogradez dans l'histoire. Imaginez, comme jadis, une royauté entourée ou plutôt limitée par une haute aristocratie. En tête des trois ordres, au-dessus du corps de la noblesse, sur les marches même du trône, et comme une caste intermédiaire entre le souverain et la nation, placez les ducs et pairs, tu-

teurs des rois, soutiens et colonnes de l'État, modérateurs et grands juges du royaume, participant aux pouvoirs constitutif et législatif, — vous avez là l'idéal de Saint-Simon. La pairie, c'est pour lui la clef de voûte de la monarchie. Dignité sans égale, sorte de sacerdoce politique, c'est en elle que résident la force vive de la constitution et la seule garantie contre les empiétements du pouvoir suprême.

Étrange anachronisme sans doute ! bizarre illusion d'un publiciste qui, en plein règne de Louis XIV, ressuscite les pairs de Philippe-Auguste ! Mais quoi ! n'y a-t-il donc, comme on l'a cru, au fond de ces rêves politiques rien qu'une puérile vanité, au bout de ces théories rien qu'une mesquine ambition ? Non. Les systèmes des hommes sont, comme eux, mêlés de bien et de mal, d'erreur et de vérité. Si le duc de Saint-Simon a le fanatisme de son rang, il a par-dessus tout la haine du despotisme. Sa fière et impétueuse nature se roidit et se cabre sous la verge du maître. Au temps où il vit, il lui a été donné de contempler le pouvoir absolu dans toute sa grandeur et aussi dans toute sa faiblesse. Il a vu à quels égarements peut s'emporter une autorité sans contrôle et sans frein, entre les mains d'un homme qui se croit d'une autre nature que le vulgaire des hommes. Il a vu ces maux, il y a cherché un remède, et son instinct d'indépendance s'alliant avec ses préjugés, pour trouver une limite à l'arbitraire, une sauvegarde à la liberté, il a remonté à six siècles en

arrière; il est allé demander à l'organisation féodale une protection contre le pouvoir d'un seul.

Et peut-être faut-il chercher dans cette conception politique du duc de Saint-Simon le principe de ses préoccupations excessives pour tout ce qui touche les rangs, les honneurs, la hiérarchie des dignités. Qui peut dire s'il n'obéissait point en cela à la logique de son système? si ces questions de préséance n'impliquaient pas pour lui de sérieuses prérogatives? Est-ce bien en effet pour la ridicule formalité du bonnet qu'il est en querelle avec le parlement, ou n'est-ce point au fond l'ambition politique de cette compagnie qu'il combat? S'agit-il bien seulement de contester aux bâtards le glorieux privilége de traverser obliquement la grand'chambre, et ne songe-t-il pas aussi à protester au nom des principes de la monarchie ébranlée, et « de toutes les lois divines et humaines » outrageusement violées?

Le même esprit d'indépendance qu'il portait dans la politique, Saint-Simon le porte avec plus de mesure, mais non moins d'énergie, dans le domaine des choses religieuses. Là aussi éclate sa haine instinctive de l'oppression, là surtout les abus de la force le révoltent, et pour revêtir des couleurs sacrées, le despotisme ne lui inspire que plus d'horreur. Non pas certes que sa foi soit tiède ni sa morale facile. Qui jamais mit en doute ou l'austérité de ses mœurs, ou la sincérité de ses sentiments religieux? Mais sa piété est élevée autant qu'austère. A quelle

source pure il l'avait puisée, lui-même nous l'a raconté, et ce trait de sa jeunesse le peint trop bien et lui fait trop honneur pour qu'il me soit permis de ne le pas rappeler.

L'une des terres qu'il avait héritées de son père était voisine de cette abbaye de la Trappe, illustrée alors par un homme qui, après avoir jeté dans le monde l'éclat d'un rare esprit et le bruit de grandes passions, s'était enseveli tout à coup dans la pénitence comme dans un tombeau, et semblait avoir poussé jusqu'aux dernières limites le génie de l'ascétisme. Tout enfant, Saint-Simon avait conçu pour l'abbé de Rancé une vénération mêlée de tendresse, et depuis lors plus d'une fois chaque année, aux temps même les plus remplis par les devoirs du service militaire, les plus troublés par les distractions du monde et les soucis de l'ambition, le jeune courtisan, s'échappant mystérieusement de Versailles ou de Saint-Germain pour dérober aux indiscrétions son pieux pèlerinage, allait chercher près du vieil ami de son père, devenu bientôt le sien, les calmes pensées de la solitude et les fortifiantes paroles de la sagesse chrétienne. Il y demeurait des semaines entières, « enchanté, dit-il, par la sainteté du lieu, ravi par le grand et touchant spectacle » de tant de vertu et d'humilité.

S'il revenait de ces fuites au désert plus indulgent pour les hommes de son temps, je n'oserais l'affirmer : tout bon chrétien qu'il est, Saint-Simon n'eut jamais pour vertu la charité chrétienne. Se

résigner au spectacle du mal est un stoïcisme qui ne lui appartient pas davantage, et l'impression douloureuse qu'il en reçoit excite en lui des frémissements de colère dont il n'est pas maître. Est-ce sa faute, après tout, si les temps sont si tristes? est-ce sa faute si le génie, le courage et le désintéressement sont si rares? De quelque côté qu'il porte maintenant ses regards, il n'aperçoit rien qui ne l'afflige ou l'indigne. Le ciel est devenu sombre, et à l'horizon se lèvent les tempêtes.

D'heureux auspices cependant avaient à son aurore salué le siècle qui vient de naître. Pendant qu'au fond de l'Escurial achevait de s'éteindre la race abâtardie de Charles-Quint, et que d'ardentes convoitises se partageaient à l'avance son opulent héritage, la fortune, outrepassant l'ambition même de Louis XIV, au lieu de quelques provinces, a jeté dans ses mains un empire. Mais qui portera le poids de tant de bonheur et d'audace? qui contiendra l'Europe jalouse et courroucée? Où sont les grands ministres, où sont les grands capitaines qui avaient fait la France si forte et si redoutable? Leur ombre seule, hélas! protége aujourd'hui la patrie. La médiocrité, la présomption délibèrent dans les conseils et commandent aux armées. Chamillard se traîne écrasé sous le double fardeau qui a fatigué Colbert et Louvois. Des mains de Luxembourg mourant et de Catinat disgracié, l'épée de la France est tombée aux mains des Marsin, des Villeroy et des la Feuillade. Un esprit d'erreur et d'aveuglement enchaîne

les fautes aux fautes, les désastres aux désastres. Hochstedt, Ramillies, Turin, Malplaquet, que de noms lugubres vont s'inscrire sur cette page néfaste de notre histoire !

C'est à cette heure solennelle, à l'heure des dangers et des suprêmes épreuves, qu'apparaît le vice profond de ce pouvoir exclusif et jaloux qui, ayant tout absorbé, prétendait suppléer tout. Prodigieux excès de l'orgueil humain ! Un homme en est venu, dans l'ivresse d'une longue prospérité, à concevoir pour lui-même une sorte de respect idolâtre, et tenant sa propre pensée et sa propre volonté pour une émanation de la sagesse et de la volonté divines, à croire que ses décisions sont infaillibles, que son choix donne le génie « avec la patente, » et que la victoire obéira à ses ordres comme elle obéissait à la voix de Turenne et de Condé !

Sous la pression du pouvoir, le niveau des caractères s'est abaissé. La cour a changé d'aspect : une domination mystérieuse a tout revêtu de froideur et de sécheresse. Qu'il y a loin de cette cour gravement cérémonieuse à la cour jeune, enthousiaste, que la Vallière ornait de ses grâces touchantes, dont Louis avait fait le centre de tous les nobles plaisirs, le foyer de toutes les lumières, le théâtre de toutes les gloires, qui inspirait le génie sans lui disputer la liberté, qui pleurait à *Bérénice* et applaudissait *Tartufe !* Un rigorisme étroit et chagrin, une intolérance froide, mais implacable, glacent les paroles et oppriment les consciences. L'adulation, qui a grandi

avec la crainte, s'est doublée de l'hypocrisie religieuse. Que de vices formant d'étranges contrastes! que d'égoïsme associé à la souveraine grandeur! quelles hautaines ambitions pour d'infimes objets! quelle bassesse dans la vanité, quelle corruption sous l'austérité feinte! Et comment le front du moraliste attristé de tels spectacles ne porterait-il pas le reflet de ses pensées? comment sa lèvre ne garderait-elle pas le pli de l'amertume et du dédain?

Au milieu de cette cour, où il est comme l'image vivante et importune du blâme, Saint-Simon voit naturellement s'augmenter chaque jour son isolement. Il n'a de relations qu'avec deux des princes de la famille royale, et ces deux princes eux-mêmes sont peu en faveur à Versailles.

L'un est le duc d'Orléans, avec qui il est lié depuis l'enfance. Saint-Simon s'était éloigné de lui d'abord par dégoût de ses débauches; mais plus tard, quand il a vu la disgrâce l'atteindre, il s'est souvenu, pour le défendre, de sa vieille affection.

L'autre est le noble élève de Fénelon et du duc de Beauvilliers, ce jeune prince en qui l'éducation et la religion ont accompli ce prodige de dompter un naturel indomptable, et dont les sérieuses qualités promettent un sage roi à la France. Grâce aux ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, Saint-Simon s'était trouvé introduit dans ce cénacle mystérieux où, sous l'inspiration de l'auteur du *Télémaque*, s'élaboraient, pour le règne du royal héritier, de vastes plans de gouvernement et de régénération sociale. Produit

assez illogique de prétentions aristocratiques et de sympathies populaires, confus assemblage de souvenirs féodaux et d'aspirations libérales, ces plans avaient rencontré chez le duc de Saint-Simon une chaleureuse adhésion. Relever la noblesse de son abaissement, lui rendre dans les affaires la place usurpée par les hommes de plume et de robe, c'étaient là des projets qu'il avait de tout temps caressés; mais ce qu'il faut ajouter pour être juste, c'est que, associé aux idées aristocratiques de ses amis, il l'est aussi à leurs idées généreuses de progrès et de bien public ; c'est que le cri d'un peuple décimé, affamé, écrasé par la guerre et par l'impôt, a déchiré aussi son cœur, et que ce qu'il entrevoit enfin par delà tous les systèmes et toutes les utopies, c'est un avenir de paix et de réparation sous un prince nourri de cette grande maxime que « les rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour les rois. »

Illusions, je le veux ! chimères de beaux esprits, j'en conviens ! Mais qu'on ne s'y trompe pas : il y a là le premier tressaillement d'un monde qui s'éveille ; il y a là la première lueur de l'esprit d'un autre âge. Ces grands seigneurs patriotes, ces théoriciens un peu bizarres, qui d'un côté reconstruisent l'édifice du passé, et de l'autre ouvrent la porte aux innovations à venir, qui donnent une main à la féodalité et tendent l'autre à la liberté moderne, ne les raillons pas, sachons les honorer plutôt. Saluons en eux les précurseurs des publicistes plus hardis qui

vont tout à l'heure promulguer la loi d'un ordre nouveau.

Quand la mort inopinée du dauphin appela le duc de Bourgogne à recueillir directement la couronne, de brillantes perspectives parurent s'ouvrir à l'ambition de Saint-Simon et de ses amis, et de légitimes espérances sourire à leurs desseins. Mais « Dieu, comme il le dit, souffle sur les projets des hommes, » et jamais parole ne fut plus rudement justifiée. Entrée une fois dans la demeure royale, la mort s'est assise au foyer comme un hôte funeste, et n'en sortira que les mains pleines. Bientôt elle enlève cette charmante princesse, l'idole de la cour, les délices du vieux monarque, celle qui, comme un rayon de printemps, égayait la tristesse de ses derniers jours, et seule dissipait l'insupportable ennui qui le dévore. La terre la recouvre à peine, et le duc de Bourgogne tombe frappé près d'elle. Et du coup s'évanouissent les rêves d'avenir, les promesses de bonheur, tant d'espérances que la France avait mises sur cette tête si chère, et qui l'ont consacrée dans son souvenir.

Abattu, découragé, tenté un instant de quitter la cour, Saint-Simon y fut retenu surtout par un généreux sentiment. Dans sa douleur aveugle, l'opinion cherchait une victime : un cri s'élevait contre le duc d'Orléans, que n'accusaient que trop de funestes apparences et ses mauvaises mœurs. Saint-Simon seul, quand le roi lui-même semble croire à un crime, quand tout dans les salons de Versailles s'éloigne du duc d'Orléans et fuit son contact comme

celui d'un pestiféré, Saint-Simon seul, non-seulement ne s'éloigne pas, mais se rapproche de lui, le couvre de sa personne et lui fait un rempart de sa vertu. Certes il ne fallait pas un médiocre courage pour affronter ainsi le roi irrité, la cour déchaînée, l'opinion égarée tout entière. Une telle action ne peut partir que d'un grand cœur; mais à la cour et d'un homme de cour, il faut l'appeler de l'héroïsme.

Le roi se mourait cependant, et de grands changements étaient proches. A la veille d'une régence qui appartenait de droit au duc d'Orléans, Saint-Simon reprend naturellement, près de ce prince, le rôle de confident et de conseiller intime, qu'il avait un moment rempli près du duc de Bourgogne. Il dresse encore des plans de gouvernement, il discute des projets de réforme, projets généreux qu'accueille volontiers l'esprit vif et brillant du duc d'Orléans, que laissera tomber non moins facilement l'âme débile du régent.

Dans ces plans que propose Saint-Simon se retrouvent quelques débris de ces grands projets de rénovation politique imaginés par les familiers du jeune dauphin, et notamment cette institution des conseils, essayée aux premiers jours de la Régence avec de si tristes succès. Bien des idées aventureuses, paradoxales, dangereuses même et difficiles à justifier éclosent dans la tête de ce hardi conseiller. Il veut les états généraux, non comme moyen politique, mais comme expédient financier. Il conseille la banqueroute, non comme mesure licite, mais

comme nécessité regrettable. A travers ces écarts d'un esprit téméraire en ses entreprises, brillent çà et là des vues ingénieuses, des idées profondes, de nobles inspirations. Saint-Simon a une vertu qui lui fait beaucoup pardonner : il veut sincèrement, ardemment le bien de l'État. Sous l'hermine du duc et pair, il y a en lui l'âme d'un citoyen.

Louis le Grand s'était à peine, au milieu de l'indifférence des courtisans et de la joie insultante du peuple, acheminé solitairement vers Saint-Denis, et déjà le monde pouvait admirer une fois de plus le peu que pèse la poussière des plus grands rois. Impuissante à lui survivre même un jour, la volonté dernière de ce monarque si longtemps, si absolument obéi, était, comme un vulgaire codicille, brisée par arrêt de parlement. Dans ce hardi coup d'État, Saint-Simon avait joué un rôle marquant : son sang-froid, sa vigueur n'avaient pas peu contribué à assurer la victoire au duc d'Orléans.

On peut s'étonner qu'investi de l'estime, de la confiance du chef de l'État, appelé, par ses goûts et par son incontestable capacité, à se mêler des choses politiques, Saint-Simon n'ait pas continué dès lors à prendre aux affaires une part considérable. Bien qu'il demeure initié à tout ce qui se fait d'important, consulté même dans toutes les conjonctures graves ou difficiles, son rôle, en effet, depuis ce début de la Régence, va de jour en jour s'amoindrissant. La bizarrerie de ses idées, l'âcreté de son humeur y étaient pour beaucoup sans nul doute, mais la faute n'en

fut-elle pas à ses qualités autant qu'à ses défauts? Il y a peut-être justice à le reconnaître. Trop désintéressé pour aspirer au pouvoir dans une pensée personnelle, trop honnête pour faire même le bien par des moyens impurs, il laisse la voie libre aux ambitieux qui, habiles à exploiter la faiblesse et les passions du prince, vont se partager les honneurs et vendre la France au plus offrant.

Les temps ont changé : Saint-Simon est resté le même. Pas plus qu'il n'applaudissait à l'intolérance d'hier, il n'applaudit à la licence d'aujourd'hui; mais tristement convaincu, en face des orgies où s'avilit le régent, de l'impuissance de ses paroles, il condamne bientôt son amitié au silence. Que pourrait la voix de la sagesse dans le délire universel? Que peut le cri du patriotisme dans ce débordement de toutes les corruptions?

La politique de la France allait subir une déviation déplorable. Les intrigues de l'Angleterre, les susceptibilités de l'Espagne, plus que tout le reste l'ambition effrénée de deux ministres rivaux, tendaient à faire abandonner au régent cette grande politique de Louis XIV qui, ajoutant les liens de famille aux intérêts nationaux, avait noué entre l'Espagne et la France une alliance que tout conseillait de rendre indissoluble. Tout hostile qu'est Saint-Simon aux idées et aux traditions du dernier règne, il ne s'est pas mépris sur la sagesse de cette politique, et son honnêteté se révolte contre les intrigues qui vont sacrifier aux ennemis de la France ses plus

chers intérêts. Mais qu'importent les intérêts de la France? Dubois aspire à la pourpre, et la pourpre est à ce prix.

Une lutte de la raison contre la folie, de la force contre la lâcheté, du patriotisme contre la trahison, lutte courageuse et dévouée, stérile en résultats, féconde seulement en jalousies et en ressentiments, voilà ce que fut la vie de Saint-Simon sous la Régence. Bientôt cette vertu farouche et cette raison sévère portèrent ombrage au favori. Saint-Simon voit diminuer son crédit : le dégoût le gagne, et cette âme énergique commence à sentir les atteintes du découragement. Du sein du conseil de régence de plus en plus annulé par le premier ministre, il voit passer, à peu près inactif, les dernières années de ce triste régime. Plus d'une fois il avait décliné l'honneur de hautes fonctions. Dans cette fièvre d'agiotage inoculée par Law au gouvernement et à la France, il n'eût eu qu'à ouvrir la main pour y voir tomber des trésors : les instances du régent ne purent vaincre ses refus. Il avait compris de bonne heure que les théories du financier écossais, utiles peut-être si on les restreignait dans de sages limites, devaient, abandonnées aux fureurs du jeu, enrichir quelques-uns de la déception et de la ruine de tous, et « le bien d'autrui » lui faisait horreur.

La fin prématurée du duc d'Orléans brisa les seuls liens qui rattachassent encore le duc de Saint-Simon à la vie politique. Depuis longtemps ses dernières illusions étaient dissipées. Il avait vu s'évanouir une

à une toutes ses espérances, avorter tous ses plans de réforme. La mort de Louis XIV, cette mort si ardemment désirée, si impatiemment attendue comme le terme de tous les maux, n'avait été que le signal d'une plus rapide décadence et le commencement de la honte. Homme d'un autre temps, nourri dans des mœurs qui ne sont plus, dans des croyances qui s'en vont, dans des traditions chaque jour plus oubliées, que ferait désormais Saint-Simon à la cour? Rien ne l'y retient plus, tout l'en éloigne.

Il entre dans la retraite pour n'en plus sortir. Ce qui lui reste de force et de vie, il le consacrera à recueillir, à mettre en ordre ses souvenirs, à rechercher sur les pages de ce journal, qui fut le dépositaire de toutes ses pensées, la trace tiède encore des choses dont il a été témoin. C'est de ce labeur suprême, qui remplit et console ses dernières années, que sortiront les *Mémoires*, inestimable chronique qui, remontant dans le passé, embrasse presque l'étendue d'un demi-siècle, où revivent à la fois et la génération qu'il a vue s'éteindre et celle dont lui-même a fait partie; fresque historique immense, prodigieuse, qui n'a peut-être pas sa pareille au monde pour l'éclat, la richesse, la variété, où malgré l'âge la main de l'artiste ne trahit jamais le poids des années ni la fatigue du travail, où se sent partout la séve de la jeunesse et brille le feu de la passion.

La littérature française comptait déjà, avant Saint-Simon, plus d'une œuvre éminente dans le genre des Mémoires. Saint-Simon a dépassé de bien

loin tous ses devanciers. A force de génie, il a élevé des souvenirs personnels à la hauteur de l'histoire.

L'histoire, dans sa diversité, affecte néanmoins deux formes principales. Tantôt, portant sa vue au loin et embrassant de vastes horizons, elle interroge la destinée des nations, en retrace les accidents, et, préoccupée surtout des résultats généraux, recherche, dans la suite et l'enchaînement logique des faits, les causes qui élèvent ou précipitent les empires, retardent ou accélèrent la marche de la civilisation. Tantôt, au contraire, détournant ses regards de ces grands événements, de ces chocs bruyants, de ces révolutions soudaines qui sont comme la vie extérieure de l'humanité, elle les ramène et les concentre dans le cadre restreint d'une époque et d'une société particulière, pour en étudier curieusement, à loisir et par le détail, la vie intime, les idées, les passions, les mœurs. Sous cette dernière forme, l'histoire est moins élevée, moins imposante; elle n'est ni moins sérieuse ni moins instructive. Elle voit de moins haut, mais elle regarde de plus près. Si le champ de ses observations est plus étroit, il est mieux éclairé. Sous la légèreté apparente de ses récits, dans la futilité même des détails qu'elle relève, la nature humaine se montre à découvert : les mœurs revivent, les caractères s'accusent, les passions se trahissent, et dans ces mobiles secrets se révèlent souvent les causes profondes d'événements qui ont ébranlé le monde. Ce n'est pas l'humanité qu'elle nous raconte, mais c'est l'homme même qu'elle nous

fait mieux connaître, l'homme cachant sous le costume d'un pays et d'un temps ce qu'il a d'uniforme et d'immuable, comme ce qu'il a de divers et d'ondoyant.

L'histoire traitée à ce point de vue a trouvé dans Saint-Simon son plus parfait modèle et sa plus haute expression.

On s'est plu souvent à faire remarquer que le dix-septième siècle, dans son admirable fécondité, a été cependant déshérité du génie de l'histoire. Revêtue d'une froide élégance, travestie par le préjugé ou faussée par la flatterie, l'histoire, il est vrai, a perdu à cette époque le caractère de grandeur qu'elle avait au siècle précédent, sans avoir encore conquis l'indépendance qui la distinguera dans le siècle qui va suivre. Et pourtant, chose singulière, aujourd'hui que le temps nous a livré tous ses trésors, voici que ce dix-septième siècle, rachetant son infériorité par d'éclatantes exceptions, nous offre, dans les deux genres opposés qui se partagent le domaine de l'histoire, deux monuments achevés, deux chefs-d'œuvre incomparables, le *Discours sur l'Histoire universelle* et les *Mémoires* du duc de Saint-Simon (car, en dépit des dates, c'est bien au dix-septième siècle que ce dernier appartient). Bossuet et Saint-Simon, devant ces deux grands noms en est-il qui ne pâlisse point? Ne semblent-ils pas à eux seuls combler le vide d'un siècle tout entier, et dominer du front, comme deux colonnes restées debout dans le désert, la gloire des

successeurs aussi bien que celle des devanciers ?

Le génie a son secret qu'on ne lui dérobe point, mais on peut se demander quelles circonstances favorisent ou contrarient son essor. L'histoire n'a jamais fleuri là où a manqué à l'esprit humain l'air de la liberté, et si au dix-septième siècle elle semble frappée de stérilité, c'est sans doute qu'alors le despotisme des préjugés et des mœurs pesait encore plus sur les esprits que celui des institutions; mais Bossuet, comme l'aigle qui aime les sommets, retrouve la liberté sur les cimes de la pensée religieuse, et son regard se dégage des illusions du présent, quand, du haut de la tradition chrétienne, il contemple et juge le passé. La liberté de pensée que Bossuet doit à la religion, le duc de Saint-Simon ne la demande et ne la doit qu'à lui-même. Pour échapper à cette sorte d'oppression morale que subissent autour de lui toutes les âmes, il se réfugie, il s'enferme dans l'enceinte de sa conscience : il s'y dresse un tribunal, il y fait comparaître toutes les idoles qu'adore la foule; mais la postérité seule sera mise dans la confidence de ses libres jugements et de ses rudes sentences. La mission qu'il s'est donnée, et nulle autre n'était possible à l'heure où il écrit, c'est de déposer la vérité dans le sillon où elle lèvera pour les générations à venir. Pour celui qui écrit ainsi l'histoire, ce n'est pas le défaut, c'est l'excès de la liberté qui est à craindre, et une inaltérable probité suffit à peine à le défendre contre les entraînements de la passion.

Si quelque chose manque au duc de Saint-Simon comme historien, c'est la pensée philosophique; en cela, il reste inférieur à Bossuet, qui s'inspire de la foi, et à Tacite, qui adore la liberté. Il n'a ni les vues sublimes de l'un, ni les profondes maximes et les nobles aspirations de l'autre. Politique attardé, il évoque des limbes du passé des institutions qui ne peuvent plus renaître. Champion d'une aristocratie tombée, il plaide une cause à jamais perdue devant l'histoire et le progrès des siècles. Là est sa faiblesse : son idéal manque de vérité et d'avenir. S'il discerne avec tant de sagacité, s'il blâme avec tant de rudesse les vices du pouvoir absolu, son ressentiment l'y aide bien autant que la pénétration de son esprit; l'orgueil blessé du patricien ne crie pas moins haut que la conscience de l'honnête homme. Il veut des garanties politiques, mais surtout dans un intérêt de caste : il parle de liberté, et il combat pour le privilége.

Ce n'est pas à dire que pour Saint-Simon l'histoire n'ait point un sens élevé et profond; il aime à en signaler la portée religieuse. « A qui considère, écrit-il, les événements que racontent les histoires dans leur origine réelle et première, dans leur degrés, dans leurs progrès, il n'y a peut-être aucun livre de piété (après les divins et après le grand livre toujours ouvert du spectacle de la nature) qui élève tant à Dieu, qui en nourrisse plus l'admiration continuelle, et qui montre avec plus d'évidence notre néant et nos ténèbres. » L'histoire, pour Saint-Si-

mon, n'est point un champ de bataille poudreux où tout soit livré aux décisions de la force et du hasard, où l'homme, abandonné à lui-même, se débatte dans la nuit contre les lois stupides de la fatalité. Non : Dieu plane au-dessus du combat; sa providence, toujours présente, toujours active, se révèle jusque dans les châtiments, et du haut de sa foi, l'écrivain, tout ému des catastrophes qu'il raconte, adresse aux puissants de la terre des avertissements qui rappellent les accents de la chaire chrétienne.

Mais ce qui fait dans Saint-Simon la vraie grandeur de l'historien, ce qui donne à son œuvre un caractère si élevé, c'est l'inspiration morale qui en a empreint toutes les pages. Oui, sans doute, il a des préjugés étroits, des ressentiments opiniâtres; mais sa loyauté est admirable et sa franchise à toute épreuve. Oui, on peut être en défiance de son jugement, il est prompt et s'égare quelquefois; il faut se tenir en garde contre sa malignité, elle croit facilement le mal et souvent l'exagère ; mais on peut se fier à la droiture de sa conscience : jamais elle n'hésite pour apprécier une bonne ou une mauvaise action, pour louer une vertu ou flétrir une turpitude. Au-dessus de toutes les passions, il y a en lui une passion qui domine et épure toutes les autres : c'est la haine du mal, c'est l'horreur de la calomnie, de l'oppression et de l'injustice. La haine du mal, quelque nom ou quelque vêtement qu'il porte, voilà son inspiration, voilà sa muse austère; c'est elle qui enflamme son éloquence, qui lui souffle ses géné-

reuses colères et les fait éclater en foudroyantes invectives. De quels traits il peint cette cour dégénérée, devenue dévote par étiquette et alliant ses vices de la veille avec sa dévotion du jour! De quelle verve il flagelle ces bas courtisans, les d'Antin, les de Tresmes, se prostituant à l'envi en honteuses adulations et dépensant tout leur courage en querelles dignes «de valets!» Quelle révolte de l'homme et du chrétien non moins que du grand seigneur, quand, au mépris de toute loi et de toute morale, les enfants de l'adultère royal usurpent insolemment les honneurs et les droits qui appartiennent aux fils légitimes!

Que m'importent après cela sa morgue ou ses rancunes? Je puis sourire quand il conteste à Turenne son titre de prince, quand il querelle Vauban sur son cordon de l'ordre. Je ne puis me défendre de l'applaudir avec une sympathique émotion, quand il démasque les hypocrites ou châtie les corrompus. N'est-ce pas lui qu'avait deviné le génie de Molière? N'est-ce pas Alceste lui-même, Alceste caché sous l'habit de cour, souvent passionné et fantasque, toujours loyal et noble de cœur, nourrissant toujours au fond de l'âme les mêmes « haines vigoureuses » pour le mensonge et la lâcheté?

De tous les maux de son temps, celui sans doute que sa plume a le plus justement flétri, c'est le fanatisme, le fanatisme qu'il put voir, tout à coup réveillé d'un long assoupissement, se déchaîner sur

la France avec des fureurs qui semblaient d'un autre âge.

Quand Saint-Simon parut à la cour, dix années déjà s'étaient écoulées depuis que, infidèle à l'esprit de sagesse de son illustre aïeul, Louis XIV en révoquant l'édit de Nantes avait déchiré la charte de liberté religieuse et d'égalité civile octroyée, il y avait près d'un siècle, à une partie de ses sujets. Un vain rêve d'uniformité absolue, une ivresse d'omnipotence, de petits calculs de dévotion, de funestes suggestions enfin, et comme un esprit de vertige qui soufflait de tous les points de l'horizon, avaient égaré le droit sens du roi, porté à sa puissance le coup le plus terrible, et imprimé à la gloire de son règne une tache ineffaçable.

L'iniquité a appelé l'iniquité; la plaie envenimée a gagné jusqu'au cœur du royaume : elle saigne et crie sous le fer des bourreaux. Pourquoi faut-il que ce soit un éloge à faire du duc de Saint-Simon que de dire qu'il a détesté, qu'il a maudit ces fureurs? Il n'est que trop vrai pourtant : la violence mise au service de la foi trouvait alors des complices ou des apologistes parmi les plus grands cœurs et les plus fermes esprits. Et c'est l'honneur de Saint-Simon qu'il se soit montré en cela noblement supérieur au préjugé de son siècle.

Il y a, chez certaines âmes fières et élevées, un sentiment profond de l'indépendance, un respect inné de la liberté humaine, qui les défend contre les piéges du sophisme et les entraînements de la pas-

sion, et qui fait que, même aux époques où la notion du droit est le plus obscurcie et la tolérance le moins en honneur, elles prennent spontanément parti pour la faiblesse contre la tyrannie, et, quelle que soit la foi qu'ils confessent, couvrent tous les martyrs de leur sympathie. Saint-Simon est de ces nobles natures. Aussi quelle indignation vengeresse, quelle véhémence, quelle douleur patriotique dans ces pages où il peint le spectacle de confusion et d'horreur dont il a vu la France couverte, l'étranger enrichi de nos exils et de nos ruines, les enfants enlevés à leurs mères, le scandale de ces abjurations arrachées à la faiblesse par la torture ou à la cupidité par l'argent, et la religion, la vraie religion, outragée par ces barbaries ou ces séductions indignes, pleurant, avec quelques saints évêques, les sacriléges dont on l'afflige et l'odieux que font retomber sur elle tant de cruautés commises en son nom, mais désavouées par sa divine mansuétude!

Partout où la justice est violée, où la liberté morale succombe, le cri de l'humanité blessée s'échappe de ses entrailles. Qu'il s'agisse des protestants ou des jansénistes, que Bâville promène la désolation sur toute une province, ou que d'Argenson, avec des escouades d'archers, enlève nuitamment de Port-Royal-des-Champs quelques pauvres religieuses; terrible ou mesquine, sanglante ou tracassière, la persécution soulève toujours en lui les mêmes colères et lui arrache les mêmes anathèmes. Cette chaleur de sentiment, cet ardent amour de la jus-

tice, cette inaltérable droiture du sens moral qui distinguent Saint-Simon, suffiraient seuls, disons-le, à mettre son livre à une grande hauteur au-dessus de ces mémoires trop fameux où un homme qui eut de grands talents et point de principes, le cardinal de Retz, étale spirituellement sa vanité et sa corruption. Quelle distance entre les deux hommes! quelle différence dans l'impression morale que nous laissent les deux œuvres!

Et s'il est vrai que chez l'homme qui écrit ses mémoires, la sincérité soit de toutes les qualités la première, quelle supériorité sous ce rapport n'a pas encore Saint-Simon! Tandis que Retz, uniquement préoccupé de sa personnalité bruyante, s'efforce de cacher bien des petitesses sous de grands mots, et, drapé en tribun, essaye de continuer devant la postérité le rôle qu'il a joué devant ses contemporains, Saint-Simon, qui a beaucoup d'orgueil, mais point de vanité, nous ouvre son âme avec une admirable franchise et se montre sous les couleurs les moins apprêtées. Tous ses sentiments, toutes ses impressions, il les dit avec une simplicité pleine de noblesse, qui touche et qui désarme. Il fait devant la vérité une telle abnégation d'amour-propre, que l'aveu même de ses faiblesses ne fait pas hésiter sa plume, et qu'il nous confesse jusqu'à ces pensées confuses et honteuses, involontaires soulèvements de l'égoïsme humain, qui naissent parfois au fond des plus pures consciences. Et dans cette suite de tableaux dramatiques qu'il déroule à nos yeux, dans

ces scènes piquantes où la nature humaine, saisie sur le fait, se laisse voir sous tant de jours profonds, l'historien, acteur et témoin tout ensemble, aussi sincère pour lui que pour les autres, devient ainsi un des personnages les plus animés de cette grande comédie qui se joue devant nous.

Deux hommes, très-divers d'ailleurs de condition et de talent, ont écrit, presque en même temps que Saint-Simon, sur l'histoire du siècle de Louis XIV. Il a manqué à l'un et à l'autre ces deux grandes qualités de l'historien, si éminentes chez Saint-Simon, la droiture morale et l'indépendance de l'esprit. Aussi quel parallèle établir entre les *Mémoires* et cette insipide chronique rédigée par Dangeau? Songerait-on même à la rappeler, si le duc de Saint-Simon ne lui avait fait l'honneur de l'annoter de sa main ; si bien qu'on n'ouvre guère le texte que pour y chercher la glose, charmante broderie cousue à l'habit fané du courtisan? Quant à l'œuvre de ce brillant génie qui a rempli de son nom le dix-huitième siècle, et qui semble avoir eu le don d'embellir tout ce qu'il touche, est-ce la muse de l'histoire ou celle de la poésie qui doit la revendiquer? Dans ces pages étincelantes où Voltaire trace le tableau d'un grand règne, n'est-ce pas trop souvent l'imagination qui tient le pinceau? N'est-ce pas un panégyrique qu'a fait, qu'a voulu faire l'auteur du *Siècle de Louis XIV*? Et faut-il s'étonner que son œuvre ait si peu de traits communs avec l'œuvre de Saint-Simon?

Tout diffère d'ailleurs entre les deux historiens. L'un, homme de lettres, naturellement jaloux de la gloire des lettres, aimant à honorer à la fois le siècle où elles ont brillé le plus et le souverain qui les a le plus protégées, écrit l'histoire d'un temps qu'il n'a point vu, et qui lui apparaît sous le prestige encore vivant des souvenirs. Courtisan par nature de toutes les puissances et de toutes les gloires, s'appliquant par orgueil patriotique à taire le mal pour ne dire que le bien, plus préoccupé d'ailleurs de faire une œuvre d'art qu'une œuvre de conscience, il regarde tout et s'étudie à tout nous montrer du point de vue qui plaît davantage aux imaginations et flatte le plus les préjugés. — L'autre, homme de cour, nourri dans les intrigues et la politique, a vu de près les choses qu'il raconte, les hommes dont il parle. Et quelles choses parmi les plus belles, quels hommes parmi les plus grands, ne perdent pas un peu à être vus de si près? Pour lui, point d'illusion scénique, point de perspective lointaine qui grandisse les acteurs d'une coudée : il est dans les coulisses, il voit à revers ce spectacle qui au parterre éblouit la foule. Venu au lendemain des prospérités, à la veille des désastres, il a reçu l'impression de la décadence sans avoir subi le prestige des grandeurs. Indépendant par caractère, sévère par principes, il a dit le bien sans réticences, mais il a dit aussi le mal sans ménagements.

Vanités nationales, traditions, préjugés, que lui importe cela? Il ne veut ni flatter le présent ni trom-

per l'avenir. Grandeurs de convention, héroïsmes de théâtre, réputations usurpées, il souffle sur tous ces fantômes. N'attendez pas de lui qu'il tienne, quand il l'a dans sa main, la vérité captive. Non, il lui ouvrira, autant qu'il est en lui, libre voie et large carrière. Il la respecte à ce point de la mettre au-dessus de toutes choses; il l'aime jusqu'à lui sacrifier ses affections comme ses inimitiés. L'amour de la vérité, il a pu légitimement se rendre à lui-même ce témoignage, a été vraiment « la loi et l'âme de ses écrits. » Non pas qu'il soit toujours juste : l'équité peut appeler parfois de ses appréciations, et l'histoire a cassé plus d'un de ses arrêts; mais il ne manque jamais volontairement à la justice. Jamais, de propos délibéré, il ne dissimule la vérité ou ne l'altère. Si ses amitiés sont chaleureuses, si ses ressentiments sont violents, ni les unes ne lui font taire les défauts de ceux qu'il aime, ni les autres méconnaître le mérite de ceux qu'il hait. Qui fut plus ennemi des bâtards? et qui a rendu un plus entier, un plus éclatant hommage à la vertu et aux talents du comte de Toulouse? Qui fut plus sincèrement dévoué au duc d'Orléans? et quel plus rude censeur le duc d'Orléans trouva-t-il jamais de ses vices et de sa faiblesse?

Là même où sa passion l'égare, il garde encore assez de sang-froid pour discerner une partie de la vérité et assez de loyauté pour la dire. Plus d'une mémoire a eu à se plaindre de son dénigrement. Sa haine, pour n'en rappeler qu'un exemple, s'acharne

contre cette femme célèbre dont le froid génie pesa sur la vieillesse du grand roi; cette haine l'a rendu trop crédule à la calomnie et trop facile à la répéter. Mais attendez : tout à l'heure, quand le peintre, rassemblant ses souvenirs, va tracer à grands traits le portrait du personnage, son impartialité lui reviendra. L'instinct de l'artiste l'emporte sur la passion de l'homme, et en face du modèle il n'obéit plus qu'à un sentiment, celui de la réalité. N'a-t il pas fait de l'esprit de madame de Maintenon, de son « éloquence naturelle, » de ses « grâces incomparables, » un éloge auquel ses apologistes eux-mêmes ne pourraient rien ajouter?

Porter sur le grand roi un jugement qui fût exempt d'enthousiasme ou de colère, c'était pour un contemporain chose impossible peut-être; l'attendre du duc de Saint-Simon, ce serait espérer sans doute plus qu'il n'est juste de demander à l'esprit de l'homme. Moins que tout autre, Saint-Simon était fait pour comprendre ce que n'a compris d'ailleurs aucun homme de son siècle, ce qui fait pourtant, aux yeux de l'histoire, la véritable grandeur de Louis XIV, je veux dire cette œuvre de concentration universelle, cet achèvement de l'unité politique, administrative et sociale, qui, fondant en un tout homogène les divers éléments rassemblés par les siècles, fit de la France un seul corps dont la royauté fut la tête, dans toutes les parties de ce corps fit circuler une vie puissante, et imprima au génie national, dans toutes les directions, le plus merveil-

leux élan et la plus féconde activité. Dominé par l'esprit de système et l'esprit de caste, Saint-Simon méconnaît (qui peut s'en étonner?) les hautes pensées, les grands résultats politiques du règne. Les abus, les fautes, obscurcissent pour lui la gloire véritable, et les calamités des derniers jours jettent un reflet sinistre jusque sur les années prospères.

Le roi qu'il a vu, le roi qu'il nous dépeint, ce n'est plus ce Louis jeune et brillant qui s'entourait des Colbert et des Lionne, ardent mais habile, ambitieux mais encore modéré, résolu mais docile aux conseils : c'est le monarque ébloui par la fortune, plein de supèrbe et d'obstination, ombrageux, défiant, jaloux de son autorité, qui se rend inaccessible dans sa majesté olympienne, et, quand il pense seul tout diriger, se laisse diriger, et l'état avec lui, par la main d'une femme. Que dans ce tableau Saint-Simon ait encore chargé les couleurs sombres, je veux bien l'avouer, et cependant, en dépit de ses injustices, quelle idée ne nous donne-t-il pas de ce roi à qui la postérité a confirmé, malgré ses fautes, le nom de grand? Qui mieux que lui nous a peint sa majesté tempérée d'affabilité et de grâce, sa dignité naturelle, sa parole facile et juste, sa politesse noble et mesurée? Bien qu'il rende hommage aux qualités de l'homme, qui était né, dit-il, sage et modéré, bon et juste, c'est le roi surtout qu'il admire : le roi lui semble plus grand que l'homme, et en cela son jugement a été ratifié par l'histoire. « C'est là, s'écrie-t-il ému tout à coup par la grandeur de ses

souvenirs, c'est là ce qui s'appelle vivre et régner ! Il faut convenir que jamais prince ne posséda l'art de régner à un si haut point. »

Il y a quelque chose pourtant qu'il admire plus encore et qui lui arrache un plus magnifique hommage : c'est l'héroïsme de ce vieux roi, qui, trahi par la fortune, insulté par ses ennemis, frappé dans son orgueil et dans ses affections, vaincu, mais inflexible, se montre plus grand dans cette extrémité du malheur qu'il n'a paru dans tout l'éclat de ses conquêtes et de sa gloire ; c'est, pour employer les belles paroles de l'historien, « cette constance, cette fermeté d'âme, cette égalité extérieure, ce soin toujours le même de tenir autant qu'il pouvait le timon, cette espérance contre toute espérance, par courage et par sagesse, non par aveuglement. »

Quelques redressements que l'équité historique oblige de faire à certains jugements de Saint-Simon, avec quelque réserve qu'il faille accueillir certains de ses portraits où la modération se fait regretter, il n'en est pas moins vrai de dire que nous lui devons, de la société française et de la cour de Louis XIV dans la dernière période de son règne, une peinture d'une incomparable énergie, et dont rien n'approche pour la vérité, la finesse, la profondeur. Au portrait de fantaisie il a substitué le portrait vrai, et devant la réalité la fiction a pâli.

De beaux génies nous avaient montré cette société dans sa régularité majestueuse, dans sa forte discipline, dans son unité féconde : il s'est appliqué à

nous dévoiler son mouvement intérieur, ses passions, ses faiblesses cachées, et les premiers progrès de ce lent affaissement qui commence à s'opérer en elle. Grâce à lui, nous avons été introduits jusque dans les appartements secrets de Versailles, nous avons été initiés à tous les mystères de cette cour où tant d'intrigues se croisent dans l'ombre d'un pouvoir redouté. Toute une face mal connue de l'histoire d'un demi-siècle a resplendi tout à coup d'une lumière inattendue : ç'a été comme l'exhumation d'une de ces antiques cités qu'avait enfouies vivantes la cendre du volcan, et qui, soudainement éveillées de leur sommeil séculaire, apparaissent au monde étonné dans la familiarité piquante de leurs usages intimes, de leurs mœurs domestiques. C'est mieux encore, car, à la voix de l'historien, un peuple entier s'est levé de dessous ses dalles de marbre et s'est mis à marcher devant nous, et a rempli du bruit de la vie cette cité sortie du tombeau.

N'avons-nous pas vécu, n'avons-nous pas conversé avec tous ces personnages illustres que l'art du magicien a ranimés de leur cendre? N'avons-nous pas maintes fois, sur ses pas, dans les galeries de Versailles ou les salons de Marly, fendu les flots de cette foule brillante, de ce peuple bourdonnant et léger de favoris insolents et de ministres présomptueux, de guerriers héroïques et de généraux courtisans, de libertins dévots et de prélats mondains. Sur cette scène bruyante, chacun joue un rôle, chacun porte un masque ; mais Saint-Simon connaît

tous les acteurs par leur nom, et les masques sont tombés devant lui.

Quel guide incomparable, et comme il sait tous les détours de ce monde plein de prestiges et d'embûches! Quel connaisseur du cœur humain! Quelle effrayante sagacité il déploie! avec quelle subtile et pénétrante analyse il étudie, il creuse les caractères! On dirait du physiologiste qui, l'œil sec et ardent, courbé sur sa victime entr'ouverte, demande à la nature palpitante les secrets de la vie. Une infatigable passion l'anime à cette autopsie des âmes; son regard, comme un scalpel, les fouille jusqu'aux derniers replis, les interroge fibre à fibre, pour y surprendre les plus intimes pulsations, les plus sourds tressaillements. Il se complaît, il se dilate dans cette impitoyable dissection. Rien n'échappe à son coup d'œil, rien ne déjoue son discernement. Une sorte de divination le fait lire sur les visages comme dans un livre ouvert. Sous ces sourires menteurs, sous ces larmes feintes, derrière toutes ces hypocrisies dont est faite la vie de cour, il sait quelles perfidies se cachent, quelles jalousies fermentent, quel venin distille la haine, quels coups médite la trahison.

Si on veut admirer à l'aise ce génie de l'observation et de l'analyse psychologique, il faut suivre Saint-Simon dans le développement d'une de ces destinées orageuses de courtisan, portées un jour au dernier sommet de la grandeur, brisées le lendemain par un de ces caprices du maître, par un de

ces *coups de foudre*, comme il les appelle, qui renversent de son piédestal le colosse aux pieds d'argile : petites anecdotes pour l'histoire, mais où se dévoilent pleinement la lâcheté et l'ingratitude humaines ; événements considérables pour les contemporains, pour l'écrivain lui-même, qui nous peint d'autant mieux son temps par l'émotion même qu'il porte dans ces récits, par les cris de joie ou de colère que lui arrachent ces soudaines révolutions de la fortune des cours.

Il faut surtout, pour connaître, pour juger Saint-Simon, assister avec lui à quelqu'une de ces scènes émouvantes où, sous le coup d'une grande catastrophe, toutes les passions violemment mises en jeu font de la cour un spectacle unique pour le moraliste.

Monseigneur se meurt à Meudon. Dans ce lieu déjà plein de confusion et d'horreur, comme au fond du tableau et à demi noyés dans l'ombre, l'historien nous montre de loin, près du roi qui fond en larmes, Mme de Maintenon « tâchant de pleurer, la faculté confondue, les valets éperdus, » les courtisans n'attendant pour fuir que le dernier soupir de leur maître. Cependant c'est à Versailles qu'est la cour, la cour, inquiète, agitée, suspendue entre la crainte et l'espérance. C'est là aussi qu'est Saint-Simon, plus inquiet, plus agité, plus palpitant qu'aucun autre, mais dans son anxiété, dans les frémissements de sa joie qu'il se reproche à lui-même et qu'il a peine à réprimer, attentif à tout voir et dévorant tout des yeux. Quel spectacle pour un

peintre! la foule des courtisans, dans le désordre d'un sommeil interrompu, tumultueusement rassemblée dans les appartements trop étroits pour la contenir; le duc et la duchesse de Bourgogne y tenant ouvertement la cour; les groupes çà et là formés par la curiosité, presque aussitôt rompus par la défiance; les physionomies contraintes et composées, laissant pourtant percer mille émotions contraires : l'embarras, la surprise, le trouble universels; les larmes sanglantes, les désespoirs mal contenus des ambitieux déçus dans leurs calculs, les douleurs feintes, les soupirs forcés des indifférents et des sots; ceux enfin qui, comme Saint-Simon, voient le ciel s'ouvrir devant eux, en garde contre eux-mêmes, cachant leur satisfaction secrète sous la gravité du maintien, et trahissant malgré tous leurs efforts « leur élargissement et leur joie ! »

Jamais peut-être la finesse, la profondeur dans l'observation morale n'ont été poussées aussi loin que dans ces pages admirables. Jamais style plus ardent n'a revêtu d'une forme aussi saisissante les pensées et les passions humaines. Jamais la langue n'a trouvé, pour rendre toutes les nuances de l'émotion, tous les mouvements de l'âme, des couleurs plus énergiques. L'effort de l'art ou plutôt la puissance du génie ne va pas au delà.

Saint-Simon semble avoir voulu donner un pendant à ce magnifique tableau dans le récit du lit de justice où, au début de la Régence, les légitimés furent dégradés du rang de princes du sang. C'était

pour lui un jour de double victoire; il voyait à la fois se réaliser ses deux souhaits les plus ardents : la déchéance de « ces exécrables bâtards, » et l'humiliation de « ces odieux légistes, de ces bourgeois du parlement. » Aussi la joie du triomphe déborde-t-elle en lui. Il savoure à longs traits sa vengeance, il s'en abreuve, il s'en enivre. Il se repaît avec une volupté cruelle de la rage des vaincus, et l'orgueil assouvi, la haine accumulée, éclatent à la fois sous sa plume en dérisions sanglantes et en sarcasmes insultants. Mais quelle suite d'inimitables scènes! comme le drame s'annonce, se prépare, se déroule! Le théâtre, les acteurs, les spectateurs, rien ne nous échappe. Les personnages, un à un, défilent devant nous, se rangent et s'échelonnent sur les gradins des Tuileries. Quelle anxiété sur tous les visages! quelle succession d'émotions diverses à chaque péripétie; et comme, au milieu de cette foule agitée de sentiments contraires, les figures principales, esquissées à grands traits, se détachent pleines de vie, de relief et d'originalité!

C'est dans de telles pages que Saint-Simon se montre vraiment ce qu'il est, c'est-à-dire écrivain de premier ordre. Là, on peut le dire, il égale le plus grand peintre de l'antiquité. Il a les coups de pinceau de Tacite; il a ces éclairs, ces lueurs soudaines et terribles qui illuminent jusqu'au fond les abîmes du cœur humain. Pour la pureté continue, pour la beauté sévère et harmonieuse de l'ensemble, Saint-Simon ne saurait, il est vrai, soutenir le pa-

rallèle. Faire une œuvre d'art, composer un tableau habilement ordonné, il n'y a jamais prétendu, et ce serait chose trop facile de relever les imperfections de son livre. Qu'il marche souvent au hasard, suivant le caprice des idées ou des faits ; qu'il manque de mesure et de sobriété ; qu'au travers de son récit se jettent trop souvent de longues digressions, d'interminables généalogies, d'ennuyeuses dissertations, on ne peut le nier. Les défauts sont grands, les taches abondent. Qu'importe, si les qualités sont plus grandes encore, si les taches disparaissent sous le flot de magnificences que verse son génie ? Abandonnez-vous un instant seulement à cet enchanteur. Il vous entraîne, il vous séduit, il vous passionne. Les armes tombent des mains de la critique, et l'esprit subjugué, ravi, n'a plus de force que pour l'admiration.

Ce n'est point une histoire que Saint-Simon a voulu, a pensé écrire : toute son ambition a été de fournir à l'histoire à venir des renseignements et des révélations ; mais c'est merveille de voir comme ce modeste chroniqueur tout préoccupé, ce semble, de recueillir des anecdotes ou de débrouiller des intrigues de cour, sait, quand il lui plaît, prendre le ton de l'histoire telle que les maîtres l'ont écrite. Sa parole est ordinairement simple, coulante, familière ; mais quelle que soit la grandeur du sujet, l'écrivain est toujours à son niveau et semble s'élever avec lui sans effort. Quoi de plus pathétique que le journal de la mort du roi ? Quelle émotion religieuse le

gagne lorsque, après avoir rappelé les malheurs « de ce maître de la paix et de la guerre, de ce distributeur de couronnes, de ce châtieur des nations, de cet homme immortel pour qui on épuisait le marbre et le bronze, pour qui tout était à bout d'encens, » il s'écrie : « O Nabuchodonosor ! qui pourra sonder les jugements de Dieu, et qui osera ne pas s'anéantir en leur présence? » Et si vous voulez entendre l'accent du cœur dans ce qu'il a de plus profond et de plus pénétrant, écoutez-le racontant sa dernière entrevue avec le duc de Bourgogne : quelle douleur simple et vraie! quelle voix pleine de mortels regrets et de divines espérances ! « Je ne l'ai pas revu depuis ; plaise à la miséricorde de Dieu que je le voie éternellement où sa bonté sans doute l'a mis ! »

Aucun genre d'éloquence, on peut le dire, n'a manqué à Saint-Simon. Il a sous la main, il fait résonner à son gré toutes les cordes de l'âme humaine. Il a la grâce et la force, la vivacité et la noblesse ; il a l'amertume et la tendresse, le charme et la majesté. Cette éloquence spontanée, sans apprêt et sans art, jaillit d'une intarissable source et se colore de toutes les nuances de la passion. C'est un grand fleuve descendu des montagnes, qui tantôt se précipite impétueux et troublé, tantôt roule limpide et transparent, parfois semble dormir dans ses rives profondes, ou même s'enfoncer un instant et se perdre sous terre, mais qui bientôt reparaît plus puissant, plus fécond, coulant toujours à pleins

bords et réfléchissant avec la même fidélité les aspects riants ou sombres, les horizons calmes ou orageux des contrées qu'il visite.

Quelque merveilleuse que soit dans sa variété l'éloquence de Saint-Simon, il est un genre cependant où elle brille d'un éclat tout particulier : c'est le portrait. Là, Saint-Simon excelle et se surpasse lui-même. Partout ailleurs on peut lui trouver des émules ou des égaux, ici il est sans rival. D'autres ont eu plus de concision ou d'élégance, un dessin plus correct et plus pur, un choix des nuances plus sévère; nul n'a réuni autant de qualités supérieures; nul n'a allié à un pareil degré la finesse et l'énergie, une connaissance aussi profonde de la nature humaine et un si rare talent d'expression; nul n'a été à la fois observateur aussi sagace, peintre aussi vrai, coloriste aussi puissant.

Ne cherchez point chez lui ce portrait solennel et un peu de convention, tout formé de contrastes ingénieux, d'antithèses laborieuses, où l'imagination a souvent plus de part que l'étude de la nature, où la vérité est parfois sacrifiée à l'art. Pour lui, il n'a nul souci de l'art, mais seulement de la vérité. C'est de la nature seule qu'il prend conseil et qu'il s'inspire; elle est son seul maître et son seul modèle. C'est la réalité prise sur le vif, avec ses détails imprévus, ses aspérités et ses bizarreries, qu'il transporte toute palpitante sur la toile. L'homme, dans ses portraits, ne se montre point tout d'une pièce, tour à tour idéal de vice ou de vertu, type de laideur

ou de beauté morale : il se fait voir tel qu'il est, plein de contradictions et de contrastes, mélange inoui de bien et de mal, de force et de faiblesse, de petitesse et de grandeur. Et ce n'est pas seulement l'homme moral que nous fait apparaître Saint-Simon, c'est aussi et du même coup l'homme physique, le personnage, son visage et son regard, son attitude, sa parole et son geste ; c'est l'homme enfin tout entier, dans sa double nature et sa complexe unité.

Saint-Simon est éminemment un coloriste. Peu préoccupé de l'élégance de la ligne, il jette, il prodigue avec une verve inépuisable les richesses de sa palette. Par la fougue du pinceau, par la vigueur du relief, par l'éclat et la largeur de la touche, il fait songer à ces princes de la couleur, à ces maîtres de Cologne, d'Amsterdam ou de Venise, dont les toiles lumineuses portent un caractère si profond de réalité, et font rayonner la figure humaine d'une vie si puissante.

Les portraits de Saint-Simon ont un mérite entre tous : ils vivent. Ils vivent d'une vie propre et individuelle ; pas un qui ressemble à l'autre, pas un qui n'ait son cachet d'originalité. Admirable privilége du génie ! On dirait qu'il participe à la fois de la fécondité sans bornes et de l'inépuisable variété de la nature. A chaque pas qu'on fait dans cette immense galerie, l'esprit s'arrête émerveillé, confondu par la prodigieuse souplesse de ce talent qui sait se plier à toutes les formes et revêtir les caractères les plus opposés.

Quelle fraîcheur dans ce ravissant pastel où revit pour nous la duchesse de Bourgogne avec son enjouement et son abandon, avec sa vivacité piquante et ses grâces enfantines ! La main d'un poëte eût-elle paré de plus de charmes cette tête souriante et cette jeunesse folâtre ? Quelle finesse de trait, quelle délicatesse de nuances dans cette grande figure de Fénelon, où se mêlent si harmonieusement la gravité et la douceur, la grâce et la noblesse, où brille surtout dans une distinction souveraine ce don de séduction irrésistible qui enchaînait à lui tous les cœurs.

Autant dans ces portraits, dans ceux du prince de Conti, de Ninon de Lenclos, du duc d'Harcourt et mille autres semblables, Saint-Simon déploie de délicatesse exquise, de légèreté, de vivacité ingénieuse, autant dans d'autres il montre de causticité et de verve satirique. La satire, si par ce mot on entend la peinture des vices et des ridicules humains, c'est là qu'il triomphe peut-être, parce que c'est là peut-être qu'il porte le plus de passion. On lui a reproché de ne savoir ni admirer ni louer. Il loue peu, cela est vrai, et il admire rarement, trouvant peu de choses dignes d'admiration, peu d'hommes dignes de louange. Et pourtant avec quels nobles accents ne parle-t-il pas de Catinat, de Vauban, du maréchal de Boufflers, du cardinal de Noailles, de tant d'autres encore, dont la vertu semblait un dernier débris de la génération passée !

Mais, il faut l'avouer, chez lui si la conscience

s'impose de dire le bien, la malignité se complaît à dire le mal. Et de quelle façon il sait le dire ! On peut affirmer que Saint-Simon est le premier de nos satiriques ; il est celui qui a reproduit la laideur humaine avec la plus effrayante vérité. A-t-il à peindre le cynisme de Vendôme, l'orgueil bouffi de Villeroy, ou le sombre fanatisme de Le Tellier, ou la bassesse impudente d'un Dubois? Ici quelle verve étincelante ! que d'esprit, de sel, de mordante raillerie ! Là, quel sarcasme amer ! quelle virulence ! quelle sanglante ironie ! La plume de Juvénal n'a pas plus d'âcreté.

Écrivain de premier jet, Saint-Simon rencontre souvent, dans sa négligence, la beauté de l'art le plus achevé. Tantôt il atteint à la sublimité de Bossuet : pour la hardiesse, pour l'ampleur, pour la soudaineté de l'expression, nul ne rappelle autant l'éloquence souveraine de l'orateur sacré ; c'est le même coup d'aile et le même vol dans la nue. Tantôt il a l'élégance naturelle, les grâces familières de Sévigné : exempt, comme elle, de toute prétention d'auteur, il doit, comme elle, à l'abandon même de son style une partie du charme que nous trouvons à le lire.

« On s'attendait à voir un auteur, on est tout étonné et ravi de trouver un homme. » Ce mot de Pascal semble avoir été dit pour lui. Jamais homme dans son style ne fut davantage lui-même et rien que lui même. Génie inculte et primesautier, il ignore l'artifice et l'affectation. Il ne cherche pas la

forme, il la trouve : quand elle lui fait défaut, il l'invente. L'expression docile et prompte se plie d'un mouvement naturel à toutes les ondulations de la pensée. Ce style rapide, enflammé, plein des caprices et des fougues de l'improvisation, étincelle de beautés neuves, abonde en tournures vives et piquantes, en effets pittoresques, en hardiesses d'un incroyable bonheur, ou plutôt en inimitables créations.

Comme il a les qualités de l'improvisation, il faut convenir aussi qu'il en a les défauts et les inégalités. La phrase est souvent incorrecte, parfois embarrassée et obscure. La plume haletante a peine à suivre la pensée qui vole et dévore l'espace, le temps, les souvenirs. L'écrivain semble se hâter devant l'immensité de sa tâche : il va sans s'arrêter, il va sans relire la page noircie, jusqu'au bout de son œuvre. Le but atteint, le courage ou les forces lui ont manqué pour un travail de révision, dont il sentait mieux que personne le besoin. Faut-il le regretter ? N'eût-il pas, en effaçant les taches, enlevé le naturel, énervé la vigueur ?

Saint-Simon est de la race des maîtres du dix-septième siècle. S'il n'a pas leur correction, il a encore leur grand style, leur période prolongée et nourrie, abondante et nerveuse. Il parle leur langue, la langue de Bossuet et de Molière. Cette langue si souple et si forte semble prendre encore sous sa main une souplesse et une énergie nouvelle. Il la rudoie, mais comme il la domine ! comme il sait

magnifiquement se faire pardonner ses audaces! Poussée à outrance, elle trébuche parfois, mais pour se relever plus vaillante et s'élancer d'un bond par delà les limites qui semblaient infranchissables. Non-seulement Saint-Simon, par un singulier privilége, conserve, au milieu du dix-huitième siècle et de ses élégances déjà raffinées, la langue de la cour de Louis XIV dans toute sa pureté, mais il la retrempe à une source plus ancienne. Il a des fiertés de style, des façons de dire qui font souvenir de ces gentilshommes du seizième siècle dont la main tenait aussi bien la plume que l'épée. Il a retrouvé surtout quelque chose de cette séve primitive, de cette saveur gauloise que, depuis l'auteur du *Misanthrope*, la langue semblait avoir perdue sans retour; l'expression verte et crue, sans mignardise ni pruderie; le mot volontiers hardi, parfois même trivial, quelque chose de ce parler que préférait Montaigne, « succulent et nerveux, non tant délicat et peigné comme véhément et brusque. »

C'est par cette réunion de rares qualités que Saint-Simon, venant après tant de grands écrivains, a pu encore être neuf, que son livre, après tant de chefs-d'œuvre, a paru original. Dans notre littérature, sa place est à part, mais au premier rang. Aussi pénétrant que La Bruyère, aussi profond que Pascal, aussi passionné que Molière, il a quelquefois le pathétique de Tacite et l'élévation de Bossuet. Si, comme historien, il manque d'impartialité, si son

imagination assombrie se plaît trop souvent à prêter aux faits des causes criminelles, aux hommes des mobiles honteux, n'est-ce point là le malheur plus encore que l'injustice des écrivains qui racontent les temps de décadence?

Ni l'homme politique ni l'homme privé ne sont dans Saint-Simon à la hauteur de l'écrivain. Avec de brillantes facultés, il est incapable d'un grand rôle. C'est un de ces esprits éminents, mais incomplets, bons à écouter, mais dangereux à suivre, dont on a pu dire qu'ils sont *égaux à tout et impropres à tout*. Rarement on vit réunis de plus nobles instincts et de plus implacables passions, des sentiments plus élevés et des préjugés plus opiniâtres. Nature droite, mais excessive, généreuse, mais violente, Saint-Simon est au total un homme de vertu chagrine et d'humeur peu sociable, qu'on ne peut se défendre d'honorer, mais qui conquiert plus l'estime que la sympathie.

Grand seigneur par caractère et par système, à l'époque où les grands seigneurs s'en vont; esprit indépendant et frondeur sous le règne du plus absolu monarque; plus tard, ami austère d'un prince perdu de débauches, et, pareil au philosophe stoïcien égaré dans une orgie, assistant, impuissant et indigné, aux longues saturnales du pouvoir, Saint-Simon semble, par une ironie du sort, avoir été l'antithèse perpétuelle de son temps. S'il n'est pas de ceux qui ont laissé dans l'histoire une trace large et profonde, ce sera du moins son éternel honneur

de n'avoir ni plié le genou devant le despotisme, ni pactisé avec la corruption, et son nom demeure, après tout, une de nos gloires les plus éclatantes et les plus pures, car il rappelle ce que l'humanité, à bon droit, honore le plus : la noblesse du caractère unie à la puissance du génie.

VAUVENARGUES

Il est des esprits excellents qui, sans compter au premier rang, occupent pourtant dans l'histoire des lettres une place digne d'envie : génies d'un ordre moyen, si j'ose dire, tempérés dans leur force, indulgents dans leur sagesse, inspirant l'amour plus encore que l'admiration; qui, s'ils ne s'élèvent pas jusqu'aux plus hautes cimes, savent se maintenir toujours dans les pures régions de la pensée; qui n'ont point les splendeurs ou les coups de foudre de l'éloquence, mais brillent d'une lumière toujours égale et sereine; qui instruisent le monde sans l'étonner, et l'éclairent sans l'éblouir.

Tel fut Vauvenargues. Parmi nos moralistes, il en est de plus illustres; il n'en est point de plus aimable. Sa gloire ne fut celle ni du satirique, ni du peintre de mœurs ingénieux et piquant. Une noblesse de cœur et une élévation de pensée naturelles, un

ardent amour de tout ce qu'il y a de beau et de bon, un mélange de sensibilité et de raison, de naïveté et d'enthousiasme; je ne sais quoi enfin de gracieux et de triste, d'austère et de doux à la fois; voilà sous quels traits il apparaît à toutes les mémoires.

Que si on l'envisage de plus près, un intérêt touchant s'attache à ce jeune homme, né pour les lettres, et enlevé aux lettres par une mort prématurée. Peu de vies furent aussi vite flétries et pourtant aussi fécondes; peu d'écrivains ont laissé des pages aussi courtes et aussi durables; peu d'hommes ont montré dans le malheur autant de fierté, dans la souffrance autant de résignation et de courage.

En un temps de politesse et de corruption, de sensualisme élégant et de scepticisme railleur, Vauvenargues eut des mœurs pures, un esprit sérieux, des croyances graves et fortes. Contemporain de Fontenelle, de Voltaire et de Duclos, il semble plutôt un philosophe du siècle de Descartes et de Fénélon, attardé dans le siècle de la licence et de l'incrédulité.

Non qu'il ne soit de son temps par plus d'un côté; mais ce qu'il a pris de son temps, ce sont ses grandes idées, ses généreuses ambitions, son amour de la tolérance et de la liberté. Moraliste, il puise ses inspirations à des sources supérieures; philosophe, il demeure étranger aux passions qui déjà enflamment les esprits; et on dirait qu'éclairé par un pressentiment secret, il essaye de prémunir son

siècle contre les erreurs qui bientôt vont le déshonorer.

Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues, était d'une famille noble de Provence. Destiné aux armes par sa naissance, bien que sa constitution débile semblât l'appeler à d'autres travaux, il entra à dix-huit ans, après de faibles études, comme sous-lieutenant, au régiment d'infanterie du roi.

Le goût des lettres, qui était inné en lui, survécut aux premières dissipations de la jeunesse, et la pente de son esprit l'inclina de bonne heure aux sérieuses études. Quelques bons livres, qui le suivaient partout, furent ses maîtres : la méditation solitaire et la richesse de sa nature firent le reste. Descartes, comme lui, avait vécu dans les camps.

Qui sait si le jeune Vauvenargues ne dut point à ce rude noviciat de conserver intact les dons heureux qu'il avait apportés en naissant ? Riche et portant un beau nom, admis à la cour, introduit dans ce monde de grands seigneurs débauchés et de philosophes beaux esprits qui, au sortir des orgies de la Régence, commençaient d'ajouter à la licence des mœurs la licence des idées, n'eût-il point vu, au contact des vices et de l'impiété à la mode, se flétrir la candeur de son âme ? Pauvre et obscur, soumis à de dures épreuves, il garda du moins sous l'uniforme sa simplicité et sa pureté premières. Il y a dans la vie du soldat je ne sais quoi de salubre et

de fortifiant, qui assainit les âmes malades et qui trempe les âmes saines.

Tout enclin qu'il était, par nature, aux spéculations de l'esprit, Vauvenargues aimait son métier : chez ce penseur, il y avait le germe des grandes vertus militaires. Il aimait la gloire ; ce fut sa première, et on peut le dire, sa seule passion. Il avait le goût, le besoin de l'action ; et c'est même là un des traits les plus originaux et les plus marquants de son caractère. Faire de grandes choses eût été son ambition : digne de les comprendre, il se sentait capable de les accomplir. Vivre, pour lui, c'est agir : pour lui, c'est dans l'action seule que l'homme trouve la plénitude de sa vie, la possession entière de son âme et les plus vives jouissances qu'il lui soit donné de goûter[1].

Mais la pensée morale s'ajoute tout de suite pour la modérer à cette ardente aspiration vers l'action et la gloire. La gloire lui semble belle, mais il ne la veut point séparée de la vertu. « Ce n'est pas, dit-il, « à porter la faim et la misère chez les étrangers « qu'un héros attache la gloire, mais à les souffrir « pour l'État ; ce n'est pas à donner la mort, mais « à la braver[2]. » Voltaire avait raison : le vieux Catinat ne devait pas penser autrement que ce jeune sous-lieutenant[3].

Avec l'amour de la gloire et le culte de l'honneur,

1. *Réflexions diverses. — Maximes*, 199.
2. *Maximes*, 224.
3. *Corresp. gén.*, 15 avril 1743.

avec une grandeur d'âme naturelle et un courage froid et tranquille, Vauvenargues n'avait, ni dans sa personne, ni dans ses paroles, rien qui attirât le regard ou fixât l'attention. Simple et modeste, sérieux et presque timide, il était de ceux qui ne mendient point la faveur et que la faveur ne va point trouver, qui ne courent point après la fortune et que la fortune oublie.

Tel il se peint, ou plutôt tel il se trahit lui-même dans les pages trop rares qu'il nous a laissées : dénué de ces dehors brillants sur lesquels juge le monde, dénué surtout de ce savoir-faire et de cette habileté vulgaire qui, mieux que le génie, conduisent au succès ; mais généreux, ouvert, plein d'une charmante bonté, gagnant tous les cœurs par la grâce de son esprit et l'aménité de ses mœurs.

Dans un des fragments qui datent de sa jeunesse, il raconte sous un nom imaginaire une anecdote qui ressemble trop à un souvenir personnel pour qu'on n'y voie pas une image de la sensibilité de son âme. Un jeune homme a rencontré une femme de mauvaise vie ; il a prêté l'oreille au récit des misères qui l'ont conduite à cet excès de dégradation, et, pris d'une compassion profonde, sa bourse étant vide, il lui a donné sa montre. Ses camarades le raillent, et il leur répond : « Mes amis, vous riez de trop peu de chose. Le monde est rempli de misères qui serrent le cœur ; il faut être humain[1]... »

1. *Caractères*, Thieste ou la simplicité.

Paroles simples et touchantes que ne désavouerait pas la charité chrétienne! Noble candeur qui ne rougit ni de ses attendrissements ni du bien qu'elle sait faire! C'est un des beaux côtés du caractère de Vauvenargues que ce courage de la vertu et cette indifférence de la moquerie. Il a encore sur ce sujet de généreuses paroles : « C'est une chose basse, « dit-il, que de craindre la raillerie qui nous aide à « fouler aux pieds notre amour-propre, et qui « émousse, par l'habitude de souffrir, ses honteuses « faiblesses. » Ne dirait-on pas une maxime d'Épictète?

Cette inoffensive raillerie, cette douce réprimande dont il parle ici sont à ses yeux le plus grand bienfait comme le plus sérieux devoir de l'amitié. L'amitié, que son âme était si bien faite pour comprendre et pour sentir, l'amitié dont il a tracé de si gracieux tableaux, n'est pas seulement pour lui un sentiment fécond en joies nobles et pures ; elle est surtout une chose sainte, et presque une religion. Dans ce commerce sublime où se complaisent plus que d'autres les âmes timides et sérieuses, il fait une large part, sans doute, aux doux et mystérieux épanchements ; mais il y veut par dessus tout les fermes conseils et les austères leçons.

A dix-neuf ans, Vauvenargues avait déjà fait une campagne en Italie. Bientôt, et après une paix de courte durée, éclatait cette guerre de la succession de l'Empire où, malgré le courage de ses soldats, la France ne devait recueillir que des désastres. Pra-

gue, enlevée par l'héroïque audace de Chevert et de Maurice de Saxe, était, après quelques succès promptement suivis de revers, devenue le seul refuge, au fond de la Bohême perdue, d'une armée épuisée et désormais sans espoir de secours. Belle-Isle, cependant, s'y maintenait intrépidement, quand un ordre de Versailles enjoignit d'évacuer la place. Il fallut partir, malgré la saison, les chemins impraticables, le dénûment de tout et l'infériorité des forces. L'armée se mit en marche au milieu des rigueurs d'un hiver terrible; et sur une route de quarante lieues, couverte de neiges, sema pendant dix jours ses débris sanglants.

Vauvenargues était dans les rangs de cette brave et malheureuse troupe. Dans les murs de Prague même, il avait vu mourir à ses côtés un compagnon d'armes, jeune comme lui, comme lui trop faible pour les fatigues de cette rude guerre, et à qui l'unissait la plus tendre amitié. Cette perte fut, ce semble, une des grandes douleurs de sa vie. Il en a laissé l'expression dans des pages où se révèle, il est vrai, l'inexpérience de l'écrivain, mais qui sont pleines de grâce et de sensibilité.

Lui-même, s'il ne resta pas enseveli sous les neiges de la Bohême, y endura de telles souffrances que les sources de la vie furent atteintes. Depuis lors, il ne fit que languir.

Obligé d'abandonner sa profession, Vauvenargues vit avec douleur s'évanouir les espérances qu'il y avait fondées : avide d'action, il était condamné à

l'impuissance; avide de gloire, et ne soupçonnant point encore qu'elle lui viendrait d'ailleurs, il voyait la gloire s'envoler sans lui avoir jeté un de ces regards si doux qu'il a comparés aux premiers feux de l'aurore[1].

Un instant il songea à se faire une carrière nouvelle dans la diplomatie, et il vint à Paris pour solliciter. Solliciteur, nul n'était moins fait que lui pour le devenir. Son caractère indépendant se pliait mal à un tel rôle, et en maint endroit de ses écrits on sent comme le frémissement de sa fierté qui se révolte. « La fortune exige des soins, dit-il amère-« ment. Il faut être souple, amusant, cabaler, n'of-« fenser personne, plaire aux femmes et aux hommes « en place... Combien de dégoûts et d'ennuis ne « pourrait-on pas s'épargner si on osait aller à la « gloire par le seul mérite[2]. »

Cependant, après une longue attente, il semblait que la fortune allait lui sourire, et la promesse d'un emploi diplomatique lui avait été faite quand un nouveau coup l'accabla. Une maladie épidémique qui défigura ses traits et faillit le priver de la vue détruisit, avec les derniers restes de sa santé, ses dernières espérances d'avenir. Il sentit qu'il fallait dire adieu à l'ambition.

Alors cette âme courageuse sembla se recueillir et se réfugier en elle-même. Tout lui manquait coup sur coup, et la vie même lui échappait : triste, mais

1. *Maximes*, 375.
2. *Maximes*, 60.

résigné, il ne demanda plus qu'à ses méditations favorites, à l'étude de l'homme et de la philosophie morale, les consolations dont il avait besoin pour mourir.

De précieuses amitiés lui restaient cependant, qui adoucirent un peu l'amertume de ses derniers jours, et entre toutes, celle de l'homme illustre qui allait, durant un siècle presque entier, exercer sur la France et sur l'Europe la domination sans rivale de son génie. Il y avait quelques années déjà que Vauvenargues, alors en garnison à Nancy, avait adressé à Voltaire quelques essais littéraires. L'auteur de *Mérope* avait accueilli avec une distinction particulière ce premier écrit du jeune officier ; une correspondance s'était engagée et suivie, pleine, d'une part, d'admiration et de déférence éclairée, de l'autre, de conseils ingénieux et de considération affectueuse.

A mesure que la relation s'était prolongée, une plus vive sympathie avait rapproché ces deux hommes si divers à tant d'égards. Voltaire s'était pris pour ce jeune homme obscur d'une amitié singulière; et quand Vauvenargues, obligé de renoncer aux armes, était venu à Paris tenter une autre carrière, le grand poëte, alors au comble de la gloire et de la faveur, recherché des grands seigneurs, protégé de la favorite, nommé gentilhomme de la chambre du roi, allait, au sortir de ses audiences de Versailles ou de ses triomphes du théâtre, visiter son jeune ami dans sa demeure presque indigente,

l'encourageait, l'aidait de ses avis, le servait de son influence : touchante amitié qui, dans cette inégalité de l'âge et de la gloire, revêt chez Voltaire quelque chose de paternel, et honore autant celui qui l'a inspirée que celui qui l'a ressentie.

Dès le premier jour, le poëte avait compris tout ce qu'il y avait d'original et de puissant dans cet esprit qui s'ignorait lui-même et cherchait encore sa voie. Il avait été frappé de la fermeté de pensée et de style, du goût délicat et élevé qui distinguaient les essais littéraires de Vauvenargues.

Avec des connaissances fort incomplètes, Vauvenargues montre en effet, dans ses appréciations des grands écrivains du dix-septième siècle, la plus pénétrante et la plus exquise finesse. Il n'a pas l'étendue des vues, mais il a la rectitude et la netteté. Il n'a pas la sûreté que donnent l'étude et l'expérience; mais il a, ce que rien ne donne et ne supplée, l'instinct profond de l'art, la vive intuition du beau, et cette émotion intime qu'il éveille dans les âmes bien douées.

« Il faut avoir de l'âme pour avoir du goût, » a-t-il dit lui-même. C'est là en effet tout son secret. Cette vérité profonde qu'il avait puisée en lui, il en a donné par son exemple la plus éclatante confirmation. S'il avait peu lu, en revanche il sentait vivement et avait beaucoup réfléchi. Il avait vécu avec les poëtes, les orateurs, les philosophes du siècle passé; et son âme, naturellement élevée, avait contracté dans le commerce de ces incomparables esprits

quelque chose de leur noblesse et de leur grandeur.

Entendez-le, par exemple, parler de Bossuet, de Pascal, de Fénelon. Comme il est entré dans le secret de leur génie! Comme il les comprend et s'identifie en quelque sorte à eux! Comme il parle naturellement leur langue, et, en caractérisant chacun d'eux, reproduit sans effort dans son style le mouvement et l'accent de leur éloquence!

Ce sont ses maîtres, ses idoles, et il ne souffre point qu'on porte atteinte à leur majesté. A Voltaire lui-même il ne pardonne pas une pareille légèreté; et si, parmi tant de jugements ingénieux et sûrs, l'auteur du *Temple du goût* a jeté une phrase qui semble reléguer Pascal au second ordre, il s'échauffe, il proteste; il proclame l'auteur des *Pensées* « l'homme de la terre qui savait mettre la vérité dans un plus beau jour et raisonner avec plus de force. »

Sur un point seulement, il est plus sévère que Voltaire. Une préférence instinctive lui fit de tout temps mettre Racine beaucoup au-dessus de Corneille. Cette préférence, poussée jusqu'à l'excès, avait été un des sujets de sa correspondance avec Voltaire. Voltaire le reprend doucement, et Vauvenargues modifie en partie ce qu'il y avait d'outré dans ses premières appréciations. Mais sa prédilection persiste : par nature, il est plus sensible aux touchantes beautés du peintre d'*Andromaque* qu'aux mâles inspirations de l'auteur d'*Horace*; les ru-

desses de ce dernier semblent lui voiler à demi ses grandeurs; le sublime le touche moins que l'emphase ne le choque. Le même goût un peu exclusif pour ce qui est élégant et noble, explique une autre de ses injustices; il ne comprit guère et n'aima jamais Molière. Mais ici, à côté du jugement littéraire, il y a un sentiment qui lui est propre et qu'il porte en toutes choses, je veux dire une aversion naturelle pour toute œuvre qui ridiculise et rapetisse l'homme.

Ces essais littéraires ne furent jamais pour Vauvenargues que des études secondaires et comme une distraction à des travaux plus sévères. L'étude de l'homme, l'analyse de ses facultés morales, de ses sentiments et des lois qui les gouvernent, voilà vers quel sujet s'était toujours de préférence dirigé l'effort de sa pensée.

Il a réuni en un corps d'ouvrage les résultats de ses premières méditations sur l'entendement humain. Ce livre qui parut de son vivant, et qui est intitulé : *Introduction à l'étude de l'esprit humain*, n'est point le titre de gloire de Vauvenargues. L'analyse philosophique ne s'y montre ni neuve ni complète. L'ordre et la précision y manquent ; les idées sont confuses, les définitions peu exactes. C'est l'essai d'un esprit curieux, sagace, ingénieux : l'œuvre promet, mais il y a peu de profit à en tirer. Quelques chapitres seulement, vers la fin, quand il aborde les grandes questions du bien et du mal moral, sont remarquables par l'élévation des idées

et la justesse du coup d'œil philosophique. Ici, on pressent l'auteur des *Réflexions et Maximes*.

Les *Maximes*, voilà le monument de Vauvenargues; monument modeste, si on en considère les proportions; œuvre impérissable, si on en étudie le caractère et l'inspiration. Là éclate vraiment l'originalité de Vauvenargues; là se révèlent les éminentes qualités de son esprit.

Comme moraliste, Vauvenargues, au premier coup d'œil, se classe à part dans notre littérature. Il ne ressemble à aucun des grands moralistes qu'ont vu naître les deux siècles précédents.

Montaigne est un douteur qui se joue avec l'esprit humain, sans se fier à lui; La Rochefoucauld est un ambitieux déçu qui se venge de l'homme par en médire; Pascal est un désespéré qui jette la raison brisée aux pieds de la croix; La Bruyère, un observateur ingénieux qui montre à l'homme son image pour l'instruire en l'amusant. Vauvenargues n'est rien de tout cela : c'est un philosophe, ce n'est pas un sceptique; c'est un penseur, ce n'est pas un peintre.

Mais il faut entrer plus avant dans ce parallèle; il faut, si on veut connaître Vauvenargues, remonter jusqu'à l'idée supérieure d'où il procède, et voir en quoi le principe de sa morale diffère des principes de ses devanciers.

Jusqu'à lui, les moralistes avaient à l'envi déprécié, accablé l'homme. Les uns, ce sont les mora-

listes chrétiens, ne voyant dans l'homme qu'une créature déchue, un roi découronné qui porte encore au front, avec le reflet de sa grandeur perdue, le sceau de son châtiment, l'ont montré plein de misères et d'impuissance, de contradictions et d'abîmes. Les autres, ce sont les sceptiques et les satiriques, inspirés tantôt par l'esprit de système, tantôt par le ressentiment ou l'humeur, se sont plu à peindre l'homme en laid, à mettre en relief ses travers et ses vices, à exagérer ses erreurs et ses défaillances.

Dans la sévérité de Bourdaloue ou de Nicole, il n'y a ni haine ni mépris pour l'homme. S'ils écrasent son orgueil, c'est pour dompter sa volonté; s'ils le ravalent jusqu'à terre, c'est pour le prosterner devant Dieu. Ils l'abaissent d'une main, mais ils le relèvent de l'autre. Même ces sublimes violences, ces sarcasmes hautains où s'emporte Pascal, ce sont, nous le savons bien, les cris de douleur que lui arrache une lutte déchirante; et c'est par le désespoir qu'il nous achemine à croire.

Chose étrange ! La morale des philosophes est moins indulgente pour l'homme. Leur science humilie sa raison sans consoler son cœur; elle le jette à terre, et veut qu'il y reste. Demandez à Montaigne et à son disciple Charron le dernier mot de leur sagesse ? N'est-ce pas la négation de la conscience [1] et le mépris de l'homme [2] ? — Demandez à La Ro-

1. « Les lois de la conscience que nous disons naistre de la nature, naissent de la coustume. » *Essais*, liv. I, ch. XXII.

2. Montaigne, *Essais*, liv. I, ch. L : « Il me semble que

chefoucault quel est le fondement de sa morale ? Il ne croit pas plus à l'homme qu'il n'espère en Dieu ! — Plus modérée, plus équitable, il n'est pas jusqu'à la froide raison du peintre des *Caractères* qui ne soit empreinte d'un certain dédain et n'inspire à la longue le découragement et la tristesse.

Entre ces deux manières de considérer l'homme, identiques par le procédé, bien que différentes par le but, il y en a une troisième, qui est purement philosophique comme la seconde, et qui aspire à être consolante comme la première. Entre ces deux morales, qui toutes deux dépriment la créature humaine, il y en a une autre qui s'efforce de la relever, et, par le sentiment de sa dignité native, de lui donner des forces pour le bien. C'est celle qu'enseignèrent sous des formes diverses les grands philosophes de l'antiquité ; celle dont Platon entrevit dans l'ordre éternel et divin le sublime exemplaire ; celle qui soutint Épictète, inspira Cicéron et Sénèque, affermit Marc-Aurèle et tous les stoïciens : nobles esprits qui, manquant des lumières de la foi et réduits aux seules ressources de la raison, cherchaient dans la conscience humaine un point fixe où pût s'appuyer le monde.

Or, cette morale antique, cette morale éternelle

nous ne pouvons jamais estre assez mesprisés selon nostre mérite... Je ne pense point qu'il y ait tant de malheur en nous comme il y a de vanité... ; nous ne sommes pas si pleins de mal comme d'inanité ; nous ne sommes pas si misérables comme nous sommes vils. »

et éternellement belle, c'est celle dont s'inspire Vauvenargues ; c'est celle qu'il entreprend de restaurer.

Morale tout humaine, j'en conviens ! Non pas qu'elle méconnaisse ou qu'elle oublie Dieu : Dieu apparaît toujours au-dessus d'elle comme son principe à la fois et sa sanction ; mais c'est dans le cœur de l'homme, c'est dans la conscience que cette morale prend son point d'appui ; c'est aux vérités qui se révèlent à la raison qu'elle emprunte son flambeau.

Mais quoi ! n'était-ce pas là, à l'heure où écrivait Vauvenargues, la seule morale qui fût de saison ? N'était-ce pas la seule que pût écouter son siècle ? Quand les croyances religieuses avaient perdu déjà de leur autorité ; quand l'incrédulité, comme un flot croissant, commençait de les battre et de les ébranler de toutes parts ; quand bientôt la raison, ivre de sa souveraineté reconquise, allait régner sans rivale sur les ruines du passé, n'était-il pas opportun de chercher, comme les philosophes anciens, dans la raison même, la base immuable qui allait manquer ailleurs ? Quand les idées spiritualistes elles-mêmes allaient pâlir obscurcies un instant par les grossières vapeurs du matérialisme, n'était-ce pas une grande pensée de mettre en plus vive lumière les éternels principes de la morale, et, à la place de la loi religieuse désertée, de proclamer une loi, moins efficace sans doute, mais faite encore pour commander à l'homme le respect et le sacrifice ?

Qu'on y songe en effet ! ce n'était pas seulement

l'âge de la foi qui était passé ; l'âge même de la grande philosophie, de la raison pure et de ses sublimes spéculations, semblait fini. On était entré dans l'ère de la critique et de l'analyse. Le monde appartenait au doute.

Déjà des bords voisins de la Hollande, l'esprit sceptique et frondeur a soufflé sur la France. Déjà, en France même, un puissant génie, qui plus tard élèvera à la science des lois un monument d'immortelle sagesse, s'est essayé en se jouant à cette raillerie audacieuse qui mettra tout en poussière.

Voltaire est allé emprunter à l'Angleterre une philosophie analytique qui, négligeant dans l'homme l'élément divin, principe des clartés supérieures, le subordonne tout entier aux sens et fait sortir toute l'intelligence du phénomène de la sensation. Disciples infidèles de Descartes, les philosophes nouveaux, tout en gardant sa méthode, ont déjà dévié de la ligne lumineuse qu'il leur avait tracée, et, au lieu de diriger leur pensée vers les hauteurs dont il leur ouvrit le chemin, se sont peu à peu inclinés vers la matière où bientôt ils iront se perdre.

Vauvenargues essaye de reprendre l'œuvre interrompue du maître. Assez ignorant des philosophies anciennes et modernes, et grâce peut-être à cette ignorance même, il a fait, par une admirable inspiration, dans le domaine de la morale, ce que Descartes, par la puissance de l'abstraction, avait fait naguère dans la sphère de la méthaphysique. Il a rompu comme lui avec la tradition reçue ; il a

échappé comme lui aux systèmes en honneur; et il y a échappé de la même manière, je veux dire en cherchant l'évidence au dedans de lui, en demandant à la conscience humaine, profondément interrogée, les principes indéfectibles de la vérité morale.

Ce n'est pas de l'analyse, c'est de l'inspiration qu'il procède; ce n'est pas à l'esprit critique, c'est à l'esprit de foi qu'il demande la lumière. L'esprit critique dessèche et stérilise; l'esprit de foi vivifie et féconde. L'intuition, le sentiment intime, la révélation intérieure, voilà à quelle source il ira puiser ses croyances et ses règles de conduite.

Il semble qu'en cela l'instinct de sa nature le guidait autant que la sagacité de son esprit. Le doute lui est antipathique; la raillerie lui déplaît; le sarcasme irréligieux l'afflige. Il ne se sent nul goût pour les esprits légers ou dédaigneux. Ne lui parlez pas de Bayle : toute son érudition, il la donnerait pour une pensée de Socrate. Il aime, il admire Voltaire; mais en Voltaire, ce n'est pas le philosophe, c'est le poëte qu'il aime; ce n'est pas l'auteur des *Lettres anglaises*, c'est l'auteur de *Zaïre* et de *Brutus* qu'il admire.

Et pourtant, il est bien vrai, le doute l'a atteint lui-même. Le doute a ruiné en lui le vieux dogme. Comment en eût-il été autrement? L'incrédulité était partout; on la respirait dans l'air. Mais quelles douleurs ne devine-t-on pas dans cette âme veuve et mal consolée de ses croyances maternelles! Comme

il semble les pleurer encore ! comme il crie parfois et se débat sous la blessure qu'il a reçue au cœur et qui saigne toujours [1] !

L'entendez-vous s'indigner des plaisanteries qui s'attaquent aux choses saintes [2] ? Le voyez-vous attester, comme pour s'abriter sous leur génie, ces grands hommes « du plus philosophe de tous les siècles, » les Newton, les Descartes, les Bossuet, les Racine, les Fénelon, nobles patrons dont il aime à invoquer la gloire, comme un fils celle de ses aïeux [3].

En proie à ces combats secrets, tourmenté par le doute et plein du besoin de croire, il n'a trouvé le repos que dans une philosophie généreuse qui, au lieu de dégrader l'homme, s'appliquât à le réhabiliter à ses propres yeux, et pour accroître ses forces lui en rendît le sentiment.

Exagérer les misères humaines, faire ressortir les contradictions et les difficultés, fausse philosophie ! s'est-il dit. Dieu n'a rien fait en vain ; Dieu ne s'est point donné de démenti à lui-même [4]. La conciliation qui se dérobe à votre étroite analyse, une plus large compréhension des faits, une vue d'ensemble vous l'eût révélée. Aussi, à la hauteur où il se place, ni les défaillances de la nature humaine ne le déconcertent, ni ses contrariétés apparentes ne le troublent. Les petites objections s'effacent, les antinomies

1. *Reflexions diverses*, t. III.
2. *Maximes*, 526, 529, 591, 325.
3. *Ibid.*, 594.
4. *Ibid.*, 288-289.

disparaissent : tout s'enchaîne et se coordonne ; et à côté des instincts égoïstes et conservateurs de la créature, se montrent, non moins constants, non moins universels, les nobles instincts qui font d'elle un être moral et la rendent capable de vertu.

C'est de la sorte qu'il échappe à Pascal accablant l'homme sous le poids de ses contradictions et triomphant de son néant. C'est surtout de ce point de vue supérieur qu'il réfute avec une admirable force le scepticisme de La Rochefoucauld; car on sent qu'en écrivant, il a pensé bien plus encore à La Rochefoucauld qu'à Pascal.

Que lui fait cette sèche et haineuse anatomie des passions? Si nos vices quelquefois se déguisent en vertus, est-ce à dire que la vertu ne puisse plus se distinguer du vice? D'une vérité particulière, est-on en droit de faire une vérité générale? De ce que l'amour-propre se mêle en nous à tout, faut-il conclure qu'il corrompt tout? Tu n'as oublié qu'un point, ô philosophe, c'est de distinguer ces deux choses qui ne se ressemblent que de nom, — l'égoïsme réfléchi, calculé, qui subordonne et sacrifie tout à soi; — et l'amour-propre instinctif, irréfléchi, que la nature a mis au fond de nos entrailles et dont il ne nous est pas donné de nous dépouiller.

« Le corps a ses grâces, l'esprit ses talents, s'écrie « Vauvenargues : le cœur n'aurait-il que des vices? « et l'homme, capable de raison, serait-il incapable « de vertu[1] ?

1. *Maximes*, 297.

« Nous sommes susceptibles d'amitié, de justice, « d'humanité, de compassion et de raison. O mes « amis, qu'est-ce donc que la vertu [1] ? »

Qu'importe qu'au point de vue philosophique le langage soit parfois inexact, ou les formules peu précises? La pensée n'en est pas moins ferme et moins nette. Nature, instinct, cœur, sentiment, — toutes ces expressions, synonymes sous sa plume, désignent pour Vauvenargues la même chose : c'est la raison, plus sûre que le raisonnement, c'est l'intuition, plus claire que la réflexion; c'est la vision spontanée du bien et l'élan naturel qui nous porte vers lui.

Que si l'on demande quels sont les caractères de la loi morale qui se manifeste ainsi à notre entendement, Vauvenargues n'hésite pas à répondre que son caractère essentiel, c'est d'être universelle, absolue, indépendante des temps et des lieux, supérieure aux individus et aux circonstances [2]. Au point de vue social, il ajoute que son signe distinctif, c'est la subordination de l'intérêt particulier à l'intérêt général [3].

Voilà le principe abstrait; mais pour Vauvenargues la morale n'est point une science d'abstrac-

1. *Maximes*, 298.

2. « Le mot vertu emporte l'idée de quelque chose d'estimable à l'égard de toute la terre; le vice au contraire. » *Introduction à l'étude de l'esprit humain*, liv. III, Du bien et du mal moral.

3. *Ibid.*

tions. Le but déterminé, il s'agit d'y atteindre. La voie tracée, il faut y marcher. Quels mobiles vont nous y aider ! Quel aiguillon nous poussera?

Ici le moraliste a, sur le rôle de la passion, une théorie à la fois élevée et hardie. C'est dans le cœur, c'est dans les passions que résident les forces vives de notre âme. C'est de ce foyer que s'élancent les grandes inspirations, les héroïques dévouements. « Si vous avez, dit-il, quelque passion qui élève vos « sentiments, qui vous rende plus généreux, plus « compatissant, plus humain, qu'elle vous soit chère[1]!... » Aimez les hommes : ne craignez ni d'être dupe ni de trouver des ingrats. Aimez la gloire, cette noble passion qui, comme « une aile forte et légère, » emporte la vertu humaine par delà les limites vulgaires[2].

L'esprit même n'a-t-il pas dans la passion son ressort le plus puissant? N'est-ce pas elle qui féconde le génie et enflamme l'éloquence? D'autres l'avaient dit déjà; mais Vauvenargues, résumant dans cette idée sa théorie de la passion, l'a frappée de son coin et marquée de son nom quand il a dit ce mot célèbre : « Les grandes pensées viennent du cœur. » Parole profonde, aussi vraie dans le domaine de l'art que dans celui de la morale. Sous quelque forme qu'il s'offre à nous, le sublime, en effet, ne jaillit-il pas d'une même source? Le bien, le beau, ne sont-ils

1. Conseils à un jeune homme.
2. Discours sur la gloire.

pas deux faces diverses d'un même idéal! Et l'âme humaine n'est-elle pas faite pour les embrasser d'un même amour et d'un même enthousiasme?

L'idée que Vauvenargues se fait de la passion, jointe à un besoin d'action qui était dans sa nature, lui a dicté encore cette maxime caractéristique : « Pour exécuter de grandes choses, il faut vivre comme si on ne devait jamais mourir... La pensée de la mort nous fait oublier de vivre. » (Max. 142-143.) Maxime tout antique, qu'il oppose dans sa pensée à la morale ascétique; maxime que Montaigne avait aussi énoncée à sa façon, quand il avait dit : « Il m'est advis que c'est bien le bout, non pourtant le but de la vie[1]... »

Sans nul doute, il faut bien le répéter, c'est là une morale tout humaine, trop humaine peut-être. Vauvenargues peut-être croit un peu trop à la force de l'homme : il néglige trop l'idée divine, la pensée religieuse, les espérances immortelles et tout ce secours qui nous vient d'en haut, et sans lequel toute force humaine n'est que faiblesse. C'est la marque de son siècle. C'est aussi l'effet de cette réaction philosophique qu'il accomplit, de cette protestation qu'il élève contre deux systèmes de morale qui déprimaient également l'homme.

Mais du moins quelle pureté, quelle grandeur d'inspiration! S'il s'arrache à ce qu'il y a d'étroit

1. *Essais*, liv. III, ch. XII. — « La sagesse, a dit un autre philosophe, n'est pas la méditation de la mort, mais de la vie. » (Spinosa, *Eth.*)

dans l'ascétisme, à ce qu'il y a de sec dans la doctrine de l'intérêt, ce n'est pas pour se laisser aller à la molle et facile vertu de Montaigne; ce n'est pas davantage pour tomber dans l'orgueilleuse dureté du stoïcisme. Encore bien qu'il ne soit plus chrétien, il semble avoir retenu de la religion chrétienne un fond d'indulgence et d'amour. C'est un stoïcien religieux et attendri; c'est un stoïcien, moins l'impassibilité et l'orgueil stoïques.

Avoir, au milieu du dix-huitième siècle, porté à cette hauteur la science de l'homme et le sentiment moral; avoir, avant les impiétés de Voltaire, protesté contre l'esprit d'irréligion; avant les sophismes d'Helvétius et les déclamations de Diderot, flétri les doctrines matérialistes; c'est une gloire qui suffirait à sauver un nom de l'oubli. Ces philosophes qui prétendront émanciper l'esprit de l'homme, asservir le monde entier à sa domination, et le conduire par un perfectionnement sans fin vers un bonheur sans limites, étrange contradiction! en exaltant son orgueil, ils le dégraderont de sa dignité morale; en proclamant la souveraineté de sa raison, ils le feront déchoir au rang des créatures inférieures. Vauvenargues, plus profond qu'eux, a vu que la grandeur de l'homme est moins dans son intelligence que dans le sentiment moral qui l'éclaire, et que s'il est une créature sublime, c'est surtout parce qu'il a en lui la raison pour concevoir le bien et la liberté pour l'accomplir.

Si cette noble philosophie ne prévalut point, l'ef-

fort n'en fut pas moins beau. Si l'œuvre à peine ébauchée de Vauvenargues fut emportée par l'irrésistible courant du siècle, elle a surnagé toutefois ; elle a, chose admirable, survécu à tant d'œuvres brillantes qu'entoura la popularité. Elle a grandi de jour en jour dans l'estime et le culte de la postérité, parce qu'elle portait l'empreinte de la beauté morale et de la vérité éternelle.

Vauvenargues connaissait peu les hommes, mais le cœur de l'homme n'avait guère de mystères pour lui. Il n'avait pas, comme La Bruyère, observateur attentif et patient, étudié dans ses mille incidents le jeu de la vie sociale, pris les mœurs sur le vif, scruté les caractères, analysé les passions, leurs nuances et leurs caprices. Il n'avait pas, comme La Rochefoucauld, en des temps de trouble et à la lueur des agitations politiques, sondé les replis de l'égoïsme humain, dévoilé ses ruses, démasqué ses hypocrisies. Mais dans le silence de la solitude, il était descendu en lui-même, et comme dans l'eau pure d'une source, il y avait lu les lois secrètes gravées par la nature.

Aussi, sur les choses qui touchent les grands intérêts sociaux, comme sur celles qui n'ont trait qu'à la morale privée, fait-il preuve de la même rectitude, de la même fermeté d'esprit, de la même mesure dans la sagesse. Il ne croit point que le progrès des lumières, comme on disait déjà, emporte nécessairement le progrès de la raison générale. Vainement le siècle s'enorgueillit de ses connaissances ; il trouve

que le bon sens est toujours rare ; et, à son avis, on aura gagné peu de chose, si, en jetant dans les esprits tant d'idées nouvelles, on ne leur a pas appris à raisonner juste [1]. Il aime la liberté et applaudirait volontiers à de sages réformes. Mais il estime qu'il n'est pas sensé de renverser ce qu'on qualifie d'abus, avant de savoir ce qu'on pourra mettre à la place. Il croit à l'égalité de tous les hommes ; mais sa haute raison a compris d'abord que l'inégalité des conditions entre les hommes découle nécessairement de l'inégalité de leurs facultés et de leurs forces : et d'avance il a réfuté d'un mot les sophismes que son siècle léguera bientôt au nôtre [2].

Que de traits de lumière semés dans ces pensées éparses ! que d'aperçus profonds ! que de paroles éloquentes ! Ce mot ne semble-t-il pas tombé de la plume de Tacite ? « La servitude abaisse les hommes « jusqu'à s'en faire aimer. » Et dans cet autre : « La « liberté est incompatible avec la faiblesse, » quelle leçon pour les peuples comme pour les individus !

Partout, dans ses *Maximes*, se peint une belle âme, alliée à un beau génie. Partout éclate l'amour de la justice, de la clémence qui la tempère, de l'indulgence qui adoucit la sévérité de la loi, de la magnanimité meilleure que la prudence.

Une simplicité mâle caractérise le style comme les pensées de Vauvenargues. Il a des incorrections

1. *Max.*, 270-271. — Réflex. sur différents siècles.
2. *Ibid.*, 480-481.

et des faiblesses nombreuses. Mais on sent qu'en écrivant il obéissait toujours à une inspiration vraie et n'exprimait que des idées profondément méditées. Nulle recherche, nulle ciselure de style ; rien de cet art laborieux et savant qu'on admire chez La Rochefoucauld et La Bruyère. L'expression naît sous sa plume simple et forte, limpide et lumineuse. Il a, à un degré que personne n'a dépassé, cette netteté souveraine et cette propriété parfaite qui sont, comme il l'a si bien dit, « le vernis des maîtres. » Ce style ferme et plein, élevé sans effort, concis sans affectation, atteint à l'éloquence à force de justesse et de clarté. Il semble que pour parler aux hommes, la vérité ne pût trouver un langage plus digne d'elle.

Parfois l'accent du cœur, à demi étouffé, se fait entendre : sa parole s'empreint alors d'une sensibilité touchante. Parfois même l'imagination colore doucement sa pensée; et une image gracieuse la fait briller un instant comme un nuage léger qu'empourpre le couchant. Quel charme pénétrant, par exemple, dans ces sentences qu'on se plaît toujours à rappeler : « Les premiers jours du printemps ont « moins de grâce que la vertu naissante d'un jeune « homme. » — « Les conseils de la vieillesse éclai- « rent sans échauffer, comme le soleil d'hiver. » — « Les longues prospérités s'écoulent quelquefois en « un moment, comme les chaleurs de l'été sont « emportées par un jour d'orage. »

Vauvenargues s'occupait de revoir ces pensées,

œuvre rapide de sa jeunesse, quand la mort vint le frapper; il l'attendait et l'avait vue venir de loin. Il avait 32 ans. Que de fois, sans doute, sentant la vie tarir en lui et son génie s'éteindre, il dut jeter un regard attristé sur cet avenir plein de promesses cruellement trompées, et, comme un autre et charmant génie moissonné aussi dans sa fleur, se frapper le front en se disant : « Il y avait pourtant là quel-« que chose ! » Et n'est-ce point en effet comme un soupir de regret qui lui échappe quand, à la fin de cette belle page où, sous le nom de Clazomène, il a tracé son propre portrait, il ajoute ces touchantes paroles : « On voit des années qui n'ont ni printemps « ni automne, et où les fruits sèchent dans leur « fleur..... »

Mais l'égalité de son âme n'en fut pas troublée. Aux angoisses d'un mal sans remède, il opposait une fermeté et un calme inaltérables. Comme un disciple de Socrate, il conversait paisiblement avec ses amis sur ce lit de douleur qu'il savait être son lit de mort; et jusqu'au dernier jour il les charma par ses discours pleins de grâce et d'éloquence. Frappé d'admiration pour tant de courage et de simplicité, Voltaire a laissé tomber au souvenir de son ami quelques larmes venues du cœur, et prononcé une parole qui est à elle seule tout un éloge : « Jamais, dit-il, je n'ai vu de mortel plus infortuné et plus tranquille. »

Nous-mêmes, à la distance d'un siècle, nous ne pouvons sans émotion contempler cette pâle et mé-

lancolique figure, inclinée à demi sous le poids de la douleur et de la pensée. Nous ne pouvons, sans un sentiment de respect mêlé d'attendrissement, suivre dans son rapide passage au travers d'une époque brillante et dissolue, ce jeune homme à l'âme antique, au cœur « simple comme celui d'un enfant[1], » qui, solitaire, ignoré de tous, accablé par le malheur et portant fièrement sa pauvreté, meurt entrevoyant à peine la gloire tardive qui luira sur son tombeau.

Cette gloire est pure du moins entre toutes ; elle est unique peut-être dans le temps qui l'a vue éclore. Au milieu de tant d'hommes illustres dont il fut le contemporain, Vauvenargues se distingue par des qualités singulières. Dans le siècle de l'esprit et des hardiesses sans frein, la raison seule et la plus ferme sagesse l'inspirent. Quand la philosophie devient un moyen de popularité ou une arme de parti, elle reste pour lui une croyance austère et une consolation pieuse. Ce n'est ni la vanité ni la mode qui le poussent à écrire, mais seulement le besoin de soulager son cœur ou le désir de rendre hommage à la vérité. Dédaigneux des frivolités de ce monde qu'il a vu de loin sans se mêler à lui, supérieur à ses bassesses et à ses petites ambitions, il offre, à une époque où les caractères ne furent pas toujours au niveau des talents, l'image du véritable philosophe.

Le dix-huitième siècle n'avait pas encore atteint

1. Voltaire.

la moitié de son cours quand Vauvenargues mourut. On dirait qu'en lui se personnifie la jeunesse de ce siècle puissant, et qu'il résume tout ce qui s'y rencontra de vraiment grand et de vraiment fécond ; je veux dire sa foi dans la raison humaine, son amour de l'humanité, son culte pour tout ce qui l'élève, l'affranchit et l'honore. J'avouerai même qu'il partagea quelques-unes des illusions de son temps, et je ne me sens pas le courage de l'en blâmer. Heureux qui a pu mourir avant d'avoir perdu toutes ses illusions !

Si la mort l'a frappé avant l'âge, elle lui a donné au moins cette fortune de mourir avec sa foi entière et ses jeunes espérances. Il n'a pas vu la confiance de l'esprit humain s'exalter jusqu'à un orgueil insensé ; il n'a pas vu la liberté de pensée dégénérer en une licence impie, la philosophie en un matérialisme dégradant. La mort lui a épargné des désenchantements et des tristesses. Elle l'a enseveli dans la douce sérénité de son âme ; elle a laissé sur son front une auréole de foi et d'enthousiasme.

Noble foi, qui console et fortifie ! Enthousiasme saint, qui élargit les âmes et les soulève de terre ! Pourquoi cette foi s'est-elle retirée de nous ? Qui nous rendra les fortes convictions, les ardentes espérances ? Nous n'avons plus, hélas ! la foi religieuse de nos pères, et nous n'avons pas la foi philosophique qui la remplaçait pour Vauvenargues. Le scepticisme a passé sur nous comme un torrent de sable : les institutions ont été détruites, les croyances

déracinées, tous les principes ébranlés. Nous marchons parmi les ruines du monde moral. La puissance de l'homme, la grandeur de son intelligence, c'est dans le monde matériel surtout qu'elles se déploient ; c'est dans la sphère des sciences physiques, de l'industrie, des arts qui contribuent au bien-être des individus et à la prospérité des nations, que l'homme rêve de hautes destinées, que l'enthousiasme l'enflamme, que sa foi accomplit des miracles et transporte des montagnes.

Voici un homme fait pour nous rappeler la vraie grandeur de l'homme : c'est Vauvenargues. Il parle un langage doux et grave ; il s'adresse au cœur autant qu'à la raison. Arrachons-nous, s'il se peut, quelquefois au bruit de nos luttes et aux enivrements de nos triomphes, pour prêter un instant l'oreille à sa forte et consolante sagesse.

BALZAC

Le roman a été une des puissances de notre époque. Durant vingt années, il a régné, et régné en despote dans notre littérature ; mais il lui est arrivé ce qui arrive à toutes les puissances qui outrepassent leurs limites et méconnaissent leurs lois naturelles : l'abus a engendré la réaction, la décadence a suivi de près le triomphe. Non pas que les destinées du roman aient été en cela sérieusement compromises ; le roman est une forme littéraire trop heureuse, trop féconde, trop bien appropriée au génie moderne, pour que rien, pas même les plus fâcheux excès, puisse compromettre sa fortune. Il faut pourtant reconnaître, — et Dieu en soit loué ! — que tout un genre détestable, le roman philosophique et humanitaire, le roman violent et brutal, l'un tout gonflé de rêves et d'utopies, l'autre nourri de crimes et saturé d'horreurs, il faut reconnaître que ce genre faux et monstrueux a passé de mode et

qu'il est aujourd'hui frappé d'un universel et profond discrédit.

Plus d'une renommée a grandement souffert du changement qui s'est accompli de ce côté dans les esprits. Que d'illusions dissipées ! que d'engouements dont nous rougissons aujourd'hui ! que d'enthousiasmes dont nous nous étonnons d'avoir été dupes ! Nous n'avons besoin d'écrire ici aucun nom ; chacun peut faire la liste, trop longue, hélas ! de nos gloires contemporaines pour qui l'oubli de la postérité est déjà venu.

A cette justice, qui pour être tardive n'en est pas moins sévère et qui frappe plus d'un écrivain encore plein de vie, il semble pourtant qu'une exception soit faite : un nom a surnagé dans ce naufrage de tant de réputations d'un jour ; c'est le nom d'un écrivain qui a joui, il est vrai, à une certaine époque, d'une grande faveur, mais dont la popularité vers la fin de sa vie avait prodigieusement pâli, si bien que la mort, loin de lui nuire, semble avoir ravivé tout à coup l'éclat terni de son nom et amené pour cette gloire à demi fanée comme un reverdissement inattendu. Nous voulons parler de Balzac.

Depuis qu'il n'est plus, on l'a admiré, vanté, exalté, plus qu'il ne l'avait jamais été de son vivant. La *Comédie humaine* a été proclamée le chef-d'œuvre, le monument littéraire et philosophique du dix-neuvième siècle : on a été jusqu'à prononcer les noms de Cervantes, de Shakspeare et de Molière.

Ce sont là de ridicules exagérations, qu'on nous permettra de ne point prendre au sérieux. Mais, bien que le public ne s'associe pas à ces enthousiasmes posthumes et ne prenne pas au pied de la lettre ces éloges dithyrambiques, à notre avis l'opinion est encore trop indulgente dans le jugement qu'elle porte sur les œuvres de Balzac. L'auteur d'*Eugénie Grandet*, malheureusement pour lui et pour nous, n'a pas su se renfermer dans le genre charmant où il a excellé ; je veux dire la peinture des caractères et de la vie intime. Il a voulu élargir son domaine, et il en est sorti : il a tenté toutes les voies hasardeuses où s'est égaré le roman moderne ; il a essayé tous les genres, même les plus déplorables ; il a pactisé mainte et mainte fois avec le mauvais goût et le mauvais esprit de l'époque. A juger son œuvre en elle-même et dans son ensemble, sans parler des admirations fanatiques, nous croyons que le mérite de l'écrivain a été étrangement surfait, et il nous a semblé qu'il ne serait pas inutile de rétablir sur ce point ce qui nous paraît la vérité. Surtout ne rapetissons pas la critique littéraire en l'isolant systématiquement de toute pensée morale. Trop souvent on a affecté, pour juger les œuvres contemporaines, de mettre, comme on disait, la morale hors de cause : on eût cru, en procédant autrement, trahir les intérêts de l'art, faire preuve de petitesse d'esprit et mériter le reproche de puritanisme ou de pruderie. Il semblait que ce fût affaire aux prédicateurs et aux pédagogues

de juger les œuvres littéraires au point de vue de l'influence qu'elles peuvent exercer sur les mœurs, et que la critique en cela eût empiété sur le sermon et la leçon de morale. On n'était pas de cet avis autrefois : on ne connaissait pas la commode théorie de l'art pour l'art inventée de nos jours ; on tenait que la beauté morale est l'élément essentiel et le caractère éminent de la beauté littéraire. « Quand une lecture vous élève l'esprit, disait La Bruyère, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et généreux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage ; il est bon, et fait de main d'ouvrier. » D'où la conséquence sans doute pour le grand moraliste qu'un livre ne peut être bon, s'il inspire de mauvais sentiments et s'il abaisse l'âme. N'est-ce pas la même pensée qu'exprimait Vauvenargues, quand il disait « qu'il faut avoir de l'âme pour avoir du goût? » Et Mme de Staël enfin n'en jugeait-elle pas ainsi, elle qui estimait que « la vraie critique est bien souvent un traité de morale? »

I

Nous n'avons point dessein de faire ici la biographie de Balzac : elle est connue et de peu d'intérêt d'ailleurs. Toutefois, retracer rapidement les diverses phases de sa carrière littéraire, esquisser en quelques traits le caractère et l'esprit de l'homme, nous semble un préliminaire indispensable pour

bien comprendre l'écrivain et pour juger sainement son œuvre.

On sait que, né à Tours en 1799, venu très-jeune à Paris, sans fortune et sans vocation bien arrêtée, Balzac mena jusqu'à l'âge de trente ans une vie singulièrement agitée, laborieuse, pleine de tâtonnements, d'efforts en sens divers et d'avortements douloureux. La littérature l'avait attiré d'abord ; bientôt, espérant mieux de l'industrie, il y chercha la richesse et n'y trouva que la ruine. Il revint alors aux lettres, et si rude que la carrière y fût d'abord pour lui, si pénibles qu'y fussent ses premiers pas, il y persévéra désormais. Plein de courage et d'énergie, avec une force de volonté et une opiniâtreté de travail qui assurément l'honorent, soutenu par la foi robuste qu'il avait dès lors en lui-même, et qu'il est permis aux admirateurs d'appeler le pressentiment de son génie, il lutta intrépidement et obstinément pendant de longues années contre la pauvreté et l'indifférence publique, écrivant sans relâche, entassant volumes sur volumes, accumulant romans sur romans.

Il est certain que son génie, si génie il y avait en lui, fut long à briser l'enveloppe et à déployer ses ailes. La partie de la vie de Balzac qui s'étend de 1820 à 1828 est comme une période d'attente et d'obscure incubation : nul autre caractère qu'une abondance stérile, une médiocrité incolore ; nul indice d'originalité, nulle lueur qui brille dans la nuit et présage l'aurore. Ces innombrables romans, publiés soit en collaboration avec M. Lepoitevin Saint-

Alme, qui prenait le nom de *M. de Viellerglé*, soit sous les pseudonymes d'*Horace de Saint-Aubin* et de *lord R'hoone*, ne sont que d'informes ébauches, où l'on cherche en vain l'annonce, même lointaine, du talent à venir.

Son *Dernier Chouan*, en 1829, révèle pour la première fois, sous l'imitation très-visible de Walter Scott, quelque talent de récit et de mise en scène; mais le nom de Balzac ne sort tout à fait de sa longue obscurité qu'avec un livre qui, dans un genre bien différent, jette tout à coup sur lui un éclat mêlé de scandale : nous voulons parler de la *Physiologie du Mariage* (1830), livre où il y avait tout juste assez d'esprit pour faire passer beaucoup de corruption et de cynisme. Cette veine licencieuse a été féconde chez Balzac; elle a produit peu après la longue série de ses *Contes drôlatiques*, nouvelles pour la plupart obscènes, et dont l'obscénité s'aggrave de la crudité de la langue de Rabelais. Ces caractères sont à noter dans la carrière de Balzac; ils ont une importance considérable; ils marquent un des traits les plus caractéristiques de sa nature, un de ceux que nous verrons le plus obstinément et le plus fâcheusement reparaître.

Quoi qu'il en soit, malgré le succès de la *Physiologie du Mariage*, Balzac n'était point encore classé parmi les romanciers en renom, quand parut, en 1831, le premier de ses romans restés célèbres, *la Peau de Chagrin*. On fit au sujet de ce livre, avant et après la publication, plus de bruit qu'il ne méri-

tait : sous des formes prétentieusement et obscurément philosophiques, ce n'était qu'une imitation des contes d'Hoffmann, gâtée par la déclamation romantique et un faux lyrisme. Quoi qu'il en soit, de ce jour, Balzac a conquis son droit de cité dans les lettres, et bientôt après sa réputation s'établit définitivement avec ses *Scènes de la vie privée* et *de la vie de province*, qui sont demeurées un de ses meilleurs titres de gloire : courtes et charmantes études qui s'appellent *la Femme abandonnée*, *la Femme de trente ans, la Grenadière*, *les Célibataires, Eugénie Grandet.*

C'est une remarque à faire dès à présent, que Balzac, avec ses prétentions à la fécondité et à l'originalité, a toute sa vie subi des influences étrangères et reçu ses inspirations du dehors. Sa forme est à lui, sans doute; il s'est fait dans le roman un genre à part, le genre descriptif et l'analyse des mœurs intimes; mais pour le fond, il l'emprunte souvent ou l'imite. L'imagination chez lui est riche de détails, riche jusqu'à la profusion et à l'excès : elle est pauvre dans l'invention, dans la conception des caractères, des situations et des passions. Là, il manque de variété, et tournant dans un cercle assez étroit, reproduit sans cesse les mêmes types. Aussi le voit-on, quêtant à droite et à gauche les inspirations, attentif aux caprices de la mode, habile à saisir au vol toute idée nouvelle qui traverse l'atmosphère littéraire, s'essayer dans tous les genres et se mettre à la remorque de tous les succès du jour. Ainsi nous

l'avons vu, parti de l'imitation du roman anglais, passer au genre psychologique et fantastique mis à la mode par l'Allemagne. A peine a-t-il traversé la veine vraiment originale de ses *Scènes de la vie privée*, qu'il se jette brusquement dans un ordre d'idées où la pente naturelle de son esprit ne semblait pas devoir le conduire. C'était le temps où naissaient à foison les religions nouvelles et pullulaient les réformateurs et les messies : Balzac s'érige à son tour en prophète. Saint-Martin, le *philosophe inconnu*, était Tourangeau : Tourangeau lui-même, l'auteur de *la Peau de Chagrin* prétend continuer Saint-Martin, comme il avait continué Rabelais, et le voilà qui, amalgamant ensemble le mysticisme, le matérialisme et le panthéisme, écrit *Louis Lambert* et *Seraphita*. Un peu plus tard, épris des rêveries du magnétisme animal, il élèvera les doctrines de Mesmer à la hauteur d'un dogme religieux, en même temps qu'il se fera un ressort dramatique nouveau des miracles des sciences occultes. Chose étrange! cet esprit profondément sensualiste a la malheureuse prétention de toucher aux fleurs les plus mystiques de la poésie et aux sentiments les plus délicats de l'âme. Un poëte a écrit un livre d'amour idéal et de rêverie intime : Balzac veut refaire *Volupté; le Lys dans la Vallée* sera la revanche du romancier sur le critique. Mme Sand a mêlé à des pages charmantes d'éloquentes déclamations sur le mariage : Balzac mêlera lourdement de pauvres paradoxes à de révoltantes peintures dans les *Mémoires de deux Jeunes*

Mariées, et nous donnera dans *Honorine* le poëme prétentieux du faux idéal et des exaltations factices du cœur.

Voici maintenant que la vogue a passé des romans philosophiques aux histoires lugubres, aux aventures compliquées et sanglantes, à la littérature de meurtre et de poison, de voleurs et d'assassins; les romanciers parlent l'argot du bagne et initient le public aux secrets de la Force et de la préfecture de police. Les *Mystères de Paris* empêchent Balzac de dormir; il se hâte d'écrire les *Mystères de la province*. Après le *Curé de Village*, histoire de cour d'assises sous un titre pastoral, après *Une Ténébreuse Affaire*, véritable imbroglio de police secrète, on voit se dérouler la longue suite de romans où Vautrin, ce hideux personnage ébauché dans le *Père Goriot*, et qui semble la création favorite de l'auteur, reparaît, comme le Bas-de-Cuir de Cooper, à travers tous les actes de cet interminable mélodrame des *Illusions perdues*, de la *Torpille* et des *Splendeurs et Misères des Courtisanes*. Enfin, dernier degré de cet abaissement successif d'un esprit fatigué par les luttes d'une rivalité ardente et d'une concurrence fiévreuse, l'auteur d'*Eugénie Grandet* en vient, recommençant les *Mémoires du Diable*, à traîner le roman dans les derniers bas-fonds du vice, et à étaler dans ses *Paysans* et ses *Parents pauvres* les plus repoussants spectacles que la nature humaine puisse offrir ou une imagination malade inventer.

On le voit par ce seul aperçu : ce qui manque à cette carrière littéraire, c'est avant tout l'unité et la direction. Point de pensée dominante qui l'éclaire et marque le but. Le désordre et l'incohérence y règnent : l'esprit de l'écrivain flotte au hasard, obéissant à tous les souffles, subissant les influences les plus contraires, préoccupé par-dessus tout d'atteindre le succès et de soutenir sa popularité chancelante. Et pourtant, on le sait, c'est sur un édifice fait ainsi de pièces rapportées et de morceaux disparates, c'est sur cette Babel, entassement confus de matériaux de toute forme et de toute nature que l'auteur s'avisa un jour de mettre cet orgueilleux écriteau : *La Comédie humaine*. L'idée lui était venue après coup, *ex post-facto*, comme disent les juristes, qu'il avait fait là, sans s'en être douté, une œuvre immense, élevé un monument d'airain, écrit le poëme gigantesque de l'humanité et de la société au dix-neuvième siècle. La mort l'a surpris endormi dans cette prodigieuse illusion.

Le désordre, la confusion qui se remarquent dès le premier coup d'œil dans l'œuvre de Balzac, éclataient bien plus encore, au témoignage de tous ceux qui l'ont connu, dans son esprit, dans sa conduite, dans sa conversation. Pour qui le voyait seulement une heure, l'homme expliquait tout de suite l'écrivain. Caractère bienveillant, imagination fougueuse, esprit mobile, intempérant, fantasque, déréglé, c'était là l'auteur de la *Peau de Chagrin*. Sa tête était incessamment en ébullition : mille idées y fermen-

taient à la fois; mille conceptions bizarres, mille rêves étranges y bouillonnaient, comme une lave qui cherche à s'échapper. Romans, drames, comédies, polémique, systèmes scientifiques, théories politiques, entreprises littéraires et industrielles, tout l'attirait, tout le passionnait en même temps; tout se mêlait et tourbillonnait dans son esprit. Il avait vingt ouvrages commencés à la fois, et souvent abandonnés le lendemain; il avait vingt projets ébauchés en une heure, auxquels il ne songeait plus l'heure d'après. Le trait saillant de ce singulier esprit était une vanité immense, maladive, qui se traduisait au dehors par des habitudes bizarres et, comme on dit aujourd'hui, excentriques, par des singularités de vie et des affectations puériles.

Un des effets de cette vanité vraiment fabuleuse de Balzac, c'est l'universalité d'ambition qu'il a toujours affichée, c'est l'intrépide assurance avec laquelle il s'est proposé de tout embrasser, a prétendu tout savoir, et s'est donné comme capable de tout. N'être qu'un romancier, un peintre de mœurs, il ne pouvait se résigner à un rôle si étroit. Comme écrivain, il a voulu s'élever à tous les styles, s'approprier toutes les formes : il a voulu être poëte, philosophe, moraliste, réformateur religieux, dramaturge, auteur comique, législateur. C'était peu ; il a prétendu connaître toutes les sciences, posséder tous les arts et tous les métiers. Pour s'être un jour frotté à Geoffroy Saint-Hilaire, il s'est cru naturaliste et a traité d'égal à égal Cuvier et Buffon.

Il s'est posé tour à tour en phrénologue, en physiologiste, en diplomate; il a été peintre, musicien, imprimeur, papetier, homme d'affaires surtout et procureur. Il a voulu enfin être homme politique et a répandu des circulaires électorales. Napoléon était l'objet de son culte : il admirait en lui le type de la force et prétendait le continuer. Sur le socle de sa statue, on raconte qu'il avait écrit cette étonnante phrase : « Achever par la plume ce qu'il a commencé par l'épée. »

Avec beaucoup d'esprit, Balzac était complétement dénué de jugement. Non-seulement la rectitude d'idées, le discernement du vrai, mais le bon sens, le sens du réel, lui manquaient. Crédule autant que présomptueux, dupe de lui-même aussi facilement que des autres, parfois presque superstitieux comme le sont beaucoup de sceptiques, il s'engouait des plus absurdes chimères. Ses propres idées suffisaient à l'enivrer; sa propre parole finissait par l'éblouir, par le fasciner, et sous l'influence de cette exaltation factice, qui gagnait ses auditeurs, il allait jusqu'aux limites de la folie[1].

Comme il arrive aux esprits faux doués d'une imagination ardente, il prenait volontiers le bizarre pour le beau, l'extraordinaire pour le grand, le

1. « C'est un grand avantage, à qui veut passer pour un homme de génie auprès du vulgaire, que de manquer absolument de bon sens dans la pratique de la vie ou dans la conduite du talent. Balzac avait cet avantage. » Sainte-Beuve, *Lundis,* t. VI.

monstrueux pour le poétique, — se passionnant par exemple pour Vidocq, qu'il invitait à sa table, qu'il admirait, qu'il appelait « un Napoléon couché sous sa colonne, » et dont il a reproduit avec amour la figure et l'argot dans son ignoble Vautrin. On cite de lui mille traits d'une bizarrerie qui accuse plus encore le manque de sens que l'originalité.

Cette bizarrerie, poussée jusqu'à la déraison, rendait la conversation de Balzac fatigante même pour ses meilleurs amis. Son esprit, épuisé par une production forcée, échauffé par un travail excessif et par l'abus du café, en proie à une sorte d'excitation fiévreuse et dévorante, s'abandonnait à des débauches de parole incroyables et y déversait à flots troubles le trop-plein de ses rêveries. Là s'étalaient librement sa vanité phénoménale, son outrecuidance naïve, son égoïsme candide.

Des entreprises commerciales qu'il avait tentées dans sa jeunesse et dont le mirage lui troubla toujours le cerveau, il avait malheureusement rapporté des goûts industriels et des habitudes de spéculation qui étaient bien plus incompatibles encore avec la dignité des lettres. Le besoin de vivre d'abord, plus tard l'amour du lucre et la vanité le poussant dans le même sens, il en vint à pratiquer ouvertement et à ériger en théorie ce qu'on a appelé l'*industrialisme littéraire*. On se rappelle comment, dans ses préfaces, il développait cette idée, que la France eût dû payer une liste civile aux dix ou douze *maréchaux littéraires* qui faisaient son illustration,

et comment il expliquait en termes de négoce qu'un écrivain, pour avoir du crédit et vendre cher ses produits, devait avoir sur la place *une certaine surface commerciale.* Gagner de l'argent, beaucoup d'argent, était devenu sa préoccupation continuelle. Être millionnaire et mener une vie de prince, c'est le rêve qu'il a poursuivi toute sa vie, et sa plus chère ambition eût été de pouvoir rivaliser de luxe avec un romancier et un poëte qui, en ce temps-là, faisaient grand bruit par leurs prodigalités et leur faste oriental. « Il faut, disait-il, que l'artiste ait une vie splendide. » Soit habitude, soit instinct, soit obsession d'une passion dominante, il en était venu à ce point que « toute idée, » quelqu'un l'a dit, « tournait chez lui à l'opération, » que toute conception, même littéraire, se résolvait en un calcul de gains à réaliser. Sous l'homme de lettres, il y avait du *faiseur*, de ce *Mercadet* que lui-même a peint ; spéculateur à outrance, exploitant indifféremment toutes choses, escomptant ses idées et celles d'autrui, jetant sur le marché littéraire, pour parler son langage, bien des valeurs fictives, laissant plus d'une fois protester sa signature et ne payant souvent que par contrainte judiciaire.

Nous ne voulons tirer de tout cela qu'une conclusion, la seule que nous intéresse ; il nous semble que de ces détails, où nous avons essayé de ressaisir la physionomie morale de Balzac, un fait déjà ressort assez clairement. C'était au total, et malgré de rares qualités, un esprit sans frein et sans lest,

sans justesse et sans mesure, à qui faisaient également défaut l'élévation, la distinction, la délicatesse. Voyons si l'étude de l'œuvre confirmera ce que nous a révélé l'étude de l'homme.

II

On lit dans la préface de la *Comédie humaine :* « La loi de l'écrivain, ce qui le fait tel, ce qui, je ne crains pas de le dire, *le rend égal et peut-être supérieur à l'homme d'État, est une décision quelconque* sur les choses humaines, *un dévouement absolu à des principes*. Machiavel, Hobbes, Bossuet, Leibnitz, Kant, Montesquieu, sont la science que les hommes d'État appliquent.— Un écrivain doit avoir en morale et en politique des opinions arrêtées; il doit se regarder comme un instituteur des hommes, car les hommes n'ont pas besoin de maîtres pour douter, a dit M. de Bonald. — J'ai pris de bonne heure pour règle ces grandes paroles. » Certes on ne saurait mieux dire, et voilà une fière profession de foi. Pour nous, qui adoptons de tout point ces principes, nous ne demandons pas mieux que de les voir appliqués, même par un romancier, et d'avoir à inscrire le nom de M. de Balzac (on voit assez que c'est sa secrète ambition et son secret espoir) à la suite des grands noms de Bossuet, de Leibnitz, de Kant et de Montesquieu.

Entre toutes ses prétentions, ç'a été la prétention

suprême de l'auteur de la *Peau de Chagrin* d'être un philosophe, un *penseur*, un de ces *instituteurs des hommes* qui ont pour rôle ici-bas de découvrir les principes éternels de la science, d'en vulgariser les résultats et d'en livrer les formules à l'habileté secondaire des hommes pratiques. Avant donc d'en venir à l'examen des principaux ouvrages de Balzac, on est en droit de lui demander quelle est la pensée philosophique qui domine l'ensemble de son œuvre, quelles sont les croyances, quelles sont les doctrines qu'il a développées? On risque un peu, nous le sentons bien, de prêter à rire en se posant sérieusement ces questions au sujet de l'auteur des *Contes drôlatiques*; mais si ses idées n'ont pas grande consistance, si ses opinions n'ont pas grande valeur par elles-mêmes, elles pourront du moins nous éclairer sur les tendances morales de l'écrivain, sur la portée morale de l'œuvre.

Au premier abord, et quand on s'adresse cette question : quelles ont été les idées philosophiques de Balzac? on éprouve un véritable embarras. On s'aperçoit en le lisant qu'il a parlé tour à tour tous les langages, ici le langage du chrétien, et là celui de l'incrédule; qu'il a prêché toutes les doctrines, aujourd'hui celles du rationalisme, et demain celles des mystiques. Sous ce prétexte qu'il est peintre, et qu'à ce titre il avait à reproduire toutes les faces de la pensée humaine, on reconnaît bientôt qu'il s'est amusé à préconiser et à railler alternativement tous les symboles et toutes les convictions, qu'il les a

traités comme des imaginations plus ou moins ingénieuses, également soutenables suivant les cas et les points de vue, également indignes d'arrêter les hommes supérieurs. En un mot, l'impression que fait cette lecture, à mesure qu'on la pousse, est celle d'un scepticisme superficiel et léger qui prend les idées philosophiques comme des thèmes à variations littéraires, les dogmes religieux comme des symboles poétiques ; au fond, très-indifférent à toutes les opinions, les épousant successivement avec une égale facilité, passant sans scrupule d'un système au système contraire, se servant de tous sans en adopter aucun, et, parmi les contradictions humaines, ne se fiant finalement qu'à une chose, la matière, et ne montrant à l'homme qu'un but, le plaisir.

C'est qu'en réalité Balzac est, avant tout et au fond, un disciple du dix-huitième siècle ; il en a l'esprit, les traditions, et, sous les costumes divers dont il s'affuble, le naturel se trahit. Il est sceptique par humeur, il est matérialiste par système et aussi par tempérament. Oh ! sans doute il vous montrera en maint endroit de ses ouvrages d'éclatantes adhésions à la foi chrétienne et à la tradition catholique. « Le christianisme, dit-il dans la préface de la *Comédie humaine*, et surtout le catholicisme, étant un système complet de répression des tendances dépravées de l'homme, est le plus grand élément de l'ordre social... Le christianisme est la seule religion possible... Le christianisme a créé les peuples

modernes, il les conservera... » Mais ouvrez le *Livre mystique*, et vous lirez en tête cette solennelle déclaration : « Le doute travaille en ce moment la France. Après avoir perdu le gouvernement politique du monde, le catholicisme en perd le gouvernement moral. Rome mettra néanmoins autant de temps à tomber qu'en a mis Rome panthéiste. Quelle forme revêtira le sentiment religieux? La réponse est un secret de l'avenir[1]. »

Nous voudrions pouvoir citer tout au long cette préface du *Livre mystique*. Elle est curieuse à plus d'un titre. Gravement ému du doute universel qui agite les esprits, préoccupé de cette irrémédiable décadence du catholicisme qu'il vient de signaler, et cherchant à dégager sous sa forme nouvelle la pensée religieuse dont il prédit le règne, l'auteur annonce au monde que cette religion qui héritera des cultes décrépits du présent, c'est le mysticisme. Il explique avec une merveilleuse assurance comment il y a entre le principe du mysticisme et celui du christianisme primitif une identité absolue; puis, esquissant à grands traits l'histoire de la doctrine mystique, il la montre venant de l'Inde, son berceau, à Memphis, où Moïse s'en inspire; gardée à Éleusis et à Delphes, comprise par Pythagore, formulée par Jésus-Christ et par saint Jean, et, à travers les ténèbres du moyen âge, transmise obscurément par l'Université de Paris jusqu'à Swedenborg, qui en a

1. Préface de 1835.

été le dernier et sublime révélateur. On chercherait longtemps assurément avant de trouver entassés en moins de pages, et avec plus d'emphase, autant d'énormités historiques et de non-sens philosophiques.

Le *Livre mystique* se compose de deux parties, la partie philosophique et la partie apocalyptique ou lyrique, *Louis Lambert* et *Seraphita*. Ni l'une ni l'autre ne sont fort intelligibles.

Toutefois, la pensée philosophique de *Louis Lambert*, il n'y a pas à s'y méprendre, c'est un franc matérialisme. Le monde entier est le produit d'une substance unique, *éthérée*, principe connu sous les noms divers d'électricité, chaleur, lumière, fluide galvanique, magnétique, etc. La volonté n'est que cette substance transformée, ce fluide concentré par le cerveau de l'animal. La pensée n'est pareillement qu'une modification de la même substance[1]. La pensée est donc matérielle; elle est une puissance toute physique[2]. C'est, s'il faut en croire l'auteur, à la lumière de ces grandes vérités que le spiritualisme et le matérialisme, en lutte depuis des siècles, vont s'embrasser et *se fondre* en une seule doctrine.

Louis Lambert, c'est la science; *Seraphita*, c'est l'inspiration. Le premier pose dogmatiquement les principes des choses; la seconde nous emporte sur les ailes de l'extase dans les sphères des mondes

1. *Louis Lambert*, p. 337-338, in-8, 1835.

2. « Aussi la pensée m'apparaissait-elle comme une puissance toute physique accompagnée de ses incommensurables générations. » (*Louis Lambert*, p. 190-208.)

supérieurs. — « *L'invisible univers moral et le visible univers physique constituent une seule et même matière*[1]. » Mais cette matière revêtant des modifications infinies et se subtilisant de plus en plus, au-dessus du monde naturel il y a un monde *spirituel*, il y a même un monde *divin*, et il est donné en certains cas à notre esprit de pénétrer dans ces régions sublimes, d'y voir la vérité face à face. Par quelle voie? Par la vision intérieure, par l'extase mystique.

Ainsi l'auteur de *Seraphita* arrive au mysticisme à l'aide d'une sorte de panthéisme matérialiste. Tout est matière : l'âme humaine est matière, la pensée est chose matérielle ; mais, grâce au phénomène de l'extase ou de l'hallucination, cette pensée entre en communication avec les mondes supérieurs et va se plonger, étincelle éphémère, dans le foyer de la lumière éternelle. C'est pour nous acheminer vers ces hauteurs de la science nouvelle que Balzac a écrit ce conte fantastique où sont entassés pêle-mêle la biographie du théosophe Swedenborg, des analyses de ses bizarres théories, des lambeaux de ses rêves, des récits d'apparitions. Des images ambitieuses et vides, des métaphores gigantesques, un style tantôt métaphysique et tantôt biblique, ici le jargon byronien, plus loin la phraséologie des illuminés, le tout couronné par un chapitre inédit de l'Apocalypse, voilà *Seraphita*.

1. *Seraphita*, p. 119, 265, in-8, 1835.

Que tout cela soit peu sérieux, je le veux bien; qu'il y faille voir bien moins une œuvre philosophique qu'un jeu d'esprit, une fantaisie de littérateur, je ne suis pas éloigné de le croire. Il y a là pourtant quelque chose de grave : il y a, sous des formes bizarres ou fantastiques, un fond d'idées très-sérieuses. Ce fond, c'est le matérialisme même, c'est cette opinion qui fait de l'intelligence une chose matérielle et de tous les sentiments humains des phénomènes physiques. Cette doctrine est si bien le fond de la pensée de Balzac, qu'on la retrouve partout chez lui, tantôt implicitement admise, tantôt formellement énoncée; à chaque instant, elle se fait jour sous sa plume.

Ouvrez, par exemple, la *Peau de Chagrin ;* vous y lisez ceci : « *La volonté est une force matérielle semblable à la vapeur*, une masse fluide dont l'homme dirige à son gré les projections. » Prenez le *Père Goriot* : « Le hardi philosophe qui voudra constater les effets de nos sentiments dans le monde physique trouvera sans doute plus d'une preuve de leur *effective matérialité* dans les rapports qu'ils créent entre nous et les animaux. » A la première page de *César Birotteau*, vous trouverez encore cette phrase : « La peur est un phénomène,... *comme tous les accidents électriques*, bizarre et capricieux dans ses modes. Cette explication deviendra vulgaire le jour où les savants auront reconnu *le rôle immense que joue l'électricité dans la pensée humaine.* » Lisez enfin et surtout *Ursule*

Mirouet : la même doctrine s'y accuse plus nettement et s'y précise encore, s'il est possible, en revêtant une forme nouvelle. Le dogmatisme de *Louis Lambert*, le mysticisme de *Seraphita*, sont devenus dans *Ursule Mirouet* tout simplement du magnétisme animal : la volonté et la pensée ne sont que des phénomènes magnétiques ; les visions, l'extase, la divination ne sont que des effets de somnambulisme. Ainsi s'expliquent les communications de Swedenborg avec les morts; ainsi s'expliquent les miracles de Jésus-Christ et des apôtres. « Le magnétisme, dit l'auteur, *la science favorite de Jésus et l'une des puissances divines remises aux apôtres*, ne paraissait pas plus prévu (avant Mesmer) par l'Église que par les disciples de Jean-Jacques Rousseau et de Voltaire, de Locke et de Condillac. » Le christianisme bien compris n'est rien autre chose en somme que la science du magnétisme, et, par exemple, la communion de tous les fidèles est un mystère dont rend parfaitement compte le fluide universel[1]. Nos sentiments obéissent aux lois de la physique, et l'amour notamment est un phénomène qui ressemble tout à fait en certains cas à une décharge de la bouteille de Leyde ou à un courant de la pile voltaïque. L'auteur d'*Ursule Mirouet* a mis hors de doute ce point de physiologie : « Si, chez la plupart des femmes, l'amour ne s'empare d'elles qu'après bien des témoignages, des miracles

1. *Ursule Mirouet*, première partie.

d'affection,... il en est d'autres qui, *sous l'empire d'une sympathie explicable aujourd'hui par le fluide magnétique*, sont envahies en un instant. »

Il serait puéril d'insister. Si nous sommes entré dans ces détails, ce n'est pas, on voudra bien le croire, que nous accordions à toutes ces rêveries une valeur qu'elles n'ont jamais eue. Nous savons bien aussi que le public n'a guère goûté les élucubrations de *Louis Lambert*, qu'il n'a rien compris aux extases de *Seraphita*, l'auteur vraisemblablement ne s'étant pas compris lui-même; c'est Balzac, c'est le fond de sa pensée que nous cherchons à travers toutes ces fantaisies. Il est clair, qu'en dépit de la profession de foi écrite dans la préface de la *Comédie humaine*, Balzac n'est ni un catholique ni un chrétien; nous ajoutons qu'il n'est même ni un philosophe spiritualiste ni un véritable mystique : il est tout bonnement un sceptique et un matérialiste. Ses maîtres ne s'appellent ni Saint-Martin ni Swedenborg; ils ont nom Helvétius et Diderot.

A quel point ces tristes doctrines ont déteint sur ses œuvres et en ont faussé les tendances morales, à quel point le talent même du romancier en a été souvent altéré et flétri, c'est ce qu'un coup d'œil jeté sur ses principaux ouvrages nous mettra tout à l'heure à même d'apprécier. Avant de quitter le terrain des principes et des théories, qu'on nous permette un dernier mot sur un sujet qui a son importance. Balzac a-t-il eu, en matière politique et sociale, des idées plus saines, des convictions plus

fermes qu'en matière de philosophie et de religion?

Dans cette préface de la *Comédie humaine*, que nous avons déjà citée, on lit cette phrase solennelle : « J'écris à la lueur de deux vérités éternelles, la religion et la monarchie. » Monarchique, nous croyons en effet que Balzac l'a été au fond, de cœur et d'instinct, toute sa vie; mais comment? il est évident que, sous ce mot de monarchie, il a admis, il a professé des idées aussi vagues, aussi incohérentes, aussi contradictoires que celles qu'il a émises sous le nom de religion.

La chute de la Restauration avait brisé ses premières espérances d'ambition. Moitié rancune, moitié vanité, il prit alors, nous l'avons dit, le rôle de partisan de la légitimité et du gouvernement tombé : il se posa en adversaire systématique du régime nouveau; il railla impitoyablement cette bourgeoisie qui venait de prendre en main le pouvoir et les affaires; il en fit la satire et même la caricature. C'est l'esprit de la *Peau de Chagrin* et plus tard de *César Birotteau*. Bientôt d'autres idées percent dans ses écrits. De la monarchie constitutionnelle légitime, ses prédilections passent à l'empire : admirateur de Napoléon, il ne reconnaît plus d'autre principe de gouvernement que la force; les institutions libérales sont autant d'inventions qui mènent la société à sa perte; c'est le fond des théories du *Médecin de Campagne*. Dans les *Paysans*, il fait un pas de plus en arrière : de la Restauration, il est déjà remonté à l'empire; de l'empire, le voilà qui rétrograde au

delà de 1789, jusqu'à l'ancien régime, jusqu'au régime féodal. La haine de cette grande œuvre d'émancipation qu'a su accomplir la Révolution française, de tous les progrès qu'elle a réalisés dans nos institutions et nos lois, de l'égalité civile, de la liberté civile et politique, de l'affranchissement des personnes et de la propriété ; la haine, pour tout dire, de notre société moderne tout entière et de tous les principes dont elle vit, c'est là en effet l'inspiration de ce triste livre ; le rétablissement de la féodalité, de la dîme et de la corvée, les majorats et la mainmorte, l'ignorance pour le peuple, qui est corrompu depuis qu'il sait lire, ce sont là les conclusions auxquelles il aboutit à travers d'abominables peintures.

Voilà donc les diverses monarchies dont Balzac a été successivement le théoricien et l'apôtre : on se demande s'il se rendait bien compte à lui-même de ce qu'il pensait, de ce qu'il voulait. Ce qui est plus étrange, c'est que, chez ce prôneur de l'absolutisme et du régime féodal, on rencontre parfois (tant est grand le désordre de ses idées !) des maximes qu'on dirait emprutées aux modernes théories socialistes. Ainsi vous lirez, dans *Honorine*, cette phrase singulière mise par l'auteur dans la bouche d'un prêtre : « En laissant de côté la question religieuse, je vous ferai observer que la nature ne nous doit que la vie, et que la société nous doit le bonheur [1]. » N'est-ce pas là un des axiomes des réformateurs contempo-

1. *Honorine*, t. Ier, ch. xv, p. 136.

rains, que la société seule est responsable de tout ce qu'il y a de mal, qu'elle a le pouvoir, et par là même le devoir d'y remédier, d'où suit que chacun de ses membres a *droit au bonheur*, et que, si la société tarde à le lui octroyer, il est suffisamment autorisé à se faire justice par ses mains? Et à cet égard il y a dans Balzac bien plus que des phrases isolées : il y a cette pensée générale, incessamment reproduite et amèrement développée dans vingt de ses romans, que l'organisation de notre société est mauvaise et appelle une réforme radicale, que le pouvoir et la richesse sont aux incapables et aux corrompus, tandis que le génie et la vertu restent pauvres, dédaignés ou proscrits. On voit que la politique de Balzac vaut sa philosophie. Venons à sa morale.

III

Le roman, sans nul doute, n'a point pour mission de prêcher la morale : son mérite, c'est d'amuser; son but, c'est d'intéresser et d'émouvoir, et on sait assez que les thèses de morale sont mortelles aux œuvres d'imagination; mais c'est le magnifique privilége de l'art que toute œuvre vraiment belle, par cela seul qu'elle est empreinte d'une pensée élevée et procède d'une inspiration vraie, porte avec elle un enseignement et contribue au perfectionnement de l'âme. La leçon morale ne consiste point dans un dénoûment factice qui, au dernier chapitre, récom-

pense la vertu et punisse le vice : elle est dans l'image fidèle des passions humaines, de leurs luttes et de leurs joies souvent amères. Soyez vrai dans la peinture des caractères, dans l'analyse des passions; la morale ne vous demande rien de plus. Quelle que soit d'ailleurs la forme dont l'artiste ait revêtu sa pensée, qu'il ait jeté ses créations dans le moule du drame ou dans celui du roman, qu'il s'appelle Shakespeare ou Richardson, Molière ou Prévost, la vérité de ses tableaux sera toujours le meilleur préservatif contre la contagion du mal. Où le danger commence, c'est quand, sous prétexte de la peindre, l'écrivain fausse et défigure la nature humaine; c'est quand il la montre sous des couleurs mensongères, et, en développant des idées fausses et des sentiments outrés, altère les sentiments vrais et obscurcit les saines notions de la conscience. C'est ce qu'a fait trop souvent Balzac. Attaquer de front la morale, prêcher des maximes téméraires, il ne s'y hasarde point. Il laisse à d'autres les déclamations passionnées et les paradoxes brillants. Tout au plus, pour excuser le vice, l'entourera-t-il de palliatifs et de circonstances atténuantes[1]. Au fond pourtant cette

1. Un de ses amis est même plus sévère sur ce point : il lui reproche « de présenter toujours les femmes comme victimes, même comme victimes de leur infidélité... Il les excuse, ajoute-t-il; il fait mieux, il divinise leurs fautes au point qu'on doit douter, à l'en croire, si la vertu et la constance ne les rendraient pas moins dignes de respect. » (*Balzac en pantoufles*, par Léon Gozlan.)

modération n'est qu'indifférence; il ne blâme rien, mais il se moque de tout. Il accepte en théorie toutes les lois, soit morales soit sociales, sauf à n'en tenir compte en pratique. Ce sont des faits : maladroit qui s'y heurte! les habiles les tournent. En un mot, il n'y a point de morale, mais des mœurs; il n'y a point de principes, mais des opinions et des coutumes.

Comment parlent ses héros favoris, les personnages qui représentent dans ses romans la sagesse de la vie, l'expérience du monde, la raison railleuse et désillusionnée? « Il n'y a pas de vertu absolue, mais des circonstances. » — « Le bonheur, comme la vertu, comme le mal, exprime quelque chose de relatif. » Voilà leurs axiomes. Leur morale est celle du plaisir et du succès, et cette morale, semée en saillies brillantes dans des conversations spirituelles, distillée en quelque sorte en épigrammes, en remarques satiriques, circule partout à travers l'œuvre, comme un venin qui s'insinue et qui s'infiltre. C'est la philosophie de *Candide* mise à la mode du siècle; c'est son ironie amère, son scepticisme et son mépris de l'homme. Balzac, sous une forme nouvelle et peut-être plus dangereuse que celle de Voltaire, a continué son œuvre, et les jeunes gens de la génération contemporaine n'ont que trop subi la triste influence de ces idées. A leur entrée dans le monde, ils demandaient aux livres de Balzac de leur apprendre le monde : sous quelles couleurs l'y trouvaient-ils peint? Dans toutes ses œuvres éclate un pessi-

misme désespérant. Le monde apparaît comme livré au vice : le mal règne partout sous le manteau hypocrite de la vertu et des convenances. Le devoir y semble un mot, le dévouement une folie, l'abnégation une sottise. La loi est complice de toutes les infamies et sert à couvrir tous les crimes, si bien que dans cette société égoïste, dans ce monde composé de dupes et de fripons, de calculateurs et de niais, où le mérite n'est rien, où l'intrigue est tout, celui-là est un sot qui, n'ayant pas l'argent ou la force, ne sait pas, pour faire son chemin, employer la ruse ou la corruption.

Le triomphe du mal a été, on le sait, une des thèses favorites de la littérature contemporaine : M. Eugène Sue et plus tard M. Frédéric Soulié l'ont développée dans de longues et lugubres histoires ; mais en la reprenant dans ses scènes de mœurs familières, en la ramenant aux proportions de la vie ordinaire et dans le cadre de notre société bourgeoise, l'auteur de la *Peau de Chagrin* lui a donné un caractère de vraisemblance et imprimé en quelque sorte un cachet de *réalisme* qui la rend encore plus amère et plus malfaisante.

On a vu comment toutes les idées philosophiques de Balzac se réduisent à ces deux termes, scepticisme et matérialisme. On sait aussi ce que son scepticisme a fait des notions de bien et de mal, de devoir et de vertu. Cherchons ce que son matérialisme a fait des sentiments moraux.

Le sujet du *Père Goriot* est connu : c'est l'amour

paternel poussé jusqu'à l'abnégation et au dépouillement, et mis en regard de l'ingratitude des enfants poussée jusqu'à la cruauté et presque au parricide. Ce sujet n'est pas neuf; la muse tragique l'a plus d'une fois traité; mais qu'importe? Le cœur humain est une mine inépuisable, et, transporté dans les conditions de la vie ordinaire, ce thème pouvait fournir au romancier des analyses intéressantes et des situations pathétiques. Il serait injuste de méconnaître que Balzac en a heureusement traité plusieurs parties. La figure de ce vieux marchand dont l'amour idolâtre pour ses filles se compose de tant de faiblesse et de dévouement, de tant de vanité puérile et d'infatigable bonté, cette figure a d'abord dans le roman, à travers mille détails ingénieux, quelque chose de touchant et de résigné qui attire et intéresse. Bientôt cependant le caractère se gâte en s'exagérant; de naturel qu'il était, il devient invraisemblable, repoussant et presque odieux. Sait-on par quel sacrifice le père Goriot couronne sa vie d'abnégation, pourquoi il vend les derniers débris de sa vaisselle d'argent et se réduit lui-même au dénûment? C'est pour mettre dans ses meubles l'amant de sa fille; c'est pour faciliter les relations adultères de Rastignac et de Mme de Nucingen. Comment l'auteur n'a-t-il pas compris que, si le père pouvait fermer les yeux sur les désordres de sa fille, il y a quelque chose de révoltant à l'en faire le complice et l'entremetteur? Comment n'a-t-il pas senti que c'était là avilir le caractère paternel, et,

même au simple point de vue de l'art, commettre une impardonnable faute? Qu'est-ce donc au point de vue moral? Ce père qui jette sa fille dans les bras de son amant, et, témoin complaisant de leurs amours, en partage honteusement les joies clandestines, l'auteur a beau répéter à chaque page qu'il est *grand, héroïque*, *sublime;* le lecteur trouve qu'il est tout simplement ignoble. Et quand, dans son abandon et sa mort désespérée, le romancier l'appelle *le Christ de la paternité*[1], on est bien plus révolté qu'ému d'un rapprochement qui ressemble à un blasphème.

Comme si ce n'était pas assez de dégrader l'amour paternel, Balzac semble prendre à tâche de le peindre sous des couleurs aussi fausses que déplaisantes. Ainsi, parlant du père Goriot, « il se couchait, dit-il, aux pieds de sa fille pour les baiser; il la regardait longtemps dans les yeux; *il frottait sa tête contre sa robe;* enfin il faisait des folies *comme en aurait fait l'amant le plus jeune et le plus tendre.* » La remarque n'est pas de nous; elle a été faite par un ingénieux critique[2] : il y a là une confusion d'idées et de sentiments qui choque. Il y a dans cette assimilation de l'amour paternel et de l'amour des amants quelque chose qui offense l'instinct moral. Ailleurs ce sentiment si noble, si sacré, qui unit le

1. *Le Père Goriot*, t. II, p. 190, in-8, 1835.
2. M. Saint-Marc Girardin, *Cours de littérature dramatique*, t. Ier, p. 207, ch. x.

père aux enfants, vous le verrez réduit ou à une faiblesse imbécile ou à une monomanie ridicule. Tantôt c'est une passion délirante et presque sensuelle : « Est-ce bon de se frotter à sa robe, de *partager sa chaleur!* » Tantôt ce n'est plus qu'une sorte d'instinct animal, l'instinct de la bête pour ses petits, « un sentiment irréfléchi qui s'élève jusqu'au sublime de *la race canine!* »

A-t-il été plus heureux ou mieux inspiré en parlant du mariage et de l'amour?

Quand il s'agit du mariage et de Balzac, il est impossible de ne pas songer tout d'abord à ce livre qui a commencé sa réputation, et où il a traité *ex professo* la matière : la *Physiologie du Mariage.* Quelque répugnance qu'on y éprouve, il faut donc qu'on nous pardonne de nous y arrêter un instant. Rire du mariage fut de tout temps dans notre littérature, au théâtre comme dans le roman, une tradition et comme un privilége dont il a été convenu de ne se point mettre en peine pour la morale publique. Si cette moquerie traditionelle n'a pas eu à la longue une influence fâcheuse en altérant le respect dû au mariage, c'est ce qu'on pourrait peut-être se demander. Sans y mettre de sotte pruderie, sans vouloir couper les ailes à la muse légère de la comédie et du conte, ni interdire au nom de la morale toute plaisanterie au sujet du mariage, il nous semble qu'il y a des bornes à cette licence et qu'une condition est toujours sous-entendue : celle de ne pas blesser l'honnêteté, de ne pas souiller les imaginations, de

ne pas outrager les sentiments sacrés sur lesquels repose la famille. Or cette condition, Balzac n'a pas su la respecter, et voilà pourquoi, à notre sens, son livre mérite d'être frappé d'un blâme sévère.

Même au point de vue littéraire, il y aurait bien des restrictions à faire aux éloges qu'on lui a donnés. C'est une œuvre longue et diffuse, indigeste et prétentieuse, où la plaisanterie trop prolongée s'alourdit de formes pédantesques et se traîne en dissertations sans fin. Il y a de l'esprit, mais il est sans grâce ; de l'observation, mais elle est sans délicatesse. Le bon goût, la distinction font partout défaut, et le libertinage y est assaisonné d'un sel souvent grossier. Là où le satirique, le moraliste, le peintre de mœurs auraient eu à tracer des scènes piquantes ou gracieuses, à châtier des ridicules ou des vices, l'auteur développe pesamment des théories bizarres, émet doctoralement des apophthegmes licencieux, et se complaît en toute sorte de détails scabreux et d'anecdotes graveleuses. Il ne manque pas de gens pourtant qui vous parlent de la *Physiologie du Mariage* comme d'un des meilleurs titres de gloire de Balzac, ou tout au moins qui le citent comme celui de ses écrits où éclate le plus l'originalité de son esprit. Nous sommes encore obligé, quoi qu'il en coûte, de combattre ici ce qui nous paraît être une illusion. Non, il n'y a dans le livre de Balzac aucune originalité : il en a emprunté l'idée comme il a emprunté celle de beaucoup de ses romans, et la forme même ne lui appartient pas en propre. Pour le style

comme pour les idées et les sentiments, il a imité Stendhal. Le livre *De l'Amour*, publié pour la première fois en 1819, mais qui n'arriva que bien plus tard, et grâce aux éloges enthousiastes de Balzac lui-même, à une certaine notoriété, le livre *De l'Amour*, que l'auteur appela aussi la *Physiologie de l'Amour*, a été le modèle, le type de la *Physiologie du Mariage*. La ressemblance est frappante. Dans l'un comme dans l'autre ouvrage, c'est le même sensualisme grossier et le même matérialisme médical; c'est le même culte du plaisir et la même absence de tout sentiment moral; dans l'un comme dans l'autre, c'est la même affectation des formes scientifiques, le même dogmatisme prétentieux, le même parti pris de bizarrerie. Il y a seulement chez Balzac un degré de plus de cynisme et un degré de moins d'élégance dans la corruption. Le livre *De l'Amour* sent davantage son homme du monde; la *Physiologie du Mariage* a moins le ton de la bonne compagnie. Cependant si nous ne pouvons concéder à l'ouvrage de Balzac le mérite de l'originalité, nous accordons au moins une chose : c'est que, de tous ses écrits, c'est celui qui fournit peut-être l'expression la plus franche, la plus complète de sa personnalité. Il est là tout entier avec ses instincts et son esprit un peu vulgaires, avec son goût pour les impuretés, surtout avec ce pessimisme qui ne sait voir dans la nature humaine que ses petitesses et ses turpitudes. Et c'est si bien là le fond de sa nature, que partout dans ses autres ouvrages on en retrouve

la trace, plus ou moins visible, mais persistante.

Nous avons déjà fait cette observation ; il faut y insister. Quelque sujet que traite Balzac, sous quelque forme qu'il traduise sa pensée, de quelque vêtement de poésie, de sentimentalité ou de mysticisme qu'il essaye de l'envelopper, le vieil homme reparaît toujours. Il est des vices originels que l'art ne guérit point; il est des habitudes fâcheuses, fruit d'une mauvaise éducation, dont on ne se débarrasse jamais complétement : ç'a été là son histoire. Un certain vernis de métaphysique ou de poésie peut faire parfois illusion; mais grattez le poëte ou le philosophe, vous trouverez dessous le docteur équivoque, le théoricien suspect de la *Physiologie du Mariage*. Que dis-je? vous n'avez pas besoin de chercher : il se montrera de lui-même. Il cède, sans y songer, à son goût pour certaines questions indiscrètes, et ce fond de libertinage dogmatique, cette érudition malsaine, cette casuistique honteuse dont il a rédigé le manuel, percent çà et là jusque dans ses œuvres les plus chastes; elles viennent gâter souvent ses tableaux les plus charmants. La muse de Balzac est fille de mauvais lieu : elle n'a jamais pu se déshabituer des images lascives et des paroles impures.

Que dans ses romans l'écrivain parle constamment du mariage comme d'une affaire, affaire d'argent, de vanité, d'ambition, où entrent les plus ignobles calculs, où ne comptent pour rien le cœur et les instincts généreux, — on peut à la rigueur le

pardonner au peintre de mœurs, tout en regrettant peut-être qu'au lieu de flétrir le mal il semble l'absoudre et l'encourager : c'est cette dernière impression que laisse le petit roman intitulé *le Contrat de Mariage*. Et toutefois, ce qui choque bien plus que les sarcasmes et les théories froidement égoïstes sur le mariage, ce sont, dans le même livre, les enseignements étranges, les conseils cyniques que l'auteur met dans la bouche d'une mère s'adressant à sa fille ; c'est cette façon grossière et matérialiste qu'il a de traiter les choses les plus délicates et les plus intimes.

Dans ceux mêmes de ses écrits où le ton est le plus sérieux, où il parle du mariage avec le plus de respect apparent, il lui arrive à chaque instant de jeter de ces aphorismes ou de ces détails répugnants qu'il emprunte à sa science favorite, et qui blessent alors l'oreille comme une note aigre dans une mélodie. Dans la *Recherche de l'Absolu* par exemple, au milieu du portrait gracieux de madame Claës, on tombe tout à coup dans des allusions fâcheuses aux mystères de l'alcôve et du lit conjugal. Dans *Ursule Mirouet*, livre dédié à une jeune fille, écrit pour les jeunes filles, il dissertera touchant « le phénomène inexplicable de la génération. » Celui de ses livres où ce défaut est le plus marqué peut-être, ce sont les *Mémoires de deux jeunes Mariées*. Peindre cette phase charmante de la vie de la femme où la jeune fille se transforme en épouse et en jeune mère, analyser les mystérieux et confus

sentiments qu'éveille dans des âmes vierges cette fraîche saison des chastes amours, soulever sans le déchirer le voile pudique qui couvre toutes ces choses intimes et saintes, — pour une telle tâche il fallait une main légère, délicate et discrète; il fallait, disons-le, toutes les qualités qui manquaient à Balzac. Aussi ce poëme aimable de la jeune maternité, comme il le déflore et le souille! Ce tableau, à la fois austère et gracieux de l'amour légitime, comme il le revêt d'une teinte de matérialisme! Les sentiments, sous son pinceau, deviennent des appétits; les affections de l'âme se changent en brutales convoitises, l'amour n'est plus que le plaisir des sens et le mariage qu'une source de voluptés légales. On assiste au plus triste de tous les spectacles, celui de jeunes cœurs gâtés par une science honteuse et atteints d'une corruption précoce. On entend des lèvres roses, où devrait s'épanouir le sourire de la candeur, débiter des maximes dépravées et mêler aux rêves du cœur les calculs d'un sensualisme raffiné. Ici c'est une fiancée qui se vante d'apporter en dot à son mari *sa savante virginité*[1], et qui, pédante raisonneuse, stipule avec lui à quelles conditions elle aliénera sa liberté et livrera son cœur. Ailleurs c'est l'épouse philosophe, « ayant étudié le Code dans ses rapports avec l'amour conjugal, » qui développe à son amie l'application qu'elle sait faire dans son ménage des théories de

1. *Mémoires de deux jeunes Mariées*, lettre 13

Malthus[1]. Plus loin, l'une des amies reproche à son amie, qui a, dit-elle, « l'âme d'Héloïse et les sens de sainte Thérèse, de se livrer à des égarements sanctionnés par les lois et de dépraver l'institution du mariage, » ajoutant que, « après avoir tué un premier amant, elle est arrivée à tuer l'amour[2]. » Enfin, et ceci explique comment le livre est dédié à Mme Sand, çà et là sont semés quelques-uns de ces sophismes du roman contemporain contre le mariage, institution tyrannique, incompatible avec l'amour et le bonheur dans l'amour, « où la femme est sacrifiée à la famille, » et, d'être moral qu'elle était auparavant, devient « *une chose.* »

Balzac ne comprend pas l'amour dans le mariage. Lors même qu'il s'efforce le plus de l'idéaliser, ou bien il le fausse, ou bien il le rabaisse ; il en fait ou un rêve lascif, ou un sentiment grossier.

Balzac a été, dit-on, le romancier favori des femmes, et a dû à leurs vives sympathies la meilleure part de la popularité dont il a joui un moment. Sa fameuse théorie de la femme de trente ans était faite sans doute pour lui concilier bien des lectrices et pour mettre de son côté bien des amours-propres. Les femmes lisent plus de romans à trente ans qu'à vingt : se rendre favorable cette nombreuse et influente partie de son auditoire, l'intéresser à son

1. *Mémoires de deux jeunes Mariées*, lettre 18.
2. *Ibid.*, lettre 53.
3. *Ibid.*, lettre 20.

succès en prenant sa vanité pour complice, c'était assurément un coup de maître, et l'événement y répondit; nouvelle preuve de cette vieille vérité que les hommes et plus encore les femmes préfèrent toujours celui qui les flatte sans les estimer à celui qui les estime sans les flatter! Balzac en effet a beaucoup flatté les femmes, mais il n'a jamais eu pour elles ni estime vraie ni tendresse sérieuse.

Et je ne veux pas seulement parler ici de quelques mots cruels qu'on lui a beaucoup reprochés. « Les femmes sont des poêles à dessus de marbre, » un composé de « l'enfant et du singe, » aurait-il dit. Ce sont là des boutades qu'on passerait sans trop de peine à la verve du satirique. Ce que je lui pardonne moins, c'est d'avoir parlé de la femme sans pudeur. Il a compris, il a peint le désir qu'elle excite : il n'a jamais compris, il n'a jamais ressenti le respect qu'elle inspire. Au lieu de la voir avec les yeux d'un moraliste ou d'un poëte, il la voit trop souvent avec les yeux du matérialiste et du libertin. Nous pourrions citer de nombreux exemples; un seul suffira. Le *Lys dans la Vallée* est un roman où Balzac a voulu peindre ce qu'il n'a jamais compris, hélas! l'amour idéal et chaste, ce qu'on est convenu d'appeler l'amour platonique, ce qu'il appelle, lui, l'amour *séraphique*, luttant contre les fougues de la jeunesse et les entraînements du cœur. Il a mis ce sentiment exalté, épuré de toute pensée terrestre, en contraste avec l'amour sensuel, la pas-

sion effrénée, et il a symbolisé ces deux amours dans deux femmes, Mme de Mortsauf et lady Dudley. Commençons par reconnaître qu'il y a dans la peinture de ces deux caractères opposés des traits vigoureux, quoique un peu outrés ; mais la couleur générale est fausse, et l'affectation de la forme y voile mal un sensualisme profond. Des idées grossières sous un langage précieux, l'expression mystique et la pensée lascive, du matérialisme alambiqué, du libertinage au musc, voilà le livre. Cet amour idéal, ce *mariage de deux âmes*, comme dit l'auteur, qui se prolonge pendant de longues années et nage immaculé dans les régions de la poésie éthérée, il commence par une scène à la fois grossière et ridicule, où le bon goût n'est pas moins choqué que les convenances : il finit par une scène odieuse ; scène de délire et de désespoir, de rage et de blasphème, où Mme de Mortsauf mourante maudit sa chasteté, déchire de ses mains sa robe blanche, sa robe mystique, et regrette avec amertume les voluptés sensuelles dont elle s'est volontairement sevrée. L'auteur a beau donner à ce délire une explication physiologique telle quelle, il a beau le faire suivre d'une mort calme et chrétienne ; l'impression est douloureuse et l'effet affligeant : c'est comme le cri de la chair qui triomphe, comme l'hymne effréné du sensualisme qui prend sa revanche. Chez Ursule Mirouet, il a peint l'amour foudroyant, magnétique, envahissant le cœur comme un fluide irrésistible. Chez Mme de Mortsauf,

c'est quelque chose de pis, de plus vulgaire et de plus brutal; c'est tout simplement l'amour physique, l'amour sensuel; c'est l'amour antique, celui qui dévora Phèdre,

> C'est Vénus tout entière à sa proie attachée,

mais Vénus moins la fatalité divine qui l'excuse et la voile à demi; c'est *l'ardeur du sang*, ce que l'auteur lui-même appelle *les bouillonnements de la sensation* et *les accès charnels*. Eh bien! allier dans une âme cet amour à la plus pure mysticité, mettre ces fureurs des sens dans une nature angélique, accoupler ainsi l'idéal et le sensualisme, n'est-ce pas une conception repoussante[1]? Il y a dans l'homme des contrastes, il n'y a point de tels assemblages et de telles contradictions. Ce ne sont pas là des créatures humaines; cè sont des monstres, moitié femme, moitié reptile.

En voilà plus qu'il n'en faut pour montrer com-

1. Ce qui n'est pas moins repoussant peut-être, c'est l'affectation que met l'auteur, sous prétexte d'idéal et de mysticisme, à revêtir de formules empruntées aux dogmes et aux sacrements de la religion chrétienne des idées d'amour plus ou moins platonique : « Nous voici devant la crèche d'où s'éveille le divin enfant... qui par des plaisirs incessants donnera du goût à la vie. » Et ailleurs l'amant, buvant les larmes de son amante, s'écrie : « Voici la première, la sainte communion de l'amour. Je viens de m'unir à votre âme, comme nous nous unissons au Christ en buvant sa divine substance. » (*Le Lys dans la Vallée*, t. Ier, p. 168, 172.)

ment Balzac a souvent violé la vérité morale dans la peinture des sentiments, comment il les a souvent travestis en les matérialisant, comment enfin il a traité de certains sujets délicats en homme qui manque de cette grande qualité, la première, la plus indispensable de toutes en pareille matière, le sens moral, qui est pour les choses de l'âme ce que le goût est pour les choses de l'esprit, ce que le tact est pour les convenances du monde.

Est-ce à dire que Balzac ait toujours échoué dans la peinture des affections tendres du cœur humain? Non, sans doute, et tout le monde sait avec quel charme il a peint l'amour filial d'Eugénie Grandet et de Marie Claës, l'amour maternel dans la *Grenadière,* le dévouement conjugal sous les noms de Mme Claës, de Mme Birotteau et d'Ève Séchard, l'amour enfin, la passion sinon chaste, du moins vraie, dans la *Femme abandonnée*, dans la *Femme de trente ans*, etc. D'où viennent ces inégalités et ces chutes? Comment d'aussi gracieuses créations peuvent-elles être sœurs de créations aussi monstrueuses? C'est qu'il y a deux hommes en Balzac, deux hommes qui se contrarient et se contredisent, qui tour à tour tiennent la plume, et qui parlent des langages très-divers : il y a le poëte ou le peintre, et il y a le philosophe, ou, si on veut, le moraliste. Le poëte, le peintre, c'est-à-dire l'écrivain qui s'abandonne à l'inspiration naïve et peint la nature telle qu'il la voit et telle qu'elle est, le conteur qui se laisse aller à sa veine sans parti pris

ni esprit de système, celui-là a trouvé pour ses tableaux des couleurs vraies, naturelles, saisissantes. — Le philosophe, le moraliste, au contraire, qui disserte au lieu de conter, qui analyse au lieu de peindre, qui cherche des types nouveaux, veut créer des caractères de toute pièce et imagine des sentiments exceptionnels, celui-là n'a produit que des œuvres fausses et bizarres. Là est, si j'ose dire, la clef de Balzac, et le mot de la singulière énigme qu'offre son talent, talent à double face, lumineux d'un côté, obscur de l'autre, étrangement mêlé de vrai et de faux, de bien et de mal; tantôt profond, gracieux, délicat et touchant, tantôt grossier et licencieux, ou affecté et déplaisant. M. de Balzac est un peintre de talent, c'est un moraliste faux et dangereux. Se borne-t-il à observer, à copier la nature, il est supérieur; veut-il l'idéaliser, raffiner les sentiments, faire de la métaphysique, il est détestable. C'est là une distinction qu'il ne faut pas oublier et qui trouvera encore une justification nouvelle dans ce qu'il nous reste à dire de Balzac considéré comme peintre de caractères.

IV

Le titre de gloire sérieux, incontestable, de Balzac, c'est la peinture de mœurs et de caractères : là est son génie, là est son originalité. Peindre les orages, les flammes des grandes passions, tracer des scènes pa-

thétiques, exciter vivement l'intérêt et l'émotion, telle n'est point la tâche qui lui appartient. Les passions qu'il excelle à peindre, ce sont les petites passions, celles dont est faite la vie vulgaire, nos passions de tous les jours, dans les nuances délicates et mobiles qu'elles revêtent, dans les mille complications où elles se croisent, dans les luttes sourdes qu'elles provoquent et qui sont comme le mouvement profond et insensible de la société. Les scènes qu'il sait admirablement retracer, ce sont les scènes piquantes ou monotones, comiques ou douloureuses du salon, du boudoir, du foyer domestique; ce sont ces petits drames intimes, mystérieux, qui se jouent silencieusement, chaque jour, dans toutes les conditions sociales, chez nous ou à côté de nous.

Dans cet ordre de faits et d'idées, Balzac a un talent rare, éminent : on serait tenté de l'appeler du génie, si ce mot n'impliquait un certain ensemble et une certaine harmonie de facultés supérieures qui lui manquent; si, en outre, cette faculté particulière de l'auteur des *Études de mœurs* avait autant d'étendue qu'elle a de pénétration, autant d'élévation qu'elle a de subtilité. Quoi qu'il en soit, personne peut-être avant lui n'avait porté dans la peinture de la vie privée et des mœurs bourgeoises des qualités aussi fortes et aussi variées, autant de vigueur, d'abondance, de finesse et parfois de profondeur. A sa fougue d'esprit, à sa pétulance d'imagination et d'humeur, Balzac, chose singulière, joignait une

faculté d'observation merveilleuse, et qui, servie par une immense mémoire, avait de bonne heure accumulé en lui d'inépuisables matériaux. Les esprits doués de cette faculté semblent des daguerréotypes vivants : chaque personnage, chaque objet qui passe devant eux laisse en eux son image. Ces mille accidents, ces mille tableaux changeants et rapides que les caprices du hasard, le courant de la vie, le mouvement du monde font passer sous nos yeux, fugitifs pour nous et oubliés le lendemain, sont pour eux toujours présents et toujours fidèles. Pour personne peut-être cette comparaison n'a été plus vraie que pour Balzac. A la façon dont il dessine certains personnages, dont il décrit certains paysages ou certains intérieurs, on dirait qu'il les voit ou qu'il peint d'après nature. C'est une sorte d'intuition ou de seconde vue qui se fait en lui. Dans ses portraits, dans ses descriptions, l'exactitude du trait, la finesse des nuances, la profusion enfin et la vérité des détails sont telles que l'illusion est parfois complète : il semble que c'est la réalité même décalquée et transportée sur la toile.

Pour atteindre à cette puissance d'illusion, il faut autre chose que le don de l'observation et la richesse de la mémoire : il faut surtout cette force d'imagination qui anime, qui colore les souvenirs, et, des images ensevelies au fond de l'intelligence, fait des réalités et des personnes vivantes. Le don que nous admirons chez Balzac plus que tous les autres, le don par excellence c'est le don de la vie. L'exac-

titude matérielle, la fidélité minutieuse, c'est peu dans un portrait : la qualité qui importe entre toutes, la qualité souveraine, c'est la vie ; les tableaux de Balzac sont vivants. Les personnages qu'il met en scène dans ses *Études de mœurs* ne sont pas des figures de convention ou de fantaisie, de brillantes et froides images ; ce sont des hommes en chair et en os, de vrais hommes, comme on en a rencontré cent fois, comme on vient tout à l'heure d'en saluer dans la rue. Plusieurs de ses créations sont devenues des types populaires, qui sont restés dans toutes les mémoires. C'est là un grand et rare honneur ; c'est la gloire des esprits puissants d'avoir donné une figure et un nom à certains caractères, à certaines passions.

Balzac n'a été ni un poëte, ni un moraliste, ni un esprit philosophique, ni même un grand écrivain ; mais ç'a été un peintre. Il a peint plus volontiers le mal que le bien ; il se plaît à retracer les laideurs physiques et morales de l'humanité ; mais il porte dans ces peintures une profondeur d'observation, une force d'analyse, une vigueur de coloris, une énergie d'expression quelquefois prodigieuse. Cela fait penser à ces hideuses et admirables toiles où l'Espagnolet étale les entrailles palpitantes de ses martyrs et fait crier les chairs de ses écorchés. Ainsi l'avare dans le père Grandet, le soudard dans Philippe Brideau, la vieille fille haineuse dans la cousine Bette, le vieillard crapuleux dans le baron Hulot, sont des types où la brutalité du pinceau ne peut

pas faire méconnaître une étonnante puissance de talent.

Ce que nous venons de dire des bons portraits de Balzac, on peut le dire aussi de la plupart de ses descriptions : il a le talent de les colorer, de les animer, de donner aux choses mêmes une physionomie expressive et vivante. Ces vieilles maisons de petite ville, opulentes et mélancoliques comme celle des Claës, froides et nues comme celle du père Grandet, propres et glaciales comme celle des Rogron, ces intérieurs de vieux célibataires ou de négociants enrichis, ces meubles antiques, ces tentures fanées, ces ornements de mauvais goût, ces mille détails bourgeois, tristes ou ridicules, ces mille éléments de l'existence vulgaire et matérielle, tout cela a de la vie dans ses livres, tout cela a une âme, de la pensée, du sentiment; tout cela intéresse et attire; tout cela, par un charme étrange, attendrit ou répugne, donne envie de rire ou de pleurer. C'est là, il faut le dire, de l'art véritable, et du meilleur; c'est là de la poésie et de la vraïe peinture. Si Balzac avait toujours entendu et pratiqué ainsi la description, il n'aurait pas encouru le reproche d'avoir, pour sa part, ouvert la voie au réalisme; car le caractère du réalisme, c'est précisément de négliger la pensée, le sentiment, l'âme des choses, pour ne s'attacher qu'à la forme, à l'apparence, à l'enveloppe matérielle.

Ce qui ne mérite pas moins d'être loué, c'est le talent avec lequel il sait peindre certaines existences

de province, humbles, monotones, étouffées, condamnées à végéter dans une éternelle immobilité; c'est la poésie demi-triste, demi-souriante qu'il a su jeter sur quelques-uns de ces personnages, sur quelques figures de femmes qu'il nous montre assises dans l'ombre de quelque obscure demeure, tremblantes et doucement résignées, vivant entre l'accomplissement silencieux du devoir et l'habitude de la douleur, — ou bien, victimes ignorées de quelque despotisme domestique, s'éteignant lentement écrasées sous le poids d'une jalousie hypocrite, d'un égoïsme froidement implacable. Cette qualité attachante du romancier brille surtout dans ses premières *Scènes de la vie privée* et *de la vie de province*, dans la *Recherche de l'Absolu*, et dans la première partie de *Pierrette*, l'une des études où il a mis le plus de charme et même de sensibilité, chose toujours rare chez lui.

Balzac a eu un grand tort : ç'a été de forcer son talent en agrandissant démesurément son cadre. Il était né peintre de genre; pourquoi a-t-il voulu faire de la grande peinture philosophique? Ses tableaux de chevalet étaient charmants; ses grandes compositions sont, pour la plupart, détestables. Il a faussé sa manière en l'outrant. Pour être énergique, il est devenu brutal, et, à force de poursuivre le réel, il est tombé dans le trivial.

Il y a d'ailleurs une remarque à faire, et que j'ai déjà indiquée. C'est par le petit côté que Balzac a considéré et étudié la nature humaine. Il a vu

l'homme, et presque toujours il l'a peint en petit et en laid. Ce sont les difformités morales, les maladies honteuses de l'âme qu'il se complaît et excelle à étudier, à fouiller dans les derniers replis. Certes ce côté de la vie appartient au romancier; l'art peut y trouver une mine féconde qu'il a bien le droit d'exploiter; mais si c'est là une part de la vérité et de l'art, ce n'est pas l'art complet ni la vérité entière. Si c'est une face de la nature humaine, ce n'est pas toute la nature humaine.

Que Balzac ait dessiné des types excellents, tracé des portraits exquis, nous l'avons dit; mais s'il a peint des figures d'hommes, il n'a jamais peint l'homme même. Il a créé des types particuliers; il n'a pas reproduit la nature humaine dans ses traits généraux. Les physionomies qu'il dessine sont vives, spirituelles, mais trop souvent bizarres et extraordinaires. Trop souvent ce sont des individualités piquantes et des exceptions plutôt que des caractères simples, unis, vrais comme la nature.

Lui-même a pris soin de nous expliquer sa théorie sur ce point; elle est assez curieuse, assez caractéristique surtout pour valoir qu'on la rappelle. Dans la préface de la *Comédie humaine*, il expose comment le monde social a son type dans le monde animal, et comment les diverses *espèces sociales* sont aussi distinctes entre elles que les diverses *espèces zoologiques*. « La société, dit-il, ne fait-elle pas de l'homme, suivant les milieux où son action se déploie, *autant d'hommes différents* qu'il y a de va-

riétés en zoologie? Les différences entre un soldat, un ouvrier, un administrateur, un avocat, un savant, un oisif, un homme d'État, un commerçant, un marin, un poëte, un pauvre, un prêtre, sont quelquefois aussi considérables que celles qui distinguent le loup, le lion, l'âne, le corbeau, le requin, le veau marin, la brebis, etc. »

Est-il possible de se faire une idée plus fausse de la nature humaine, de méconnaître d'une façon plus étrange sa merveilleuse unité et ce qu'elle a d'éternellement et de profondément immuable sous ses apparences diverses et ses formes ondoyantes? Certes, si Balzac eût appliqué à la rigueur sa théorie, il n'eût pas fait les excellentes choses qu'il a faites. Et néanmoins, même en tenant compte de son goût pour le paradoxe, et bien qu'il faille avec lui se défier des systèmes imaginés après coup, il semble que la pente naturelle de son esprit l'ait toujours entraîné de ce côté. C'est par là qu'il demeure, malgré sa finesse, malgré son habileté et son esprit, à cent coudées au-dessous de ces incomparables génies qui ont écrit le *Misanthrope* et le *Roi Lear*. Et, sans aller si haut, c'est par là qu'il est inférieur même à l'auteur de *Gil Blas*, sur lequel il l'emporte beaucoup d'ailleurs pour la profondeur d'observation et la force du coloris.

Un idéal moral, c'est la grande chose qui lui a manqué. Pour bien peindre l'homme, pour le comprendre pleinement il faut l'aimer un peu; il faut, tout en discernant ses travers, tout en haïssant ses

vices, reconnaître ses grandeurs morales, savoir s'attendrir sur ses misères, admirer les dévouements et les vertus dont il est capable. Si on n'a pour lui ni amour ni pitié, si on proclame le triomphe du mal comme la loi suprême qui pèse sur le monde et le gouverne, — de quelques ressources d'esprit et de quelque fécondité d'imagination qu'on soit doué, — on n'enfantera jamais rien qui approche des chefs-d'œuvre que nous ont légués les grands peintres du cœur humain. Combien autre est en effet leur inspiration ! S'ils jugent sans illusion la nature humaine, du moins ne se complaisent-ils pas à la dénigrer et à l'avilir. A côté de ses instincts mauvais, ils savent reconnaître et encourager ses bons instincts. Impitoyables pour le vice, ils ne font pas douter de la vertu. Sévères pour l'homme, ils ne le font pas prendre en haine et en mépris. Ils n'attristent pas le cœur, ils ne flétrissent pas la conscience, ils ne souillent pas l'imagination. On se sent meilleur quand on les a lus, et plus fort pour faire son devoir. On craint de se trouver pire quand on a lu Balzac, et plus faible aux suggestions de l'égoïsme. Le comique de Molière fait du bien ; celui de l'auteur de la *Vieille fille* afflige et fait mal. Que dire de celui de l'auteur de *Vautrin ?*

Une chose qui n'a pas moins manqué à Balzac que le sentiment moral, c'est la justesse, c'est la sobriété et la mesure. On a fait cette remarque, que ses histoires commencent généralement bien, et qu'elles finissent presque toujours mal. La même

chose peut être dite de ses caractères. Au début, ils se posent à merveille, ils se dessinent nettement, les traits sont fins sans manquer de vigueur ; mais bientôt l'exagération se montre avec ses lignes heurtées, ses couleurs violentes ; le portrait tourne à la charge. C'est là presque toujours le défaut de Balzac. Un de ses meilleurs ouvrages est la *Recherche de l'Absolu*. On y admire beaucoup de détails ingénieux, de charmants portraits, et entre autres celui de Mme Claës, un des plus délicats qui soient tombés de son pinceau. La figure principale, celle de Balthasar, le savant fanatique, ne manque ni d'originalité ni de grandeur. Jusqu'au milieu du livre à peu près, il y a de l'intérêt et des situations attachantes. Dans la seconde moitié, tout s'exagère et se gâte : adieu le naturel, et dès lors adieu l'intérêt et l'illusion. Cette fièvre de science qui dévore Balthasar est devenue une sorte de démence ; ce n'est plus un enthousiaste, c'est un maniaque ; ce n'est plus un génie scientifique, c'est un fou. Vers la fin même, cette folie devient odieuse. Cet homme en qui l'idée fixe a tué jusqu'aux affections naturelles, qui laisse mourir sa femme sans même s'en apercevoir, qui dépouille violemment sa fille de sa dernière ressource, excite plus d'aversion que d'admiration ou de pitié.

L'avare est, sans contredit, un des caractères où Balzac a mis le plus de finesse et de profondeur. *Eugénie Grandet* repose, on le sait, sur cette donnée, et le sujet s'y trouve traité avec une vigueur qui n'exclut pas la sobriété. Voyez-le reprendre dans

un autre roman et sous un autre nom, le même caractère. Le père Séchard, dans *Une imprimerie de province*, c'est la seconde épreuve du père Grandet; mais elle a poussé au noir. Autant le trait dans la première était pur et correct, autant dans la seconde il est lourd et grossier. En dépit de son avarice, Grandet est un homme; il aime sa femme, il aime surtout sa fille. Le père Séchard est un type qui n'a plus rien d'humain; il hait son fils.

Les portraits de vieilles filles ont toujours eu de l'attrait pour le romancier : il suffit de rappeler mademoiselle Gamard des *Célibataires*, Sylvie Rogron de *Pierrette;* mais ouvrez le livre qui porte le titre même de *la Vieille Fille*. Sans parler des gravelures qui y sont semées, et à ne juger qu'au point de vue de l'art, ne tombe-t-il pas dans la caricature? Ne se croirait-on pas parfois, n'étaient quelques pages d'esprit et de verve, égaré dans un roman de M. Paul de Kock? Et la cousine Bette des *Parents pauvres* que j'ai déjà citée, n'atteint-elle pas, dans le genre sombre, à des proportions qui sont hors nature? Simple, rude, mais non pas méchante au commencement, elle s'élève peu à peu jusqu'à un idéal de machiavélisme et de perversité infernale : c'est d'abord un portrait plein de vie et de relief, mais à la fin toute mesure disparaît, et on n'a plus devant les yeux qu'une monstruosité.

De tous les types qu'a peints Balzac, celui qu'il a le moins réussi, chose singulière, c'est celui qui d'ordinaire sourit le plus à l'imagination et inspire

le mieux le romancier : c'est le caractère de la jeune fille. On citerait sans doute, dans plusieurs de ses romans, des figures épisodiques de ce genre où il a répandu un véritable charme. Encore dans ceux-là même, dans Marie Claës par exemple, l'excès de la force va-t-il quelquefois jusqu'au faux. Quand il a voulu peindre des figures de jeune fille en grand et les mettre sur le premier plan, il a échoué. Voyez plutôt *Modeste Mignon*. Elle a de l'esprit, mademoiselle Modeste ; mais a-t-elle l'esprit, a-t-elle surtout le cœur d'une jeune fille? N'est-ce pas plutôt l'esprit du romancier qui s'étale et cherche à briller dans cette froide et prétentieuse correspondance d'une jeune fille et d'un poëte qu'elle aime sans l'avoir jamais vu? Et fut-il jamais un roman auquel on pût plus justement appliquer ce mot de La Rochefoucauld : « L'esprit ne saurait jouer longtemps le rôle du cœur? » maxime aussi vraie en littérature qu'en amour. Non, Modeste n'a rien de la jeune fille : elle n'en a ni l'ingénuité ni la grâce, ni la naïveté d'impression, ni la candeur de sentiment. « C'est une petite rouée, » comme dit un des personnages du roman ; c'est une femme sans cœur ; si elle a de l'amour, ce n'est qu'un amour de tête, le plus triste, le plus faux de tous les amours : froide et malheureuse imitation de cette Bettina, la fantasque et chimérique amante de Gœthe.

Une création aussi fausse que Modeste Mignon, c'est Louise de Chaulieu, l'une des héroïnes de ces *Mémoires de deux jeunes Mariées* dont nous avons

déjà parlé. Le premier volume de ce roman est consacré presque tout entier à raconter, avant le mariage, les amours de Louise; mais quelles amours! Celles de Modeste Mignon sont de la pastorale auprès. Qu'on nous permette, pour en donner une idée, de citer seulement quelques lignes où Louise fait elle-même son portrait: « J'ai des défauts, dit-elle; mais *si j'étais homme, je les aimerais : ces défauts viennent des espérances que je donne*... Ma taille est sans souplesse, les flancs sont raides, mais toutes les entournures sont délicates... Les tons de chair ne sont pas fondus, c'est vrai, mais ils sont vivants : je suis un très-joli fruit vert, et j'en ai la grâce verte... Ma chère biche, si ce n'est pas à faire prendre une fille sans dot, *je ne m'y connais pas*. Mes oreilles ont des enroulements coquets, une perle à chaque bout y paraîtra jaune... Et puis tout est en harmonie : on a une démarche, on a une voix ! L'on se souvient du mouvement de jupe de son aïeule... *Je puis baisser les yeux* et me donner un cœur de glace sous mon front de neige, je puis offrir le cou mélancolique du cygne en me posant en madone, et les vierges dessinées par les peintres seront à cent piques au-dessous de moi. Un homme sera forcé pour me parler de *musiquer* sa voix[1]. » C'est une jeune fille, un enfant de seize ans qui écrit cela! Cette Louise de Chaulieu, dépravée dès le couvent, cachant sa sécheresse de cœur et ses ardeurs sensuelles « sous une

1. *Mémoires de Deux jeunes Mariées*, lettre 3.

fausse pudeur, » c'est elle-même qui le dit [1], cette Louise de Chaulieu et sa correspondante, qui la vaut bien, sont-ce là des caractères pris sur la nature? Où a-t-on vu de tels types? où a-t-on observé de telles mœurs?

N'est-ce pas le cas de rappeler ici la distinction déjà faite entre Balzac peintre et Balzac psychologue ou moraliste? Qu'il étudie la nature humaine dans ses conditions ordinaires et son développement normal, il sera vrai parce qu'il sera simple et exact; mais que laissant l'étude de la réalité pour se jeter dans la fantaisie, il essaye de créer des types imaginaires et de peindre des caractères exceptionnels, il est faux, parce que n'ayant plus l'observation de la nature pour soutien, il n'a d'ailleurs ni l'idéal pour lumière ni le sens moral pour guide : son imagination alors enfante des êtres difformes qu'il nous donne de bonne foi pour des créations sublimes.

Nous ne saurions terminer sur ce point sans dire un mot des tentatives que Balzac a faites au théâtre. On sait en effet qu'à plusieurs reprises il s'est essayé et dans la comédie et dans le drame. Ni l'un ni l'autre ne lui ont réussi, et le succès posthume de sa pièce de *Mercadet*, habilement corrigée par une main amie, ne suffit pas à faire penser qu'il fût appelé à recueillir dans cette carrière une gloire comparable à celle que lui a value le roman. La raison en est facile à dire. Si Balzac possédait à un

1. *Mémoires de deux jeunes mariées*, lettre 26.

rare degré plusieurs des qualités qui font le peintre de mœurs, il n'avait pas celles que demande le théâtre. Son talent est un talent descriptif bien plus que dramatique; il a l'observation minutieuse et l'analyse prolongée, bien plus que le mouvement et l'action scéniques. Il sait mieux détailler les caractères et décrire les passions que les mettre en jeu et les faire se développer d'elles-mêmes.

En même temps que ses qualités s'effacent à la scène, ses défauts y deviennent plus saillants. Cette tendance à l'exagération, ce manque de mesure, de sobriété, de tact, de naturel, qui se montre dans ses caractères, tout cela s'agrave et lui devient écueil. Dans un livre, à force d'esprit, d'habileté et de charme dans les détails, ces défauts peuvent jusqu'à un certain point se racheter ou se dissimuler; au théâtre, ils sautent aux yeux, et le spectateur ne les pardonne pas. Au théâtre, les détails disparaissent; ce sont les grandes lignes qui frappent. Vous avez beau prodiguer l'esprit : l'esprit ne vous sauvera point, si vous choquez le goût, ou si vous violez cette loi suprême, la vérité morale.

Des deux drames qu'a faits Balzac, *Paméla Giraud* et la *Marâtre*, le second seul mérite quelque mention. Dans les deux premiers actes, où se dessinent les principaux caractères, où sont semés des détails de mœurs, le peintre original reparaît; mais aussitôt qu'on entre dans le drame proprement dit, l'action trébuche dans la vieille ornière du mauvais mélodrame.

Quinola, malheureuse imitation d'un type célèbre sur notre scène, plate et prétentieuse copie de *Figaro*, ne méritait de vivre ni par l'intérêt, ni par l'esprit, ni par le style. Avec *Vautrin*, l'auteur pensait-il rentrer dans la comédie de mœurs? On se demande aujourd'hui encore quel a été le sens de cette débauche dramatique. L'auteur a-t-il voulu rivaliser avec un des grands succès du théâtre contemporain et donner un émule au héros de l'*Auberge des Adrets?* C'est la supposition qui nous paraît la plus vraisemblable. Vautrin, à vrai dire, n'est qu'un Robert Macaire plus sombre et plus hideux. Il a le même esprit, l'esprit du bagne. Il fait moins rire, en revanche il inspire plus d'horreur et de dégoût. En cela, il est moins dangereux ; c'est sa seule excuse.

Il semble que ce type si tristement fameux des théâtres populaires ait véritablement exercé une sorte d'obsession sur l'esprit de Balzac. *Mercadet* n'est-il pas encore un reflet du même personnage, dont *Quinola* portait déjà par moments les enseignes? Mercadet *le faiseur*, n'est-ce point Robert Macaire spéculateur, homme de bourse, se drapant dans sa rouerie, et étalant spirituellement ses théories cyniques? Caractère de notre temps, je le veux, qui appartenait à l'auteur dramatique, je n'en disconviens pas, mais que j'aurais voulu voir peint d'une main moins indulgente et sous des couleurs moins favorables. Le rire que doit provoquer le moraliste au théâtre, ce n'est pas le rire approbateur,

rire qui gâte l'esprit et corrompt le cœur; c'est le rire qui corrige en flétrissant le vice, c'est le rire qu'excitent le *Tartufe* et l'*Avare*.

V

Il y a longtemps qu'on l'a dit, et avec une grande justesse : les œuvres de l'imagination ne vivent que par le style.

Certes on ne peut pas dire que Balzac fût un écrivain vulgaire ni insouciant de la forme. Il y avait en lui l'instinct de l'artiste, et cette poursuite persévérante du mieux qui est le tourment de tous ceux qui sont dignes de tenir une plume ou un pinceau. Mais cet idéal qu'il entrevoyait peut-être, il ne l'a jamais atteint; et on peut dire qu'à travers des qualités supérieures, il y a une chose qui manque toujours même à ses meilleurs ouvrages, c'est le style.

Balzac écrivait péniblement. Il écrivait, non pas seulement sans plan, mais sans suite et à l'aventure. Sa pensée ne se dégageait qu'avec peine des nuages épais qui l'obscurcissaient; il l'entrevoyait confusément, comme à travers un brouillard, et au lieu d'attendre, pour prendre la plume, que la réflexion l'eût précisée, il commençait à écrire sur une première donnée vague et indécise, puis il allait ainsi devant lui, sans trop savoir où, hésitant, tâtonnant, cherchant l'inspiration qui souvent se dérobait, ap-

pelant la lumière qui souvent tardait à se faire, parfois arrêté court dans un chemin sans issue, ou plutôt comme embourbé dans quelque fondrière d'où il ne savait plus comment sortir. C'est ainsi que tels de ses romans, *Seraphita* par exemple et *le Lys dans la Vallée*, sont restés plusieurs années en suspens, écrits et même publiés à moitié, l'auteur cherchant en vain le développement de sa pensée et impuissant à trouver un dénoûment. D'autres fois, revenant sur ses pas, il était obligé de changer de route et de but, ou bien même d'abandonner tout à fait une idée qui ne pouvait aboutir.

On sait que Balzac faisait en quelque sorte ses romans sur les épreuves d'imprimerie, livrant d'abord une ébauche rapide et informe, puis, sous prétexte de correction, développant successivement cette première expression de sa pensée, la modifiant et la transformant indéfiniment. Ce qui est plus singulier, c'est qu'il appliquait ce mode de composition même à ses œuvres dramatiques, c'est-à-dire aux œuvres qui exigent, ce semble, entre toutes celles de l'esprit, la réflexion la plus profonde et le plus puissant travail de combinaison. Ses drames, comme ses romans, il les écrivait au hasard de la plume; il les improvisait en quelque sorte fragment par fragment, scène par scène, et toujours sur l'épreuve. Cette manie faisait damner ses imprimeurs et ruinait ses éditeurs en frais de correction. Ce que nous voulons seulement faire remarquer ici, c'est qu'il y a dans ce mode de composition décousu,

hasardeux, incohérent, l'explication de beaucoup des défauts qui frappent dans ses ouvrages.

Un mélange singulier de force et de faiblesse, de lumière et de ténèbres; un manque de proportion, de mesure, d'harmonie; des exagérations imprévues et des contradictions morales; des caractères modestes au début s'agrandissant tout à coup au milieu, et prenant à la fin des dimensions gigantesques, comme ces ombres chinoises qui viennent sur le spectateur et envahissent tout le champ de la perspective, ce sont là les défauts ordinaires de Balzac : ils tiennent à sa nature sans doute, mais ils ont dû s'aggraver par sa manière d'écrire. A le lire, on a un peu le sentiment de cette production pénible. L'impression qu'on éprouve est celle de l'effort. Ce lent dégagement de la pensée, on le retrouve dans le style. On devine, on sent que l'enfantement a été laborieux, que l'idée, loin de sortir tout armée du cerveau de l'écrivain, n'en a été arrachée qu'avec fatigue et comme par lambeaux. Voyez-le : il commence lourdement; la plume creuse malaisément son sillon; la phrase se traîne longue, embarrassée, surchargée de détails, ambitieuse et vulgaire. L'écrivain se bat les flancs pour s'échauffer; il lui faut du temps pour entrer en verve. Il y a des moments lumineux, et comme des éclaircies, où tout brille d'une clarté limpide; puis tout à coup il semble que l'inspiration s'éteigne et que les ténèbres se fassent. A côté d'une page nette, ferme, vigoureusement frappée, vous avez des pages qui ne sont

pas écrites, des phrases qui ne sont pas françaises, des amplifications où tout manque, pensée et style. Dans l'exécution comme dans la conception, le défaut général de Balzac, c'est l'intempérance de l'imagination. Son talent est violent, fougueux, excessif, et, si on peut le dire, d'un tempérament sanguin. A l'œuvre, le sang lui monte à la tête, et alors il ne connaît plus de bornes.

S'agit-il d'une description, d'un intérieur, d'un paysage? Peu de coloristes sont aussi puissants, nul n'a un sentiment plus vif de la réalité; mais combien n'a-t-il pas abusé de ces dons! A quel excès n'a-t-il pas poussé la description! Ce ne sont plus des descriptions, ce sont des inventaires qu'il nous donne souvent; ce n'est plus œuvre de peintre, c'est œuvre de commissaire-priseur. On tombe dans la puérilité et les infiniment petits; il ne nous est pas fait grâce d'un fauteuil ou d'un panneau de tapisserie, d'un cul-de-lampe ou d'une *astragale*.

Est-ce un portrait? Mêmes qualités et mêmes défauts. Finesse et vigueur, coloris vrai, relief saisissant, voilà par où il est souvent admirable; mais là aussi l'abus est tout voisin du bien, et sous ce rapport le mal a été sans cesse croissant. On trouve dans les premiers romans de Balzac, des portraits brillants, énergiques, tracés en quelques coups de pinceau, et qui rendent tout ce qu'il faut rendre. Plus tard, dans la *Recherche de l'Absolu* par exemple, il lui faudra pour un portrait cinq ou six pages. Allez jusqu'à *Béatrix*; le portrait de Mlle des Tou-

ches comporte onze pages à lui seul, tout un chapitre, et plus de cent pages du premier volume sont remplies par la description de la villé de Guérande, de la maison du Guénic, et par les portraits du baron, de sa femme, de sa sœur, de leurs domestiques et de leurs amis, sans parler des aïeux et des collatéraux esquissés en passant. N'est-ce pas là le dernier terme de l'excès?

Les portraits de Balzac ont fait école, on le sait. Même en dehors du roman et jusque dans le domaine austère de l'histoire, il a eu de trop nombreux imitateurs. Pour ce motif, on nous pardonnera d'insister un peu sur ce sujet : nous voudrions caractériser nettement ce genre nouveau, tel qu'il s'est produit dans les derniers temps. Ce qui nous paraît le distinguer particulièrement, c'est la prédominance de l'élément matériel, c'est la prétention de lutter avec la peinture pour la représentation de la figure humaine. Malgré la comparaison classique qui égale la poésie à la peinture, jamais ni la poésie ni le roman n'avaient jusqu'à nos jours essayé cette lutte déraisonnable : ils se contentaient d'esquisser à grands traits l'extérieur, la physionomie d'un personnage, et s'attachaient plus à peindre l'âme et ses passions que le visage et ses linéaments.

L'école nouvelle dont Balzac a été sinon le père, du moins un des chefs, a de tout autres principes. Oubliant que l'imitation de la nature est, dans les arts, comme on l'a justement dit, un moyen et non un but, c'est surtout, c'est uniquement la réalité

matérielle qu'elle s'efforce de reproduire. Tous les traits du visage, toutes les rides, toutes les veines, toutes les fibres, jusqu'aux détails les plus puérils, elle analyse et décrit tout minutieusement. Je sais bien que la figure humaine est un merveilleux miroir où se peignent les instincts de l'homme; mais ce n'est pas le miroir qu'il faut me montrer, c'est l'âme qui brille au travers et s'y réfléchit. Je sais bien que Saint-Simon, le grand portraitiste, le maître en pareille matière de tous les romanciers comme de tous les historiens, quand il peint un homme, le peint tout entier, et nous montre son visage, son geste, son attitude, en même temps qu'il met à nu ses sentiments et ses passions. Le physique n'est cependant pour lui que l'expression et le reflet du moral; ce n'est pas une anatomie puérile qu'il s'amuse à faire, c'est la vie même qu'il ranime de son souffle puissant. Étudier à la loupe une physionomie, en retracer tous les détails et les caprices, ce n'est pas là étendre ni renouveler l'art; c'est tout simplement le matérialiser.

Le matérialisme! il faut toujours, hélas! en revenir là avec Balzac. Sa poétique en porte partout la trace; son style en est imprégné et comme saturé. De même qu'il fait les portraits en anatomiste plus qu'en poëte, il peint la joie ou la douleur en physiologiste bien plus qu'en moraliste. La mort du père Goriot est assurément un tableau énergique: on est frappé; d'où vient qu'on n'est pas ému? C'est qu'au lieu de nous peindre seulement le désespoir

du vieillard tué par l'ingratitude de ses enfants, l'auteur s'applique à nous raconter son agonie physique et nous traîne dans des détails de pathologie et d'hôpital. C'est une impression nerveuse, le cœur n'y est pour rien. C'est encore de l'art, je le veux bien, mais ce n'est pas certes de l'art sous sa forme la plus noble et la plus élevée. Au fond, Balzac, qui a beaucoup d'esprit et d'imagination, manque de vraie sensibilité. Il est rare qu'il émeuve et fasse monter les larmes. Sa passion est à la tête, elle ne vient pas du cœur, et voilà pourquoi elle ne va pas au cœur.

De même qu'il n'a pas de sensibilité vraie, il n'a pas d'idéal, ou n'en a qu'un faux, ce qui revient au même. Aussi échoue-t-il tristement quand, s'exaltant à froid, se guindant de parti pris vers un monde qui lui est fermé, il essaye de s'élever jusqu'à l'extase religieuse et mystique, ou seulement à la poésie mélancolique et rêveuse. Rien alors ne peut donner l'idée de l'emphase ridicule où il tombe et de l'incroyable bouffissure de son style. C'est quelque chose comme du Scudéry doublé de Cyrano.

Le Cyrano domine dans *Seraphita*. Par moments l'enflure devient du véritable pathos.

Le style du *Lys dans la Vallée* est moins épique et plus précieux ; ici le Scudéry l'emporte. Je ne sais rien de plus fatigant que la lecture de ce livre. En voici le début : « A quel talent nourri de larmes devrons-nous un jour la plus émouvante élégie, *la peinture des pâtiments subis en silence par les âmes*

dont les racines tendres encore ne rencontrent que de durs cailloux dans le sol domestique, dont les premières frondaisons sont déchirées par des mains haineuses.....? » Et deux énormes volumes de ce style !

On pardonne à un auteur des exagérations, des témérités, des violences de couleur : il peut avoir tous ces défauts et n'en être pas moins un remarquable écrivain ; il peut être tombé dans tous ces écarts de style, et sans qu'on puisse lui refuser le style. Quelles audaces ne se permet pas dans sa prose l'auteur de *Notre-Dame de Paris !* mais comme dans ses plus grandes audaces et même dans ses égarements il garde toujours l'instinct d'un éminent artiste, comme il sait respecter toujours le génie de la langue qu'il manie. M. Victor Hugo, malgré ses défauts, est un écrivain d'un grand style ; Balzac, malgré ses qualités, et quoiqu'il ait écrit des pages charmantes, n'a pas de style.

Le style se compose essentiellement de rapports délicats et logiques, de nuances assorties et harmonieusement fondues. Quel que soit son caractère, grave ou léger, gracieux ou sévère, sa condition première, c'est la convenance, l'harmonie, l'unité de ton. Or il n'est rien qui fasse plus défaut à Balzac. Des idées incohérentes, des alliances de mots impossibles, un entassement d'images disparates, un cliquetis de métaphores discordantes, voilà ce qu'on rencontre chez lui à chaque pas. Il mêle tous les tons et tous les styles : il emprunte ses images et ses expressions à

tous les arts et à toutes les sciences. Sa langue est surchargée de formules scientifiques, bigarrée de couleurs criardes. Tout cela tourne et éblouit, tout cela fait l'effet d'un de ces cabinets de curiosités et de bric-à-brac qu'il s'est plu à décrire. Il semble qu'il n'ait pas le sentiment de la convenance et de la logique naturelle des mots et des idées : il en assemble qui hurlent d'être accouplés. Ainsi il aime, il affecte de répéter des expressions comme celles-ci : « Les chaudes inflexions de la voix, des regards aigres ou des regards rouges, des impressions fertiles et touffues. » Il parlera de « l'éblouissante fascination du son, de la pâleur mate du son, de paroles échevelées ou constellées. »

Il vous décrira « les avortements où le frai du génie encombre une grève aride, *les landes philosophiques de l'incrédulité*, *les marais de l'espérance ou de l'incertitude*, *les souterrains minés par le malheur et qui sonnent creux dans la vie intime.* » Vous apprenez avec étonnement, ici que les bossus sont des anges, et que *leur bosse est l'étui de leurs ailes*, ailleurs qu'un « front chauve distille des idées dévorantes, » ou qu'une ville est troublée « dans tous ses viscères publics et domestiques. » Ici c'est un amant qui enveloppe sa maîtresse « *dans la ouate de ses attentions,* » ailleurs c'est un homme qui jette majestueusement sur un salon « *un regard de circumnavigation.* »

A nos yeux, ces manques de goût ne sont pas des choses futiles; c'est le style même, et le style, c'est

la pensée, c'est l'homme. Rarement la pensée de Balzac se traduit sous une forme nette, franche, correcte; rarement il trouve l'expression juste : il est presque toujours ou en deçà ou au delà du vrai, plus souvent au delà. Sa fougue l'emporte, il passe le but, et la langue ne suffisant plus à rendre ses idées bizarres, subtiles ou excessives, il en vient à se faire une langue à lui et à forger des mots étranges. Son vocabulaire est un mélange d'archaïsme affecté et de néologisme sans frein. Par moments, on croirait lire du Rétif de la Bretonne : c'est la même bizarrerie d'expressions, tantôt grossières, tantôt prétentieuses, la même manie d'inventer des mots à effet, les mêmes enluminures, les mêmes barbarismes, le même mauvais goût. Il n'y a pas jusqu'à la grammaire qui, chez Balzac, ne reçoive souvent de rudes atteintes. Je sais bien ce qu'on répond; je sais qu'il y a de grands écrivains qui ont peu respecté la grammaire et se sont permis avec la langue d'étranges licences. On croit avoir tout dit quand on a prononcé le nom de Saint-Simon. Mais Saint-Simon n'était pas un lettré, un écrivain de profession; il ne se piquait point de savoir écrire; il ne faisait point de livres. Les notes qu'il entassait en secret, c'étaient des matériaux qu'il préparait pour la postérité, sans prétendre écrire lui-même l'histoire. Uniquement préoccupé du fond, il ne songeait guère à la forme : saisir le vrai sur le vif et le reproduire à la hâte, d'un pinceau rapide et haletant, c'était son seul souci. Les mots lui importaient peu, pourvu qu'il gravât

sa pensée en traits ardents, ineffaçables. Il rudoyait la langue, il est vrai, mais il l'enrichissait; et, à force de génie, il s'est fait pardonner ses fautes de grammaire. Mais il faut avoir son génie pour se permettre ses licences. Un écrivain de profession doit savoir écrire; et, à moins de se moquer du public, il est tenu de respecter la langue. — J'ajoute enfin que, si Saint-Simon a des négligences, des incorrections, des hardiesses étranges, il reste toujours dans le vrai génie de la langue française; il n'a ni affectations ridicules, ni alliances de mots à contre-sens, ni rhétorique ampoulée, ni phraséologie pédantesque. Ses fautes sont les écarts d'un puissant esprit qui néglige les détails pour aller au but; celles de Balzac sont les prétentions volontaires d'un esprit bizarre qui se croit supérieur à la langue et pense l'honorer beaucoup en lui faisant l'aumône.

VI

Il est temps de conclure, et nous en avons dit assez pour qu'aux yeux des esprits non prévenus, nos conclusions, si sévères qu'elles puissent être, soient pleinement justifiées.

Nous nous sommes posé ces questions : — Quelle place appartient à Balzac dans l'histoire des lettres contemporaines? — Quelle action a-t-il exercée sur la littérature, sur les idées et les mœurs de son temps? — Peu de mots suffiront pour répondre.

La place de Balzac dans notre littérature ne sera, à notre avis, ni grande ni élevée. La postérité verra en lui un esprit d'une trempe énergique, mais d'un ordre inférieur, d'une nature vigoureuse, mais violente et déréglée, doué de grandes qualités, mais entaché de plus grands défauts. Une imagination forte, le don d'animer ce qu'il touche, l'observation pénétrante, ingénieuse, et cette patience persévérante qui est une partie du génie, voilà ses qualités. Point de goût, point de mesure, une tendance continuelle à l'exagération, un manque habituel de justesse, une absence totale d'idéal et de sens moral, voilà ses plus choquants défauts, défauts qui seraient de nature assurément à stériliser de plus hautes qualités encore, car sans justesse d'esprit, la plus puissante imagination s'égare; sans idéal, la plus riche invention se traîne dans les petitesses de la réalité; là enfin où manque le sens moral manque par là même la vérité humaine dans ses traits principaux et son caractère le plus élevé. Que ces grandes qualités ne se rencontrent pas toujours réunies à un égal degré, même chez des esprits supérieurs, cela est incontestable. L'une d'elles pourra prédominer, une autre faire plus ou moins défaut : Cervantes excellera par le bon sens, Shakespeare par l'imagination et l'idéal, Molière par la vérité morale; mais celui en qui on les trouve également et complétement absentes, celui-là, on peut le dire hautement, n'est ni un grand esprit ni un grand peintre de la nature humaine.

La grande prétention des admirateurs de Balzac, c'est pourtant qu'il ait été éminemment vrai, plus vrai qu'aucun romancier de ce temps-ci. Il faut s'entendre. Nous ne nions pas, personne ne nie que l'auteur des *Scènes de la vie privée* n'ait atteint dans quelques-uns de ses tableaux, de ses portraits, à une grande puissance, même à une grande vérité de détail et d'observation, vérité relative et partielle : quant à la vérité d'ensemble, à la vérité générale, elle lui échappe presque toujours. De l'homme, il a saisi les accidents, les originalités, ce qu'il y a d'individuel; il n'a pas saisi ce qu'il y a d'immuable, d'universel, et sous la multiplicité des détails, la vérité morale s'est dérobée à lui.

Balzac a peint le réel, ce qui, dans l'art, n'est pas toujours la même chose que le vrai. Sans nul doute, le réel a sa place dans l'art, mais non pas la première; il n'y doit entrer qu'à la condition de s'épurer, de se transformer dans une certaine mesure, et il ne s'épure, il ne se transforme qu'en s'alliant à l'idéal. L'idéal est la vie, il est l'âme même de l'art. Cette âme est absente chez Balzac. Et voilà pourquoi nous avons été en droit de le signaler comme un des pères légitimes, comme un des chefs de cette école du réalisme qui, de nos jours, dans les lettres et dans la peinture, semble avoir pris à tâche de fausser et de dégrader l'art; qui, parce qu'elle est incapable de s'élever à l'idéal, veut que l'esprit humain s'en passe, et, prise d'un amour effréné pour la matière, met tout son orgueil et fait

consister tout le génie à en copier scrupuleusement les vulgarités ou les turpitudes.

On s'étonnera, dans cinquante ans, du succès qu'a pu avoir une littérature fondée sur de tels principes. On aura peine à comprendre que ses œuvres aient excité de pareils enthousiasmes; on ne voudra pas croire qu'un grand poëte, répétant solennellement les saillies bouffonnes d'un orgueil insensé, ait appelé le livre de Balzac « un livre merveilleux qui dépasse Tacite et va jusqu'à Suétone, qui traverse Beaumarchais et va jusqu'à Rabelais [1]. » Quand la postérité, et cette postérité n'est pas loin, nous le croyons, aura fait justice de ces ridicules exagérations, quand elle aura passé au crible cet amas ambitieux et confus d'œuvres de toute sorte qui s'appelle *la Comédie humaine*, il en restera peu de chose, quelques parcelles d'or triées dans un monceau de sables impurs et de débris informes. L'auteur d'*Eugénie Grandet* aura son nom dans la galerie de nos gloires littéraires, mais ce nom ne sera écrit ni au premier rang, ni peut-être même au second.

L'influence qu'a exercée Balzac sur la littérature de son temps a été grande, on ne peut le nier : il faut ajouter qu'elle a été détestable. Elle l'a été au point de vue de la langue, qu'il a corrompue par un néologisme arbitraire et prétentieux; elle l'a été plus

1. M. Victor Hugo, Discours prononcé sur la tombe de Balzac.

généralement au point de vue du goût public, qu'il a gâté par un mélange inouï des genres, des tons et des styles. Elle l'a été plus encore par ces tendances réalistes que nous signalions tout à l'heure, en faisant prédominer dans l'art l'élément matériel, en peignant indifféremment, sans scrupule et sans choix, la réalité belle ou laide, attrayante ou hideuse. Balzac a même affecté de rechercher en elle ce qu'il y a de laid et de hideux, et en le peignant plus laid, plus hideux encore qu'il n'est, il a puissamment contribué à pousser l'art dans les voies de la décadence.

Il est une autre et non moins fâcheuse influence qu'a exercée Balzac, non sur les lettres, mais sur les gens de lettres, et dont il faut bien aussi parler. En même temps qu'il altérait les vraies notions de l'art, il faisait perdre à la pratique de l'art sa dignité; de la pensée, il faisait un instrument de lucre.

Il semble que Balzac ait eu l'ambition de recommencer à sa manière le rôle demi-littéraire, demi-industriel et politique, que joua Beaumarchais à la fin du siècle dernier. Ce qu'il avait de commun avec l'auteur du *Mariage de Figaro*, c'était sans doute la passion de la popularité unie à la passion de la fortune et à une certaine fièvre de spéculations et d'aventures. Pour tout le reste, combien peu il lui ressemble et combien il lui est inférieur ! Avec tout son esprit, Beaumarchais est plein de sens : il a le génie des affaires autant que celui des lettres; si son

imagination est ardente et mobile, son jugement est ferme et droit. Aventureux, mais nullement chimérique, il porte dans ses plus grandes témérités une finesse, une sagacité, un sang-froid admirables. Il eût été capable d'un rôle politique. Ajoutons que les plus généreux sentiments et le plus noble patriotisme se mêlaient chez lui aux ardeurs de la spéculation et aux calculs du négoce. Enfin, s'il mena de front les lettres et les affaires, jamais du moins il ne mit les affaires dans les lettres, jamais il ne spécula sur sa plume et ne battit monnaie avec son talent. Ce qui l'élève et le grandit surtout, c'est la part qu'il a dans le mouvement intellectuel et politique de son temps : il est le soldat d'une cause qu'il aidera à triompher; il est le représentant du tiers état, qui réclame sa place dans le gouvernement des choses publiques; il continue Voltaire, et, sans être un révolutionnaire, il est un des champions de l'esprit nouveau.

Quelle est la cause sociale, religieuse, philosophique ou politique qu'ont servie ses prétendus imitateurs? Sous quel drapeau, pour quelle idée ont-ils combattu? Pour rien autre chose que pour leur vanité, pour leur réputation du jour et leur fortune du lendemain. Dénués de convictions, indifférents aux principes, étrangers à tous les nobles enthousiasmes comme à tous les dévouements, ils n'ont aimé, adoré, servi que leur propre personnalité.

Il reste une dernière question : quelle action l'au-

teur de *la Comédie humaine* a-t-il eue sur les idées et les mœurs de son temps? Quels sentiments, quels instincts a-t-il répandus et développés dans les jeunes générations? Cette question est la plus grave de toutes. Nous ne sommes pas de ceux qui tiennent la littérature pour un pur jeu d'esprit : comme toute manifestation élevée de la pensée humaine, elle pèse de son poids, et ce poids est énorme, dans les destinées des sociétés, surtout des sociétés modernes. Entre tous les genres littéraires, le roman et le théâtre sont ceux qui ont sur les esprits l'action la plus énergique : ils ébranlent profondément les imaginations; ils parlent le plus persuasif de tous les langages, celui de la passion; ils insinuent les idées sous le voile de la fiction, et savent orner le sophisme et le paradoxe des charmes de la poésie. En France plus qu'en aucun pays du monde, cette influence est grande, et de nos jours des circonstances particulières, une publicité illimitée, l'invention du roman-feuilleton, puis je ne sais quelle surexcitation des esprits, je ne sais quelle avidité étrange d'émotions factices, ont singulièrement contribué à en accroître les effets.

Balzac a tenu dans cette littérature une place considérable, et par le nombre et par la popularité de ses écrits. Pour n'avoir pas, autant que certains autres, le caractère dogmatique et le ton de la prédication, ses romans n'en ont pas moins exercé une influence très-réelle. Un roman n'agit pas tant sur les esprits par les mauvaises maximes qu'il peut

contenir que par les mauvais sentiments qu'il inspire et par les fausses idées qu'il suggère. Dans les romans de Balzac, il semble qu'on respire partout un air vicié, chargé d'émanations nauséabondes et de miasmes délétères. On y trouve, non la satire, mais la peinture complaisante du vice. Or autant la satire est salutaire, autant est pernicieux à la longue le spectacle habituel du mal ; comme le bien, le mal a sa contagion : à force de le voir revêtu d'intérêt ou de poésie, associé à des idées de force ou de grandeur, on devient, malgré qu'on en ait, plus indulgent pour lui.

Le matérialisme, le scepticisme que nous avons signalés chez Balzac sont bien moins dans ses livres à l'état de doctrines qu'à l'état de tendances : c'est l'esprit général de l'œuvre. L'âme n'est pas niée, mais le corps est déifié ; la loi morale n'est pas attaquée, mais l'égoïsme est érigé en règle de conduite et en sagesse pratique ; la liberté morale n'est pas mise en doute, mais la passion est la seule force qui soit reconnue dans l'homme. En un mot, si le sensualisme n'est pas prêché ouvertement, il fait le fond de toutes les idées et de tous les sentiments. Quelquefois aussi, par un raffinement propre à notre époque, il affecte je ne sais quel caractère de religiosité nébuleuse, et voile sous des extases d'amour platonique ses impuretés et ses exaltations sensuelles. C'est ainsi que, tantôt masqué de mysticité, il essaye de séduire les esprits plus délicats, et que, tantôt formulé en égoïsme pratique, revêtu de ce scep-

ticisme moqueur qu'on prend volontiers en France pour de la supériorité, il s'adresse aux esprits froids et légers, surtout à ces jeunes gens blasés qui, médisant de la vie avant d'avoir vécu, des hommes avant de les connaître, trouvent commode cette morale du calcul et du plaisir, et croient être profonds en niant la vertu et en raillant l'enthousiasme.

Toute la morale de Balzac peut se résumer ainsi : l'or pour dieu, l'intérêt pour loi, les sens pour religion, le plaisir pour culte. Ses types de prédilection, modèles qu'il semble offrir à tous les jeunes gens, les Rastignac, les de Marsay, les de Trailles, les Vandenesse, les Lucien de Rubempré, ce sont des hommes qui n'ont pas d'autre foi, n'expriment pas d'autres idées, ne pratiquent pas d'autres principes.

Et puis, écoutez ces charmants railleurs, ces grands philosophes qui dissertent dans ses livres : tout est à refaire dans le monde où nous vivons ; la société est mal construite, et les gouvernements exploitent la société. Il n'y a du haut en bas de l'échelle sociale qu'injustice, oppression, rapacité : en haut, ce ne sont qu'ambitieux corrompus, intrigants, hypocrites ; en bas, ce ne sont qu'âmes d'élite, capacités merveilleuses, génies souffrants et méconnus, que l'insouciance de la société laisse languir dans la pauvreté et l'abandon. Voilà la thèse soutenue par le romancier dans tous ses écrits, le tableau tracé à chacune de ses pages : belle thèse sans doute pour exalter toutes les vanités de bas

étage, pour enflammer toutes les ambitions impatientes.

Il y a eu certainement de nos jours des romans qui ont fait plus de scandale que ceux de Balzac, qui ont plus outragé la morale, développé des paradoxes plus téméraires. Il y a des livres plus dangereux pour les jeunes imaginations, plus propres à allumer les passions : il n'y en a pas dont la lecture soit à la longue plus malfaisante, qui dessèchent davantage l'esprit, qui donnent de lui-même à l'homme une plus triste idée et le dégradent plus à ses propres yeux.

Ce sont, il faut le répéter bien haut, de tristes muses que le scepticisme et le matérialisme ! Le réalisme, qui est né d'eux, n'est qu'une forme de la décadence. Tout art qui leur demande ses inspirations abdique par là même et se suicide. Toute littérature qui, méconnaissant dans l'homme le principe divin, ne voit plus en lui que des instincts et des forces, des appétits et des passions, qui réduit la morale au plaisir et ne donne pour but à la vie que le bonheur : toute littérature qui a pour point de départ ces idées est d'avance condamnée à la stérilité. Croire à la dignité de l'homme, à sa nature immortelle, à ses hautes destinées ; reconnaître la liberté, avouer la loi morale et donner à la vie un autre but que la satisfaction des sens, ce n'est pas seulement professer une plus noble philosophie, c'est encore féconder l'imagination par le cœur ; c'est ouvrir à la poésie de plus larges horizons, c'est surtout, pour

le romancier, pour le moraliste, pour le poëte dramatique, porter dans les mystérieuses profondeurs de l'âme humaine la seule lumière qui puisse les éclairer, — une lumière sans laquelle tout est ténèbres ou illusions, sans laquelle on ne peut tracer de l'homme qu'une image tantôt fantastique et tantôt repoussante, dans les deux cas également menteuse.

1856.

ALFRED DE MUSSET

Il y a des poëtes qui dès le premier jour se sont révélés tout entiers, et qui ont atteint en quelque sorte du premier coup à la plénitude de leur talent et au comble de leur gloire.

D'autres, au contraire, ne se sont révélés que par degrés. Nés avec les dons les plus rares, ils ont dissipé leur jeunesse en des œuvres légères, s'abandonnant à tous les caprices de la fantaisie, jetant en riant par les fenêtres les trésors d'un talent prodigue. Une réputation d'esprit et de grâce, même relevée d'un peu de scandale, il semble qu'ils n'aient pas aspiré à autre chose. Mais, un jour, cette folie de jeunesse s'est évanouie; l'âge était venu, et avec l'âge les épreuves de la vie et les pensées sérieuses; et il s'est trouvé que la douleur avait éveillé dans l'âme du poëte des cordes plus graves. Aux folles chansons ont succédé des chants tristes et sévères, des accents pathétiques. Les ailes de la muse ont

grandi, elle a pris son vol vers les plus hautes régions. Qu'arrive-t-il cependant? Le souvenir de ses premières fantaisies nuit aux œuvres plus sérieuses de l'écrivain, et sa réputation passée fait souvent tort à sa gloire nouvelle.

Cette histoire est celle d'Alfred de Musset. Applaudi d'abord et presque célèbre au sortir du collége pour des vers badins et un peu libres, il a vu plus tard ses plus beaux vers ne rencontrer qu'une attention distraite, une admiration un peu froide, je ne sais quel étonnement à demi incrédule. On s'était fait un Alfred de Musset railleur et licencieux, il semblait qu'on ne pût l'imaginer autrement. L'esprit humain est ainsi fait : il lui en coûte de changer son idéal; il lui en coûte davantage peut-être de reconnaître à un homme d'autres talents que ceux qu'on lui avait accordés d'abord. Quelle qu'en fût la raison, Alfred de Musset porta la peine de ses péchés de jeunesse; il la porte encore. *Rolla* fit bien pourtant quelque bruit; l'étrangeté, l'audace de certains détails fit apercevoir les beaux vers. Mais il semble que les *Nuits* furent à peine remarquées, à peine comprises, lors de leur apparition. Aujourd'hui encore, après vingt ans, et quand le poëte n'est plus, bien des hommes graves ne lui ont pas pardonné ses premiers vers, et, par rancune de ces *juvenilia*, n'ont pas lu les poëmes qui sont sa vraie gloire. Parmi ses admirateurs mêmes, combien peu réservent leur admiration pour ce qui en est le plus digne! Parmi les jeunes gens, dont il est le poëte

favori, combien ne savent par cœur que les *Contes d'Espagne* et *Namouna !* Et quant à ses imitateurs, chaque jour plus nombreux, que songent-ils à imiter, hormis *Mardoche* et les *Proverbes?*

Il y a là une injustice dont le public, malgré de récentes réparations et de charmants éloges, n'est pas encore revenu. Et même, s'il faut dire toute ma pensée, les éloges les plus bienveillants n'ont pas fait sa juste part et assigné sa place légitime à ce poëte mort jeune, et qui a si peu écrit. A mon avis, — tout en abandonnant bien de ses vers de jeune homme que lui-même estimait ce qu'ils valent, — tout en faisant, au nom de la morale, les réserves qui doivent être faites, — on ne met pas Alfred de Musset assez haut. Sa place est à côté et au niveau des plus grands de ce temps-ci. S'il est vrai que c'est par leurs œuvres les plus parfaites qu'il faille classer les hommes, il a écrit des pages qui doivent être mises au rang des plus belles et des plus pures poésies de notre siècle.

Dans le lent développement de ce rare et vigoureux talent, dans l'éclosion inattendue qui s'est faite en lui de facultés non soupçonnées, il m'a semblé qu'il y avait un curieux sujet d'étude, au point de vue littéraire et au point de vue moral. Là, d'ailleurs, se borne mon dessein : l'auteur des *Nouvelles* et des *Proverbes*, tout le monde le connaît et le goûte. C'est du poëte, du poëte seulement que je veux parler ; — « Parlons-en tout à notre aise. » Son nom, je le crois, est destiné à grandir, quand

d'autres, trop exaltés, ne peuvent que déchoir. Ce retour me semble même à la veille de se faire, et il n'est pas hors de propos, sans doute, d'en rechercher les raisons.

I

Alfred de Musset est par excellence un esprit français. Nous avons eu des poëtes allemands, des poëtes anglais, des poëtes espagnols; il est, lui, un poëte français, et de race pure. Qu'on lui en fasse éloge ou grief, il faut reconnaître en lui un des types les plus francs de notre génie national. Il en a toutes les qualités et tous les défauts; et peut-être, cela s'est vu plus d'une fois chez nous, a-t-il dû à ses défauts autant qu'à ses qualités la popularité précoce dont il a joui. Nature fine et délicate, mobile et passionnée, il est avec cela sceptique et sensuel. Il a la légèreté, la grâce, la verve moqueuse, l'humeur volontiers satirique. Surtout il a au plus haut degré le bon sens et le bon goût, la mesure, la netteté, la sobriété exquise, toutes les qualités qui sont l'essence même de l'esprit français.

Quand il lui a plu, presque enfant encore et à l'âge où l'on imite toujours quelqu'un, d'écrire des *Contes d'Espagne et d'Italie*, ç'a été tout simplement un costume romantique dont il s'est affublé en riant, comme une de ces modes bizarres qu'aiment à porter les jeunes gens, comme un travestissement qu'on met pour aller au bal. On sent que tout

cela n'est qu'un jeu d'esprit et une gageure ; et il a eu plus tard quelque droit de dire, avec une fierté un peu railleuse :

> J'ai fait de mauvais vers ; c'est vrai : mais, Dieu merci,
> Lorsque je les ai faits, je les voulais ainsi.

Sous cette manière, sous ces formes d'emprunt, il y avait en réalité une humeur très-indépendante, et une force native qui ne tardaient pas à se révéler. Au fond, nul poëte n'a plus de franchise dans l'inspiration, plus de liberté dans l'allure, plus d'originalité de pensée et de style. En dépit de ses formes cavalières, de ses bizarreries de parti pris, nul n'a un talent moins artificiel et moins factice. Il hait pardessus tout l'emphase, le pathos, le genre gonflé et colossal, et il a raillé amèrement ces artisans de paroles sans cesse occupés à

> Ravauder l'oripeau qu'on appelle antithèse.

Il ne hait pas moins la fausse mélancolie, la sentimentalité, et il a persiflé à leur tour

> « ... Les pleurards, les rêveurs à nacelles,
> Les amants de la nuit, des lacs, des cascatelles... »

Sarcasmes, soit dit en passant, qui ont dû faire plus d'une blessure, et qui expliquent peut-être plus d'un dédain.

Le défaut qui a marqué dès l'origine notre poésie contemporaine, et qui s'est aggravé de jour en jour, c'est le vague de la pensée et l'abus des mots.

On peut dire d'elle tout entière ce que notre plus grand critique a dit d'un des chefs de l'école moderne : « Elle a plus d'images que d'idées[1]. » Dans sa mesure discrète et sa forme adoucie, ce jugement caractérise parfaitement le côté faible de notre poésie contemporaine. Prenez-la même chez les maîtres, chez ceux qui l'ont portée si haut : l'un pareil « à un clairon suspendu et sonore » (c'est encore un beau mot de M. Villemain), qui retentit à tous les bruits héroïques, à tous les accents généreux ; l'autre semblable à un luth éolien qui vibre au moindre souffle, et abandonne à toutes les brises des soupirs mélodieux. Combien de fois, même chez ces princes de la poésie moderne, et si vous mettez à part un petit nombre de morceaux exquis, combien de fois ne vous est-il pas arrivé de chercher sous l'ampleur exubérante de la forme la pensée indécise et flottante ! Ne semble-t-il pas que souvent tous ces voiles de pourpre et d'or nous la cachent au lieu de l'orner ? Que de strophes éclatantes dont les ailes battent dans le vide ! Que de stances harmonieuses qui n'apportent à mon oreille qu'un insaisissable murmure ! C'est que le poëte n'avait à exprimer qu'une pensée inconsistante, une émotion vague, une impression fugitive : il a chanté

> Comme l'oiseau gémit, comme le vent soupire,
> Comme l'eau murmure en coulant[2].

1. *Essai sur Pindare et la poésie lyrique*, p. 574.
2. Lamartine, *le Poëte mourant*.

Mais ni l'eau qui coule, ni l'oiseau qui chante, ni le vent qui gémit ne sont tenus d'exprimer une idée ou un sentiment; et j'ai le droit sans doute de demander davantage au poëte, s'il est vrai que la poésie soit faite pour parler à l'âme, et non pas seulement pour chatouiller l'oreille ou amuser l'esprit.

Ce défaut, qu'un œil attentif découvre déjà dans les premières œuvres des maîtres, et qui est frappant dans leurs dernières productions, s'est naturellement exagéré chez les disciples jusqu'à devenir insupportable. Il ne manque pas d'écrivains aujourd'hui qui tournent la strophe avec une merveilleuse habileté ; la langue poétique est un instrument musical qui rend sous leurs doigts les accords les plus riches et les plus variés. Mais la poésie, j'entends celle des idées non des mots, celle des sentiments non des métaphores, la véritable poésie, où est-elle? Vous êtes peut-être des virtuoses, êtes-vous des poëtes?

Et c'est d'ailleurs une remarque assez affligeante à faire, que cette pauvreté de l'idée jointe à la richesse de la forme n'est pas aujourd'hui le défaut de la poésie seule. La même décadence atteint les autres arts. Promenez-vous dans la salle de nos expositions de peinture. Où trouver plus de savoir-faire, plus d'habileté dans le métier, un pinceau plus fin, souvent une couleur plus séduisante ? La nature a-t-elle été jamais étudiée de plus près, reproduite avec plus d'exactitude? Que manque-t-il donc à la plupart de ces œuvres pour être des œuvres éminentes?

Une toute petite chose : une pensée, un sentiment, c'est-à-dire la poésie.

Eh bien ! Alfred de Musset (j'ai hâte de revenir à lui après cette digression qui ne m'en a pas autant éloigné qu'on pourrait le croire), Alfred de Musset n'a jamais donné prise à cette critique, ou plutôt il brille justement par la qualité opposée. Jamais chez lui la pompe des mots ne masque le vide des idées; jamais, pour écrire en vers, il ne s'est cru affranchi du soin vulgaire de penser; et lui-même a fait là-dessus, avec une vivacité spirituelle, sa profession de foi littéraire :

> Qui des deux est stérilité,
> Ou l'antique sobriété
> Qui n'écrit que lorsqu'elle pense,
> Ou la moderne intempérance
> Qui croit penser dès qu'elle écrit ?

Cette sobriété, qui est la qualité des maîtres, Alfred de Musset l'a au plus haut degré. Aussi, et surtout dans les œuvres de sa maturité, quelle fermeté de diction et quelle plénitude ! Comme la pensée soutient et porte le vers ! Comme l'image fait briller l'idée, qu'elle enchâsse sans la surcharger ! La phrase, leste et rapide, ne s'alourdit point d'épithètes oiseuses. Rien d'obscur, d'indécis ni de nuageux : le dessin est aussi net que la couleur est franche. Je m'imagine, si j'avais à peindre sa muse, qu'au lieu de l'envelopper de longs voiles et d'attacher à ses épaules une tunique brodée ou un manteau de

pourpre, je la représenterais vive, alerte et court vêtue, à la fois souriante et sévère, ajustée un peu à l'antique, le sein et les bras à demi nus, sans autres ornements que sa beauté et ses grâces libres et fières.

Il est de l'école française par la netteté de la pensée, il en est par le style. Il en a gardé la langue souple et nerveuse, solide et brillante à la fois ; la langue de Régnier et de Voltaire, assouplie et colorée par André Chénier. Avec ce dernier particulièrement, il a des ressemblances frappantes : ce sont visiblement deux poëtes de la même famille, et, malgré des diversités apparentes, de la même école. Chénier a-t-il rien écrit de plus charmant, de plus pur, de plus attique, de plus imprégné du sentiment de la beauté antique que le début de *Rolla?*

Regrettez-vous le temps où le ciel sur la terre
Marchait et respirait en un peuple de dieux?
Où Vénus Astarté, fille de l'onde amère,
Secouait, vierge encor, les larmes de sa mère,
Et fécondait le monde en tordant ses cheveux?
Regrettez-vous le temps où les nymphes lascives
Ondoyaient au soleil parmi les fleurs des eaux,
Et d'un éclat de rire agaçaient sur les rives
Les Faunes indolents couchés dans les roseaux?

Est-ce Chénier, est-ce Alfred de Musset qui a écrit ces vers?

Voici la verte Écosse et la brune Italie,
Et la Grèce, ma mère, où le miel est si doux,

Argos et Ptéléon, ville des hécatombes,
Et Messa la divine, agréable aux colombes;
Et le front chevelu du Pélion changeant;
Et le bleu Titarèse, et le golfe d'argent
Qui montre, dans ses eaux où le cygne se mire,
La blanche Oloossone à la blanche Camyre[1].

Un autre caractère, le plus remarquable, sans contredit, de la poésie d'Alfred de Musset, c'est sa personnalité énergique, et par là même sa sincérité et sa vérité.

Même parmi les lyriques, pour ne pas sortir du genre dont nous parlons, il y a deux familles très-distinctes de poëtes : les uns ont quelque chose d'impersonnel dans leur génie; ils sont comme les voix éclatantes de la foule, comme l'écho des sentiments qui ébranlent toutes les âmes humaines. C'est là leur gloire, et c'est aussi la raison de leur popularité. Comme ils traduisent éloquemment les pensées de tous, leurs paroles retentissent au loin et vibrent longtemps dans les esprits.

D'autres, génies plus personnels, expriment surtout leur âme, traduisent surtout leurs pensées et leurs émotions, leurs joies et leurs douleurs. En cela encore ils parlent un langage qui, sans doute, s'adresse à tous, puisque toute pensée vraie et toute émotion forte sont communes à toute âme humaine; mais néanmoins ces pensées, ces sentiments, par cela même qu'ils portent une empreinte particulière,

1. La *Nuit de mai.*

ne sont plus d'une application aussi générale. Ce n'est plus une monnaie courante, c'est une médaille ou un portrait.

Les premiers sont les lyriques proprement dits, les seconds sont les élégiaques. Ceux-ci sont moins universels, mais ils sont plus pénétrants; ce qu'ils perdent en surface, ils le gagnent en profondeur. Ils reflètent moins les côtés généraux de l'âme humaine, mais ils expriment avec une vive éloquence les émotions qui les ont agités; ils sont plus vrais, plus originaux, plus sincères. Ces poëtes-là ne parlent pas à la foule, ils deviennent rarement populaires; mais, au point de vue de l'art, leur place n'est pas moins haute; comme étude du cœur humain et comme expression de la passion, leurs écrits n'ont pas une moindre valeur. Alfred de Musset appartient à ce dernier groupe; mais aux qualités ordinaires du genre il en a joint une autre qui suffirait à lui assigner le premier rang parmi nos élégiaques. Il a su unir l'énergie à la grâce; il a donné à la *molle élégie* une force expressive, une puissance d'émotion qu'elle avait rarement atteinte. Le poëte élégiaque, ç'a été là le grand poëte en lui, le poëte original, et qui restera l'égal des plus illustres de notre siècle.

Il nous faut l'étudier de plus près à ce point de vue; mais avant d'en venir à ses élégies, j'ai besoin de montrer par quelles phases a passé son talent, et quelles époques très-distinctes se marquent dans sa trop courte vie poétique.

II

On peut distinguer trois périodes successives dans la vie poétique d'Alfred de Musset. La première, antérieure à 1830, est celle des *Contes d'Espagne et d'Italie*. Presque écolier encore, — il avait dix-huit ans, — entré (c'est lui qui l'a dit) comme garçon

Dans la grande boutique
Romantique,

il en a pris naturellement les couleurs et le ton; il en imite les hautes fantaisies. Dans cette imitation, il est vrai, il apporte déjà une verve, une force d'imagination singulières. Mais à chaque instant on est dérouté, déconcerté par de bizarres contrastes. L'affectation se mêle aux grâces naturelles. L'auteur a l'air de se moquer de son lecteur, de ses héros, de lui-même. Il se passe toutes les licences; il brave, comme on l'a dit, la morale aussi bien que la prosodie; il affiche l'impiété, le cynisme d'un roué. Il y a dans *Mardoche* à la fois du Candide et du don Juan. Le livre fit scandale. C'était évidemment l'œuvre d'un esprit rare et brillant; nul ne pouvait encore soupçonner quels trésors de poésie il portait en lui.

Une seconde période, plus riche, plus variée, s'étend de 1830 à 1833, c'est la période de transition. Ici encore nous retrouvons bien, çà et là, notre

poëte railleur et licencieux des *Contes d'Espagne et d'Italie; Namouna* est bien, sauf une incontestable supériorité, la sœur cadette de *Mardoche*. Et quel changement cependant! Comme en quelques années cet adolescent de tout à l'heure est devenu un homme! Comme l'écolier, qui naguère raillait ses maîtres en les contrefaisant, est devenu déjà un maître lui-même! Quels accents par moments! Quelle inspiration et quel souffle! Le poëte est en possession de son talent.

On le sent déjà dans l'invocation au Tyrol qui précède le *Spectacle dans un fauteuil*. On le sent surtout dans le drame lyrique intitulé *la Coupe et les Lèvres*. L'idée de ce poëme est belle et élevée. Franck, cœur dévoré par l'ambition et l'envie, a épuisé en vain la gloire et la débauche; las et désenchanté, il revient à la fin demander le bonheur aux affections pures, à l'amour chaste qu'il avait dédaignés : mais l'expiation l'attend sur le seuil, et la coupe se brise dans sa main quand il allait la porter à ses lèvres.

J'ai dit que *Namouna* appartenait à la même veine que *Mardoche*. Il y a loin toutefois de l'un à l'autre. Ici, à côté des fantaisies *humoristiques* et des caprices d'une verve parfois trop libre, on voit briller des éclairs d'éloquence, on sent des élans magnifiques de poésie. J'admire moins que ne l'ont fait des critiques très-autorisés le fameux morceau sur don Juan. Non pas que, comme facture et comme style, il n'y ait là une touche singulièrement

vigoureuse; mais j'avoue que l'idée m'en plaît peu. Faire de don Juan un symbole de l'humanité à la recherche de l'idéal, une âme éprise de la beauté suprême, la poursuivant obstinément dans ses manifestations imparfaites, même à travers la débauche et le sang,

> Et fouillant dans le cœur d'une hécatombe humaine,
> Prêtre désespéré, pour y chercher son Dieu ;

c'est une conception étrange, plutôt bizarre que grande, où je ne retrouve par la justesse ordinaire et la sobriété de goût d'Alfred de Musset, et où je ne puis m'empêcher de voir la trace d'une influence étrangère, une inspiration empruntée à cette école alors dominante qui mettait du symbolisme partout, donnait ses paradoxes pour des idées philosophiques, et prenait trop souvent le gigantesque pour le sublime. Mais, il y a dans ce morceau une vigueur, un éclat remarquables; et là, comme dans maint endroit du même poëme, on reconnaît l'ongle du lion.

Et pourtant, le grand poëte ne s'est pas encore révélé. Ce n'est qu'avec *Rolla* qu'il entre dans son plein épanouissement. Je reviendrai tout à l'heure sur *Rolla* pour parler de l'idée philosophique qui a inspiré ce poëme; je ne l'envisage ici qu'au point de vue littéraire et poétique, et je le signale seulement comme l'œuvre qui marque la dernière transformation du poëte. Le poëte badin et railleur n'est plus : un autre a pris sa place, grave, triste, pas-

sionné. Des pensées plus hautes lui inspirent des chants plus sévères. A travers quelque déclamation qui reste encore, malgré une recherche d'effets violents et de contrastes heurtés qui semblent un dernier tribut payé au goût du temps et aux influences d'école, un esprit nouveau éclate ici. Un souffle plus large anime cette poésie. Le style s'est élevé comme la pensée ; il atteint par moments la perfection dans la pureté et la grâce.

Mais j'ai hâte d'arriver à l'œuvre capitale, à l'œuvre éminente d'Alfred de Musset. Les *Nuits*, voilà son incontestable chef-d'œuvre ; voilà les vers auxquels son nom restera attaché, comme le nom de Lamartine au *Lac*, comme le nom d'André Chénier à la *Jeune captive*. La poésie française, on l'a dit justement, n'a pas d'élégies plus pures et plus touchantes : je crois pouvoir ajouter qu'elle n'en a pas qu'on puisse comparer à celles-ci pour le pathétique, la vérité, l'éloquence passionnée.

Certes, notre siècle a entendu des chants d'une admirable tristesse. Deux grands poëtes ont marqué en ce genre par des qualités diverses; l'un qui mettait au service de la plus puissante imagination de ce temps-ci la langue la plus éblouissante; l'autre qui joignait à la mélancolie rêveuse une élégance et une harmonie sans égales. Mais à tous deux il a manqué la chose suprême, je veux dire la passion vraie, sincère, profonde. Leur poésie est tout idéale; leurs amours sont des amours de tête ; leurs douleurs des douleurs poétiques et, si j'ose dire, litté-

raires. L'imagination et une sorte de sensibilité nerveuse en font tous les frais.

Or, si la puissance de l'imagination peut jusqu'à un certain point faire illusion, si le prestige du talent parvient à exprimer une certaine tristesse, et, si je puis dire, une certaine dose de mélancolie, il y a dans la douleur humaine un degré de profondeur où le talent, même le plus prodigieux, ne saurait atteindre : ni l'esprit, ni l'imagination n'y suffisent; il y faut le cœur, il y faut les angoisses véritables et les déchirements de la nature. Il y a de ces accents d'éloquence, de ces cris partis des entrailles que nul art au monde ne peut ni trouver ni feindre. — C'est pour cela que les grands lyriques dont je parle sont restés, à mon avis, dans l'élégie passionnée inférieurs à Alfred de Musset. Poëtes incomparables dans les autres genres, poëtes divins, je l'accorde : il a été plus qu'eux poëte humain, poëte du cœur. Ce n'est pas, lui, un Olympio majestueux qui exprime en strophes solennelles des pensées philosophiques sur la brièveté de la vie, sur l'instabilité de l'homme au sein de l'immuable nature ; ce n'est pas un rêveur nonchalant qui, assis au bord des flots, sous les orangers de Sorrente, chante harmonieusement les mélancolies du soir ou les pâles amours de sa jeunesse. Non, c'est un homme qui a aimé, qui a souffert, et qui, en me racontant ses souffrances, verse de vraies larmes, pousse de vrais sanglots; c'est un homme qui porte au flanc une blessure et qui écrit avec le sang de son cœur. Là est la source

de son éloquence, là est le secret de l'émotion qu'il me donne. *Si vis me flere, dolendum est...*

Alfred de Musset était arrivé avec *Rolla* au point à peu près où le talent seul pouvait le porter : le goût pouvait s'épurer, la pensée s'affermir ; le talent poétique était parvenu à sa complète floraison. Une grande douleur lui apporta ce quelque chose d'achevé qui lui manquait encore. Le charbon ardent toucha ses lèvres et les purifia. Il sembla que son génie, en passant par la flamme, s'y fût dégagé des éléments grossiers, comme un métal qui laisse ses scories dans la fournaise et qui coulera dans le moule plus pur et plus sonore. A bien dire, c'était une faculté nouvelle qui se révélait dans le poëte ; une corde qui n'avait pas vibré encore venait de résonner tout à coup, et c'était celle qui dans le cœur de l'homme a rendu de tout temps les sons les plus puissants et les plus beaux.

Je n'ai jamais lu sans émotion le début de la *Nuit de mai*, ce dialogue de la muse et du poëte qui commence à demi-voix, caressant et plaintif, tour à tour triste comme un sanglot et joyeux comme l'hymne du printemps ; cet appel de la muse qui s'éveille à l'aurore, et, comme une mère au berceau de son enfant, murmure un doux chant à l'oreille du bien-aimé :

« Poëte, prends ton luth et me donne un baiser.
La fleur de l'églantier sent ses bourgeons éclore.
Le printemps naît ce soir ; les vents vont s'embraser ;
Et la bergeronnette, en attendant l'aurore,

Aux premiers buissons verts commence à se poser.
Poëte, prends ton luth, et me donne un baiser. »

Enseveli et comme abîmé dans sa douleur, secouant péniblement la torpeur qui l'accable, le poëte entend à peine cette voix pourtant si connue : d'étranges visions passent devant ses yeux, et il s'agite, inquiet, éperdu, avec des paroles entrecoupées, sous le souffle divin qui le touche et le fait frémir. Bientôt cependant la mémoire lui revient ; il reconnaît sa sœur, son immortelle. L'appel de la muse devient plus pressant; elle lui rappelle leurs amours d'autrefois ; elle l'exhorte à reprendre son luth délaissé ; elle chante, et dans ses chants, tantôt gracieux, tantôt sévères, déploie à ses yeux tous les trésors de la poésie. Elle achève enfin par cette magnifique exhortation de tromper sa douleur en l'exhalant.

« Laisse-la s'élargir cette sainte blessure
Que les noirs séraphins t'ont faite au fond du cœur.
Rien ne nous rend plus grands qu'une grande douleur.
Mais pour en être atteint, ne crois pas, ô poëte,
Que ta voix ici-bas doive rester muette.
Les chants désespérés sont les chants les plus beaux,
Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots..., etc. »

Il y a là tout un drame intime ; et je ne sais rien de plus poignant que le contraste de cette âme triste jusqu'à la mort, avec cette nature souriante qui s'éveille et refleurit au souffle du printemps. Je ne sais ce qu'il faut le plus admirer ici, ou de l'expres-

sion contenue de la douleur dans la bouche du poëte, ou de la richesse de poésie qui déborde dans les chants de la muse.

Les trois *Nuits* suivantes ne sont que le développement de la même pensée. Il me semble y apercevoir un lien logique, une suite et une gradation qui nous font assister aux émotions diverses, aux sentiments contraires par où l'âme du poëte a passé tour à tour.

Dans la *Nuit de décembre*, il est sorti de ce mortel assoupissement où l'excès de la douleur l'avait plongé. Ses larmes coulent à la fois amères et douces. Un ami mystérieux est venu s'asseoir à son chevet et calmer ses premières agitations. Ce fantôme vêtu de noir, « qui lui ressemble comme un frère, » cette pâle vision qui l'a suivi partout, ce compagnon assidu qu'il a vu apparaître à toutes les heures tristes de sa vie, c'est la solitude. L'allégorie, si froide d'ordinaire, a ici, grâce à la profondeur de l'accent, quelque chose d'étrange et de saisissant.

Mais la blessure mal fermée s'est rouverte. Le poëte a cherché dans les plaisirs du monde et les folles amours une distraction à la souffrance qui le tue. C'est la muse qui reprend la parole dans la *Nuit d'août*. Elle gourmande son oisiveté ; elle se plaint de l'abandon où il la laisse ; elle lui reproche de dissiper sa jeunesse et son génie. Vain effort : ce cœur désespéré demande aux passions sans frein l'oubli de ses maux et de lui-même :

O muse ! que m'importe ou la mort ou la vie?
J'aime, et je veux pâlir ; j'aime, et je veux souffrir.
J'aime, et pour un baiser je donne mon génie ;
J'aime, et je veux sentir sur ma joue amaigrie
Ruisseler une source impossible à tarir.

Enfin, dans la *Nuit d'octobre*, le poëte, las des faux plaisirs, guéri, ou se croyant tel, revient à la muse comme à la seule consolatrice. Il lui raconte ses souffrances, comme pour s'attester à lui-même qu'elles sont dissipées. Mais, peu à peu, au récit de ses maux, la douleur et la colère se rallument dans son sein ; il éclate en malédictions terribles. La muse alors, d'une voix douce et austère, le contient et l'apaise ; et elle fait entendre, sur la loi divine de la douleur, sur l'épreuve salutaire qu'elle impose à l'homme, des accents d'une admirable éloquence :

L'homme est un apprenti ; la douleur est son maître,
Et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert.
C'est une dure loi, mais une loi suprême,
Vieille comme le monde et la fatalité,
Qu'il nous faut du malheur recevoir le baptême,
Et qu'à ce triste prix tout doit être acheté.
Les moissons pour mûrir ont besoin de rosée ;
Pour vivre et pour sentir l'homme a besoin des pleurs.
La joie a pour symbole une plante brisée,
Humide encor de pluie et couverte de fleurs.

Bien qu'il y ait dans la *Nuit de décembre* une grâce pénétrante et pleine de charme, dans la *Nuit d'août* un souffle élevé, la *Nuit de mai* et la *Nuit d'octobre* l'emportent pour le mouvement, le pathétique et la passion. Mais, quelques nuances qu'on

y signale et quelque ordre qu'on assigne à ces compositions si originales, on peut dire que celui qui a écrit de tels vers ne mourra point. N'eût-il laissé que ces quatre élégies, sa place est entre les plus grands, parmi les peintres du cœur humain et les chantres de la douleur.

Je me suis arrêté longtemps aux élégies : mais c'est là qu'Alfred de Musset a mis toute son âme; c'est là qu'est son plus beau titre de gloire. Il y a pourtant en lui un autre côté, non moins élevé, non moins sérieux, par où s'est montré aussi le grand poëte.

En même temps que la douleur ouvrait en lui des sources nouvelles de poésie, une transformation non moins remarquable se faisait dans cette intelligence, jusque-là livrée au scepticisme. Son esprit était frappé, ce semble, en même temps que son cœur; et, soit progrès de l'âge, soit désenchantement des passions, une émotion religieuse pénétrait en lui à peu près à la même heure où un grand chagrin l'éprouvait.

A ce fils d'un siècle incrédule il ne faudra jamais demander, sans doute, ni les élans d'une foi naïve, ni les fermes convictions d'un philosophe. Mais chez cet homme longtemps abandonné aux entraînements du cœur et des sens, une pensée sérieuse est née un jour; et, plein d'anxiété, las du doute, tourmenté du besoin de croire, il a levé les yeux vers le ciel. C'est là une histoire bien connue en ce temps-ci;

c'est un chemin par où bien d'autres que lui ont passé. Seulement, dans un esprit qui semblait si léger, si sceptique, si froidement railleur, une telle révolution a quelque chose de plus frappant ; et j'ajoute que lorsqu'elle s'accomplit dans une âme si sincère, il y a là une étude morale qui ne laisse pas d'être instructive.

Le premier indice de ce changement se montre dans *Rolla*. L'inspiration de ce poëme, la pensée qui y domine, c'est la plainte amère du doute, c'est le gémissement d'une âme vide et nue, qui avoue son scepticisme et qui le maudit. Un retour mélancolique vers les temps de foi, surtout un sentiment profond des misères morales de notre temps dénué d'idéal et d'espérance, voilà ce que le jeune poëte a exprimé avec une grande vigueur et une grande magnificence de langage.

Dans la *Lettre à Lamartine*, cette disposition d'esprit s'accuse encore davantage. Le progrès de la pensée philosophique, ou, si on veut, du sentiment spiritualiste est manifeste. La douleur a achevé ce qu'avait commencé le travail de la réflexion : elle a ouvert les yeux du poëte, il a vu Dieu au fond de l'immensité, et la pensée d'une âme immortelle est venue le consoler et tarir ses pleurs. Ils étaient dignes assurément du grand poëte auquel il les adressait, les vers où il exprime avec tant d'élan les sublimes espérances dont vit l'humanité :

Créature d'un jour qui t'agites une heure,
De quoi viens-tu te plaindre et qui te fait gémir?

. . . . . .
Ton corps est abattu du mal de ta pensée;
Tu sens ton front peser et tes genoux fléchir.
Tombe, agenouille-toi, créature insensée :
Ton âme est immortelle, et la mort va venir!

Enfin, dans l'*Espoir en Dieu*, le cœur du poëte achève de se montrer à découvert. Le dégoût de la vie, l'amertume des passions l'ont gagné : rien ici-bas n'a apaisé cette soif de bonheur, cet amour de l'idéal qui le consument. Il a beau essayer de se rattacher à la terre, son âme, chose légère, tend à remonter vers le ciel. Il a beau vouloir ne vivre que de la vie des sens : la pensée de l'infini l'agite et le tourmente; il ferme les yeux et il la voit sans cesse; il veut fuir, et elle s'attache à lui. Personne n'a exprimé avec une concision plus énergique, avec une justesse plus saisissante, ce tourment secret que l'idée de l'infini cause dans certaines âmes, cette sorte d'obsession qu'elle exerce aujourd'hui sur les esprits, en dépit de nos agitations fiévreuses et de notre sensualisme pratique :

Je voudrais vivre, aimer, m'accoutumer aux hommes,
Chercher un peu de joie et n'y pas trop compter,
Faire ce qu'on a fait, être ce que nous sommes,
Et regarder le ciel sans m'en inquiéter.

Je ne puis... Malgré moi l'infini me tourmente.
Je n'y saurais songer sans crainte et sans espoir;
Et quoi qu'on en ait dit, ma raison s'épouvante
De ne pas le comprendre, et pourtant de le voir.
Qu'est-ce donc que ce monde, et qu'y venons-nous faire,
Si, pour qu'on vive en paix, il faut voiler les cieux!
Passer comme un troupeau, les yeux fixés à terre,
Et renier le reste, est-ce donc être heureux?

Non, c'est cesser d'être homme et dégrader son âme.
Dans la création le hasard m'a jeté ;
Heureux ou malheureux, je suis né d'une femme,
Et je ne puis m'enfuir hors de l'humanité...

. . . . . .

Une immense espérance a traversé la terre :
Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux...

Les mystères de la foi l'épouvantent; la fausse sagesse des épicuriens le remplit de dégoût; les systèmes hasardeux des philosophes ne lui offrent qu'incertitude et contradiction. Il tombe à genoux, il prie : un cri d'angoisse s'échappe de ses lèvres, et l'invocation touchante qu'il adresse à Dieu s'achève comme un hymne d'espérance. C'est peu, dira-t-on! Et moi je dis : C'est beaucoup! c'est beaucoup à qui, parti de si loin, est venu jusque-là seul, et par les âpres sentiers du doute. Mais cela même fût-il si peu de chose, j'aime la sincérité de cet homme qui me raconte ses erreurs et ses anxiétés, ses troubles et ses indécisions. Nous avons tant vu de bardes chrétiens qui n'avaient de chrétien que le nom! Nous avons entendu tant d'hymnes pieux démentis par les chants du lendemain! Une religiosité banale et de convention a si souvent affadi la poésie de nos jours! Celui-ci, du moins, se montre tel qu'il est; il ne met pas un costume de fantaisie; il étale devant moi les plaies de son cœur; et c'est pour cela qu'il m'intéresse et m'émeut. Qui donc n'a pas souffert, plus ou moins, du mal qu'il nous décrit? Et n'est-ce pas là la vraie *Confession de l'enfant du siècle?*

En même temps que la pensée s'élevait, par un

accord naturel et presque nécessaire, l'inspiration morale s'épurait. On ne le sait que trop, et je l'ai rappelé en commençant, il y a, au point de vue moral, singulièrement à reprendre chez l'auteur de *Rolla*. Je ne veux pas parler seulement des libertés de langage, ni des tableaux plus ou moins licencieux qu'offrent ses poésies et ses romans. Je parle surtout de l'esprit qui y règne, des tendances morales qui s'y révèlent.

Né dans le courant du dix-huitième siècle, en ayant en quelque sorte sucé avec le lait les idées et les mœurs, Alfred de Musset en garda toute sa vie la tache et comme le vice originel. Ce sensualisme à la fois dogmatique et pratique, dont son éducation l'avait imprégné, il ne parvint jamais à s'en défaire. Ce fut comme la tunique du Centaure, qui s'était attachée à sa chair. N'est-ce point en pensant à lui-même, et dans un retour douloureux sur sa propre histoire, qu'il a écrit ces beaux vers?

> Le cœur d'un homme jeune est un vase profond :
> Lorsque la première eau qu'on y verse est impure,
> La mer y passerait sans laver la souillure ;
> Car l'abîme est immense, et la tache est au fond.

De là, à travers le flot jaillissant de grande poésie, ce courant profond de matérialisme qu'on retrouve dans la plupart de ses écrits; de là surtout, malgré de généreuses aspirations, une absence à peu près complète d'idéal moral. Les héros de ses romans, de ses drames, ont la grâce, la rêverie, la

mélancolie, l'amour ingénu ou passionné : ils n'ont jamais ni la volonté forte, ni les vertus courageuses, ni ce sentiment du devoir qui dompte ou du moins qui combat la passion. Leur caractère commun, c'est une mollesse sensuelle, une lâcheté de cœur qui ne sait que céder aux entraînements de l'imagination ou à la fougue des sens. Tout cela est charmant, mais tout cela est enivrant et énervant. Il semble que la vie n'ait qu'un but, le plaisir; que l'homme n'ait qu'une loi, son caprice. C'est par là, bien plus que par quelques vers libertins, qu'Alfred de Musset, dans ses romans et ses premiers poëmes, est dangereux.

Dans les derniers poëmes, l'inspiration morale est tout autre. En lui révélant Dieu, la douleur lui a révélé aussi quelque chose de la destinée de l'homme sur cette terre. Il a compris que vivre seulement de la vie des sens, c'est « dégrader son âme. » J'ai cité plus haut ces vers éloquents et profonds :

L'homme est un apprenti; la douleur est son maître.

. . . . . .

« Et le travail sa loi, » ajoute la muse qui gourmande la paresse du poëte, et essaye de ranimer ses forces brisées. — Mais il est trop tard; les ressorts de la volonté se sont détendus dans une longue mollesse : son âme, incapable de soulever le fardeau de sa tristesse et de son dégoût, s'affaisse en poussant une plainte pleine d'amertume. C'est là l'enseignement

élevé et la leçon morale : le sceptique maudissant le doute qui le déchire; le libertin dégoûté des plaisirs sensuels, et aspirant à des voluptés plus pures qu'il n'a pas su atteindre. Je ne suppose rien, je n'imagine rien : tout cela, Alfred de Musset l'a dit lui-même avec une mélancolie poignante dans ces vers, qui sont presque les derniers qu'il ait faits, et où il semble qu'il ait mis la suprême pensée de cette vie si brillante et qui s'est si tristement éteinte :

J'ai perdu ma force et ma vie,
Et mes amis et ma gaîté ;
J'ai perdu jusqu'à la fierté
Qui faisait croire à mon génie.

Quand j'ai connu la vérité
J'ai cru que c'était une amie :
Quand je l'ai comprise et sentie
J'en étais déjà dégoûté.

Et pourtant elle est éternelle,
Et ceux qui se sont passés d'elle,
Ici-bas ont tout ignoré.

Dieu parle, il faut qu'on lui réponde.
Le seul bien qui me reste au monde
Est d'avoir quelquefois pleuré.

III

J'ai dit que je ne voulais parler que du poëte, et je borne ici ces réflexions. Non pas qu'il n'y eût à signaler dans l'œuvre d'Alfred de Musset, si on voulait épuiser le sujet, bien des vers charmants en plus d'un genre. Il faudrait citer, par exemple, la pièce

intitulée *Souvenir*, qui se rattache à ses grandes élégies, et qui n'est pas indigne d'en être rapprochée. Il faudrait noter plusieurs morceaux (*Sur la Paresse*, *Une soirée perdue*, *Après une lecture*), où l'auteur, pour railler quelques travers de notre temps, a su retrouver la langue nerveuse et mordante de notre vieux satirique Régnier. Enfin, on ne pourrait se dispenser de rappeler des contes en vers, comme *Simone* et *Silvia*, deux ingénieuses imitations de Boccace; comme *Une bonne fortune*, l'une de ses plus aimables fantaisies : et ici, il y aurait peut-être à faire remarquer qu'Alfred de Musset a donné à ce genre du conte un caractère nouveau, original, en mêlant à sa gaieté native une pointe de sentiment, en alliant avec une grâce piquante l'enjouement et la rêverie, le badinage et une nuance d'émotion.

Mais mon dessein a été seulement d'insister sur les grands côtés de ce talent, qui sont précisément les moins connus et les moins appréciés. Pour moi, tout Alfred de Musset, j'entends le grand poëte, celui que connaîtra la postérité, est dans les six ou huit poëmes que je viens d'étudier. Croit-on que, parmi nos contemporains, beaucoup sauvent avec eux de l'oubli un plus riche bagage?

Peu d'hommes ont reçu du ciel en naissant des dons plus brillants et plus variés. Alfred de Musset s'est essayé dans les genres les plus divers, le drame et la comédie légère, la nouvelle et le conte en vers, le sonnet et la chanson, l'élégie et la satire, le poëme badin et le poëme philosophique : il a réussi dans

tous, excellé dans plusieurs, et, dans un en particulier, dépassé tous ses émules. D'autres ont eu peut-être des qualités plus éclatantes, la hardiesse des pensées, l'élan lyrique, la splendeur de la forme, une veine plus abondante et plus large. Il a eu, lui, la profondeur du sentiment, l'éloquence du cœur, le feu de la passion, la grâce exquise, le goût suprême. Chose remarquable : tandis que plus d'un poëte de ce temps-ci est allé sans cesse se relâchant de sa correction première, lui, au contraire, de jour en jour, est devenu plus sévère pour lui-même. Chacun de ses pas a été un effort vers cette perfection, qui est l'idéal de l'art. Et combien vite il s'en était approché ! Enfant gâté du romantisme à dix-huit ans, il écrivait à vingt-quatre ans *Rolla* et ses élégies dans une langue qui, pour la fermeté et la pureté, est digne des grands maîtres de notre littérature.

Pourquoi ce merveilleux esprit n'a-t-il pas porté une plus abondante moisson? Mais sans le coup qui l'a frappé, il eût été moins grand sans doute. Si cette douleur a brisé son génie avec sa vie, c'est à elle qu'il a dû ses plus belles inspirations. Quel poëte n'achèterait à pareil prix la gloire? Et nous, postérité égoïste, qui jouissons de ces chants divins que la souffrance arrache aux âmes blessées, nous serions, Dieu nous pardonne ! tentés de regretter que de si belles larmes n'eussent point coulé.

1862.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

(*Œuvres complètes, Correspondance et Fragments inédits.*)

La renommée d'Alexis de Tocqueville, l'autorité de son nom, l'influence de ses écrits n'ont fait que grandir depuis sa mort. C'est la marque des esprits originaux et vraiment supérieurs : ils sont souvent imparfaitement compris et trop peu appréciés de leurs contemporains ; mais le temps, en vérifiant leurs idées, en réalisant leurs prévisions, les remet peu à peu à leur place et oblige à leur rendre pleine justice.

On ne peut dire assurément que le succès ait manqué de son vivant à l'auteur de la *Démocratie en Amérique*. Douze éditions de ce livre, publiées de 1836 à 1848, prouvent qu'on n'avait point méconnu en France le mérite éminent de cette œuvre. Et pourtant à cette époque, il faut le dire, le nom de Tocqueville était peut-être plus connu, son livre plus

prisé, son autorité comme publiciste mieux établie à l'étranger que dans son propre pays. Il semblait à beaucoup de gens qu'en décrivant la démocratie américaine, en analysant dans ses principes, ses conditions et ses tendances ce grand et nouveau phénomène d'une société démocratique, Tocqueville eût étudié seulement un fait isolé qui était sans exemple et qui devait rester sans imitation, un état social étrange, anormal, qui n'avait rien de commun avec nos sociétés européennes, et ne pouvait nous intéresser qu'au point de vue de la théorie. On admirait convenablement le talent d'observation et d'analyse de l'auteur ; mais on déclarait que, comme il n'y avait aucune comparaison à faire entre les États-Unis et la France, il n'y avait point non plus à tirer grand enseignement ni profit d'une telle étude pour le gouvernement d'un pays tel que le nôtre. D'une part, les démocrates (et c'est encore un peu aujourd'hui leur avis) trouvaient que l'auteur avait calomnié la démocratie, exagéré ses vices, grossi ses périls. De l'autre, la bourgeoisie, qui avait fait la révolution de 1830, était si pleine de sécurité ; elle se croyait, dans les petits cadres de son cens électoral, si assurée du gouvernement de la société, qu'on ne pouvait parvenir à troubler sa quiétude et à lui inspirer la moindre appréhension sur le travail démocratique qui se faisait sourdement au-dessous d'elle.

La catastrophe de 1848 déchira bien des voiles et dissipa bien des illusions. On comprit que la révolu-

tion, qu'on avait crue finie, se continuait; que le mouvement n'était pas seulement politique, mais social; que l'avénement de la démocratie pouvait bien n'être pas un fait américain, mais un fait universel. La France, en effet, ne recevait pas seule cette leçon des événements : l'Europe entière était ébranlée, et il devenait évident pour les plus aveugles que le monde ancien entrait dans une crise redoutable. Les esprits ainsi violemment ramenés vers ces graves problèmes, on a relu plus attentivement Tocqueville; on s'est aperçu que, longtemps à l'avance, il avait prévu cette grande crise, et que ce qu'il était allé chercher en Amérique, c'était précisément la solution de ces problèmes, c'était le secret des destinées de l'Europe, c'était la loi qui régit la démocratie.

Lui-même manifesta bientôt clairement sa pensée à cet égard dans son livre de *l'Ancien régime et la Révolution*, qu'il aurait pu aussi bien intituler : *De la démocratie en France*. Dans cet ouvrage, en effet, appliquant à notre société ancienne et moderne la puissante analyse qu'il avait autrefois appliquée à la société américaine, et éclairant notre histoire d'un jour tout nouveau, il montrait dans l'expansion de la démocratie, dans la passion violente, persistante, inextinguible de l'égalité, le principe profond, la cause toujours active, la loi aujourd'hui encore dominante de notre révolution. L'œuvre a été interrompue par la mort; on ne saurait trop le regretter; mais la pensée de Tocqueville n'en est pas moins

entière. Si le temps lui a manqué pour porter sur les événements de notre histoire contemporaine un jugement détaillé, sa pensée générale est écrite partout dans ses livres et dans sa correspondance. Les prémisses sont posées et les conclusions sortent d'elles-mêmes.

Bien loin que les écrits de Tocqueville aient vieilli, on peut dire qu'ils ont aujourd'hui pour nous un intérêt plus vif, par cela qu'ils ont à notre état social et politique une application plus directe que jamais. Quand on relit ce qu'il écrivait il y a vingt ans sur les tendances de la démocratie dans les sociétés modernes, sur ses dangers possibles, sur son avenir probable, on est étonné de la prodigieuse sagacité avec laquelle il a annoncé bien des choses qui sont arrivées depuis. Cela semblait alors de la spéculation pure, de la philosophie politique ; à présent c'est de l'histoire, l'histoire d'hier et celle d'aujourd'hui. J'ajoute qu'il ne s'est pas plus trompé sur l'avenir du nouveau monde que sur celui de l'ancien : malgré son admiration pour la Constitution américaine, il avait nettement aperçu ses défauts et prévu ce déchirement de l'Union qui, depuis quatre années, ensanglante la patrie de Washington. Il avait vu que si l'intérêt politique et même commercial commandait aux Américains de rester unis, l'Union menaçait de se disloquer par plus d'une cause : par la faiblesse du lien fédéral, par la différence des mœurs du Sud et de celles du Nord, par la prépondérance qu'une prospérité toujours croissante donnait aux États du

Nord et de l'Ouest, tandis que ceux du Sud allaient déclinant sous l'influence malfaisante de l'esclavage, enfin par la jalousie inquiète et ombrageuse des hommes du Sud, qui déjà se plaignaient d'être opprimés dès qu'ils n'étaient plus les maîtres du pouvoir fédéral. Il ne s'est trompé qu'en ceci : il supposait qu'un déchirement venant à éclater dans l'Union, la séparation se ferait sans résistance, et que plusieurs confédérations s'établiraient côte à côte sur le vaste territoire de l'Amérique du Nord. L'événement a prouvé que le sentiment ou le besoin de l'unité américaine était plus développé qu'on ne le supposait; et la crise que traverse en ce moment l'Union aura peut-être tout simplement pour effet de fortifier ce pouvoir fédéral dont la faiblesse semblait être le vice originel de sa Constitution.

On publie en ce moment une édition complète des œuvres de Tocqueville, augmentée de correspondances et de fragments inédits : j'en voudrais prendre occasion de reparler de lui. Je ne songe ni à retracer ici sa biographie, qui est connue [1], ni à présenter une analyse de ses ouvrages, qui sont dans les mains de tout le monde. Je voudrais seulement essayer de dégager et de mettre en relief les principales idées, qui ont été comme le fonds commun de

1. Voyez les remarquables articles de M. Ed. Laboulaye dans le *Journal des Débats*, du 30 septembre au 4 octobre 1859; de M. Ampère, dans le *Correspondant;* et les attachantes notices que M. G. de Beaumont a mises en tête des œuvres posthumes de son ami.

ses écrits, et qu'il a sinon jetées le premier dans le monde, au moins formulées le premier avec netteté et entourées d'une éclatante lumière. Ces idées-là se réduisent à un petit nombre de vues générales qu'on ne saurait trop méditer, et sur lesquelles, aujourd'hui surtout, il importe de ramener l'attention.

I

Du premier jour où il commença de réfléchir sur le mouvement des sociétés modernes, Tocqueville fut frappé d'un fait immense qui lui sembla dominer le monde. Ce fait, c'était le progrès irrésistible, c'était l'avénement inévitable et prochain de la démocratie; fait, non point local, mais universel; non point fortuit, mais déterminé par des causes profondes et persistantes; fait fatal, « providentiel, » qui règne en Amérique, mais qui grandit et se propage en Europe; qui a fait explosion chez nous en 1789, mais qui se continue et se développe incessamment. Le développement graduel, progressif de l'égalité parmi les hommes lui apparut comme la loi qui emporte les sociétés modernes; loi aussi éclatante et aussi irrésistible que celle qui fait mouvoir les astres dans leurs orbites. Mais s'il comprit que ce mouvement ne pouvait être arrêté, il se demanda si du moins il n'était pas possible de le régler, de le diriger, de le contenir. Cette force indomptable, incompressible de la démocratie, qui dans notre ancien

monde, « abandonnée à ses instincts sauvages, » avait fait tant de ruines et répandu tant de sang, il se dit qu'aux États-Unis elle avait trouvé des contrepoids et des freins, qu'elle y était soumise à des lois, et qu'ainsi réglée, elle était devenue pour ce peuple un instrument de prospérité et de grandeur. Il se demanda si les mêmes remèdes, si des institutions et des lois analogues ne seraient pas applicables à nos sociétés européennes et ne pourraient pas les préserver des périls qui les menacent. C'est dans cette pensée qu'il étudia l'Amérique. L'objet de ses études était non pas tant la démocratie américaine que la démocratie en général. Sous les formes accidentelles, sous les diversités de lieu, de race, de climat, il recherchait ce que sont véritablement l'esprit, les mœurs, les passions de la démocratie, ses avantages et ses inconvénients, sa puissance et sa faiblesse, ses vices et ses vertus, ce qu'il en faut craindre, ce qu'on en peut espérer, et ce que l'expérience, aidée de la raison, conseille de faire pour corriger ses défauts et prévenir ses écarts.

Sa pensée, en effet, pendant qu'il observe l'Amérique, se reporte incessamment vers l'Europe. Pendant que ses yeux sont attachés sur la société américaine, il songe à la France, à sa révolution récente, aux révolutions nouvelles qui l'attendent peut-être encore. Et lorsqu'il décrit le grand spectacle qu'il a devant lui, lorsqu'il étudie le jeu et essaye de mesurer la force de cette puissance formidable à laquelle il voit clairement que le monde appartient, il se sent

pris, c'est lui-même qui le dit, « d'une sorte de terreur religieuse » et d'anxiété patriotique. C'est ce sentiment qui donne à tous ses écrits un accent si pénétrant et une si grave éloquence.

L'idée fondamentale de Tocqueville, celle qui a été son point de départ et a dominé toutes ses conceptions, son idée génératrice, si je puis dire, a été celle-ci : La démocratie n'est pas la même chose que la liberté ; elle est si peu la même chose, qu'elle peut parfaitement se concilier avec le despotisme, et même qu'elle y incline naturellement, si par quelque mesure préventive on ne veille à sauver la liberté. Ainsi, du premier mot, Tocqueville prend une position à part, en dehors des partis et des systèmes que nous étions habitués à voir se combattre. Il croit au triomphe de la démocratie ; il le proclame inévitable, imminent; il est convaincu même que la liberté ne peut s'établir sans son appui; mais il n'est pas de ceux qui, se laissant duper par de grossières apparences, prennent naïvement le drapeau de la démocratie pour le drapeau de la liberté et croient servir suffisamment la seconde en travaillant au progrès de la première.

Quelle est l'essence de la démocratie? C'est l'égalité des conditions. Mais il y a l'égalité dans la servitude, comme il y a l'égalité dans la liberté. Si tous les citoyens, étant égaux, sont également impuissants; si le pouvoir qui les gouverne ne leur laisse aucune indépendance réelle, aucun droit politique efficace, aucune garantie individuelle sérieuse; vous aurez

là évidemment une société démocratique, mais vous aurez très-évidemment aussi le despotisme. Despotisme démocratique ou despotisme aristocratique, qu'importe? c'est toujours le despotisme. Que tous mes concitoyens partagent ma servitude, je n'en servirai pas moins, et ce me sera une pauvre consolation d'avoir perdu ma liberté, que d'être assuré que mes voisins ne l'ont pas mieux gardée. L'égalité me plaît sans doute; mais à quoi je tiens d'abord, c'est à l'indépendance de ma pensée et de mes actions, c'est à ma liberté d'homme. Si je hais l'inégalité, c'est parce qu'elle fait obstacle à ma libre activité; si le privilége m'est odieux, c'est que d'ordinaire il est injuste et nuisible. La véritable égalité, la seule égalité digne d'être aimée, désirée, poursuivie, c'est l'égalité des droits, c'est l'égalité dans l'indépendance.

Or, s'il est une vérité que révèle l'examen attentif des faits, c'est que de tous les dangers qui menacent les sociétés démocratiques, celui qui est le plus à craindre pour elles, c'est précisément le despotisme. L'extrême égalité, en outrant le sentiment de l'indépendance, peut sans doute mener les hommes à l'anarchie; mais c'est là un péril trop visible pour qu'ils ne reculent pas aussitôt devant lui. Elle peut aussi, par l'affaiblissement de toutes les résistances individuelles, par la suppression de tous les pouvoirs intermédiaires, les mener à l'omnipotence du souverain, c'est-à-dire au despotisme d'un homme ou au despotisme d'une majorité. C'est de ce côté-là

qu'est le péril. Que faire donc? La démocratie grandit, elle s'élève, et comme un flot qui monte, submerge peu à peu la vieille société. L'arrêter n'est pas possible; la combattre serait dangereux. Il ne reste qu'un parti, qui est à la fois le plus sûr et le plus sage : la régler pour la contenir. Accepter l'égalité, dont le monde ne peut plus se passer, dont il a faim et soif, qu'à aucun prix il ne se laisserait arracher; mais sur la base de l'égalité, asseoir la liberté.

Voilà l'idée première de Tocqueville. Voilà les deux choses qu'il a essayé de nous faire comprendre, convaincu que notre avenir en dépend : la première, c'est que la démocrtie est parfaitement distincte de la liberté, qu'elle peut très-bien exister sans elle, qu'il peut y avoir des démocraties sans liberté et de la liberté sans démocratie; — la seconde, plus grave, plus importante encore, c'est que la démocratie est si peu identique à la liberté, qu'au contraire elle a en soi une tendance redoutable à la concentration exagérée du pouvoir, et par suite à la destruction de la liberté individuelle. C'est sur ce dernier point en particulier qu'il a porté l'effort de son esprit, et c'est là surtout qu'était l'originalité de son livre. Mais à l'époque où il écrivait, l'une et l'autre de ces deux idées étaient presque également nouvelles parmi nous. Au lendemain de 1830, il semblait à peu près à tout le monde qu'une révolution de plus était un pas de plus vers la liberté.

Dans la langue du temps, révolution et démocratie étaient synonymes de gouvernement libéral. Et aujourd'hui encore, pour combien de gens n'est-ce pas un axiome que travailler pour la démocratie, c'est travailler pour la liberté !

Nous avons en France la passion de l'égalité ; passion tellement violente, tellement aveugle et exclusive, qu'elle nous a fait souvent oublier des intérêts plus graves, que maintenant encore nous serions prêts à lui faire tous les sacrifices, et que pourvu qu'on nous satisfasse sur ce point, nous donnons volontiers à qui nous gouverne quittance du reste. Cette passion extraordinaire qui est depuis bientôt un siècle le trait dominant de notre caractère politique, qui a survécu à dix révolutions, à la République et à l'anarchie populaire, au despotisme impérial et à la liberté constitutionnelle, qui seule semble persister quand tout change dans nos goûts et nos théories, c'est l'ancien régime qui l'a allumée en nous ; c'est la haine de la féodalité, des institutions et des mœurs féodales. Non pas, comme l'a très-bien remarqué Tocqueville, que le régime féodal ait été en France plus dur et plus tyrannique qu'ailleurs ; c'est au contraire en France qu'il s'était au siècle dernier le plus allégé et le plus adouci. Mais en devenant moins pesant, il était devenu plus odieux : la noblesse avait cessé d'être une aristocratie, mais elle était devenue une caste ; elle avait perdu son pouvoir politique, mais elle avait acquis des priviléges blessants et humiliants. « Il était plus

facile à un roturier d'être officier sous Louis XIV que sous Louis XVI. » C'est ainsi que la noblesse et le tiers état, qui avaient commencé par être deux classes rivales, étaient devenus à la fin du dix-huitième siècle deux classes ennemies ; et c'est de là qu'est né cet amour violent, éffréné d'égalité, qui a été le symptôme marquant de la Révolution française, et qui lui a imprimé un caractère si effrayant de vengeance et d'implacable cruauté.

Sans doute, à côté de l'amour de l'égalité, il y avait en 1789 un amour ardent et sincère de la liberté. Ces deux passions, à cette glorieuse époque, remplissent l'âme de la France. Malheureusement elles y ont tenu une part inégale, et leurs destinées ont été depuis lors bien différentes. L'une, plus profonde et venant de plus loin, a survécu à tout ; c'est la haine inextinguible de l'inégalité. L'autre, plus récente et moins enracinée, l'amour de la liberté, n'a pas résisté aux épreuves et aux mécomptes : découragée tour à tour par l'anarchie et par la dictature, elle s'est promptement alanguie ; et quand la nation avide de repos et d'ordre appela un maître, le gouvernement absolu trouva pour renaître un instrument tout-puissant dans l'ancienne centralisation que le pouvoir royal avait créée, et que n'avaient point détruite nos convulsions politiques.

On sait comment Tocqueville a mis hors de contestation ce point d'histoire et rectifié à cet égard les idées généralement admises ; comment il a montré la centralisation administrative organisée par

l'ancien régime, traversant toutes nos révolutions, ressaisie et perfectionnée par l'Empire, s'affermissant sans cesse au milieu de la mobilité de toutes choses, survivant à tous les gouvernements; toujours respectée par les vainqueurs, parce qu'elle sert à consolider toutes les victoires; rendant les révolutions moins malfaisantes, mais les rendant plus faciles; et par la diminution croissante de l'indépendance individuelle et de la vie politique locale, livrant de plus en plus la nation sans défense au despotisme administratif.

Je ne crois pas que personne ait jamais tracé de la centralisation excessive et de ses effets politiques un tableau aussi énergique et aussi saisissant que Tocqueville. Il faut relire, dans la dernière partie de sa *Démocratie en Amérique*, cette admirable étude sur la concentration exagérée du pouvoir qui tend à se faire dans les sociétés démocratiques : il est impossible d'en analyser les causes, d'en montrer les inconvénients, d'en signaler les dangers avec plus de sagacité, de profondeur et d'éloquence. Ces pages, écrites il y a vingt ans, je les ai relues avec une sorte d'effroi, admirant à chaque ligne la justesse merveilleuse de coup d'œil du publiciste, et comment, depuis qu'elles sont écrites, l'histoire de l'Europe a vérifié ses vues et donné raison à ses craintes.

Quelle que soit la forme des gouvernements, quel que soit le principe sur lequel ils s'appuient, un même mouvement semble emporter dans le même sens les sociétés modernes. A mesure que les indi-

vidus, en devenant tous égaux, deviennent plus petits, l'image de l'État devient plus grande, et les esprits sont plus disposés à l'investir de prérogatives plus étendues. Dans les républiques, c'est la souveraineté du peuple, c'est-à-dire la majorité, qui a le droit de tout faire. Dans les monarchies, c'est le pouvoir royal qui se débarrasse à la fois des grandes individualités et des pouvoirs secondaires. Partout l'idée du droit individuel s'efface, et l'idée de la toute-puissance de l'État prend sa place. « En France, dit Tocqueville, où la révolution dont je parle est plus avancée que chez aucun autre peuple de l'Europe, ces opinions se sont entièrement emparées de l'intelligence. Qu'on écoute attentivement la voix de nos différents partis, on verra qu'il n'y en a point qui ne les adopte. La plupart estiment que le gouvernement agit mal; mais tous pensent que le gouvernement doit sans cesse agir et mettre à tout la main. Ceux même qui se font le plus rudement la guerre ne laissent point de s'accorder sur ce point. L'unité, l'ubiquité, l'omnipotence du pouvoir social, l'uniformité de ses règles, forment le trait saillant qui caractérise tous les systèmes politiques enfantés de nos jours. On les retrouve au fond des plus bizarres utopies. L'esprit humain poursuit encore ces images, quand il rêve... Les hommes de nos jours sont donc bien moins divisés qu'on ne l'imagine; ils se disputent sans cesse pour savoir dans quelles mains la souveraineté sera remise, mais ils s'entendent aisément sur les devoirs et sur les droits de la souve-

raineté. Tous conçoivent le gouvernement sous l'image d'un pouvoir unique, simple, providentiel et créateur[1]. »

Il y a une question que Tocqueville est ainsi conduit à se faire, et à laquelle il essaye de répondre : Si jamais le despotisme venait à s'établir chez les nations démocratiques, quels seraient ses caractères? — Quand on parle de despotisme, la pensée se reporte naturellement à ces empereurs romains qui ont fait trembler le monde sous la plus absolue et la plus terrible tyrannie qui fut jamais. Mais l'état du monde est bien changé. Si absolue qu'elle fût, la tyrannie des Césars était forcément limitée par plus d'une cause : l'immensité même de l'empire, les diversités de races, de coutumes et de mœurs, les restes de municipalités, enfin l'imperfection des procédés administratifs et l'inégalité profonde des conditions faisaient que, si elle était violente, elle était restreinte; que si elle était sans mesure, elle ne pesait que sur quelques-uns et sur quelques points. Dans une société démocratique, remarque Tocqueville, le despotisme aurait, par la force même des choses, un autre caractère : « Il serait plus étendu et plus doux; il dégraderait les hommes sans les tourmenter... Je veux imaginer, ajoute-t-il, sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde. Je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux, qui tournent sans

1. *De la Démocratie en Amérique*, t. II, 4e part., ch. II.

repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs dont ils remplissent leur âme... Au-dessus d'eux s'élève un pouvoir immense et tutélaire qui se charge seul d'assurer leurs jouissances et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle, si comme elle il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance. Il aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir. Il travaille volontiers à leur bonheur, mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre... C'est ainsi que tous les jours il rend moins utile et plus rare l'emploi du libre arbitre, qu'il renferme l'action de la volonté dans un plus petit espace et dérobe peu à peu à chaque citoyen jusqu'à l'usage de lui-même. L'égalité a préparé les hommes à toutes ces choses; elle les a préparés à les souffrir, et souvent même à les regarder comme un bienfait...

« J'ai toujours cru que cette sorte de servitude, réglée, douce et paisible, pourrait se combiner mieux qu'on ne l'imagine avec quelques-unes des formes extérieures de la liberté, et qu'il ne lui serait pas impossible de s'établir à l'ombre même de la souveraineté du peuple [1]. »

1. *De la Démocratie en Amérique*, t. II, 4e part., ch. VI

II

Quel est le remède à ce mal? Comment conjurer ce péril dont leur tendance naturelle vers la centralisation menace les sociétés modernes? Le remède est dans la liberté, répond Tocqueville, et pas ailleurs. Elle seule peut enrayer le mouvement qui pousse les démocraties de ce côté.

Mais comment préserver la liberté? — L'appuyer sur le privilége, lui donner pour défense les prérogatives d'une classe particulière, il n'y faut pas songer. Il n'est au pouvoir de personne au monde de reconstituer aujourd'hui une aristocratie. Le souverain le plus absolu y échouerait: l'égalité est devenue la loi des sociétés nouvelles.

Reste de faire sortir la liberté du sein même de la démocratie. Que le gouvernement de la démocratie soit le meilleur, Tocqueville ne le pretend point. Faire participer le peuple au gouvernement, c'est chose embarrassante. Ce qui est plus difficile encore, et par où cependant il faudrait commencer, c'est de lui donner les lumières et l'expérience dont il aurait besoin. Les volontés de la démocratie sont mobiles, ses passions violentes, ses instincts grossiers. Elle développe dans l'homme un mauvais sentiment, l'envie; et Montesquieu s'est étrangement trompé quand il a cru que le peuple portait toujours ses suf-

frages sur le plus capable et le plus digne[1]. Les suffrages populaires vont trop souvent à la médiocrité qui les flatte, quand ils ne vont pas à la corruption qui les paye : l'exemple de l'Amérique est là pour le prouver. Mais enfin, puisque la démocratie est le seul gouvernement possible, quelles sont, dans une société démocratique, les conditions d'un gouvernement libre? Question qui revient à celle-ci : Puisque le caractère des sociétés démocratiques est d'exagérer le pouvoir souverain et d'amoindrir l'individu, quels sont les meilleurs moyens de contenir le pouvoir central dans des limites fixes, de protéger et de relever l'indépendance individuelle? Tocqueville n'est point entré dans la recherche et l'examen détaillé de ces moyens : ce n'était point son objet. Mais il a émis là-dessus plus d'une idée originale ou ingénieuse que je voudrais noter brièvement.

En première ligne, parmi les conditions nécessaires d'un gouvernement démocratique, il met la décentralisation administrative et la liberté de la presse. Non pas qu'il se fasse illusion sur leurs inconvénients ; mais, avec son esprit supérieur et vraiment philosophique, il regarde la question par le grand côté, et par delà les difficultés de détail et les inconvénients partiels, il considère l'avantage général et le résultat définitif. — Ce qui le frappe, ce ne sont pas les effets *administratifs* de la décentralisation, ce sont ses effets *politiques*. En effet, re-

1. *Esprit des lois*, liv. II, ch. II.

marque-t-il, il se peut que telle commune de France, sous la tutelle éclairée d'une administration habile, soit mieux régie que tel village des États-Unis, qu'il y règne plus d'ordre et de sécurité. Mais la question est de savoir si cette autorité qui veille si bien sur vous n'est pas en même temps maîtresse de vos libertés et de vos personnes, si elle n'a pas absorbé en elle toute vie et toute activité politiques ; si bien que, la nation s'endormant dans l'insouciance et l'égoïsme, on finisse en un tel pays par trouver « des sujets et plus de citoyens. » État de choses qui ne garantit point du tout des révolutions intermittentes; car ces hommes si dociles d'ordinaire aux ordres d'un sous-préfet, se donnent volontiers de temps en temps la distraction de renverser le gouvernement, sauf à se montrer le lendemain aussi dociles que la veille envers leur nouveau maître. Rendez au contraire au citoyen le droit de s'occuper des affaires de sa commune, de son canton, de son département, ces affaires pourront être moins bien faites ; mais, outre que l'expérience ne s'acquiert que par là, vous intéressez les hommes aux affaires générales et aux destinées de leur pays ; vous ranimez peu à peu en eux l'activité personnelle, et vous développez à la longue les vertus publiques dont les démocraties ont besoin. Comment une nation portera-t-elle la liberté dans les grandes choses, si elle n'a pas appris d'abord à s'en servir dans les petites ? Comment résistera-t-elle à la tyrannie, si les citoyens isolés, étrangers les uns aux autres, sans lien et

sans intérêts communs, ne savent ni s'entendre ni s'unir?

Personne peut-être n'a relevé avec plus de sévérité que Tocqueville les inconvénients de la liberté de la presse, et personne n'a réclamé la liberté de la presse par de plus fortes raisons. Il ne croit en aucune façon à sa bonté absolue, et s'il la souhaite, ce n'est pas pour le bien qu'elle fait, c'est pour le mal qu'elle empêche. Il ne s'abuse ni sur ses excès, ni sur ses dangers; il avoue qu'en Amérique comme en Europe elle a les mêmes instincts destructeurs et les mêmes passions violentes. Mais cette puissance redoutable, avec laquelle l'ordre est si difficile à maintenir, il ne croit pas que sans elle la liberté puisse vivre. Il la veut non pour elle, mais pour ses effets politiques; il la veut comme la conséquence logique de la souveraineté du peuple, comme le corollaire obligé du suffrage universel, enfin et surtout, comme la garantie suprême, indispensable de l'indépendance individuelle. « La presse est par excellence l'instrument démocratique de la liberté. »

Elle est quelque chose de plus dans les pays où les agents du pouvoir sont protégés par une sorte d'inviolabilité légale, et où la Constitution ne donne pas aux citoyens opprimés ou lésés le droit de se plaindre devant la justice. Chez ces peuples, la liberté de la presse est l'unique garantie qui reste de l'indépendance et de la sécurité des individus : là où manquent les tribunaux ordinaires, il faut qu'on

puisse avoir au moins recours au tribunal de l'opinion.

Tocqueville a fait voir d'ailleurs avec une grande finesse d'aperçus comment, en matière de presse, il n'y a guère de milieu possible entre l'indépendance complète et l'asservissement absolu; comment, par conséquent, pour recueillir les bienfaits que procure une presse libre, il faut savoir se soumettre aux maux inévitables qu'elle entraîne. Il a montré comment la multiplicité des journaux en Amérique était la cause même de leur peu d'influence, par la raison que ces mille forces divisées et dispersées se contrarient et s'annulent, tandis qu'en France notre presse, centralisée en un petit nombre de journaux qui se concertent à un moment donné pour pousser l'opinion publique dans un même sens, a sur une nation comme la nôtre une puissance presque sans bornes. « C'est un axiome de la science politique aux États-Unis que le seul moyen de neutraliser les effets des journaux, c'est d'en multiplier le nombre[1]. »

Une des plus fortes garanties de la liberté individuelle se trouve, dans le pouvoir judiciaire. Aux États-Unis, les juges ont un droit considérable, et qui au premier abord nous paraît extraordinaire : ils ont le droit d'examiner la constitutionnalité de la loi, c'est-à-dire de ne point appliquer une loi qui leur paraît inconstitution-

1. *De la Démocratie*, t. I, ch. II, p. 221.

nelle. Cela nous étonne, et cela tient pourtant à une idée fort simple. La Constitution, œuvre de la volonté nationale, est la loi suprême, la loi des lois. Elle oblige le pouvoir législatif aussi bien que le pouvoir exécutif, aussi bien que le simple citoyen. Les lois particulières doivent être respectées et obéies; mais elles n'ont droit au respect et à l'obéissance que dans le cercle de la Constitution, et en tant qu'elles sont conformes à l'esprit et à la lettre de la Constitution. Supposez que le Congrès rende une loi qui, en un point quelconque, viole les principes de la Constitution; quand cette loi me lésera dans mon droit individuel, je saisirai le juge, et le juge décidera que cette loi ne peut m'être appliquée parce qu'elle est inconstitutionnelle. L'effet matériel de la loi étant ainsi suspendu, le législateur est averti, l'opinion est éveillée, et la loi finit par disparaître.

Il y a là, il faut le dire, une insurmontable barrière opposée à la tyrannie possible des assemblées politiques. Les assemblées législatives ne sont pas le peuple, en effet, elles ne sont que sa représentation; et elles peuvent subir des entraînements étranges, obéir à bien des passions. Fussent-elles la représentation fidèle du peuple, la souveraineté du peuple n'est après tout que l'empire d'une majorité, et les majorités sont parfois tyranniques. Quel beau rôle pour une magistrature également indépendante du pouvoir populaire et du pouvoir exécutif, de maintenir contre tous, même contre une assemblée légis-

lative trompée ou passionnée, le dépôt sacré de la Constitution et des libertés publiques! Il n'y a rien là d'ailleurs qui ressemble à la prérogative que s'arrogeaient nos anciens parlements, de refuser l'enregistrement des édits royaux, par des motifs empruntés quelquefois à l'intérêt général, trop souvent à des intérêts personnels. Le pouvoir judiciaire ici ne sort pas des conditions qui sont de son essence : il ne statue que sur des intérêts particuliers ; il ne se met en mouvement que lorsqu'il est saisi d'une contestation déterminée ; il n'intervient que pour frapper d'impuissance dans leur application à la fortune ou à la personne des citoyens, des lois rendues en contradiction avec les principes de la Constitution. Mais pour qu'elle puisse remplir une telle mission, il faut que la magistrature ne soit pas seulement inamovible, comme elle l'est en France, il faut qu'elle soit indépendante ; il ne suffit pas qu'elle n'ait rien à redouter du pouvoir, il faut qu'elle n'ait rien à en espérer; il faut qu'elle soit aussi bien affranchie de l'ambition que de la crainte, et qu'on ne puisse pas plus agir sur elle par le désir immodéré de l'avancement, que par la menace d'une injuste destitution.

Mais sans demander pour la magistrature des droits exceptionnels, qui sont presque des droits politiques, il y a un rôle que le pouvoir judiciaire est appelé plus naturellement à remplir, et qu'il remplissait autrefois plus souvent qu'aujourd'hui. Non-seulement, en effet, les Cours de justice sta-

tuaient sur les contestations entre particuliers, mais elles étaient aussi arbitres dans la plupart des cas où un simple citoyen avait un procès avec l'État. Aujourd'hui qu'arrive-t-il en France ? Les contestations où l'État est intéressé sont enlevées aux tribunaux ordinaires et portées devant des juges spéciaux, juges que l'État lui-même a choisis, et qui, toujours révocables, sont toujours dans sa main. On donne de cela une singulière raison : il faut, dit-on, que le pouvoir administratif soit indépendant du pouvoir judiciaire. C'est-à-dire que, pour que le gouvernement ne rencontre ni résistance à ses volontés, ni obstacle à son action, il faut, en cas de difficulté, que ce soit lui seul qui décide; c'est-à-dire qu'il veut avoir tout à la fois le droit d'administrer et le droit de juger. Singulière façon de séparer les pouvoirs! Pourquoi donc l'État ne subirait-il pas la loi commune, et ne donnerait-il pas l'exemple de l'obéissance qui lui est due ? L'indépendance qu'il réclame ici, et qui n'est que le droit de juger dans sa propre cause, qu'est-ce autre chose que l'omnipotence ? Les tribunaux sont dans toutes les sociétés la meilleure garantie des citoyens : dans les sociétés démocratiques et à mesure que les individus deviennent plus égaux et plus faibles, cette garantie devient plus nécessaire.

Par un autre côté plus important encore, le pouvoir judiciaire est appelé à protéger l'indépendance individuelle. Chez un peuple libre, tous les citoyens ont le droit d'accuser les fonctionnaires publics de-

vant les juges ordinaires, et les juges ont le droit de les condamner quand ils ont violé la loi. « Ce n'est pas là, dit Tocqueville, accorder un privilége particulier aux tribunaux; mais leur ôter cette faculté, c'est leur enlever un droit naturel. » Les choses se passent ainsi, non-seulement dans la république américaine, mais aussi dans la monarchie anglaise; et il ne paraît pas que l'autorité du gouvernement en ait souffert chez nos voisins. On sait que chez nous un certain article 75 de la Constitution de l'an VIII, le seul qui lui ait survécu, établit, pour tous les agents du pouvoir exécutif, un privilége à raison duquel ils ne peuvent être poursuivis, pour faits relatifs à leurs fonctions, qu'en vertu d'une décision du conseil d'État. Mais, quoi! les fonctionnaires, c'est le gouvernement agissant; le conseil d'État, c'est le gouvernement délibérant : si bien que pour me plaindre de l'État, il faut que j'obtienne d'abord de l'État la permission de me plaindre.

« Il arrivait souvent dans l'ancienne monarchie, dit Tocqueville, que le parlement décrétait de prise de corps le fonctionnaire qui se rendait coupable d'un délit. Quelquefois, l'autorité royale intervenant, faisait annuler la procédure. Le despotisme se montrait alors à découvert, et en obéissant on ne se soumettait qu'à la force. Nous avons donc bien reculé du point où étaient arrivés nos pères : car nous laissons faire, sous couleur de justice, et consacrer au nom de la loi, ce que la violence seule

leur imposait[1]. » La loi oblige tout le monde, et surtout le fonctionnaire chargé de la faire exécuter. En quoi le fonctionnaire qui la viole doit-il être protégé plus qu'un autre contre la peine encourue? Est-ce parce qu'il fait partie de cette immense armée qui obéit à l'État et qu'on nomme l'administration? C'est, en effet, l'administration qu'on protége en sa personne, et qui, faisant ce qu'elle veut, a le privilége de n'être poursuivie que quand elle veut. C'est-à-dire que contre le citoyen déjà trop faible, on arme d'un effrayant arbitraire un pouvoir déjà trop fort. Il aurait fallu protéger l'individu, c'est l'État qu'on protége. Il aurait fallu ouvrir aux citoyens, à deux battants, les portes de la Justice; on les ferme, et on en donne la clef à l'État qui ne les entr'ouvre qu'à son bon plaisir et à son heure. Comment s'étonner qu'un article de loi qui confère au pouvoir central un si exorbitant privilége, ait été précieusement conservé par tous les gouvernements? Comment s'étonner que tous les partis, absolutistes, républicains, démocrates, l'aient depuis soixante ans maintenu avec la même jalousie et appliqué avec la même rigueur?

Telles sont les principales garanties politiques qui semblaient à Tocqueville de nature à corriger les vices du régime démocratique. Il faut ajouter qu'il ne croyait point à leur complète efficacité, ou du

1. *De la Démocratie en Amérique*, t. I, ch. VI.

moins à leur efficacité immédiate et directe; qu'il les considérait surtout comme des moyens de modifier lentement les idées et les habitudes d'une nation, et qu'à son avis le véritable remède aux défauts que porte en elle la démocratie, est dans les sentiments et les mœurs, et par-dessus tout dans le sentiment religieux. La religion pour lui est le fondement des mœurs et la condition nécessaire de la liberté. Je m'exprime mal en disant la religion; je devrais dire une religion; car il fait cette juste remarque que « ce qui importe le plus à la société, ce n'est pas tant que tous les citoyens professent la vraie religion, mais qu'il professent tous une religion. » A mesure que les liens politiques se relâchent et que l'indépendance individuelle grandit, il faut que le lien moral et religieux se resserre. Mais pour que la religion garde son autorité, il importe qu'elle ne se mêle point à la politique. En s'engageant dans les querelles de partis, elle s'expose à porter le poids des haines qu'ils suscitent. Les Américains l'ont compris; chez eux la complète séparation de l'Église et de l'État est une des causes qui assurent l'empire de la religion sur les âmes, et pour eux l'esprit libéral et l'esprit chrétien sont une même chose.

Jetez au contraire les yeux sur la vieille Europe : combien le spectacle est différent! Là il semble, depuis un siècle, que le christianisme soit d'un côté, la liberté de l'autre; que ce soient deux ennemis irréconciliables, et qu'on ne puisse aimer l'un qu'à

la condition de haïr l'autre. Les hommes religieux se défient de la liberté et la repoussent; les amis de la liberté croient la servir en combattant la religion. N'est-ce pas là un triste spectacle et une effrayante disposition des âmes? S'il est vrai que les démocraties aient plus besoin que les autres sociétés du frein religieux, et que sans religion la liberté soit difficile, sinon impossible, quel mal n'ont pas fait, quel mal ne font pas tous les jours ceux qui s'appliquent à persuader au peuple, les uns que le christianisme est incompatible avec la liberté; les autres que la liberté ne saurait se fonder que sur les ruines de l'Église? Ce spectacle, qui avait toujours étonné Tocqueville, remplissait son âme, vers la fin de sa vie, d'une profonde amertume. Que dirait-il aujourd'hui?...

III

Ce que j'admire le plus chez Tocqueville, c'est son intelligence des vraies conditions de la liberté : chose rare partout et en tout temps; chose rare surtout en France, parmi ceux-là même qui parlent le plus du progrès, de la civilisation moderne, du triomphe de la démocratie. Nous sommes des démocrates, nous sommes des révolutionnaires; nous ne sommes pas des libéraux. Lisez nos journaux, ceux-là qui se disent les plus avancés : ce n'est pas la liberté

qu'ils demandent, ou du moins s'ils la demandent, ce n'est que pour eux et leurs amis. La liberté pour tous, pour toutes les opinions, pour tous les drapeaux, ils ne semblent pas la comprendre. Ce qu'on ambitionne, à bien dire, c'est le pouvoir, et le pouvoir centralisé tel que nous l'ont fait l'ancien régime et l'empire. On ne l'ambitionne, sans nul doute, que pour hâter le progrès et constituer plus promptement la démocratie. Je le veux bien ; la centralisation peut être bonne à cela ; mais rien de tout cela n'est la liberté, et la liberté peut être absente de tout cela.

Tocqueville, je l'ai dit, n'avait point d'enthousiasme pour la démocratie ; ce n'était pas pour lui un idéal. En reconnaissant sa nécessité, en rendant hommage au principe de justice qui fait à la fois sa force et sa vraie grandeur, il redoutait ses passions et demandait qu'on la prémunît contre ses propres vices, croyant plus honnête et plus patriotique de l'avertir que de la flatter. Quant aux révolutions, il reconnaissait qu'il y en a de nécessaires, par conséquent de légitimes ; mais il maudissait l'esprit révolutionnaire ; il croyait que ces grandes convulsions mêlent toujours beaucoup de mal au bien qu'elles font ; qu'elles troublent les idées, ébranlent la notion du droit, habituent les hommes au mépris de la loi et au triomphe immoral de la force, et en se répétant mènent toujours les sociétés ou à l'anarchie, ou au despotisme. Et ce qui l'effrayait, cet ami sincère et désintéressé de la liberté, c'était de voir que la France, en cessant d'être républicaine, est restée

révolutionnaire ; qu'elle a gardé la haine du privilége sans garder l'amour de la liberté ; indocile par tempérament et persistante seulement dans sa passion pour l'égalité. Ce qui l'effrayait encore, c'était de voir que le matérialisme, le goût des jouissances matérielles, qui est une des maladies des sociétés démocratiques, commence à nous gagner ; que l'amour de la patrie et les sentiments généreux s'affaiblissent peu à peu en nous, sous l'influence de ce sensualisme honnête et plat qui entre chaque jour plus avant dans nos mœurs, « de cette passion du bien-être qui est comme la mère de la servitude. »

Il n'était pas de ceux qui croient que la liberté est une question de race ; qu'il y a des peuples faits pour être libres, et d'autres nés pour être esclaves. Cette théorie qui n'est pas neuve, mais qu'on a renouvelée et développée complaisamment de nos jours, il ne lui faisait pas l'honneur de la discuter sérieusement. Il avait trop foi dans la grandeur morale de l'homme ; et sans contester les différences de tempérament et d'aptitude politique, il croyait que les gouvernements des peuples sont ce que les font leurs idées, leurs mœurs, leur éducation, leurs lois ; et il pensait qu'en éclairant les hommes, en élevant leurs idées, en modifiant leurs mœurs par la pratique même de la liberté, on peut les rendre dignes d'elle et capables d'en recueillir les bienfaits.

En face de cette démocratie moderne qui, en nivelant toutes les inégalités, semble à la fois agrandir

démesurément l'État et rapetisser infiniment l'individu, sa préoccupation unique a été d'écarter « cette nouvelle forme de la servitude. » Relever l'individu, sauver « la sainte indépendance de la pensée humaine, » voilà ce qu'il veut, voilà à quoi il conjure ses contemporains de veiller. Car le despotisme de la foule ne lui plaît pas mieux que celui des Césars. « Quand je sens la main du pouvoir qui s'appesantit sur mon front, il m'importe peu de savoir qui m'opprime, et je ne suis pas mieux disposé à passer ma tête dans le joug, parce qu'un million de bras me le présentent. »

C'est en cela que Tocqueville, tout ami qu'il était de la liberté, ou plutôt par cela même qu'il était un ami passionné de la liberté, s'est séparé avec éclat des écoles démocratiques et socialistes de notre temps, qui ont généralement pour caractère commun de sacrifier l'individu à l'État. Son point de vue, à lui, est diamétralement opposé : à ses yeux, il n'y a « rien de plus misérable qu'une société démocratique sans liberté ; » et un de ses axiomes favoris est celui-ci : « Tout ce qui relève de nos jours l'idée de l'individu est sain. » Bien que les théories violentes du socialisme aient, depuis vingt ans, ouvert les yeux à beaucoup de gens sur les dangers de la démocratie telle qu'il la rêve, le système de la centralisation extrême trouve encore des défenseurs intrépides parmi les hommes qui ont mis la main aux affaires en 1848 ; il suffit de citer M. Dupont-White : pour lui la centralisation est l'arche sainte, et

la prédominance politique de Paris (chose étrange!) est le seul contre-poids qu'il entende lui opposer. Grâce à Dieu, et heureusement pour la liberté à venir, les idées de Tocqueville ont gagné du terrain et en gagnent tous les jours davantage. L'école libérale qui le reconnaît pour son chef compte aujourd'hui des penseurs et des publicistes éminents : au premier rang, se place M. Ed. Laboulaye, l'homme de France depuis Tocqueville qui connaît le mieux les institutions américaines, qui en a le mieux saisi l'esprit, et qui continue le plus éloquemment dans sa chaire et dans ses écrits la tradition libérale de l'auteur de la *Démocratie en Amérique*.

Tocqueville n'est pas seulement un grand esprit, c'est une grande âme, l'âme d'un citoyen. On ne peut le lire sans se sentir pris de sympathie pour ce noble cœur et cette noble intelligence; pour cet homme si sincère et si généreux, si épris de toutes les grandes choses, aimant son pays d'un amour si désintéressé, et dans ses dernières années si mélancoliquement préoccupé de ses destinées. C'est le charme de sa correspondance : je sais peu de livres aussi attachants, d'une lecture aussi fortifiante, et qui fassent plus penser.

On a souvent comparé Tocqueville à Montesquieu. Il lui ressemble par quelques côtés; mais quelle différence quant à la nature d'esprit et à l'âme! Montesquieu est un philosophe spéculatif qui interroge l'histoire pour y découvrir les lois générales, les principes abstraits des divers gouverne-

ments qui ont régi les sociétés humaines. Tranquille sur le présent, peu préoccupé de l'avenir, il ne s'intéresse qu'au passé. Faisant de la science pure, et poussé seulement par une pensée de curiosité, il promène sur le monde et sur l'histoire un regard calme et froid. Je me figure voir un géologue, un naturaliste qui, au milieu de l'amas des faits particuliers, établit des classifications, coordonne les détails et s'applique à en dégager les grandes lois naturelles. C'est l'homme du fait, l'homme de l'expérience. Dominé même en cela par les tendances de son siècle, il cherche plutôt l'*esprit*, la raison des lois dans les circonstances extérieures de races et de climat, que dans les idées et les sentiments humains. — Tocqueville, qui le rappelle souvent par le génie de l'observation et la profondeur des vues, est un tout autre esprit et qui a de tout autres allures. Il n'embrasse pas du regard le monde et l'histoire : il concentre son attention sur un fait particulier, sur un phénomène social contemporain. Ce phénomène, il cherche les causes qui l'ont fait naître, la loi de son développement, les conditions de son progrès, les résultats de son expansion. Le présent seul est l'objet de son étude; et ce qui sollicite par-dessus tout son attention, ce qui attire sa pensée inquiète, c'est l'avenir que prépare aux sociétés modernes ce grand fait nouveau qui envahit, qui domine, qui maîtrise tout, la démocratie.

Montesquieu n'a pas compris la démocratie, et on ne saurait beaucoup s'en étonner; il n'avait

étudié cette forme de société que dans les livres. Il voyait les républiques anciennes à travers les mêmes illusions que Rousseau et Mably; il ne comprenait pas que ces prétendues démocraties de l'antiquité n'ont été que d'étroites oligarchies fondées sur l'esclavage et exerçant sur le citoyen lui-même le plus dur despotisme. Il y a loin de là à cette étude sur le vif qu'a faite Tocqueville sur la démocratie moderne; étude si fine et si ferme, aussi exempte de préjugés que d'illusions, et où les jugements du publiciste s'inspirent avant tout de l'idée du droit et du sentiment de la dignité humaine. Si Montesquieu me représente le naturaliste assis paisiblement au milieu de ses collections froides et mortes, Tocqueville est pour moi le médecin qui suit avec anxiété les phases et les progrès d'une maladie endémique dont sont atteints ses contemporains. Car la société moderne traverse une crise douloureuse et grave, agitée de convulsions terribles, et où la liberté individuelle et l'indépendance de la pensée peuvent, sinon périr (elles sont, grâce au ciel, immortelles), du moins être momentanément violentées et abaissées. L'âme en proie à de sombres pressentiments, Tocqueville observe les symptômes, décrit les progrès de la crise et tâche de découvrir le remède. De là l'intérêt de son livre; de là son accent profond et pathétique. Témoin inquiet de l'immense révolution qui s'accomplit dans le monde et qui fait sortir une société nouvelle des entrailles de la vieille société, il doit à l'émotion

que lui cause ce grand spectacle la gravité de ses pensées, la solennité un peu triste de son langage : il semble qu'il lui doive aussi quelque chose de cette sagacité merveilleuse, de cette sorte d'intuition qui lui fait percer l'obscurité de l'avenir. On dirait parfois un de ces *voyants*, dont la parole se faisait entendre jadis à la veille des grandes commotions politiques, et qui, le front pâle et la voix émue, annonçaient la ruine des empires et l'avénement des temps nouveaux.

1865.

LE P. LACORDAIRE

(Correspondance avec Mme Swetchine.)

Il est rare que la réputation des hommes célèbres gagne quelque chose à la publication de leurs écrits posthumes et de leur correspondance. Que peuvent ajouter au renom d'un écrivain des œuvres que lui-même avait jugées indignes d'être données au public? L'histoire, la critique, surtout cette critique biographique et psychologique qui fleurit aujourd'hui, pourront faire leur profit de plus d'une révélation curieuse ou d'une indiscrétion piquante : rarement le grand homme, vu en déshabillé, gagnera dans notre estime ou notre admiration. Aux héros comme aux statues, il faut une certaine perspective. — Ceux-là seuls ne perdent pas trop à être vus de près, chez qui le talent a été associé à un grand cœur et soutenu par un beau caractère : car le caractère, qui est l'homme même, se révèle dans

les petites choses aussi bien que dans les grandes, dans les épreuves de la vie intime aussi bien que dans les difficultés de la vie publique; il s'y laisse apercevoir plus à découvert; il s'y montre parfois avec plus de relief; et quand on a affaire à une nature élevée et généreuse, on se prend insensiblement pour elle, dans ce commerce plus familier, d'une affection pleine de sympathie.

C'est ce que fait éprouver la lecture de la correspondance du P. Lacordaire avec Mme Swetchine, récemment publiée par leur ami commun M. de Falloux. Beaucoup de ceux qui s'intéressaient le plus à la mémoire du célèbre dominicain n'avaient pas été, à l'annonce de cette publication, sans quelque inquiétude sur son succès et son résultat. Le succès a été très-grand et le résultat très-favorable. La lecture de ce livre offre un singulier attrait. C'est une correspondance toute familière, écrite sans recherche, sans prétention d'aucune sorte, sans aucune arrière-pensée de publicité même lointaine. Son mérite est précisément dans sa sincérité absolue et sa familiarité souvent éloquente. L'âme de l'homme s'y montre à nu; sa vie morale y est écrite jour par jour; ses luttes, ses anxiétés, ses défaillances passagères, ses espérances et ses tristesses, ses élans d'enthousiasme et ses indignations secrètes, tout cela y est raconté simplement, naïvement, avec une candeur parfaite; et ce spectacle d'une âme élevée, d'un grand caractère, d'un esprit vraiment libéral, aux prises avec les tristes réalités et les passions

humaines, en même temps qu'il a son éternel intérêt, porte avec lui des leçons que nous n'avons point le droit de dédaigner.

Lacordaire est certainement une des figures les plus originales et les plus attachantes de notre temps. Homme du siècle avant d'être homme d'Église, et ayant gardé dans l'Église les légitimes aspirations du siècle, libéral quoique ultramontain, catholique démocrate et moine tolérant, ennemi de l'ancien régime et défenseur de la foi antique, il y a eu en lui des contrastes qui, à un certain moment, ont paru des nouveautés étonnantes, des singularités presque étranges. Il a allié des idées, des opinions, des tendances que nous étions trop habitués à croire inconciliables, et qui, à l'heure qu'il est, malheureusement semblent encore trop souvent vouées à un violent antagonisme. Ce sont ces contrastes qui lui font, parmi les hommes de notre temps, une physionomie et un rôle à part. Il n'a été ni un profond philosophe, ni un penseur original; il n'a jeté dans le monde aucune idée nouvelle; mais s'il n'a pas été un novateur, un de ces génies puissants qui ouvrent des routes inexplorées, il a été un de ces hommes de parole et d'action qui répandent au loin les idées et qui remuent les esprits; il a été une voix, il a été un apôtre; la voix la mieux faite pour être écoutée, l'apôtre le mieux fait pour gagner les âmes; car il était sorti du milieu de nous; sur bien des questions brûlantes il pensait comme nous; et dans la chaire sacrée (singularité nouvelle) il parlait la même lan-

gue que nous, une langue que nous étions à la fois étonnés et charmés d'entendre.

On sait que Lacordaire ne s'était point destiné d'abord à l'état ecclésiastique. Son éducation avait été toute laïque : sorti du collége pour entrer à l'école de droit, il avait débuté au barreau avec succès. C'est alors, c'est au milieu de la vie des affaires et du monde qu'il fut soudainement frappé, comme il l'a dit, « par un coup de la grâce. » Il avait vingt-deux ans quand il entra au séminaire. Il y porta, et, chose plus difficile, sut y garder les idées libérales que lui avait données son éducation, et qui alors, en pleine Restauration, enflammaient toutes les jeunes têtes.

Ordonné prêtre en 1827, il vivait ignoré de tous, s'ignorant lui-même, humble chanoine de couvent, puis aumônier de collége, quand tout à coup la révolution de 1830 le mit en rapport avec l'abbé de Lamennais. Jusque-là il n'avait eu nul goût pour les idées philosophiques de l'auteur de l'*Indifférence*; encore moins pour ses théories politiques. Mais un grand changement venait de s'accomplir chez M. de Lamennais : éclairé, ce semble, par le coup de foudre de la révolution de Juillet, il venait de faire cette éclatante et brusque volte-face qui, du camp de l'absolutisme, le fit passer sans transition dans le camp de la liberté. Le monde n'avait pas voulu aller à M. de Lamennais, M. de Lamennais était allé au monde : en quoi, à mon avis, il avait fait preuve d'une haute intelligence. Il avait compris que les

sociétés modernes appartiennent décidément à la liberté; qu'un courant irrésistible porte de ce côté, et qu'il y aurait folie à essayer de le remonter. Il avait vu que s'obstiner à mettre le catholicisme sous la tutelle des gouvernements absolus, c'était le compromettre dans une solidarité dangereuse. Il venait de fonder l'*Avenir*, et il y soutenait cette double thèse : que le christianisme, loin d'être l'ennemi de la liberté, est au contraire son allié naturel, et doit aider à l'affranchissement des peuples; et en second lieu, que l'Église, pour recouvrer sa force et reconquérir son autorité, doit avant tout reconquérir son indépendance en se séparant de l'État.

Il y avait sans nul doute beaucoup d'illusion et quelque naïveté à croire que l'Église romaine, abdiquant en un jour ses vieilles traditions, allait proclamer tout à coup toutes les libertés qu'elle avait jusque-là proscrites, s'allier aux peuples pour faire la guerre aux rois, et rompre brusquement tous les liens qui, chez les nations catholiques, unissent depuis des siècles la société religieuse à la société civile. La soudaine et violente séparation de l'Église et de l'État, c'était là l'utopie, ou au moins l'entreprise prématurée et trop impatiente. L'idée juste et féconde, c'était la nécessité d'affranchir l'Église de toute union, de toute solidarité avec les gouvernements d'ancien régime, et de la réconcilier avec la société nouvelle en la réconciliant avec la liberté.

Cette idée, qui depuis plusieurs années déjà était la sienne, et dans laquelle il se rencontrait si inopinément avec le fondateur de l'*Avenir*, Lacordaire se consacra à la répandre. Il y a dévoué, il y a usé sa vie. Il lui a été plus fidèle que celui-là même qui en avait arboré le drapeau avec tant de bruit et d'éclat. Lorsque l'*Avenir* eut été condamné, M. de Lamennais, après avoir en frémissant fait un semblant de soumission, rompit, comme on le sait, avec la papauté ; puis bientôt, déchirant sa robe de prêtre et brûlant ce qu'il avait adoré, on le vit renier le christianisme même et s'emporter aux dernières extrémités de la démagogie. Lacordaire en s'inclinant devant la sentence de Rome, fut à la fois plus sage et plus digne. Son cœur saigna de se séparer de celui qui avait été son maître et son ami. Mais, il faut le dire à son honneur, il demeura fidèle aux sentiments d'affection que lui avait inspirés M. de Lamennais : toute sa vie il lui conserva un souvenir mêlé de tendresse et d'amertume ; dans sa correspondance, il ne parle de lui qu'avec « douleur et respect ; » il l'appelle toujours « ce pauvre M. de Lamennais ; » il craint de l'avoir jugé avec trop de sévérité, et dans son cœur il cherche à l'excuser sur une mauvaise éducation et sur une roideur native d'esprit et de caractère dont il n'a jamais su se défaire. Chose plus difficile peut-être et plus rare : en se séparant de M. de Lamennais, en rejetant ce que Rome avait condamné comme excessif et dangereux dans ses doctrines, Lacordaire sut garder ce qui s'y trouvait

de vrai et de bon. Il resta fidèle à ces deux grandes causes qu'il avait embrassées et ne devait jamais séparer, la foi et la liberté ; il continua de les unir dans le même amour et le même dévouement. En cela bien différent des dissidents vulgaires qui, rentrés dans l'orthodoxie, s'efforcent ordinairement de se faire pardonner leurs erreurs par des exagérations en sens contraire, et de racheter leur passé à force d'intolérance, il demeura, après sa soumission, aussi libéral qu'il l'était auparavant. Pour l'avoir été un jour avec quelque excès, il ne se crut pas interdit de l'être encore avec mesure. Il l'a été toute sa vie : il est mort, selon son expression, « libéral impénitent. » En entrant au séminaire, il écrivait à un de ses amis : « Je ne veux pas perdre en devenant chrétien ces idées d'ordre, de justice, de liberté forte et légitime qui ont été mes premières conquêtes. Le christianisme n'est pas une loi d'esclavage..... » Voici ce qu'il écrivait trente ans après : « Quand je jette les yeux sur l'histoire de ces dix-huit derniers siècles, je suis frappé d'une chose que je veux vous dire, c'est que partout où le despotisme civil a fermement prévalu, le christianisme véritable, c'est-à-dire catholique, s'est peu à peu éteint..... On dira que la liberté de la foi peut exister sans la liberté civile et politique? quelques jours peut-être; mais longtemps? y en a-t-il des exemples? La servitude civile et politique ronge les âmes; elle les affaiblit jusque dans l'ordre religieux; elle donne le vertige de l'idolâtrie à Bossuet lui-même. » Peu d'hommes

sont capables de cette fermeté dans les convictions, et de cette mesure qui sait se tenir à égale distance des extrêmes, à égale distance de l'indépendance absolue qui se révolte et de la soumission absolue qui abdique.

La fermeté alliée à beaucoup de loyauté et de candeur, c'est le grand côté du caractère de Lacordaire que la nouvelle correspondance met en relief. A chaque page se révèle, dans les épanchements de l'amitié, cette nature simple et droite, ardente, fière, passionnée, avide de combats et de dévouement, pleine de feu et volontairement asservie au devoir, mélange aimable et touchant d'indépendance native et de docilité chrétienne. Brusquement arrêté au début de la vie, obligé de s'ouvrir une route nouvelle à travers mille écueils, il surmonte peu à peu tous les obstacles, à force de persévérance et de prudence. Il a à lutter contre le dehors et contre le dedans, contre les autres et contre lui-même; à désarmer les défiances qui le poursuivent, et à comprimer les bouillonnements de sa propre nature. C'est alors qu'il rencontre Mme Swetchine, femme d'un esprit éminent, plus remarquable encore par le caractère que par l'esprit. Elle devient son conseil, son soutien. Pendant près de vingt-cinq ans, c'est à son amitié qu'il confie ses pensées les plus intimes, ses sentiments les plus secrets. Elle console, elle encourage, elle excite ou calme tour à tour cette âme ardente et agitée, cette nature aimante, mais concentrée, et, comme il le dit lui-même, un peu *sauvage*.

« J'aime profondément, lui écrit-il, et néanmoins il est vrai qu'il y a en moi quelque chose que je ne puis nommer, et qui cause de la peine à ceux que j'aime. Ce n'est pas de l'âpreté, je suis doux; ce n'est pas de la froideur, je suis passionné : c'est quelque chose d'entier, qui est trop oui ou trop non, une certaine difficulté de découvrir ce dont le cœur d'un ami a besoin, une habitude du silence qui me suit quelquefois sans que je m'en doute. Combien j'ai de la peine à parler!... Ayez donc un peu compassion de ma nature sauvage. » Il se peint si bien lui-même qu'il faut lui laisser la parole : « Avec tout ce qu'il y avait en moi de faux, d'incomplet, d'outré, de mauvais et même de bon, il y avait de quoi perdre dix mille hommes : la bonté divine me sauve, je ne sais pourquoi. J'ai trente-quatre ans, et il est vrai de dire que mon éducation n'est achevée sous aucun rapport. Je sens une foule de pensées qui attendent de nouvelles lumières, semblables à ces ouvrages interrompus qui offrent aux yeux des ruines trompeuses. Né dans un siècle troublé jusqu'au fond par l'erreur, j'avais reçu de Dieu une grâce abondante dont j'ai ressenti dès l'enfance des mouvements ineffables; mais le siècle prévalut contre ce don d'en haut, et toutes ses illusions me devinrent personnelles à un degré que je ne puis dire, comme si la nature, jalouse de la grâce, avait voulu la surpasser. Quand la grâce vainquit contre toute apparence, il y a douze ans, elle me jeta au séminaire sans avoir pris le temps de me désabuser de

mille fausses notions, de mille sentiments sans rapport avec le christianisme, et je me trouvai tout ensemble vivant du siècle et vivant de la foi, homme de deux mondes avec le même enthousiasme pour l'un et pour l'autre, mélange incompréhensible d'une nature aussi forte que la grâce et d'une grâce aussi forte que la nature. »

Un esprit ainsi trempé pourra faire des fautes, il ne s'abaissera jamais. Sur cette âme fière, les considérations basses ou mesquines n'ont point de prise. Nul calcul égoïste, nulle ambition que celle du bien qu'il faut faire; nulle préoccupation personnelle, que celle de sa dignité à maintenir et de sa conscience à sauver. Mais sur ce point il est intraitable. Lisez par exemple cette belle lettre qu'il écrit à son amie après une rupture avec l'archevêque de Paris : « Pensez-vous que si j'étais ambitieux, je ne sache pas depuis longtemps ce que j'aurais à faire? Eh, mon Dieu! je n'aurais que deux mots à dire. Mais je ne les dirai jamais. Je renonce en ce moment à mes amis, à ma patrie, à ma vocation même, à mes goûts, à mes souvenirs, pourquoi? Pour sauver ma conscience, pour ne pas me rendre à des idées que je crois funestes... Que je me fusse conformé aux idées de M. l'Archevêque, et j'aurais pu, je le sais, parvenir à tout; au lieu de cela, je serai abreuvé de dégoûts, à moitié banni, incertain de ma vie et de ma réputation jusqu'au tombeau. Entre ces deux alternatives vous aimiez mieux la première; vous espériez qu'avec le temps et les événements, je donnerais assez de

gages pour obtenir confiance : avec un autre caractère que le mien, cela eût été possible en effet. Mais étant ce que je suis, il vaut mieux me poser seul à la face de tous, recevant au corps les flèches de la haine, vivant et mourant comme je pourrai. Ce sort me plaît, parce qu'il est de mon devoir de l'accepter, et aussi parce qu'il m'est impossible de ne pas préférer, voluptueusement parlant, la sincérité à tout. Ma force est dans le vrai aussi bien que mon devoir, aussi bien que mon orgueil et mon plaisir. M. l'Archevêque a cru me dominer par le besoin que j'avais de lui et par le côté docile de mon être ; il aurait fallu pour cela me respecter davantage et connaître davantage le prix des hommes. »

« Je suis soldat ou curé de campagne avec la même facilité, » dit-il dans la même lettre ; et ailleurs : « La prédication ou la solitude vont seules à ma vocation. » Il avait raison. Son esprit « hardi, aventureux, quelquefois bizarre, » était mal fait pour la vie du monde, ses ménagements, ses transactions, ses accommodements obligés. Il lui fallait ou la solitude ou le combat. Mais le combat lui plaisait mieux : il était né soldat ; son arme était la parole ; il aimait à s'en servir ; l'éloquence l'enthousiasmait. « O parole de Dieu, s'écrie-t-il quelque part, où êtes-vous? Est-ce que nous ne vous entendrons plus? Quand j'entends passer son ombre comme un éclair, je suis tout saisi. » Mais il ne comprend l'éloquence que devant la foule. Il veut à l'orateur un de ces grands auditoires que la parole humaine soulève, comme le

vent fait les flots de la mer. « Je viens de voir la cathédrale de Sienne qui est magnifique, surtout une chambre attenante où la vie d'Æneas Piccolomini, depuis Pie II, a été peinte par Raphaël, et la chaire qui est un marbre octogone, élevé sur des colonnes avec des bas-reliefs d'une grande beauté et une ampleur tout à fait superbe. Je l'ai transportée par la pensée à Notre-Dame. Ces choses-là ne sont pas indifférentes à l'éloquence, il s'en faut. J'ai appris en chemin un mot de Cicéron qui m'a fait plaisir : *Non est magnus orator sine multitudine audiente.* »

C'est cet instinct du soldat qui lui suggéra la pensée imprévue et assez extraordinaire de ressusciter en France l'ordre des Frères prêcheurs, et de faire apparaître dans la chaire étonnée de Notre-Dame de Paris le froc blanc de Saint-Dominique. Lui seul peut-être pouvait oser une chose aussi hardie ; lui seul certainement pouvait y réussir. Et les raisons qui l'ont fait réussir sont bien simples : c'est qu'en prenant la robe du moine, on savait bien que Lacordaire n'avait pris ni les idées, ni les préjugés, ni les passions que cette robe avait pu couvrir autrefois ; c'est qu'on savait qu'en devenant dominicain, il n'avait point cessé d'être un libéral, l'homme de son temps, l'homme de son pays. Et en effet, Lacordaire ne changea ni de principes, ni de langage, ni d'allure. Ce froc qui étonnait nos yeux était pour lui un symbole, non de servitude, mais de liberté : religieux, il ne relevait plus que de sa règle et de Rome. Il était moine comme il était ultramontain, par

amour de l'indépendance; moine pour échapper aux petites tyrannies ecclésiastiques, ultramontain pour échapper au despotisme des pouvoirs temporels. Sur ce dernier point, pour le dire en passant, on s'est souvent mépris. Il y a deux sortes d'ultramontanisme : l'un qui ne fait que transporter à Rome un absolutisme auquel on prétend asservir le temporel aussi bien que le spirituel; l'autre qui ne voit dans Rome que le centre du gouvernement religieux de la catholicité, et qui, en dehors de cette autorité, souveraine seulement en matière de dogme et de discipline, reconnaît et respecte les libertés civiles et politiques de chaque société. C'est dans ce dernier sens que Lacordaire était ultramontain; c'est dans cette pensée seulement et dans ces limites qu'il a combattu le vieux gallicanisme. Ce qu'il détestait dans le gallicanisme, ce n'était ni le culte des traditions locales des églises particulières, ni surtout l'incontestable indépendance qui appartient au pouvoir temporel dans la sphère de son action; c'était l'oppression que le pouvoir temporel avait parfois exercée sur les consciences ou sur l'Église; c'était l'immixtion quelquefois violente, toujours odieuse des gouvernements dans les choses de la religion et dans le domaine inviolable de la pensée.

Voilà comment il pouvait dire, en montrant sa robe de moine : « Je suis une liberté. » Il était la liberté religieuse en effet; liberté qui porte tous les costumes et qui ne réclame que le droit de prier Dieu comme elle l'entend. C'était là sa force, il le sentait.

Aussi avec quelle noble fierté repousse-t-il le conseil pusillanime qu'on lui donne de quitter sa robe de dominicain, pour remonter dans la chaire de Notre-Dame : « J'ai porté cet habit, écrit-il, dans les chaires de Paris, de Bordeaux, de Nancy ; j'ai traversé la France six fois sous ce costume ; je lui ai obtenu partout le respect ; je l'ai gardé malgré les poursuites officielles du ministère ; c'est un fait acquis. Et à qui le sacrifierais-je aujourd'hui ! Aux clameurs de la presse irréligieuse ? Aux craintes du gouvernement ? Aux esprits irrités contre nous par trois mois d'une guerre implacable ? J'irais donner dans Notre-Dame à nos ennemis, le spectacle d'un religieux qui a peur après avoir affiché le courage, qui se cache après s'être montré, qui demande grâce et merci en considération de son déguisement volontaire ? Cela n'est pas possible. Plus la situation est grande, plus les catholiques attendent de ma parole une éclatante consolation, moins je dois leur préparer une si douloureuse surprise... Il vaut mieux cent fois se taire que de trahir leurs espérances. La religion n'a pas besoin de triomphes ; elle peut se passer de ma parole à Notre-Dame ; Dieu est là pour la soutenir et l'honorer dans l'oppression ; mais elle a besoin que ses enfants ne l'humilient pas eux-mêmes et ne déshonorent pas ses épreuves. Tout ce qui lui vient de ses ennemis est bon pour elle ; la honte qui lui vient des siens est la seule chose qui soit capable de lui inspirer du découragement... M. l'Archevêque sait bien que nul ne m'insultera dans la chaire de Notre-

Dame, il sait bien qu'un immense auditoire me couvrira contre tout désir isolé et honteux ; il sait que je ne donnerai pas le temps à tout ce monde de se reconnaître, et qu'à ma troisième phrase je me serai fait dans leur cœur un asile sacré. On ne peut rien contre l'entraînement populaire. La curiosité seule tiendra la haine immobile, et l'audace même touchera ceux qui ne voudraient pas être touchés ; la France a un instinct de l'honneur qui la charme partout où elle en trouve l'ombre. Si quelque chose pouvait m'anéantir à Notre-Dame, ce serait d'y paraître avec un costume emprunté... Et enfin, après tous les autres, je puis bien aussi m'occuper de la question en ce qui m'est personnel. Le caractère est ce qu'il faut toujours sauver avant tout, car c'est le caractère qui fait la puissance morale de l'homme... Sachons mettre le devoir et la dignité avant tout... » Il avait raison. L'événement justifia sa noble hardiesse, et montra qu'il n'avait trop présumé ni de son autorité personnelle, ni du bon esprit de la jeunesse qui se pressait au pied de sa chaire.

Un triste et curieux spectacle auquel nous fait assister la *Correspondance* nouvellement publiée, est celui des luttes sourdes, obstinées, implacables, que Lacordaire eut à soutenir contre le parti catholique absolutiste, contre ces ultramontains qui travaillent à détruire le gallicanisme, non pas comme lui au profit de la liberté religieuse, mais au profit de l'intolérance. Ce parti, il le trouva toute sa vie sur son chemin ; et toute sa vie entravé, dénoncé, calomnié

par lui, il le combattit avec la conviction que c'était de nos jours le plus dangereux ennemi du catholicisme. Partout dans ses lettres éclate son aversion, sa colère contre « cette détestable faction, » comme il l'appelle; contre ces docteurs sans patente, ces théologiens d'aventure qui, du haut d'un journal, dogmatisent, réprimandent, prononcent des sentences d'excommunication, mettent à l'index livres et auteurs, et imposent à tout un clergé le despotisme insolent de leur intolérance pharisaïque. Ce qui l'irrite surtout, c'est la haine jalouse dont ils poursuivent les hommes de talent qui essayent de se soustraire à leur domination. « Le mouvement du vrai chrétien, dit-il, est de chercher la vérité et non l'erreur dans une doctrine, et de faire tous ses efforts pour l'y trouver. Celui qui fait bon marché de la pensée d'un homme, d'un homme sincère, d'un homme qui a fait à Dieu des sacrifices visibles, celui-là est un pharisien, la seule race d'hommes qui ait été maudite par Jésus-Christ. Celui qui dit d'un homme travaillant, à ce qu'il croit, pour la gloire de Dieu : Qu'importe un homme? Est-ce que Dieu a besoin des gens d'esprit? celui-là est un pharisien : « Il enlève la clef de la science, dit Jésus-Christ; il n'entre pas, et empêche les autres d'entrer. » — « Je veux mourir, chère amie, avec la gloire intérieure de n'avoir jamais mis un grain de sable sur la route d'aucun homme dévoué à l'Église. J'aurais sauvé M. de Lamennais s'il avait pu l'être, et encore aujourd'hui, peut-être, je suis destiné à être son meil-

leur avocat devant les temps futurs. Si j'ai repoussé constamment M***, c'est parce qu'il a été et qu'il est le persécuteur à outrance de tous les hommes de mérite que j'ai connus. Je me sens porté à un pardon presque envers tout, excepté envers ce crime, et je ne crois pas qu'on puisse, en conscience, approcher plus près du crime contre le Saint-Esprit, que l'Évangile déclare irrémissible en ce monde et en l'autre. Ma colère contre vous est de voir vos entrailles muettes à l'encontre de semblables méfaits. Il vous manque, chère amie, la sainte colère. Dieu n'a pas dit : la sainte haine (cela était impossible), mais la sainte, l'adorable colère du juste contre l'envie persécutrice et tous les bas endroits du cœur humain. » — Et ailleurs, il s'écrie : « Je veux bien être aux pieds des apôtres, mais non à ceux d'une bande d'esprits moqueurs qui appellent tout au tribunal de leur talent satirique. »

Ce « détestable » parti qui le harcelait en France et semait en tous lieux sous ses pas les défiances, les embûches, les difficultés, il le retrouvait à Rome aussi aveugle, aussi opiniâtre dans ses haines, et aussi funeste. Là aussi le même esprit lui suscite les mêmes obstacles : on se défie de lui, on s'inquiète de ses ardeurs, de ses enthousiasmes, surtout de son incorrigible libéralisme. On voit de mauvais œil ce qu'on appelle « le parti des jeunes gens, » parti dont il est le chef en France. — « Voyez-vous, disait en 1841 le vieux cardinal Lambruschini, le P. Lacordaire et l'abbé de Lamennais, c'est tout un. »

Quand Pie IX monta sur le trône, Lacordaire qui applaudit aux intentions libérales du nouveau pontife, ne se fait point illusion sur l'issue probable de ses généreuses tentatives de réforme. Il voit les difficultés et les dangers de la situation avec une admirable sagacité. Une réforme est nécessaire, et elle est presque impraticable. La papauté est pressée entre deux puissances également redoutables, le despotisme qui donne à l'Église « *une protection chargée d'avanies ;* » et le radicalisme qui menace d'abuser des concessions qu'on lui fait. « Il faudrait, dans une si cruelle phase, un homme plus énergique que Sixte-Quint, capable de tout perdre pour tout sauver. Mais la terre possède-t-elle de tels hommes aujourd'hui, et est-elle mûre pour les porter ? Ne faut-il pas de grandes ruines avant de grandes résurrections ? Il me vient en pensée que peut-être Pie IX est destiné à être le Louis XVI de la papauté, et c'est déjà un bien illustre office. »

« Pauvre pape ! il aura bien de la peine ! Le travail du parti autrichien et absolutiste contre lui est inouï. Vous n'aurez peut-être pas vu un libelle contre Pie IX, où on le représente à chaque page plus ou moins ouvertement comme un autre Clément XIV. Il est impossible d'être plus noir et plus méchant..... On écrit de Rome contre Pie IX jusqu'à Vorappe; on sème partout la défiance, la crainte, les plus tristes prévisions. Et de quoi s'agit-il ? D'un pape très-doux, très-modéré, qui veut détruire dans ses États des abus connus de tout le monde, et s'affran-

chir de la tutelle intéressée d'un pays mêlé à toutes les trames les plus immorales de l'Europe moderne. Sans doute il y a du péril à réformer en présence d'une faction révolutionnaire aussi ardente que celle des États romains et de l'Italie ; *mais le péril est plus grand encore de ne pas réformer*, et les honnêtes gens, pour ne pas dire les chrétiens, doivent tout leur concours au souverain qui entreprend cette grande tâche. »

Revenant ailleurs sur ces hommes qui regardent la société moderne comme une chimère monstrueuse, qui voulaient ramener l'Europe sous le pouvoir absolu, et qui ont pris à Rome une position ouvertement ou secrètement hostile à tous les projets de Pie IX, il ajoute : « Voilà dix ans passés que j'étudie de tels hommes. Je les ai étudiés en France, à Rome, partout où j'ai habité assez de temps pour saisir leur marche et leur physionomie. Les derniers scrupules qui me restaient à leur égard se sont évanouis dans les quinze jours que je viens de passer en Italie. Quelle que soit la régularité des individus je ne puis accepter pour moi, bien moins encore pour l'Église, la solidarité de leurs pensées, et j'estime funeste pour l'avenir de la chrétienté tout ce qui tendrait à mettre leur cause sur la même ligne que la cause de l'Église universelle... » Et après la prise de Rome, il écrit : « Voilà où nous ont amenés ceux qui ont refusé leur concours à Pie IX pour les réformes que toute l'Europe réclamait. Pie IX était le salut de Rome ; on l'a méconnu, on l'a

laissé vaincre par la démagogie ; et maintenant la démagogie vaincue laisse voir derrière elle des difficultés que l'avenir ne diminuera certainement pas. »

La vie de Lacordaire, inspirée par une seule pensée, a été tout entière dirigée vers un seul but, la religion restaurée par la liberté. A travers bien des difficultés et des épreuves, il a servi cette grande cause avec un courage indomptable, une infatigable ardeur, un dévouement sans bornes. Ç'a été son honneur ; mais je l'ai déjà dit et il faut le répéter, ç'a été aussi sa force. C'est par là qu'il s'est trouvé en sympathie avec la génération contemporaine, et qu'il a influé sur les esprits. Non pas qu'il ne fût doué d'un rare, d'un puissant talent ; mais le talent, à lui seul, n'agit pas si profondément sur les hommes ; il les séduit un instant, il ne leur imprime pas une impulsion durable : c'est par leurs sentiments et leurs passions qu'on a prise sur eux, bien plus que par l'idée pure ou l'imagination. Lacordaire était de son temps et de son pays ; il les comprenait et il les aimait : là fut le principal secret de son succès. On n'exerce sur les hommes une action puissante par la parole qu'à cette condition de les comprendre et de les aimer. Si vous ne les comprenez pas, vous ne serez pas compris d'eux ; si vous ne les aimez pas, vous ne serez pas suivi. Vous pourrez avec des paradoxes hautains, comme Joseph de Maistre, étonner le monde et réveiller un instant l'attention ; vous pour-

rez avec un système ingénieux et hardi, comme M. de Lamennais, secouer pour un jour l'indifférence de vos contemporains ; mais vous ne laisserez pas de trace, et tout votre génie se sera dissipé en pure perte. L'éloquence de Lacordaire n'a remué les âmes, elle n'y a déposé des germes féconds que parce qu'elle s'inspirait des nobles sentiments, des passions généreuses qui échauffaient la génération à laquelle il parlait.

Je sais bien qu'il apportait dans la chaire un langage brillant, imagé, qui charmait la jeunesse par sa nouveauté et par son éclat. Je sais qu'il y apportait aussi une méthode philosophique, des idées générales, des considérations historiques qu'on n'était pas habitué d'y rencontrer avant lui : par là on peut dire qu'il a rajeuni, renouvelé l'apologétique chrétienne, et lui a rendu une popularité depuis longtemps perdue. Mais sans méconnaître ce qu'il y a là de vrai, je crois pouvoir maintenir mon observation : par où il étonnait et charmait le plus ses auditeurs, par où il prenait sur eux le plus d'empire et les attirait plus fortement à soi, c'est par le souffle libéral qui animait tous ses discours ; c'est par la manière large et élevée dont il considérait l'histoire de l'humanité et jugeait les adversaires même de l'Église ; c'est en un mot par cet esprit tout moderne d'impartialité, de tolérance et de liberté qu'il savait associer à l'esprit de l'Évangile, les regardant tous deux comme inséparables et presque comme identiques. C'est par là, bien plus que

par les formes du style, qu'il a été vraiment novateur, novateur puissant et hardi; c'est par là qu'il a réellement rajeuni ou plutôt transformé l'éloquence de la chaire, qu'il a frappé et entraîné les esprits.

On peut dire de lui qu'il était né orateur; car, en dépit du dicton, on naît orateur comme on naît poëte. Nul plus que lui n'eut ces dons puissants qui font le génie oratoire, la passion et la flamme, l'inspiration soudaine, l'élan de la pensée, le cri de l'âme; et il n'est aucun de ceux qui l'ont entendu qui ne se souvienne d'avoir ressenti, à de certains gestes, à de certains accents partis du cœur, cette émotion, cette secousse électrique qui ébranle les foules et qui est le signe de la grande éloquence. Assurément on peut adresser aux discours de Lacordaire bien des critiques; rien de plus facile que d'y relever des inégalités et des incorrections, des exubérances et des étrangetés. Il y a eu de plus savants théologiens, des logiciens plus sévères, des écrivains plus purs, j'ajouterai même de plus grands sermonnaires. Il n'y a pas eu de nos jours, dans la chaire chrétienne, d'aussi puissant orateur.

Il l'était véritablement au sens antique, qui est le vrai; c'est-à-dire l'homme de la parole improvisée, passionnée, véhémente. Il avait au plus haut degré cette qualité qui, pour les anciens, était la première de toutes, et qu'ils appelaient l'*action*. Au moyen âge, il eût été un Pierre l'Ermite, un saint Bernard,

entraînant les peuples sur ses pas à la délivrance du Saint-Sépulcre. Si je cherche de nos jours à qui le comparer, je ne trouve qu'au barreau un homme qui lui ressemble : il est de la même famille que M. Berryer ; comme lui se fiant volontiers aux heureux hasards de l'inspiration ; comme lui plus puissant par la passion et les coups soudains de l'éloquence que par la force de la dialectique et la fermeté soutenue de la diction ; comme lui enfin, il fallait l'entendre plutôt que le lire ; et sa parole écrite semble, auprès de ce qu'elle était sur ses lèvres, un peu décolorée. Aussi, comme tous les improvisateurs, laissera-t-il un souvenir inférieur à lui-même.

Pourtant son nom mérite de vivre, et je crois qu'il vivra. Il vivra, moins par ses écrits que par ce qui a été en grande partie son œuvre, je veux dire cette école catholique libérale dont il a été, au sein du clergé de France, le fondateur et pendant trente ans le chef. Cette école, il est vrai, n'est guère plus en faveur aujourd'hui que de son vivant ; elle est plus forte par le talent et le caractère que par le nombre ; elle est toujours ardemment combattue, obstinément calomniée par les absolutistes incorrigibles et par ces hommes qui, disait-il, « après avoir demandé *la liberté pour tous*, ont arboré le drapeau de l'inquisition et de Philippe II, deshonoré l'Église, et salué César d'une acclamation qui aurait excité le mépris de Tibère. » On aime à espérer pourtant qu'elle triomphera, on aime à croire que l'avenir

est à elle. Mais dût-elle succomber, ce sera la gloire de Lacordaire de l'avoir guidée de ses conseils, animée de son exemple, inspirée de ses vues élevées. L'homme qui a fait cela mérite que son nom ne soit pas oublié.

1865.

M. ÉDOUARD LABOULAYE

(*Histoire des États-Unis.*)

M. Laboulaye vient d'achever son *Histoire des États-Unis*, commencée il y a plus de dix ans. Des circonstances assurément bien indépendantes de l'auteur, et qu'on ne saurait lui reprocher, expliquent ce long retard. C'est au lendemain de la révolution de 1848 que, dans une pensée toute patriotique, M. Laboulaye avait songé à prendre pour objet de ses études l'histoire de l'Amérique. Il venait d'être nommé à la chaire de Législation comparée, au Collége de France. La situation politique était grave ; le pays traversait une grande crise : il s'agissait de lui donner une nouvelle constitution, et les plus difficiles problèmes allaient être posés. Ému, comme tous les bons citoyens, des périls que cou-

1. *Bibliothèque Charpentier*, 3 vol.

rait la France, soudainement jetée dans la carrière des aventures; effrayé de l'ignorance et de l'étourderie de ceux aux mains de qui la fortune avait remis ses destinées et qui, avec les meilleures intentions du monde, la menaient aux abîmes, il se dit que son devoir, puisqu'on lui donnait la parole, était d'en user pour éclairer l'esprit public dans la mesure de ses forces, sur des questions où se jouait l'avenir de la société, et où chefs et soldats semblaient aussi inexpérimentés les uns que les autres. Sa pensée se porta naturellement sur l'Amérique du Nord. Là, depuis plus de soixante ans, vivait une grande république, protégée à son berceau par la France, et dont la prospérité et la grandeur faisaient l'admiration du monde. Devenue république elle-même depuis la veille, sans trop s'en être doutée, la France ne devait-elle pas chercher naturellement de ce côté des enseignements et un modèle? Non-seulement les États-Unis étaient un gouvernement républicain, mais c'était une société démocratique comme la nôtre; ils avaient subi les mêmes épreuves que nous et en avaient triomphé; ils avaient rencontré devant eux les mêmes problèmes, et les avaient habilement et heureusement résolus. Tout conseillait d'aller interroger leur histoire et prendre conseil de leur expérience.

C'est ce que fit M. Laboulaye. Mais que peut la voix d'un homme dans la tempête? De quel poids sont les conseils de la sagesse dans le conflit des passions et le choc des partis? Bientôt la république

fut emportée, l'empire lui succéda. Le courage manqua au jeune professeur pour continuer dans sa chaire l'étude d'un sujet qui n'avait plus guère d'opportunité. Son premier volume était écrit cependant; il le publia à tout hasard, sans compter sur beaucoup de succès, et il est trop vrai qu'il ne rencontra pas l'attention dont il était digne.

Aujourd'hui une sorte de réveil s'est fait, grâce à Dieu, dans les esprits : un souffle de liberté semble avoir passé sur la société, et les grandes questions de la science politique paraissent, depuis quelques années, reprendre pour elle un certain intérêt. M. Laboulaye a cru l'heure propice, et il est revenu à ses études sur l'histoire des États-Unis. Cette fois, si les temps étaient meilleurs pour la France, ils étaient devenus singulièrement critiques pour les Américains : une guerre terrible ensanglantait et menaçait de déchirer l'Union. Bien des gens en Europe prédisaient, avec une joie mal dissimulée, la chute de cette grande république dont la prospérité importune les troublait de loin dans leur adoration de la force et leur culte du despotisme. Il fallait une foi robuste dans la liberté pour ne point douter à ce moment de son avenir dans le Nouveau-Monde. M. Laboulaye ne fut point ébranlé dans ses convictions; il crut au triomphe du droit et de la justice, et l'événement lui a donné raison. La constitution des États-Unis est sortie victorieuse de cette épreuve redoutable ; elle a déjoué les sinistres prédictions de ses détracteurs; elle a échappé à la dictature qu'en-

fantent d'ordinaire les guerres civiles, comme elle avait autrefois échappé à l'anarchie qui est trop souvent la conséquence des révolutions. Plus que jamais donc elle mérite d'être admirée et étudiée. Des livres célèbres l'ont fait connaître au point de vue théorique et spéculatif; il restait à l'étudier au point de vue historique, dans ses origines et dans les circonstances qui ont précédé sa naissance, dans le travail de sa formation et dans les discussions qui l'ont accompagnée, dans les périls auxquels elle a eu à obvier et dans les amendements qu'elle a dû subir. Cette histoire, M. Laboulaye l'a écrite avec une science profonde, et l'esprit le plus judicieux et le plus élevé. Son ouvrage se divise en trois parties, dont chacune forme un volume : le premier contient l'histoire des colonies depuis leur fondation jusqu'à la guerre de l'indépendance; le second renferme l'histoire de la révolution qui consomma la séparation des colonies; enfin le troisième contient l'histoire même de la constitution fédérale.

I

C'est une histoire qui est à peu près inconnue en France, et que nous aurions pourtant grand besoin d'apprendre; car nous avons, en politique, bien des idées fausses et des préjugés. « Notre éducation po-

litique est à refaire, » dit quelque part M. Laboulaye ; le mot est dur, mais il est vrai.

Nos pères, qui ont fait la révolution de 1789, avaient appris la politique dans les utopies de Rousseau et de Mably : aussi n'eurent-ils, la plupart, qu'une idée fausse de la liberté et de ses véritables conditions, de la souveraineté populaire et de sa vraie nature. De là tant de fautes qui ont compromis leur œuvre. Car si la Révolution française a été grande au point de vue philosophique ; si elle a proclamé dans le vieux monde qui semblait les avoir oubliés, les droits éternels de la personne humaine, de la propriété et du travail, de la conscience et de la parole ; si en cela elle a fait une œuvre admirable et digne de la reconnaissance des hommes ; — il faut bien le dire, au point de vue politique, elle a misérablement avorté : à travers mille horreurs et mille folies, elle est allée se perdre dans le despotisme. Autant son début fut magnifique, autant son issue fut lamentable ; et on ne sait, quand on lit notre histoire depuis quatre-vingts ans, si cette terrible révolution n'a pas, tout compte fait, plus nui à la liberté qu'elle ne lui a servi. Ce qui est sûr, c'est qu'une partie seulement de son œuvre, la moins importante, la moins difficile, a été accomplie ; et que l'autre est ajournée dans un avenir indéfini. Elle a détruit, mais elle n'a pas su fonder. Elle a supprimé les priviléges, abattu les barrières, aboli les castes ; en un mot elle nous a donné l'égalité : mais elle n'a pas su nous donner la liberté ; elle n'a pas su l'as-

seoir sur des institutions sagement pondérées, dans des conditions d'ordre, de mesure et de stabilité qui la défendissent de ses propres excès et de ses propres entraînements. Elle nous a laissé à faire presque tout entière la conquête, j'entends la conquête définitive et durable, de la liberté publique. Non-seulement elle nous a laissé à faire cette conquête, mais elle l'a peut-être rendue plus difficile en exagérant encore la centralisation administrative de l'ancienne France, et en écrasant le sentiment de l'indépendance individuelle sous le poids des diverses tyrannies que nous avons vues depuis lors se succéder.

Combien a été plus heureuse et plus féconde la révolution américaine! Elle a conquis la liberté, mais surtout elle a su la fonder dans des conditions qui assuraient sa durée ; et la constitution qu'elle a produite subsiste encore pleine de vitalité et de force. Je ne veux pas dire que la tâche des Américains ait été aussi ardue que celle qui s'imposait à nos pères : non ; il faut reconnaître qu'à beaucoup d'égards les circonstances étaient plus favorables aux colons. Ils n'avaient point à conquérir l'égalité, dont ils étaient déjà en possession depuis deux siècles; ils ne furent point par conséquent exposés aux redoutables entraînements de la lutte. Mais ils avaient à combattre, outre le désordre inséparable de toutes les grandes crises, un mal terrible, le relâchement du lien fédéral, l'affaiblissement du pouvoir exécutif, en un mot l'anarchie, où périt la liberté non moins

sûrement que dans la dictature. Car le problème est toujours le même : maintenir l'ordre à côté de la liberté ; constituer au centre un pouvoir fort, tout en assurant la liberté du citoyen.

Eh bien ! ce problème, les Américains l'ont résolu. Ils ont évité, avec une sûreté de coup d'œil et une sagesse pratique admirable, ce double écueil où nous nous sommes tour à tour heurtés, l'anarchie et le despotisme. Si nous voulons nous guérir de nos utopies et de nos systèmes, si nous voulons nous débarrasser de nos préjugés et de nos enthousiasmes de convention, nous n'avons rien de mieux à faire que de lire leur histoire et de profiter de leurs leçons.

Non pas que la liberté politique n'ait fleuri ailleurs que chez eux : nos voisins, les Anglais, en jouissent, et depuis longtemps, dans toute sa plénitude. Mais on a beau invoquer l'exemple de l'Angleterre et nous prêcher l'imitation des institutions anglaises ; le plus vulgaire bon sens comprend qu'il y a entre l'Angleterre et la France des différences si essentielles, si profondes, que la comparaison est à peine possible et que l'imitation serait chimérique. L'Angleterre est le pays du privilége, la France est le pays de l'égalité. L'Angleterre a fondé la liberté politique sur le privilége, et elle ne semble pas croire qu'on puisse la fonder autrement : une puissante aristocratie, en liant habilement sa cause à la grandeur de la nation, a su se faire accepter d'elle, et elle y est devenue un des pouvoirs de l'État, une des

conditions de l'ordre et de la liberté. Comment appliquer à un pays d'égalité des institutions fondées sur un tel principe? Comment vouloir naturaliser dans une société démocratique un gouvernement qui suppose la prédominance d'une aristocratie féodale? Là où les conditions sociales, les éléments politiques, les idées, les mœurs diffèrent à tel point, n'est-ce pas folie de prétendre appliquer les mêmes institutions? — Jetez au contraire les yeux de l'autre côté de l'Atlantique : vous trouvez là une société dont le caractère essentiel est la démocratie. Une égalité absolue y régit la distribution de la terre et y règle la situation des personnes. Sous ce rapport fondamental, cette société ressemble à la nôtre ; son principe est le même : point de privilége, point de castes, point d'aristocratie ni territoriale ni politique. Là les mœurs et une longue tradition ont fondé une égalité aussi complète que celle qui a été établie chez nous par une révolution faite au nom de la philosophie. Dès lors, on peut affirmer *à priori* que les institutions politiques qui conviennent à un tel peuple ne doivent rien avoir, dans leur principe, d'incompatible avec notre état social. Il est même à présumer qu'il doit y avoir tout profit pour nous à en étudier l'économie et le jeu ; non point sans doute pour les transporter de toutes pièces chez nous ; jamais la constitution d'un peuple ne peut exactement s'appliquer à un autre peuple ; mais pour y puiser des enseignements et apprendre à nous corriger de nos préjugés politiques.

Mais il y a un certain nombre d'objections qui se répètent chaque jour dans les conversations et les journaux, et avec lesquelles il est de mode de repousser toute comparaison, toute induction empruntée à l'histoire des États-Unis. — Ainsi vous entendrez dire qu'il n'y a aucune analogie entre nous et les Américains, parce que nous sommes de vieilles nations, tandis qu'ils sont, eux, un peuple jeune, un peuple nouveau, sans passé, sans traditions. — Ceux qui parlent ainsi prouvent seulement une chose, c'est qu'ils ignorent l'histoire. « Les États-Unis, dit très-bien M. Laboulaye, sont un empire nouveau, mais c'est un peuple ancien, c'est une nation européenne et dont la civilisation compte, non par années, mais par siècles. Ce que nous nommons la jeunesse de la nation en est au contraire la virilité. L'amour de la liberté n'est pas né subitement en 1776 sur le sol de la Virginie, et les petits-fils des puritains de la Nouvelle-Angleterre n'ont point inventé la démocratie. La démocratie, ils l'avaient apportée de la mère patrie ; et avant que Loke eût écrit le *Gouvernement civil*, et Rousseau le *Contrat social*, les émigrants de Plymouth avaient fondé une vraie république sous ce rude climat, où la liberté seule pouvait vivre. »

Les colons qui ont peuplé l'Amérique étaient des Anglais, de vieux Anglais, fort attachés à leurs lois, à leurs coutumes, à leurs anciennes libertés. Ils ont fondé sur cette terre une société nouvelle, mais tout entière assise sur leurs vieilles traditions, tout

inspirée de leur foi ardente, toute soumise à leurs mœurs austères, tout imprégnée, en un mot, de l'antique civilisation qu'ils avaient apportée avec eux. Même religion, même littérature, mêmes lois que celles de l'Angleterre; même esprit de famille, et aussi même esprit politique. Ils n'avaient laissé dans la mère patrie que les débris de sa constitution du moyen âge, c'est-à-dire sa royauté féodale, sa noblesse héréditaire et son Église politique. C'est ce qui explique comment cette société fut, dès l'origine, une démocratie absolue : les puritains avaient laissé le privilége en Angleterre; ils n'en avaient emporté que l'habitude de la liberté, la passion de l'indépendance et une indomptable énergie.

Mais, ajoute-t-on, le pays où ils s'établirent était un pays nouveau, un sol vierge; ils n'y rencontraient ni voisins, ni limites; ils s'y sont déployés librement et sans entraves; là est le secret de leur prospérité et la principale cause qui fait vivre chez eux le gouvernement républicain. — Il y a longtemps qu'on a fait cette objection pour la première fois; et Tocqueville, il y a longtemps, y a répondu péremptoirement par l'histoire. Les Espagnols aussi avaient trouvé au Mexique et dans l'Amérique du Sud des pays nouveaux, un sol vierge, des contrées riches et des espaces sans limites. Comment se fait-il que, dans des conditions si analogues, la liberté ait fleuri aux États-Unis, tandis que les empires du Sud s'enfoncent depuis des siècles dans la

plus honteuse décadence et la plus irrémédiable anarchie?

On se rabat sur un autre ordre d'idées, et c'est là le grand argument, l'épée de chevet de tous ceux qui nous déclarent incapables de la liberté. « Vous ne tenez pas compte, disent-ils, de la différence des races. Chaque race a son esprit, ses aptitudes diverses. Une constitution qui convient à la race anglo-saxonne ne peut convenir à la nôtre. » Ce serait faire une réponse qui toucherait peu les auteurs de cette objection, que de se borner à protester, au nom de la dignité humaine, contre une théorie qui, sous prétexte d'une infériorité native et d'une sorte de tache originelle, condamne une portion considérable de l'humanité à croupir éternellement sous la tutelle du despotisme. Il y a des réponses plus décisives : là encore l'histoire les fournit, et les faits se chargent de réfuter ce qui n'est qu'un sophisme. Je ne veux citer qu'un de ces faits, et je l'emprunte à M. Laboulaye. Quand la France, sous le honteux gouvernement de Louis XV, et par un des actes les plus honteux de ce règne, abandonna le Canada, elle y laissa près de cent mille Français, enfants de la Normandie et de la Vendée, tous attachés à la langue, à la religion, aux lois de la patrie, qu'ils ont pieusement et fidèlement conservées jusqu'aujourd'hui. L'Angleterre, humaine par politique, les laissa d'abord s'administrer eux-mêmes. Plus tard, quand les Canadiens anglais voulurent porter atteinte à leur indépendance, ils s'insurgèrent : il fal-

lut leur rendre leurs vieux priviléges. Depuis 1839, le Bas-Canada jouit de la liberté politique la plus entière; il envoie ses députés à une chambre qui nomme un ministère, et il s'administre lui-même sous la souveraineté de la reine. « Depuis cette époque le Canada prospère; et si l'on demande aux Bas-Canadiens comment ils se trouvent de cette importation des institutions anglaises : « Nos in-« stitutions, disent-ils, ne sont ni américaines ni « anglaises. Pourquoi voulez-vous donner une « nationalité à la liberté? » — « C'est ma conclusion, ajoute M. Laboulaye. Ces institutions, qui font la force de l'Angleterre et de l'Amérique, ont été amenées par le progrès de la civilisation; aujourd'hui, dans des conditions pareilles, elles nous gouverneraient admirablement. Il ne s'agit pas d'introduire les coutumes anglaises ou américaines en France : loin de moi une pareille folie! Toutes les fois qu'on voit un peuple qui prospère, la première pensée qui vient aux politiques, c'est que, si on pouvait prendre à ce peuple ses institutions, on réussirait comme lui. On échoue; pourquoi? C'est qu'on s'est contenté d'emprunter des formes, et que la forme ne signifie rien. C'est l'esprit qu'il faut prendre. Une fois que cet esprit sera vôtre, vous trouverez des formes qui s'y adapteront naturellement. A-t-on besoin d'être Américain ou Anglais pour pratiquer la liberté religieuse, la liberté de la presse, la liberté individuelle? Non, toutes ces libertés peuvent être garanties par des institutions

très-simples que nous possédons déjà en germe et que nos pères nous ont laissées. C'est à trouver le moyen de les développer que l'étude de l'Amérique peut nous servir. »

Il y a encore une objection qu'on entend faire. Le protestantisme, dit-on, est pour les Américains une école de liberté : en appuyant l'autorité religieuse, non pas sur l'autorité, mais sur la raison individuelle, il crée des habitudes d'indépendance et de gouvernement personnel qui nous sont absolument étrangères. Il y a une part de vérité là dedans ; mais il ne faut pas l'exagérer. Le protestantisme sans doute a pour principe le libre examen et la responsabilité individuelle. La liberté américaine est fille non-seulement de la religion, mais d'une religion dissidente, de ce fier esprit d'indépendance religieuse, de ce républicanisme puritain qui animait les premiers émigrants. Tout cela est vrai. mais gardons-nous des thèses absolues : il y aurait là quelque chose d'aussi excessif et d'aussi paradoxal que dans la théorie des races, d'après laquelle certains peuples seraient prédestinés à la liberté et certains autres condamnés à la servitude. D'une part, le protestantisme n'est rien moins qu'incompatible par nature avec le despotisme ; l'exemple de la Suède et de la Prusse suffirait à le montrer ; d'autre part, l'histoire prouve que le catholicisme n'est pas davantage incompatible avec la liberté ; on peut se borner à rappeler la Belgique, qui est à nos portes, et le Bas-Canada dont je parlais tout à

l'heure. Il n'y a là nulle nécessité logique. Si l'esprit du protestantisme a de certaines tendances libérales et crée de certaines habitudes d'indépendance, il ne fait point pour cela germer à lui seul la liberté. Si le catholicisme plie les esprits à l'obéissance, il n'étouffe pas pour cela les aspirations libérales dans les âmes capables de les ressentir. Tout au plus y aurait-il là une condition moins favorable, des préjugés à vaincre, une éducation nouvelle à faire : d'incompatibilité, il n'y en a point.

II

De toutes ces objections, aucune n'est sérieuse sans doute. La liberté peut vivre en Europe aussi bien qu'en Amérique, parmi les races latines aussi bien que chez la race anglo-saxonne : cela dépend de nous. Mais si rien ne nous défend d'espérer, je dirai même si tout nous commande de tenir pour certain le triomphe de la liberté parmi nous, j'avoue que quand je lis l'histoire des États-Unis et que je me rappelle la nôtre, je ne puis m'empêcher de craindre que ce triomphe ne soit plus difficile et plus tardif que M. Laboulaye ne paraît le croire. Je crains qu'étant donné notre passé, notre éducation politique, nos habitudes et nos idées, l'avénement de la liberté parmi nous, ou du moins son

établissement régulier et définitif, ne soient traversés par bien des épreuves, exposés à bien des tâtonnements et de douloureux échecs Je crains que nous n'ayons à faire un long et rude apprentissage.

Nous sommes une démocratie comme les États-Unis, il est vrai; mais entre la démocratie américaine et la nôtre, il y a des différences qu'on ne saurait oublier.

La démocratie américaine ne date pas d'hier comme la nôtre; elle n'est pas, comme la nôtre, le produit récent d'une révolution brusque et violente. Elle est née il y a deux siècles; et depuis deux siècles elle a lentement grandi, elle s'est lentement fortifiée par la pratique de la liberté. Elle avait été apportée en Amérique comme une semence vigoureuse par ces puritains qui, en 1620, fuyant la persécution religieuse, allèrent chercher sur les plages désertes de New-Plymouth, le droit de prier Dieu à leur guise. La société qu'ils y fondèrent eut pour loi première l'égalité absolue : nulle distinction de rang, d'origine ni de richesses n'y fut admise; nul privilége soit féodal, soit ecclésiastique, n'y prit racine. Les vieilles libertés anglaises, le jury, le vote de l'impôt, furent dès l'origine reconnus et pratiqués. Dans toutes les colonies, un gouvernement calqué sur celui de la mère patrie s'organisa naturellement : un gouverneur, qui représentait le roi; un conseil, qui représentait la chambre haute; et une chambre des représentants, qui jouait

le rôle de la chambre des communes. Ajoutez surtout à cela une vie communale énergique, active, la commune ayant pour la gestion de ses intérêts une liberté absolue, agissant en tout comme une personne majeure, maîtresse de ses droits et responsable de ses actions : admirable école de liberté politique.

Aussi voyez combien ce peuple, rompu depuis deux siècles à la pratique de la liberté, habitué à faire ses affaires et à défendre ses intérêts, plein du sentiment de ses droits et de la notion de la justice, quand la lutte éclate, apporte de calme énergie, de raison élevée et ferme, de modération et de persévérance à la fois dans la grande révolution qui l'émancipe. Ce n'est point par un vain caprice d'indépendance, ou pour une querelle d'amour-propre qu'il brise le lien, longtemps respecté, qui l'attache à la métropole. Ce n'est pas même, comme on le croit communément, pour échapper à des taxes trop lourdes et protéger ses intérêts commerciaux contre l'établissement de tarifs ruineux ou vexatoires. Nullement; c'est pour une question de principes, pour une question de droit. La métropole prétendait avoir le droit d'imposer des taxes aux colonies sans leur consentement. Ces taxes étaient légères, insignifiantes ; il n'importe : les colons les repoussent. Ils les repoussent par une raison de droit; ils soutiennent que l'impôt doit être voté par ceux qui le payent, et que le parlement d'Angleterre, qui ne représente que l'Angleterre, n'a pas

le droit de leur imposer des taxes qu'ils n'ont pas consenties. Ils invoquent les principes généraux de la constitution anglaise ; ils opposent le contrat même qui a fondé les colonies, les chartes accordées par le roi et qui leur assurent les mêmes libertés qu'aux Anglais. « Ce qui frappe, en lisant toutes ces longues discussions, c'est le sentiment du droit, je dirai presque l'absence de passion. Il n'y a ni intérêt personnel, ni ambition en jeu ; la résistance est si générale qu'elle est anonyme. Il n'y a pas un homme qui soit à la tête du mouvement ; tout se fait par des assemblées. Rien de dramatique, rien qui ressemble à notre révolution ; mais quelque chose de décidé, de viril. On sent la force et la résolution d'un peuple qui veut son droit et qui l'aura [1]. »

On eut, dès le début, un exemple bien frappant de cet esprit de légalité, de ce respect du droit qui, au travers des bouillonnements accidentels de la passion et des émotions populaires, resta le caractère admirable de la révolution américaine.

Le 5 mars 1770, le jour même où lord North, pour affirmer la suprématie du gouvernement métropolitain, faisait voter par le parlement anglais le maintien de la taxe du thé, une émeute éclata à Boston. A la suite d'une rixe entre quelques soldats et des gens du peuple, la garde fut attaquée. L'officier qui la commandait, le capitaine Preston,

1. *Histoire des États-Unis*, t. II.

montra une grande patience; les soldats restèrent immobiles sous les provocations, les injures, les boules de neige; mais enfin un soldat, qui avait reçu un coup, tira sans en avoir reçu l'ordre : six autres en firent autant. Trois des assaillants tombèrent; huit personnes furent blessées. La ville aussitôt fut dans une extrême agitation; on dut faire retirer les troupes, et la passion populaire surexcitée, traitant les soldats anglais d'assassins, voulut les faire juger.

La loi anglaise ne connaît pas de tribunaux d'exception : les meurtres ou vols commis par un soldat, c'est le jury qui les juge. Le capitaine Preston fut donc accusé, emprisonné, traduit devant le jury, et on n'épargna rien pour enflammer les esprits contre lui. Mais une foule de témoins vinrent attester sa modération et son innocence : le jury rendit un verdit de *non coupable*, et un juge de la cour prononça ces paroles : « Je suis heureux de dire qu'après un examen sévère, la conduite du prisonnier s'est montrée sous le jour le plus favorable. Mais je suis profondément affligé d'une affaire qui tourne à la confusion de ses promoteurs et à la honte de la ville en général. » Les soldats furent aussi jugés et acquittés, à l'exception de deux qui avaient tiré sans ordre et qui furent déclarés coupables d'homicide simple [1].

« Je ne sais rien de plus remarquable que ce

1. *Histoire des États-Unis*, t. II.

procès, dit M. Laboulaye. Qui ne sent combien ce peuple américain, malgré toute sa passion, était mûr pour la liberté ? » Et il ajoute avec une raison éloquente : « Les jugements, c'est là, il faut le dire, le côté le plus sombre de notre révolution, la cause la plus directe de son insuccès. Ce ne sont pas des jugements que rend le tribunal révolutionnaire, ce sont des proscriptions qu'il prononce ; il ne juge pas des accusés, il abat des ennemis. « Qu'est-ce que la guillotine? s'écrie Camille Desmoulins : un coup de sabre appliqué par la main du bourreau ! » Il avait raison, mais quelle condamnation pour les hommes qui ont fait un pareil abus de la justice !... Si l'on me demandait ce qui distingue les peuples libres de ceux qui ne le sont pas, les peuples qui sont mûrs pour la liberté de ceux qui en sont loin, je répondrais : ce n'est ni une constitution, ni des chambres, ni des journaux ; tout cela peut devenir un instrument de passion et de tyrannie ; la véritable distinction, c'est la justice, c'est le règne de la loi. Dites-moi ce que sont les tribunaux, je vous dirai ce qu'est le peuple... La liberté est le respect du droit ; elle n'est qu'un autre nom de la justice. »

Oui, l'Amérique était mûre pour la liberté, et c'est pourquoi sa révolution a réussi. La France ne l'était pas, et c'est pourquoi sa révolution a tristement avorté. Mais la faute n'en fut pas seulement aux hommes : ils étaient placés dans des conditions bien différentes et bien moins favorables. Qu'on y songe ! Là-bas, une démocratie égalitaire, la vie

communale active, la liberté passée dans les mœurs; ni aristocratie, ni Église politique; un terrain libre et admirablement préparé pour élever une constitution républicaine. Ici, dans notre vieille France, une royauté absolue, la nation divisée en castes, le privilége partout, l'inégalité sous toutes les formes, une noblesse héréditaire, une Église étroitement liée à l'État, mille débris de la féodalité encombrant le sol de toutes parts; la vie communale et provinciale à peu près éteinte, une administration puissante, une centralisation extrême; et au-dessous, dans le tiers état, dans le peuple, avec des préjugés invétérés et une inexpérience politique complète, un effroyable amas de rancunes, de haines, de colères, accumulées par des siècles de souffrance et d'humiliation; véritable mine creusée et chargée sous la monarchie, et à laquelle la première étincelle allait mettre le feu. Ne comprend-on pas tout de suite comment la révolution américaine fut une transformation féconde, et comment la nôtre fut une explosion terrible et une convulsion destructive?

En Amérique, la question de droit constitutionnel domine toujours la lutte; elle n'est jamais faussée ni dénaturée. Et, à peu d'exceptions près, le peuple américain tout entier combat pour sa liberté politique. Les hommes, si grands qu'ils soient, s'effacent derrière les principes. L'œuvre militaire faite, point d'ambitions particulières qui viennent entraver les destinées du peuple et confisquer la victoire à leur profit. — En France, il y a aussi de grandes,

de solennelles questions de principes. Plus grandes peut-être et plus solennelles ; car c'est un monde nouveau qui va naître et qui ne peut naître qu'en brisant son enveloppe et en renversant le vieux monde. Mais, ces principes de réforme et de progrès, ils sont proclamés d'hier : l'égalité, la liberté, ne sont pas un antique patrimoine qu'on défend c'est un bien nouveau qu'il s'agit de conquérir. Ces idées nouvelles, écloses d'hier dans les esprits, ne sont pas passées dans les mœurs; elles ont été apportées par la philosophie; elles ont, comme toutes les théories, quelque chose d'absolu et de radical, qui ne tient compte ni des faits, ni du temps, et qui procède par voie de destruction et de rénovation violente. A l'enivrement de la nouveauté, à l'ardeur des espérances, à l'exaltation des premières victoires, s'ajoutent bientôt les colères de la lutte et les fureurs de la vengeance. La nation se divise comme en deux peuples ennemis qui cherchent à s'exterminer. Dans le camp même des hommes de la Révolution des partis furieux s'entre-dévorent pour s'arracher le pouvoir, et la liberté succombe sous les coups de ceux qui se disent ses amis, avant d'expirer sous les pieds des despotes.

Et aujourd'hui encore, après tant de leçons, combien nous sommes loin de cette intelligence de la liberté, de ce respect du droit et de la justice qui ont fait le succès de la révolution américaine! Nous n'avons pas dépouillé nos vieux préjugés, et nous en avons acquis de nouveaux. Nous avons tou-

jours la niaise adoration de la force, et nous appelons cela d'un beau nom, le culte de la gloire. Nous avons toujours la manie de la réglementation et de l'administration universelle; si bien que la centralisation de l'ancien régime n'a fait, à travers dix révolutions, que se développer, se fortifier et s'étendre. Enfin, et par surcroît, nous avons été élevés dans l'admiration sans discernement des choses et des hommes de notre Révolution; non pas seulement dans l'admiration des grands hommes et des grandes idées de 1789, mais aussi dans l'admiration des héros du 10 août, des tribuns de la Convention, et des dictateurs du Comité de salut public; dans la tradition révolutionnaire en un mot, c'est-à-dire dans cette politique de violence, d'arbitraire et de tyrannie qui a opprimé la France de 1790 à 1799. Cette tradition révolutionnaire est presque la seule forme sous laquelle nous comprenions la liberté : de telle sorte qu'à chacune de nos révolutions, nous revenons naturellement et invariablement, sinon aux mêmes violences sanguinaires, du moins aux mêmes procédés arbitraires, aux mêmes violations du droit, aux mêmes erreurs et aux mêmes fautes.

Voilà ce qui a fait l'insuccès de notre Révolution de 89 et de toutes celles qui l'ont suivie; voilà pourquoi, si elles ont réalisé l'égalité, qui n'est que la destruction du privilége, elles n'ont jamais pu fonder la liberté, qui est le règne de la justice et du droit. C'est en cela, et non dans des conditions de

race ou de climat, qu'est notre véritable infériorité vis-à-vis des Américains. Et c'est de ce côté, c'est dans l'intelligence et la pratique sérieuse de la liberté que nous avons à faire un laborieux apprentissage. Oh ! pour la liberté théorique, pour les principes philosophiques, pour les *Droits de l'Homme*, nous sommes tout feu et tout flamme ; mais, quant à traduire ces théories en pratique ; quant à nous soumettre aux vraies conditions de la liberté, à respecter les droits de nos adversaires, à nous montrer envers eux observateurs scrupuleux de la justice et de la loi, voilà ce qui est plus malaisé et ce que nous ne savons pas encore faire.

Il ne manque pas de gens qui tirent de là cette belle conclusion : qu'il faut attendre, pour nous donner la liberté, que nous soyons devenus capables d'en bien user. « Maxime, dit spirituellement Macaulay, digne de ce vieux fou qui avait juré de ne se mettre dans l'eau que lorsqu'il saurait nager. » Si nous sommes si fort en arrière de certains peuples, la seule conclusion qu'on en doive tirer, ce semble, c'est qu'il faut nous hâter et nous mettre tout de suite et résolûment en marche.

Le point important est de prendre le bon chemin. Les routes que nous avons suivies jusqu'à présent ne nous ont menés qu'à des abîmes. Que faire, si nous sommes sages, sinon de prendre pour guides ceux qui, plus heureux et plus habiles que nous, ont trouvé la bonne voie et su atteindre le but ? Il ne s'agit pas de marcher servilement sur leurs

traces. Encore une fois, en politique, l'imitation servile est absurde, non-seulement absurde, mais stérile; il s'agit seulement de voir comment nos devanciers ont évité certains écueils où nous nous sommes brisés, ont résolu certains problèmes dont nous cherchons encore la solution, ont paré à de certains dangers qui, chez nous, ont amené, dix fois depuis cinquante ans, la chute de la liberté. C'est ce que peut nous apprendre le livre de M. Laboulaye. En nous mettant à même d'étudier à ce point de vue l'histoire des États-Unis, il nous a rendu le plus important et le plus opportun service qu'on pût nous rendre.

III

Des trois volumes qui composent l'ouvrage, ce sont les deux premiers qui offrent le plus d'intérêt historique; mais c'est le troisième qui, sans contredit, a le plus d'importance au point de vue de la science politique. Il contient l'histoire de la constitution des États-Unis. L'auteur, en racontant comment cette constitution s'est faite, en analysant les discussions auxquelles elle a donné lieu, touche successivement aux plus grands et aux plus difficiles problèmes de la politique; il montre comment ces problèmes qui, plus d'une fois, se sont posés pour nous dans des conditions très-analogues, et que

nous n'avons jamais su résoudre, ont été sagement et courageusement résolus par les Américains. On peut dire que ce livre est un cours complet de politique constitutionnelle, mais de politique en action, de politique éclairée par l'histoire et démontrée par l'expérience : chose bien préférable à un cours théorique et abstrait. La théorie nous est suspecte, non sans motif en vérité! On en a tant abusé chez nous depuis un siècle! Depuis Rousseau et Mably (pour ne pas remonter plus haut), que d'utopies, que de rêveries ou ridicules, ou odieuses! Quel désordre ces vaines spéculations n'ont-elles pas jeté dans les idées, quelle anarchie parmi les intelligences ! Faut-il s'étonner que les systèmes soient frappés de discrédit? Quel est le principe qu'on n'ait pas contesté? Quelle est la vérité qu'on n'ait pas mise en doute? Mais il y a quelque chose qui ne se conteste pas, ce sont les faits; il y a une autorité devant laquelle tous les esprits sont obligés de s'incliner, c'est l'histoire. C'est cette autorité qu'invoque M. Laboulaye. Il n'édifie point de système, il ne développe point de théorie : il raconte les faits; il les commente brièvement; et de ce simple récit, de ce seul exposé des événements et des idées sort le plus saisissant, le plus éloquent enseignement.

On n'attend pas que j'analyse un tel livre ; son intérêt et sa force résident dans ses développements historiques. Je voudrais seulement ici, pour en faire comprendre l'importance et l'utilité, indiquer quel-

ques-unes des graves questions qui y sont soulevées.

La plus grave peut-être, car elle domine toutes les autres, est celle de la souveraineté du peuple. Selon qu'on l'entend comme les Américains ou comme nous autres Français, c'est une doctrine qui mène à la liberté ou à la tyrannie. Je ne puis mieux faire que de reproduire sur ce point ce qu'en dit M. Laboulaye ; il pose admirablement la question. « En général, dit-il, nous vivons sous l'empire des erreurs que Rousseau a répandues. La souveraineté du peuple est pour nous la volonté universelle, l'ensemble de toutes les volontés particulières ; elle s'étend à tout, elle comprend tout. En ce sens, la souveraineté est absolue, par conséquent despotique ; elle ne peut enfanter que la tyrannie. Ce n'est pas ainsi que les Américains l'entendent. Pour eux, la souveraineté du peuple est la volonté générale appliquée aux intérêts communs du pays. Mais les intérêts communs du pays ne sont pas tout ; il existe en dehors d'eux des droits individuels sur lesquels la volonté générale n'a pas d'empire. La conscience, la pensée, la parole, la liberté d'action sont choses qui appartiennent à l'individu en sa qualité d'homme, et non point en sa qualité de citoyen ; nul individu, nulle collection d'individus, nulle majorité n'a droit d'y porter atteinte. La loi est faite pour protéger, et non pour déterminer ma liberté ; elle a droit de me punir quand j'envahis la liberté d'autrui ; elle n'a pas le droit d'intervenir

quand, en ce qui me touche, j'use bien ou mal de mon indépendance. La souveraineté du peuple n'a donc qu'un domaine restreint, un domaine politique ; c'est là qu'elle est un bienfait pour tous et n'est un danger pour personne. — Qu'on lise les amendements de la constitution américaine : on y verra qu'avec une sagesse admirable le peuple américain a mis en dehors de l'action du congrès la liberté religieuse, la liberté de la parole, la liberté de la presse, la liberté de la personne. C'est afin de protéger ces droits que l'État existe. S'il les envahit, quelle est sa raison d'être? Il a beau invoquer la sûreté publique, il n'est plus qu'un engin de domination et de tyrannie. »

Rousseau, effrayé de la portée de sa théorie, l'avait du moins limitée en posant en principe que la volonté du peuple ne pouvait se déléguer. Mais nos législateurs de la Révolution, plus hardis que Rousseau, poussèrent la théorie jusqu'à ses dernières conséquences : le peuple fut censé avoir délégué tous ses pouvoirs à ses représentants. De là sortit l'omnipotence parlementaire, qui aboutit à l'épouvantable despotisme de la Convention. Ce n'était pas tout encore; car si une poignée d'hommes, formant une majorité dans une assemblée, représente la souveraineté du peuple et peut tout faire, un seul homme élu par la majorité des citoyens peut bien aussi être le représentant du peuple entier : c'était le raisonnement des empereurs romains, ce fut celui du premier consul. Voilà où mène logiquement cet

absurde principe de la souveraineté populaire : à l'anéantissement de toutes les libertés, à la violation de tous les droits, à la tyrannie, sous prétexte de volonté nationale et de salut public.

Les Américains n'admettent point que ni le pouvoir exécutif, ni même le pouvoir législatif aient une puissance illimitée. Ils n'admettent point qu'une majorité de députés puisse, par une loi, porter atteinte à la constitution, ni aux droits qu'elle garantit à tous les citoyens. La constitution est supérieure à tout le monde, et les libertés individuelles qu'elle reconnaît ne peuvent, sous aucun prétexte, être violées ou suspendues. Ils ont même constitué gardien spécial de la constitution et de ces libertés un troisième pouvoir, qui est le pouvoir judiciaire. Là est le frein qui doit contenir le pouvoir législatif. Non pas que le juge statue jamais par décision générale ; mais il a droit d'examiner la constitutionnalité de la loi ; et si, dans un procès qui lui est déféré, on argue d'une loi qui soit contraire à l'esprit ou à la lettre de la constitution, il déclare que la loi ne peut être appliquée. Jamais, chez aucun peuple, plus forte barrière n'a été élevée contre le despotisme des assemblées délibérantes.

Il y a une autre idée non moins fausse et non moins funeste, qui est aussi très-répandue chez nous ; c'est de croire qu'avec une chambre unique, on puisse fonder un gouvernement libre. Une chambre unique est une chambre souveraine ; naturellement, fatalement, elle est entraînée à prendre la dictature.

Depuis 1789, c'est là notre histoire. Le tiers état crut être tout, voulut être tout. Il écarta la chambre haute comme un reste d'aristocratie. Dès lors, la France alla oscillant sans cesse de l'anarchie à la dictature, et de la dictature à l'anarchie.

M. Laboulaye cite à ce sujet un curieux passage des mémoires de Buzot. On sait que ce célèbre Girondin, l'ami de Mme Rolland, proscrit au 31 mai, s'enfuit avec Péthion et Barbaroux, et se cacha, pendant quelque temps, près de Bordeaux, dans les cavernes de Saint-Émilion. On les trouva morts tous trois, dans un champ, dévorés par les loups. Dans ces catacombes, Buzot avait écrit ses mémoires; il s'y demande pourquoi la Révolution a échoué; et il y voit ces deux raisons, le suffrage universel qui a livré les élections aux partis extrêmes, et l'unité du pouvoir législatif, qui en a fait un instrument d'oppression. On est frappé de la sérénité et de la justesse des réflexions de ce proscrit : « Une autre erreur, dit-il, non moins funeste et non moins difficile à déraciner des cœurs français, parce qu'on lui doit en quelque sorte la Révolution elle-même, c'est de repousser la division du Corps législatif en deux corps séparés et indépendants. Le peuple voit toujours là le rétablissement de la noblesse, et consultant plus sa haine que sa raison, il confond toutes les idées, tous les temps, et ne trouve dans l'institution la plus sage que le retour des distinctions et des préjugés qui blessent son orgueil et choquent tous ses principes... On ne sait pas assez combien cette funeste fécondité

législative qui nous désole depuis trois années, et la vanité qui la nourrit encore, et la légèreté française qui la favorise, et la molle indolence du peuple le plus irréfléchi, le plus volage, le plus malléable de l'Europe entière, *tiennent particulièrement à l'unité des Corps législatifs* qui ont gouverné sa mobile existence. Je ne dis rien de l'ambition de tout détruire, de s'emparer de tout, et *par conséquent de bouleverser tout à chaque rénovation des législatures*, *ambition qui naît nécessairement d'un grand pouvoir unique*, *qui n'est balancé par aucun autre*, et qui, soutenu par l'opinion populaire, fait un poids immense dans la balance, et ne souffre pas d'équilibre. Nos malheurs nous seront-ils donc toujours inutiles? Ne serons-nous jamais sages du passé... »

Nous ne l'avons pas plus été en 1848 qu'en 1791. Nous avons repris les mêmes errements, nous avons commis la même faute. Vainement les hommes raisonnables de la dernière Constituante représentèrent-ils qu'avec une seule assemblée, on retomberait dans l'anarchie, qui, lorsque l'opinion est pour le pouvoir législatif, tue le pouvoir exécutif, et dans le cas contraire tue l'assemblée. Les souvenirs révolutionnaires l'emportèrent; la logique révolutionnaire triompha. Le peuple n'est-il pas souverain? l'assemblée qui le représente n'exprime-t-elle pas sa volonté? Et comment cette volonté, qui est nécessairement une et indivisible, pourrait-elle être divisée en deux, s'incarner dans deux pouvoirs qui pourraient se trouver

en opposition et en lutte? Avec ce beau raisonnement, on mit en présence un pouvoir exécutif et un pouvoir législatif que rien ne tempérait : le choc inévitable eut lieu; on sait ce qu'il en a coûté à la liberté.

Si on avait interrogé l'histoire des États-Unis au lieu du *Moniteur* de 90 et de 91, on y eût trouvé d'autres leçons. Tout démocrates qu'ils étaient, les Américains n'ont jamais hésité un instant sur la séparation des pouvoirs, et la division du Corps législatif en deux chambres. Non-seulement ils ont constitué une chambre haute, mais ils ont compris que cette chambre, tout en restant un produit de l'élection, devait se composer d'autres éléments que la chambre des députés; et que, sans être une aristocratie ni héréditaire, ni même viagère, il fallait pourtant qu'elle fût dans l'État un principe de sagesse et de stabilité, un contre-poids et un frein. Le sénat est peut-être, selon la juste remarque de M. Laboulaye, la partie la plus originale de la constitution américaine. Créer, en dehors de la propriété territoriale, sans titres héréditaires ni dignités viagères, une chambre haute, une sorte d'aristocratie populaire, c'était un problème qui, au premier abord, pouvait sembler insoluble. Les Américains l'ont résolu, et l'expérience a prouvé que leur solution est bonne : c'est dans le sénat que réside la vraie force, la tradition politique du gouvernement fédéral.

Nous avons encore un autre préjugé, qui nous a fait faire bien des fautes, et dont les Américains ont

su se défendre. Bien des gens, chez nous, sincères amis de la liberté, s'imaginent que le meilleur moyen de la servir, c'est d'affaiblir le pouvoir : ils se figurent que tout ce qu'ils ôtent de force au gouvernement, c'est la liberté qui le gagne. Grossière erreur ! Assurément, la liberté est incompatible avec un pouvoir excessif et sans frein ; mais elle ne l'est pas moins avec un pouvoir débile, car l'anarchie aboutit infailliblement au despotisme. Un pouvoir limité, mais fort, est la première condition, la condition nécessaire de la liberté.

Voilà ce que nous n'avons jamais compris, et ce que les Américains ont compris très-vite. Ils ont senti qu'un gouvernement faible était toujours un mauvais gouvernement, et qu'un mauvais gouvernement ne peut faire respecter les lois qui sont la garantie des libertés individuelles. Ils ont vu de plus que, si on veut qu'un pouvoir exécutif soit énergique et actif, il faut qu'il soit unique, qu'il repose sur une seule tête ; car une assemblée ne sait pas agir, et un comité n'a pas de responsabilité.

En 1792, il y avait à Paris, comme ambassadeur des États-Unis, un homme d'un esprit très-fin et très-sagace ; c'était Gouverneur-Morris. Avec son bon sens et son expérience des révolutions il jugeait la nôtre très-sévèrement et prévoyait pour elle une issue fatale : l'autorité partout anéantie, l'ordre partout troublé, ce sont des conditions où la liberté ne peut vivre. « Vous réduisez le pouvoir monar-

chique, disait-il, à n'avoir que le veto suspensif, c'est une absurdité. Vous voulez une chambre unique, vous aurez la tyrannie. » Chose remarquable ! aucun des hommes politiques de l'Amérique, malgré leur sympathie pour la France, n'a cru, dès le début, au succès de notre révolution. Dès le mois d'octobre 1789, Washington écrivant à Morris lui dit : « Je désire me tromper, mais si j'ai bien compris la nation française, il y aura beaucoup de sang versé et un despotisme plus rude que celui qu'elle se flatte d'avoir anéanti. »

IV

Je n'ai fait qu'indiquer en courant quelques-unes des grandes questions sur lesquelles l'histoire des États-Unis et l'étude de leur constitution peuvent nous apporter de précieuses lumières. J'en pourrais indiquer bien d'autres, mais je m'arrête; j'aime mieux renvoyer le lecteur au livre de M. Laboulaye : il y gagnera de toutes façons.

Je ne connais pas de livre parmi ceux qui ont paru depuis vingt ans, qui soit plus plein d'idées et de grands enseignements. Je n'en connais pas qu'il faille davantage recommander à des lecteurs français; qui soit mieux fait pour leur apprendre ce qu'ils doivent savoir et ce qu'ils ignorent pour la plupart.

Malgré la gravité du sujet, il n'a rien d'aride ni de dogmatique. L'exposé des principes, l'examen des systèmes se mêlent sans cesse au récit des faits, aux événements de guerre, aux discussions parlementaires, aux discours, aux pamphlets, aux anecdotes. L'auteur a laissé à son ouvrage la forme des leçons professées par lui au Collége de France. Je ne sais si, au point de vue de l'art, le livre y a perdu : c'est possible; mais, à mon avis, il y a gagné par le mouvement et la variété. Le ton, qui est celui d'une causerie, est par là même plus familier et plus vif que celui du livre. Les réflexions, les allusions, les rapprochements, l'enseignement politique ou moral qui sort des faits, se produisent plus naturellement et sous une forme plus animée. La personnalité du professeur s'y montre davantage, et on ne s'en plaint pas.

Un des charmes de ce livre est précisément dans cet échange continuel de la pensée du maître avec son auditoire, dans ce ton simple et aisé, dans ce style coulant et rapide qui rappelle la parole improvisée, élégant sans recherche, élevé sans prétention et sans effort. C'est merveille de voir quelle abondance d'aperçus ingénieux et d'anecdotes piquantes; quelle variété de souvenirs, quelle richesse d'érudition M. Laboulaye sait jeter au travers des considérations les plus graves et des discussions les plus sèches. Il y met presque de l'agrément; l'agrément d'une conversation spirituelle, où la

science, exempte de pédanterie, sait s'orner de finesse et de grâce. Sous l'émotion d'une grande pensée, d'un regret patriotique, la parole du professeur s'élève parfois : il a des conclusions de leçon qui sont marquées au coin de la véritable éloquence ; éloquence simple, naturelle, qui réside tout entière dans la justesse de l'idée et dans la sobre énergie de l'expression ; et qui, selon le beau mot de Nicole, « ne plaît pas seulement à l'esprit, mais laisse un dard dans le cœur. »

Ces leçons ont eu un grand succès au Collége de France : je ne doute pas que, sous leur forme nouvelle, elles n'en aient un plus grand encore auprès du public. Depuis Tocqueville, personne n'a mieux connu que M. Laboulaye l'histoire des États-Unis, n'a mieux compris les origines, les principes, l'esprit de leur constitution. On peut même dire qu'il a porté dans cette étude, sinon plus de sagacité que l'auteur de la *Démocratie en Amérique*, du moins un esprit plus précis et plus pratique.

Tocqueville a très-bien vu que les sociétés modernes étaient emportées d'un mouvement irrésistible vers la démocratie ; mais, quoique ami passionné de la liberté, il n'a pour la démocratie ni admiration ni sympathie ; il est plus effrayé de ses inconvénients que frappé de ses bienfaits ; les dangers qu'elle entraîne avec elle lui paraissent à la fois très-redoutables et presque impossibles à conjurer. Non moins ami de la liberté et non moins convaincu

du prochain avénement de la démocratie, M. Laboulaye voit l'avenir d'un œil moins sombre. Il ne se dissimule pas le péril, mais il croit que le péril n'est pas insurmontable. Il a foi dans l'humanité, dans la civilisation; il se dit que si la liberté a été donnée à l'homme, c'est sans doute parce qu'elle peut et doit être pour lui un instrument de progrès; que si la démocratie est l'état vers lequel tendent les sociétés par une loi naturelle et fatale, c'est apparemment parce que le droit, la justice et la raison doivent y trouver une plus complète satisfaction. Sans croire que les constitutions soient des panacées propres à guérir tous les maux, il croit pourtant que la sagesse politique est de quelque poids dans le monde, qu'elle a sa part d'influence dans les destinées des peuples. Il sait et il répète sans cesse que les institutions politiques n'ont de vie et d'efficacité que par l'esprit qui les anime; que, réduites à elles-mêmes, « elles ressemblent à nos arbres de liberté : c'est magnifique le premier jour; on les plante tout venus; mais il n'y a pas de racines, et cela ne dure pas. » Mais cet esprit de liberté, il a besoin aussi de formes appropriées où il puisse se développer et grandir; il a besoin d'être dirigé et protégé, soutenu et contenu; et les institutions politiques ont précisément cet objet d'agir tantôt comme tuteurs et tantôt comme freins, de protéger les minorités, d'assurer les droits individuels, de prévenir et d'empêcher les entraînements de l'opinion aussi bien que les abus du pou-

voir. Il sait les inconvénients de la démocratie; mais tous les gouvernements ont les leurs, et il pense que, puisque nous allons de ce côté par une pente irrésistible, au lieu de lutter follement contre la force des choses, ou de se répandre inutilement en sombres prophéties, il vaut mieux s'appliquer avec courage à l'organiser et à la régler en l'éclairant.

La lecture de la *Démocratie en Amérique* est un peu décourageante : celle de l'*Histoire des États-Unis*, sans favoriser les illusions, est faite pour inspirer une généreuse confiance, une patriotique émulation. Et nous avons besoin d'être en même temps encouragés et éclairés; — encouragés, car on a tant abusé en France du nom de la liberté, que beaucoup en sont dégoûtés et effrayés; — éclairés, car la plupart confondent la liberté avec la démocratie et se font une idée absolument fausse de sa vraie nature et de ses vraies conditions. La fonder n'est pas l'œuvre d'un jour, il y faut beaucoup d'efforts et beaucoup de temps, une longue sagesse et une longue persévérance. « La liberté, dit M. Laboulaye, et je finis par ces belles paroles, est une œuvre qui ressemble à ces cathédrales qu'élevait le moyen âge : ceux qui les commençaient n'ignoraient pas qu'ils n'en verraient pas la fin. Qu'importe? la foi suffisait à tous; ils apportaient leur pierre, et pensaient, non point à eux, mais à Dieu et à l'avenir. Ces œuvres magnifiques n'ont point de nom; elles n'ont point immortalisé l'architecte;

elles ont abrité et consolé vingt générations. C'est là notre œuvre; portons aussi notre pierre au temple de la liberté, et nous aussi comptons sur l'avenir et sur Dieu. »

1867.

LES

NOUVEAUX HISTORIENS DE LA TERREUR

M. Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur.*
M. Edgard Quinet, *La Révolution.*

L'histoire de la Révolution française est encore à faire ; et quand on y songe, on ne saurait s'en étonner. Cette Révolution, que nos pères ont commencée et qu'ils ont cru finir, elle dure encore : chaque jour, sous nos yeux, en dépit de nos efforts ou de nos illusions, elle se continue, tantôt violemment ramenée en arrière, tantôt brusquement jetée hors de ses voies, mais reprenant dès le lendemain sa marche avec une insurmontable puissance, et ne paraissant pas encore près d'atteindre son terme. La génération qui est née avec le siècle a déjà vu s'accomplir bien des péripéties de ce grand drame ; nos fils sont destinés sans doute à en voir d'autres. Comment s'étonner qu'au milieu de la lutte sans cesse renaissante, dans la poussière du combat qui nous enveloppe, et souvent nous aveugle, ceux qui ont

tenté de raconter et de juger cet immense événement se soient mépris sur bien des points? Les passions qui ont agité nos pères sont encore vivantes en nous; elles grondent au fond des âmes, toujours prêtes, ce semble, à faire explosion. Les alternatives de victoire et de défaite ont entretenu entre les partis les ressentiments et les haines. Malgré les leçons de l'expérience, bien des préjugés, des illusions, des utopies, ont survécu : il y a toujours des royalistes et des constituants, des feuillants et des jacobins, des girondins et des montagnards. Est-il surprenant que l'écho de ces passions retentisse dans nos histoires? Lisez les livres écrits sur la Révolution depuis cinquante ans : il n'y en a pas un peut-être qui ne soit fait au point de vue d'un parti, c'est-à-dire qui ne soit systématique et passionné. Ce sont des pamphlets, des œuvres de propagande ou de polémique : l'un a écrit une apologie et l'autre une diatribe; celui-ci a fait un roman, et celui-là une satire.

Il n'y a qu'un moyen d'échapper à cet entraînement des passions contemporaines, à cette injustice inévitable des partis : c'est de s'élever, pour juger le passé, dans une région supérieure à toutes les opinions; c'est de n'être en écrivant, et à quelque parti qu'on appartienne d'ailleurs, d'aucun autre parti que de celui de la liberté. Non pas de cette prétendue liberté, menteuse et jalouse, qui, sous prétexte de souveraineté populaire, n'établit qu'un despotisme nouveau, et, sous prétexte de salut pu-

blic, supprime ou bâillonne ses adversaires; mais de la vraie liberté, qui a pour règle suprême le droit et l'amour de la justice; qui respecte toutes les croyances, même celles de ses ennemis, laisse un libre jeu à toutes les opinions, même à celles qui la combattent, et sait, dans les limites de la loi commune, maintenir avant tout l'indépendance de l'individu et la dignité du citoyen.

Chose étrange et triste : voilà quatre-vingts ans que nous sommes en révolution, réclamant, proclamant la liberté, — et la plupart d'entre nous ne semblent pas se douter de ce que c'est que la liberté ! Chacun l'invoque dans le combat; mais le lendemain de la victoire, chacun s'empresse de la confisquer à son profit et de l'ôter aux vaincus. Un instant, nos pères de la Constituante ont entrevu et salué son image; mais presque aussitôt elle s'est dérobée à leurs regards et a disparu dans la tempête. Leurs successeurs n'ont embrassé à sa place qu'une image sanglante ; et nous, leurs fils, il nous arrive encore tous les jours de prendre naïvement pour elle je ne sais quelle démocratie bâtarde qui n'est que l'égalité dans la servitude.

Malgré tout, cependant, le nombre augmente chaque jour de ceux qui commencent à comprendre, à aimer la vraie liberté. La conscience et le sentiment du droit rentrent peu à peu dans l'histoire. Vus de plus loin et de plus haut, les événements prennent aussi un enchaînement, une liaison logique, et leur vrai sens se dégage mieux à nos yeux. De

grands et pénétrants esprits ont jeté sur les causes de notre Révolution, sur ses résultats et ses phases diverses, des vues profondes et lumineuses. En même temps que le point de vue général s'élevait, et que les appréciations des choses et des hommes devenaient plus impartiales, on a éprouvé le besoin d'étudier les faits de plus près. On ne s'est plus contenté de l'histoire officielle, qui n'est le plus souvent qu'un piége tendu à la postérité, on est allé aux sources, on a fouillé les greffes et les archives, on a exhumé les procès-verbaux et les correspondances. Un jour inattendu s'est fait ainsi sur bien des événements, bien des mensonges ont été mis à nu, et plus d'un faux héros jeté à bas de son piédestal.

Enfin, on ne l'a pas assez remarqué peut-être : 1848 nous a mieux fait comprendre 1792. Nous avons pu voir, en effet, de nos yeux, ce que c'est qu'un coup de main révolutionnaire ; comment on renverse dans une émeute un gouvernement qui ne se défend pas ; comment Paris peut, en ces moments de trouble, subir la volonté d'une poignée d'hommes ; et comment la France, grâce à cette centralisation qu'on admire, peut subir du même coup la volonté de Paris. Nous avons vu comment se fait ce qu'on appelle une manifestation, quand une Assemblée résiste aux sommations des partis, et comment la volonté du peuple est invoquée pour violer la liberté de tous et opprimer la représentation nationale. Enfin, éternelle fatalité qui ramène les mêmes effets à la suite des mêmes causes, nous

avons pu voir l'anarchie enfanter la dictature, les hommes, dégoutés de la liberté, se jeter éperdus aux pieds d'un maître ; et, pour tout dire, les révolutionnaires de la veille devenir aussi aisément qu'autrefois les courtisans dorés du lendemain.

Par toutes ces causes, on est revenu depuis quelques années, avec plus de curiosité, d'exactitude et d'intelligence des faits, à l'histoire de notre grande Révolution. Certaines parties de cette histoire, certaines époques particulièrement obscures, ont été étudiées, fouillées à fond, celle, entre autres, qui, par les souvenirs qu'elle a laissés dans le monde, excite le plus d'intérêt dramatique ; celle qui a légué aussi à notre Révolution le plus lourd héritage d'horreur; cette époque violente et convulsive qui s'étend de 1792 à 1794, et à laquelle est resté, comme un stigmate effrayant, le nom de *la Terreur*. M. Campardon, dans sa curieuse *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, a traité une partie de ce sujet. M. Mortimer-Ternaux a entrepris de peindre le tableau tout entier. Cinq volumes ont déjà paru de cet ouvrage, et quoique l'auteur ne semble guère parvenu qu'à la moitié de sa tâche, il est permis déjà d'en apprécier le mérite, et j'ajoute, l'opportunité. Puisque la Terreur trouve encore de nos jours des apologistes, il était bon qu'elle trouvât enfin son historien. Puisqu'on s'obstine à vouloir nous faire admirer les Danton et les Camille Desmoulins comme de grands citoyens, les Robespierre et les Saint-Just comme de grands hommes d'État, comme

des amants incompris de la liberté et des bienfaiteurs méconnus du genre humain, il n'est pas hors de propos qu'on nous fasse voir à nu ces sinistres figures, et qu'on nous montre à la fois leur ineptie et leur orgueil. Puisqu'il y a encore, à ce qu'il semble, une école de terroristes qui croient à la vertu du sang, et que la liberté peut se fonder par la tyrannie, il est bon de montrer que la liberté n'a pas de pires ennemis qu'eux; que si son avénement a été retardé en France, c'est à eux surtout qu'en est la faute; et que si elle est encore aujourd'hui pour beaucoup une utopie dangereuse et un objet d'effroi, c'est qu'on la rend, bien injustement, responsable de leurs actes, c'est qu'on la croit, bien à tort, complice de leurs projets. Dans un livre éloquent, que déparent malheureusement des passions antireligieuses, M. Edgard Quinet a récemment flétri ces odieuses doctrines, avec la chaleur d'une âme généreuse et l'indépendance d'un noble esprit. Mais son livre qui est l'œuvre d'un philosophe, ne s'adresse qu'à un petit nombre de lecteurs; celui de M. Ternaux, qui est une histoire et qui a l'intérêt de toute histoire très-détaillée, sera lu de tout le monde; et il le mérite.

L'ouvrage de M. Ternaux est le fruit de dix années d'immenses recherches. Sans négliger les mémoires, les pamphlets et les journaux du temps, il a puisé surtout à une autre source non moins riche et bien plus sûre : il a interrogé attentivement les documents originaux et inédits qui se trouvent en quan-

tité considérable dans les dépôts publics, dans les archives municipales de la capitale et des départements. Il a eu la main heureuse et on lui doit nombre de pièces historiques, extrêmement curieuses, qui jettent un jour tout nouveau sur certains événements et certains hommes. Les notes et les pièces justificatives placées à la fin des volumes ne sont pas la partie la moins instructive de l'ouvrage.

M. Ternaux, par l'indépendance de son esprit et l'élévation de son caractère, était fait mieux que personne pour écrire cette histoire avec l'autorité qu'il y fallait. Il a, comme M. Edgard Quinet, donné trop de gages à la liberté pour être suspect de pactiser avec ses ennemis ou ses détracteurs : c'est au contraire parce qu'il l'aime ardemment, qu'il a écrit son livre. Il n'a point voulu faire, comme autrefois M. Granier de Cassagnac, une œuvre de réaction, un pamphlet contre les Girondins et la Révolution. Il n'est pas de ceux qui se réjouissent des échecs de la liberté, et qui s'arment contre elle des attentats commis en son nom. Ces attentats, s'il les raconte avec une impitoyable vérité, c'est pour mieux protester contre l'abus qu'on a fait du nom de la liberté, en les lui imputant ; c'est pour mieux séparer sa cause de celle des massacreurs et des démagogues. On sent partout dans ce livre l'accent de l'honnête homme et du bon citoyen : ce n'est pas une thèse, c'est un récit sincère, loyal, équitable. S'il s'y trouve quelque passion, c'est celle du bien et du juste ; si quelque indigna-

tion parfois y éclate, c'est celle dont ne peut se défendre une âme généreuse, et une conscience droite.

I

M. Ternaux commence l'histoire de la Terreur au 20 juin 1792. D'ordinaire, on ne la fait commencer qu'à une date très-postérieure ; mais l'historien a eu, pour prendre ce point de départ, des raisons qui me semblent excellentes. Si la Terreur n'a régné pleinement et absolument que beaucoup plus tard ; si elle n'est devenue que vers le milieu de 1793 le régime normal et, si j'ose dire, légal de la France, ses origines sont beaucoup plus haut. Elle ne s'est pas, en effet, établie *de plano*, en un jour, et sans luttes ; elle a eu ses tâtonnements et ses retours ; elle s'est peu à peu enhardie et étendue, et sa première victoire a été l'émeute, ou, comme on disait alors, la journée du 20 juin.

Le 20 juin est, dans l'histoire de la Révolution, une date solennelle et néfaste. C'est le moment où la violence, qui s'est souvent essayée, éclate enfin et triomphe ; où les passions populaires soulevées remplacent les délibérations légales ; où la voix des faubourgs va dominer celle de l'Assemblée. C'est le moment où la Révolution, jusque-là grande et féconde, malgré quelques fautes et quelques écarts, va dévier de sa route, sous l'impulsion des déma-

gogues, pour aller trébucher dans l'anarchie et dans le sang. La Révolution de 1789, la révolution légitime et légale, celle des idées et des principes, de l'égalité civile et de la liberté politique, est accomplie : celle qui va commencer, c'est la révolution de 93, la révolution des passions et des vengeances, des proscriptions et de l'échafaud, qui étouffe la liberté sous une effroyable dictature, et ne laisse aux citoyens que l'égalité devant la mort. A la Constituante a succédé la Législative, pleine d'inexpérience, d'indécision, de petites idées et de petites rancunes. Près d'elle, le club des jacobins s'est élevé comme une puissance : c'est une seconde assemblée, où se déchaîne librement la fougue révolutionnaire, et qui déjà prétend contrôler, stimuler ou contenir la première. Dans Paris, où affluent les agitateurs de toute la France, une municipalité qui pactise avec eux, paralyse d'abord tous les pouvoirs, s'en empare bientôt par un coup d'audace, et dès lors, maîtresse des sections qu'elle organise, des masses qu'elle ébranle, va lancer à son gré les faubourgs tantôt contre les Tuileries, pour abattre la royauté, tantôt contre la salle du Manége, pour imposer ses volontés à l'Assemblée, désarmée et impuissante.

La plupart des historiens ont cru et ont écrit que le 20 juin avait été un mouvement spontané des faubourgs, et, comme on le prétendit alors, une réponse du peuple irrité au refus de Louis XVI de sanctionner les deux décrets relatifs aux prêtres insermentés et au camp de 20,000 hommes sous Paris.

M. Ternaux prouve, pièces en main, que c'est là une erreur, une explication inventée après coup, et complaisamment propagée. Depuis un mois, la journée était préparée, le jour était fixé : c'était l'anniversaire du serment du Jeu de paume. Le prétexte mis en avant était d'aller planter un arbre de la liberté dans le jardin des Tuileries et déposer une adresse à l'Assemblée nationale. Dès le 16, les meneurs des faubourgs essayent de se faire autoriser par le Département, qui refuse. On passe outre. Les journées des 17, 18 et 19 sont employées à préparer le mouvement. Il eût été facile à la Commune de le comprimer ; mais Pétion laisse faire, préoccupé seulement de ne rien savoir et de dégager sa responsabilité. Le Département essaye de résister ; il prend un arrêté pour rappeler la loi qui interdit les réunions armées, mais il n'est pas soutenu. L'Assemblée n'ose intervenir. De quoi s'inquiète-t-on d'ailleurs ? Ce sont des citoyens inoffensifs qui se rassemblent : il ne s'agit que d'une promenade, d'une fête patriotique.

Cependant les pétitionnaires assiégent les portes de l'Assemblée ; ils demandent à défiler dans la salle *en armes*. L'accorder, c'était consacrer la violation de la loi ; c'était, comme le dit M. Louis Blanc lui-même, « mettre à la merci de toutes les séditions possibles la liberté de l'Assemblée, l'indépendance de ses votes, la dignité de ses membres. » Un député s'élance à la tribune pour plaider la cause des pétitionnaires. Le croirait-on ? C'est Vergniaud. Ce

sont les Girondins, qui, aveuglés par leur haine de la royauté, complaisants avocats de l'émeute, semblent l'encourager de la voix et du geste, protestent de ses intentions pures, et défendent en elle l'*imprescriptible droit de pétition!* Une foule ignoble, armée de piques, de sabres, de haches, traverse l'Assemblée, chantant le *Ça ira*, portant de honteux emblèmes. Une heure durant, la majesté de la représentation nationale est abaissée, humiliée par cet insolent triomphe. De là, l'émeute se rend aux Tuileries : c'était le but caché des meneurs. L'Assemblée a abdiqué ; la royauté maintenant va être bafouée; on lui crachera au visage, on la coiffera du bonnet rouge.

Les républicains crurent avoir remporté une grande victoire. « La journée, dit M. Quinet, fut plus fatale à la république qu'à la royauté [1]. » Ces éloquents et imprudents Girondins, combien ils ont prouvé ce jour-là qu'ils manquaient d'esprit politique ! Combien la passion leur a fait perdre toute prévoyance ! Au 10 août encore, ils joueront le même jeu : ils laisseront faire, ils laisseront les faubourgs abattre la royauté, espérant naïvement redevenir le lendemain les maîtres, calmer avec de beaux discours la populace déchaînée, et conduire à leur gré la Révolution obéissante. Au bout de ce chemin, ils allaient trouver le 31 mai, et ce jour-là seulement, mais trop tard, ils devaient comprendre, selon le mot de

1. La *Révolution*, t. Ier, p. 338.

M. Ternaux, que « celui qui appelle la rue périra par la rue. »

Le 10 août n'est que le développement, l'achèvement du 20 juin. On s'est essayé en juin ; on a tâté l'Assemblée, qu'on a trouvée timide, indécise, secrètement complice. On en finira cette fois ; la royauté sera jetée à bas. Les Girondins eux-mêmes ont semblé marquer le but et provoquer l'attaque ; Vergniaud, dans un discours resté fameux (3 juillet), a dénoncé le roi comme la cause ou l'occasion de tous les maux et de tous les périls de la patrie.

C'est une histoire curieuse et instructive, et qu'il faut lire dans le livre de M. Ternaux, que l'histoire de cette journée du 10 août, méditée, combinée, organisée de longue main par les sections. On assiste là à un phénomène étrange, à la création d'un pouvoir nouveau, constitué de toutes pièces par l'émeute et pour l'émeute, s'intronisant lui-même, de sa seule et propre autorité, sous prétexte de salut public, se perpétuant à force d'audace, et finissant par dominer et par faire trembler tous les autres pouvoirs : je veux parler de la trop célèbre Commune insurrectionnelle du 10 août. Cette histoire, qui n'avait pas été faite dans tous ses détails, M. Ternaux l'a écrite avec les documents officiels.

C'est dans les sections que commence le travail d'agitation et d'organisation. Le 3 août, la section Mauconseil déclare *le roi déchu*, traçant ainsi son devoir à l'Assemblée qui hésite. La section des Quinze-Vingts y met un peu plus de formes : elle

déclare qu'elle *patientera en paix* jusqu'au 9, à onze heures du soir ; « mais que *si justice et droit ne sont pas faits au peuple par le Corps législatif*, une heure après, à minuit, le tocsin sonnera, la générale battra, et tout se lèvera à la fois. » — L'Assemblée, qui a essayé de réprimer ces insolentes sommations, est débordée; elle se laisse arracher un décret qui déclare les sections en permanence (6 août) : on peut dire qu'elle décrétait par là l'agitation et l'anarchie dans Paris. De ce moment, il y a dans la capitale quarante-huit clubs où, jour et nuit, on délibère, on déclame, on vocifère, et où les honnêtes gens cèdent bien vite, comme toujours, la place aux factieux.

Les sections les plus ardentes s'entendent, se concertent pour prendre des résolutions identiques. Celle des Quinze-Vingts décide qu'elle enverra trois commissaires à l'Hôtel de Ville, lesquels aviseront aux mesures à prendre; elle invite les autres sections à en faire autant. C'était là une mesure capitale; ce n'était rien moins que destituer par le fait la municipalité, en constituer une nouvelle, et du même coup centraliser et légaliser l'insurrection. L'exemple est suivi, la même décision est prise par plusieurs autres sections; mais la nomination des commissaires se fait de la façon la plus étrange. « Dans beaucoup de sections la séance était levée; il ne reste plus dans la salle que quelques individus endormis sur les banquettes. On les réveille, on leur dit qu'il faut sur-le-champ nommer des commis-

saires pour aller à l'Hôtel de Ville sauver la patrie en danger. A l'Arsenal, *les six personnes* qui se trouvent dans la salle du Comité, *nomment trois d'entre elles* pour représenter quatorze cents citoyens actifs. Les choses se passent à peu près de même au Louvre, à l'Observatoire, au Roi-de-Sicile[1]. »

Le 10, à trois heures du matin, ces étranges commissaires du peuple *souverain*, investis de pouvoirs *extraordinaires*, indéterminés et illimités, se réunissent à l'Hôtel de Ville. Ils siégent à côté de la Commune légale, dans une salle voisine. Dix-neuf sections seulement y sont plus ou moins représentées. Vers sept heures du matin, on y comptait des délégués de vingt-six ou vingt-sept sections, tout au plus : en tout, quatre-vingt-deux commissaires. Vingt sections au moins n'y furent représentées en aucune façon.

Quels étaient ces quatre-vingt-deux individus qui allaient décider du sort de la royauté et de la France? Étaient-ce des hommes importants, des personnages politiques ; ou à tout le moins des citoyens influents et connus, jouissant de quelque estime ou de quelque notoriété? Nullement. Les chefs du parti démagogique restent dans l'ombre, le succès n'était rien moins que certain, et ils évitent prudemment de se compromettre. Robespierre, Billaud-Varenne, Fabre d'Églantine ne paraîtront à la Commune que deux ou trois jours après. La liste publiée par les auteurs

1. *Histoire de la Terreur*, t. II, p. 234. — M. Ternaux donne le texte des procès-verbaux de plusieurs de ces sections.

de l'*Histoire parlementaire* est une liste qui a été fabriquée après coup : elle contient environ trois cents noms, et comprend tous les commissaires qui furent adjoints dans les jours suivants, quelques-uns même qui n'y entrèrent qu'un ou deux mois plus tard. M. Ternaux a refait, avec un soin infini et des peines extrêmes, la liste primitive. Elle est curieuse à parcourir. C'est à peine si quelques noms connus frappent les yeux, comme Huguenin, le chef des émeutiers du 20 juin, ancien commis aux barrières, et qui fut plus tard l'objet de graves accusations de concussion ; Rossignol, qui fut général des armées de l'Ouest et que sa lâcheté a rendu célèbre ; Léonard Bourdon, le furieux conventionnel ; le vendeur de contre-marques Hébert ; des prêtres apostats, comme Bernard et Audouis ; le cordonnier Simon, qui fut le geôlier du prince royal au Temple ; Cailly, Lenfant et Dufort, futurs collègues de Marat, de Panis et de Sergent au comité de surveillance de septembre... Le reste est inconnu : des comédiens, musiciens, épiciers ; des marchands de toile, de vin, de faïence ; des artisans comme Simon, menuisiers, tourneurs, serruriers ; surtout des *hommes de loi*, défenseurs officieux, avocats obscurs, scribes subalternes. Voilà « *les rois nouveaux*[1]. »

Rois, en effet ; ils agissent comme tels. Ils suspendent le Conseil général de la Commune, qui siégeait encore pour la forme à côté d'eux. Ils appellent de-

1. Edgard Quinet, la *Révolution*, t. Ier, p. 377.

vant eux le commandant de la garde nationale, Mandat; et comme il refuse héroïquement de leur obéir, on lui casse la tête d'un coup de pistolet. Par là ils sont maîtres de la force armée : le mouvement se prononce; les Tuileries sont forcées; le roi se réfugie dans l'Assemblée. L'Assemblée, seul pouvoir constitutionnel qui subsiste désormais, semble souveraine : elle est esclave. La Commune nouvelle vient le lui signifier. Huguenin, son président, lui adresse ces insolentes paroles : « *Le peuple*, qui nous envoie vers vous, *nous a chargés de vous déclarer qu'il vous investissait de nouveau de sa confiance*; mais il nous a chargés en même temps de vous déclarer qu'*il ne pouvait reconnaître* pour juge des mesures extraordinaires auxquelles la nécessité et la résistance à l'oppression l'ont porté, *que le peuple français*, *votre souverain et le nôtre*, réuni dans ses assemblées primaires. »

La royauté est abattue, mais la liberté est morte. Captive dans la salle de ses séances, enveloppée, opprimée par l'émeute, l'Assemblée ne sera trop souvent qu'une chambre d'enregistrement des décrets de la Commune. La liberté de la presse n'existe plus : on emprisonne, on assassine les journalistes aristocrates. La liberté de conscience est abolie : on arrête, on déporte les prêtres insermentés. Le secret des correspondances est violé; la sûreté des citoyens est livrée au caprice : une loi du 11 août autorise la Commune à arrêter tous *les suspects de conspiration* contre l'État. La dé-

fense des accusés cesse d'être libre et perd ses garanties : la Commune demande la création de tribunaux spéciaux. Par un reste de pudeur, l'Assemblée s'y refuse d'abord, tout en abolissant le recours en cassation, première et regrettable concession. Mais bientôt la résistance tombe devant la menace d'un nouveau 10 août; et elle vote la création du premier tribunal révolutionnaire, celui qui a gardé dans l'histoire le nom de Tribunal du 17 août.

Les trente-sept membres de ce tribunal, juges suppléants, accusateurs publics et jurés, étaient électifs. La Commune prend ses mesures pour diriger cette élection et en assurer les résultats. Avant même que le décret soit promulgué et qu'une convocation légale ait lieu, les sections révolutionnaires se hâtent de se réunir. Comme on n'a pas fixé le nombre de votants nécessaire, un simulacre de vote a lieu dans la plupart des sections : chaque section devait nommer un électeur. Trente-trois électeurs, choisis parmi les affidés de la Commune, se réunissent en hâte à l'Hôtel de Ville, dans la soirée même du jour où le décret a été rendu; et dans la nuit suivante, sans attendre leurs collègues des autres sections, ils procèdent à la composition du tribunal. Le 18, à sept heures du matin, tout est terminé. Six ou sept d'entre eux s'étaient nommés eux-mêmes. Parmi les juges étaient Osselin, Mathieu, Coffinhal, tous jacobins émérites.

Dans la journée, les individus désignés pour faire partie de ce tribunal improvisé sont avertis de venir

prendre possession des fonctions *que la confiance du peuple leur a conférées*. A cinq heures du soir, le maire de Paris les installe au Palais de justice dans la grande salle dite de *Saint-Louis*, aujourd'hui la grand'chambre de la Cour de cassation. — Cette installation fut marquée par une de ces comédies ridicules qui servaient déjà à masquer sous des dehors de liberté le plus effroyable arbitraire. Les nouveaux magistrats et jurés, après avoir reconduit le maire au seuil du palais, s'avancèrent sur une estrade et prononcèrent l'un après l'autre cette formule sacramentelle, déterminée par arrêté spécial de la Commune : « Peuple, je suis *un tel, de telle section*, demeurant *en tel endroit*. Avez-vous quelque reproche à me faire avant que j'aie le droit de juger les autres? » — Naturellement, il n'y eut aucune récusation, et le tribunal entra immédiatement en fonctions.

En créant le tribunal révolutionnaire du 17 août, l'Assemblée législative, on peut le dire, avait inauguré la Terreur. Par là, la Révolution s'appropriait la plus odieuse institution de l'ancien despotisme : d'un seul coup elle reculait jusqu'aux Chambres ardentes ; elle égalait les plus tyranniques violences de Louis XI et de Richelieu. Les formes protectrices des accusés sont effacées : on abrége les délais ; l'interrogatoire préalable est supprimé, le pourvoi en cassation avait été aboli ; le délai légal de trois jours entre l'arrêt et l'exécution l'est également. La guillotine est dressée en face des Tuileries dévas-

tées, et un arrêté de la Commune décide qu'elle y restera *en permanence*. — La première tête tomba le 21 août.

II

De ce moment un vertige de fureur et d'extermination semble s'emparer des esprits. Tout droit, toute justice, toute humanité est abolie. Il semble qu'on revient aux temps barbares. Ainsi le Comité de sûreté générale lance un mandat d'amener pour faire arrêter au Havre Mme de La Fayette, « attendu, est-il dit dans les considérants, qu'il est à craindre que le général n'égare les soldats qui l'entourent ; *ce qui nécessite des otages à la nation, capables ou de conduire M. de La Fayette à l'obéissance aux lois, ou de répondre de ses faits dans le cas contraire*[1]. » Et ces procédés sauvages, on les érige en théorie. Bazire proclame comme un axiome que, « pour combattre les ennemis de la nation, tous les moyens sont bons et justes[2]. » Merlin de Thionville demande que les femmes et les enfants des émigrés soient considérés comme *les otages de la nation*. La Commune propose qu'on les réunisse dans des maisons de sûreté. Un membre de l'Assemblée, Jean Debry, ose demander l'organisation

1. *Histoire de la Terreur*, t. III, p. 63, note. Cet ordre est signé de Grangeneuve, Vardon et Bazire.
2. *Histoire de la Terreur*, t. III, p. 100.

d'un corps de douze cents volontaires qui se dévoueront pour aller assassiner les tyrans; et malgré les protestations indignées de Vergniaud, la proposition est envoyée à l'examen de la commission extraordinaire. — On attise dans Paris, par tous les moyens possibles, les passions révolutionnaires; on répand l'alarme, on exploite le danger de la patrie et les insolentes menaces de Brunswick. On se prépare à frapper un grand coup : nous sommes à la veille du 2 septembre.

L'esprit de parti a essayé de faire pour le 2 septembre ce qu'il a fait pour le 20 juin, pour le 10 août : il a voulu y faire voir un acte spontané, irréfléchi de fureur populaire. Cela n'est pas plus vrai du 2 septembre que du 10 août et du 20 juin : ç'a été là encore (il est triste de le dire) un acte voulu, prémédité, concerté; ç'a été une mesure *de rigueur salutaire*, ordonnée et payée par les hommes de la Commune. — On a usé aussi d'une autre tactique. Il y a un homme que personne ne défend, Marat. On en a fait le bouc émissaire; on a rejeté sur lui la responsabilité des massacres; et en le sacrifiant on a cru blanchir les autres. Cette explication ne tient pas plus que l'autre devant l'histoire. Marat eut peut-être la première idée de la mesure; mais cette idée fut adoptée et mise en œuvre par tous les hommes d'action de la Montagne et de la Commune, Danton, Robespierre, Manuel, Billaud-Varennes, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, Hébert, Panis, Sergent, etc.

Danton surtout : il a les mains dans ce sang jusqu'au coude. C'est lui qui déclare à l'avance qu'il faut « faire peur aux aristocrates. » C'est lui qui, le 29 août, propose et fait rendre par l'Assemblée intimidée ou surprise cet effrayant décret des visites domiciliaires, qui, sous prétexte de la recherche d'armes cachées, remplit les prisons de victimes. C'est lui qui prend la défense de la commune insurrectionnelle, et demande, avec Robespierre, que *tout soit remis aux mains du peuple.* C'est à lui qu'on vient demander des ordres : il a ses hommes partout, il assigne à chacun son rôle, et marque d'une croix sur les listes les noms de ceux qu'il faut *sacrifier*. C'est sous son couvert, c'est sous son contreseing de ministre de la justice, que, le lendemain des massacres, une abominable circulaire, imprimée par Marat, est expédiée aux jacobins de tous les départements, pour engager la province à imiter Paris. C'est lui, « ce misérable esclave, habile à couvrir la faiblesse des actes sous l'orgueil de la parole [1], » qui refuse d'intervenir pour empêcher les massacres de Versailles ; et qui adresse au chef des assassins, à Fournier l'Américain, ces paroles qui seront sa flétrissure éternelle : « Celui qui vous remercie, ce n'est pas le ministre de la justice, c'est le ministre du peuple. »

« Entre Danton, dit M. Louis Blanc, concourant aux massacres parce qu'il les approuve, et Robes-

1. Michelet, *Histoire de la Révolution.*

pierre, ne les empêchant pas, quoiqu'il les déplore, je n'hésite pas à déclarer que le coupable c'est Robespierre. » — J'hésiterais peut-être pour ma part. Mais Robespierre a-t-il vraiment déploré les massacres?... C'est son esprit qui animait la Commune, et c'est de la Commune que part l'impulsion.

Les sections, comme toujours, sont réunies et provoquées à prendre les mesures qu'exige le salut public. Des délégués leur sont envoyés, chargés de leur indiquer ces mesures. Celle du faubourg Poissonnière prend une délibération ainsi conçue : « Considérant les dangers imminents de la patrie et les manœuvres infernales des prêtres, — arrête : 1° *que tous les prêtres et personnes suspectes*, enfermés dans les prisons de Paris, Orléans et autres, *seront mis à mort ;* — 2° *que les femmes*, *enfants des émigrés*, *et personnes qui n'ont pas paru ni ne se sont montrés citoyens*, seront mis sur une ligne en avant des volontaires qui partent pour les frontières, afin de garantir les braves sans-culottes des coups que pourraient porter les ennemis. » — La section du Luxembourg ne reste pas en arrière : « La motion d'un membre *de purger les prisons* en faisant couler le sang des détenus de Paris avant de partir, les voix prises, a été adoptée. Trois commissaires ont été nommés pour aller à la Ville communiquer ce vœu, afin de pouvoir agir d'une manière uniforme [1]. »

1. *Histoire de la Terreur*, t. III, p. 218 et 219, et aux Pièces justificatives, p. 475 et suiv.

Bientôt, à la nouvelle de l'investissement de Verdun, le tocsin sonne, le canon retentit. Et pendant que les volontaires, pleins d'un héroïque enthousiasme, vont s'inscrire au Champ de Mars, les assassins de la Commune se mettent glorieusement en devoir de *purger* les prisons des ennemis de la patrie. Maillard et sa bande annoncent à l'Abbaye qu'ils *vont travailler au nom du peuple souverain*. Le procureur général syndic de la Commune, Manuel, ceint de son écharpe, vient les haranguer et les conjure d'apporter dans les vengeances légitimes qu'ils exercent *une certaine justice*. Billaud-Varenne, son substitut, encourage les *travailleurs* et leur dit « qu'ils n'ont pas besoin de voler les coquins d'aristocrates dont ils font justice, *car on aura soin de les payer comme on en est convenu avec eux.* » — Le conseil général de la Commune est en séance. Informé des premiers meurtres, il envoie des commissaires dans les prisons pour protéger, qui?... *les détenus pour dettes de mois de nourrice*, *ainsi que pour causes purement civiles*. Un des membres vient annoncer que « les citoyens enrôlés ne veulent pas partir sans que tous les scélérats du 10 août soient exterminés. » C'était le mot d'ordre convenu. Sur quoi le Conseil envoie de nouveaux commissaires « pour tâcher de calmer les esprits et d'éclairer les citoyens sur leurs véritables intérêts. » Quant à l'Assemblée, il semble qu'elle ignore tout. Le sang coule dans Paris, et elle a repris tranquillement son ordre du jour. Ce n'est

qu'au bout de six heures qu'on lui annonce « qu'il se fait des rassemblements autour des prisons et que le peuple veut en forcer les portes. » Elle envoie alors des commissaires « pour parler au peuple et le calmer. » Les commissaires reviennent sans avoir pu se faire entendre, ni même se faire reconnaître : ils parlent à mots couverts « de *malheureux événements* que les ténèbres ne leur ont pas permis de voir... » L'Assemblée reste muette, courbe la tête, et passe à l'ordre du jour.

Les égorgements de l'Abbaye, de la Force, des Carmes, sont assurément une chose affreuse ; mais il y a, s'il se peut, quelque chose de plus triste, de plus honteux, de plus navrant : c'est l'inertie de tous les pouvoirs, de la ville tout entière, devant ces atrocités. Les massacres durent depuis quatre jours, et personne ne bouge. Il y a, sur Paris, comme un nuage de sang, comme une atmosphère de terreur, qui pèse sur les âmes et glace tous les courages. Le pouvoir exécutif est comme paralysé, l'Assemblée est immobile, la garde nationale laisse faire, les citoyens se renferment dans leurs maisons ; et pendant quatre jours, les assassins, maîtres de Paris, procèdent à leurs exécutions systématiques, avec ordre, allant d'une prison à l'autre, parodiant indignement les formes sacrées de la justice, transformant les greffes et les conciergeries, selon le mot de Vergniaud, « en abattoirs de chair humaine ; » — et cela sans qu'un cri d'indignation s'élève, sans qu'une résistance soit essayée, un ordre donné, un décret

rendu, un effort tenté pour arrêter ces horreurs, disperser ces cannibales, défendre des vieillards, des femmes, des enfants qu'on égorge, sauver la Révolution d'un grand crime et la liberté d'une ineffaçable souillure. Cela est-il possible? Est-il croyable que cela se soit passé, en France, il y a quatre-vingts ans?

Et ils n'étaient qu'une poignée. Et devant cette petite bande de misérables, tout se tut, tout trembla. D'où vint tant d'indifférence, d'inertie, de lâcheté? — La Gironde elle-même, si généreuse, si courageuse quelquefois, ne trouve pas une protestation à élever. On dirait qu'elle se sent vaincue par son audacieuse rivale de l'Hôtel de Ville. Le souvenir du 10 août pèse sur elle d'un poids terrible : c'est au nom du peuple qu'au 10 août la royauté a été brisée, foulée aux pieds; c'est au nom du même peuple que les mêmes hommes prétendent aujourd'hui sauver la patrie en péril. De quel droit les arrêter? Le salut du peuple n'est-il pas la seule loi?

Dans Paris, qui oserait remuer? Le *travail* des prisons se fait *administrativement :* il n'en faut pas davantage. Les massacreurs agissent au nom de l'autorité. Tout plie devant ce mot-là.

Plusieurs fois, pendant ces lugubres journées, des citoyens honnêtes s'adressèrent à des commandants de la garde nationale, les suppliant d'intervenir pour arrêter cette boucherie. — « Nous n'avons pas d'ordres, » — répondaient-ils ; et ils passaient tran-

quillement leur chemin. — « Nous n'avons pas d'ordres ! » C'est bien là notre mot, à nous autres Français. « Nous n'avons pas d'ordres ! » Donc il faut laisser des brigands ivres remplir une ville de meurtres; il faut laisser violer toutes les lois, outrager la justice et l'humanité. Il faut laisser la tuerie s'achever à l'aise, le sang couler à flots, les cadavres s'entasser dans les rues. « Nous n'avons pas d'ordres ! » Cela dit tout, excuse tout, dispense de tout.

Un homme qui détestait la Révolution française, mais chez qui la haine n'a fait qu'aiguiser la sagacité, et qui parmi ses paradoxes nous a dit de rudes vérités, Joseph de Maistre, écrivait peu d'années après : « Il y a, comme on sait, plusieurs sortes de courage, et sûrement le Français ne les possède pas toutes. Intrépide devant l'ennemi, il ne l'est pas devant l'autorité, même la plus injuste. Rien n'égale la patience de ce peuple qui se dit libre... Les tyrans se succèdent, et toujours le peuple obéit[1]. » — Tocqueville, un libéral celui-là, a exprimé la même pensée, quand il a dit que « la Terreur eût été impossible ailleurs qu'en France, avec les caractères qu'elle a eus[2]. » Et enfin, voici un écrivain, ami passionné de la liberté, admirateur de la Révolution, qui, se posant cette question : Pourquoi Paris resta inerte ? n'y fait pas une autre réponse que Joseph de

1. *Considérations sur la France*, chap. VIII.
2. *Mélanges*, t. VIII, p. 187.

Maistre : « Pour glacer la pitié, il avait suffi que les massacres eussent une apparence de coup d'État. Les tueurs tranquillement assis à la porte des greffes et jouant leurs rôles de juges, les municipaux qui venaient inspecter l'ouvrage, les écharpes mêlées à la tuerie, les assassins qui travaillaient à la corvée des meurtres et gagnaient leur journée, cette assurance dans le sang, tout cela donnait l'idée d'une mesure administrative exécutée au nom de l'autorité. Il n'en fallut pas davantage pour ôter aux meilleurs la pensée de s'opposer à un carnage officiel. Les assassins ne furent qu'une poignée, tout le reste trembla... Les Français, sous l'ancien régime, étaient restés patients aux iniquités qui avaient frappé leurs yeux : Laissez passer la justice du roi ! A ce mot les fronts se courbaient... Lorsqu'au 2 septembre, au tocsin des églises, au retentissement du canon d'alarme, la crainte envahit les cœurs, elle engendra la même insensibilité... Bourgeois, ouvriers, peuple, se tenaient cois dans leurs maisons, attendant, comme leurs ancêtres, que la justice de la Commune eût passé[1] ! »

Revenus de leur stupeur et rendus à eux-mêmes, les Girondins, quelques jours plus tard, ont dit, par la bouche de Guadet, le mot de l'histoire sur les auteurs des journées de septembre : « Ces hommes, en quatre jours, ont fait reculer la liberté d'un siècle. » — Depuis que cette parole a été dite, l'événement ne

1. Edgard Quinet, *la Révolution*, t. Ier, liv. X, p. 386 et suiv.

l'a que trop justifiée. Oui, Septembre a imprimé à la Révolution une tache qui n'est pas encore lavée. Cette nouvelle Saint-Barthélemy a été aussi funeste à la cause de la liberté, que l'autre l'avait été à la cause du catholicisme : le sang versé a fait lever une moisson encore vivace de haines, de malédictions et d'épouvantes. Ils voulaient « faire peur » aux royalistes; ils ont fait peur et horreur au monde entier. Et l'effigie de leur République est devenue pour plusieurs générations une tête de Méduse. « Ces terribles plaies saignent encore, dit M. Quinet. Combien de temps suffira-t-il de les étaler au jour pour faire reculer l'avenir? » Ne les étalons point pour les reprocher à la liberté et triompher d'elle, comme font certains sophistes; car loin d'en être complice, elle en a été victime, et on peut dire que Maillard et ses sicaires l'égorgeaient aussi à l'Abbaye. Mais montrons-les comme un enseignement terrible à ceux qui peuvent croire encore qu'on affranchit un peuple avec des crimes, qu'on peut fonder des institutions libres avec des proscriptions et des violences. Partout où succombent le droit et la justice, c'est la liberté qui succombe. Les hommes de la Commune ont fait peur au monde de la liberté, en la lui montrant couverte de sang : le monde s'est mépris, ce n'était pas la liberté, c'était la tyrannie. C'est de la tyrannie qu'il faut avoir peur, quelque nom qu'elle porte, de quelque masque qu'elle se couvre, qu'elle s'appelle monarchie, inquisition ou république.

III

Une des parties les plus neuves et les plus instructives du livre de M. Ternaux, est le tableau des élections de Paris à la Convention, et le récit des luttes de la nouvelle Assemblée contre la Commune insurrectionnelle. Personne, que je sache, n'avait encore décrit, sur pièces authentiques, avec cette abondance et cette précision de détails, ce travail souterrain et continu du jacobinisme, d'où sortit un jour tout armée la Terreur ; cette organisation habile et mystérieuse du pouvoir révolutionnaire dans les sections, dominant d'abord les élections, puis, sapant peu à peu le pouvoir officiel de l'Assemblée, retranché comme dans une forteresse à l'Hôtel de Ville, et y bravant tous les assauts, expédiant de là ses commisaires dans les départements, et répandant ainsi sur tout le territoire son esprit et ses fureurs, pesant enfin dans le procès de Louis XVI sur l'Assemblée terrifiée, et arrachant à sa faiblesse une sentence de mort, qui n'eut d'un jugement que le nom.

L'élection des représentants du peuple se faisant alors à deux degrés, les assemblées primaires avaient été convoquées pour le dimanche 26 août, et les assemblées électorales pour le dimanche suivant 2 septembre. Déjà depuis le 10 août, chacune des quarante-huit sections de Paris avait pris l'habitude

de se considérer comme indépendante des lois, et de ne consulter que son bon plaisir sur les mesures d'ordre public à prendre. Mais c'est ici que l'on voit se produire et se formuler, dans toute sa naïveté insolente, cette théorie de la souveraineté populaire dont les hommes de 93 abusèrent si étrangement pour couvrir leurs attentats. Les sections parisiennes déclarent, en effet, que chaque assemblée primaire doit avoir la faculté d'exercer « la portion de souveraineté qui lui appartient, de la manière qui lui paraît la plus sage et la plus expéditive [1]. » Vainement alléguerait-on que, dans une république, la loi émanant de la volonté générale doit être respectée et obéie par tous. Les orateurs des Jacobins ont une théorie plus commode : « C'est le peuple qui fait la loi, donc il est au-dessus des lois et peut les modifier. Le peuple est souverain ; donc chaque portion du peuple, et par conséquent chaque section, peut user de sa souveraineté comme elle l'entend. »

En conséquence, et comme il s'agit de faire arriver à la Convention les hommes de la Commune, on songe d'abord à supprimer le mode d'élection à deux degrés. Mais, à la réflexion, on renonce à cette mesure trop ouverte, et on tourne la difficulté. Il est résolu : 1° qu'on forcera les électeurs, dans les assemblées primaires et surtout dans la réunion du

1. Arrêté de la section Fontaine-Grenelle du 17 août. — *Histoire de la Terreur*, t. IV, p. 30.

corps électoral, *à voter à haute voix* et en présence du public; — 2° que les sections se réservent *le droit d'exclure* de la députation parisienne les élus qui ne leur conviendraient pas. — Cette résolution, prise sous l'inspiration de Robespierre par la section des Piques (place Vendôme), est aussitôt, par ses soins, transformée en arrêté municipal par le conseil général de la Commune, et affichée dans tout Paris. Cet arrêté est un monument si extraordinaire de violence et de mépris de la loi, qu'il faut en reproduire le texte :

« Commune de Paris. — Le conseil général, considérant que le salut de la patrie réside dans le choix qu'on va faire des membres appelés à la Convention nationale; que les assemblées électorales ayant constamment *trompé l'espérance du peuple*, il est instant de prendre des mesures pour prévenir les abus résultant d'un mode d'élection évidemment vicieux; que la publicité est la sauvegarde du peuple;

« Arrête, le substitut du procureur de la Commune entendu :

« 1° Que les sections ordonneront à leurs électeurs de faire leurs élections à haute voix et par appel nominal;

« 2° Que les membres nommés par l'assemblée électorale seront soumis individuellement *à la sanction* de toutes les autres sections et des municipalités composant le département de Paris, qui seront invitées d'adopter cette mesure;

« 3° Que les séances du corps électoral se tiendront *en présence du peuple*, et que la salle de l'Évêché n'offrant pas les dispositions nécessaires pour recevoir le public, l'assemblée électorale siégera dans le local occupé par les Amis de la Constitution. » — Cette salle des Amis de la Constitution n'était autre que celle du club des Jacobins.

L'Assemblée nationale proteste d'abord contre cet odieux arrêté de la Commune; puis elle finit, comme toujours, par fermer les yeux et laisser faire. Le 2 septembre donc, pendant que le canon et le tocsin retentissent, que les massacres commencent, qu'une terreur profonde s'étend sur Paris, les électeurs du second degré se réunissent dans la grande salle de l'Évêché, lieu ordinaire de leurs séances. Mais on exige qu'ils se transportent dans la salle des Jacobins, dont les tribunes sont garnies de leurs spectateurs habituels : il faut que *le peuple* surveille ses élections. Là on fait l'appel nominal des neuf cents electeurs; on épure d'abord le corps électoral, en excluant tous ceux qui sont suspects. Puis on procède, par le vote à haute voix, au choix des vingt-quatre députés de Paris. — Le premier fut Robespierre, le second fut Danton, le troisième Couthon. Puis vinrent à la suite Manuel, Billaud-Varenne, Camille Desmoulins, Marat, Robespierre jeune... Tout le reste était à l'avenant; et la députation de Paris, grâce à la façon dont le troupeau électoral avait été dirigé et surveillé, n'eut point à subir cet ostracisme que les sections s'étaient pru-

demment réservé le droit d'exercer sur les élus « pour renouveler l'esprit de souveraineté dans tous les membres du corps politique. »

La Gironde, qui avait si follement applaudi au 10 août et tenté de s'en approprier l'honneur et le profit, avait enfin ouvert les yeux au 2 septembre : épouvantée, elle s'était rejetée en arrière, et avait dès lors entamé contre les Jacobins une lutte tantôt sourde, tantôt ouverte. Mais là, comme toujours, elle manqua de décision, d'union, d'esprit politique : elle parla au lieu d'agir; elle se fia à sa supériorité de talent, à son éloquence ; elle crut avec des discours contenir ses adversaires. Grande erreur : en temps de révolution, le pouvoir n'est pas au plus disert, mais au plus résolu, *regnum violentibus*. — Cette lutte, qui remplit les derniers jours de l'Assemblée législative, se continue de plus en plus ardente, implacable, dans la Convention. Comme celle qui l'a précédée, la nouvelle Assemblée essaye de reprendre le pouvoir que s'est arrogé la Commune, et de détrôner cette souveraineté rivale qui s'est installée à l'Hôtel de Ville ; mais elle ne tarde pas à reconnaître son impuissance et à tomber, comme la Législative, sous l'absolue domination de la démagogie. Le procès du roi consomma son assujettissement et son humiliation.

C'est peut-être la plus triste page de la Révolution ; car si, en septembre, le sang coula à torrents sous le couteau de quelques misérables, l'Assemblée, incertaine et timide, n'y trempa pas les mains.

— Plus tard, quand les échafauds abattirent les têtes par milliers, décimée elle-même, courbée sous la terreur universelle, elle ne s'appartenait plus, et n'était plus qu'un instrument inerte et docile aux mains de ses tyrans. Mais, lors du procès du roi, la Convention n'était pas encore descendue à ce degré d'abaissement et de honte, elle luttait encore avec des succès passagers contre la Commune, les Jacobins et les sections; ses décrets étaient encore respectés; et si elle eût eu plus de sagesse et de résolution; si la majorité, au lieu de se laisser entraîner par un triste calcul de popularité, à faire au roi un procès à la fois inique et impolitique, eût courageusement dès le début tranché cette question terrible en prononçant la déchéance et le bannissement, seules peines que le droit autorisât, que la justice permît, que la politique conseillât; elle se fut épargné une grande faute et un grand crime. Le monde n'eût pas eu ce triste spectacle d'une Assemblée politique s'érigeant arbitrairement en cour de justice, de législateurs se transformant de leur propre autorité en magistrats, faisant du même coup la loi et l'appliquant, confondant en eux tous les pouvoirs, violant tous les principes.

On déplore des meurtres, des assassinats qui bravent ouvertement la conscience humaine et ne prétendent pas du moins à se faire applaudir ou absoudre; ce qui contriste bien autrement l'âme, c'est la justice dégradée et mise au service de la ven-

geance; c'est la passion politique s'enveloppant de sophismes juridiques, de formes dérisoires, se masquant d'un semblant hypocrite de légalité pour assassiner un ennemi vaincu; c'est la conscience humaine étouffée, le sens moral faussé, toutes les notions du juste confondues, les âmes pliant sous la terreur, et les meilleurs, les plus honnêtes citoyens se faisant par lâcheté les complices d'une minorité oppressive et sanguinaire.

La question de droit, pour qui se souciait encore du droit, était bien claire. La Constitution de 1791 avait prévu le cas où le roi se mettrait à la tête d'une armée et en dirigerait les forces contre la nation : elle avait déclaré que, par ce fait, il était censé avoir abdiqué la royauté. La déchéance était donc la seule peine qui, pour le fait le plus grave, pût être appliquée au souverain.

Entre le roi et la nation, la Constitution formait un contrat librement consenti par l'un et par l'autre; si le contrat était violé, le roi savait quelle peine il avait encourue, la nation avait dit à l'avance quelle peine devait le frapper.

« La Convention, dit très-bien M. Ternaux, n'avait évidemment pas un droit plus étendu que le peuple lui-même. Pour aller au delà de ce droit, elle invoqua le salut public, maxime commode, à l'usage de quiconque, peuple ou prince, veut se mettre au-dessus de toutes les lois, au-dessus de tous les serments. Cette barrière franchie, la Convention foula aux pieds les principes les plus élé-

mentaires de la justice. Elle proclama sa compétence dans un procès qu'aucune loi n'avait prévu. Elle se fit cour de justice, tout en restant Assemblée législative. Elle ne respecta aucune des formes protectrices des droits de l'accusé, elle ne reconnut aucun motif de récusation, elle s'affranchit des règles nouvellement établies sur le mode de votation des jurés et la quotité des voix nécessaires pour la condamnation. »

Si du moins le vote avait été libre ! mais la majorité céda, comme un troupeau, à l'effroyable pression exercée sur elle, au dedans par les tribunes, au dehors par une foule ameutée et grondante.

Un témoin qui n'est pas suspect, Carnot, a écrit dans ses *Mémoires :* « Louis XVI avait commis le plus grand des crimes dont un roi puisse se rendre coupable. *Malgré cela il eût été sauvé si la Convention n'eût pas délibéré sous les poignards.* » — Une immense agitation avait été suscitée et entretenue dans Paris pendant les jours qui précédèrent le jugement. Dès le mois de décembre, la crise du travail et l'inquiétude de la famine avaient jeté le trouble dans la capitale; et les agitateurs, exploitant ces cruelles circonstances, s'étaient appliqués à persuader au peuple que la cause de tous ses maux était au Temple, et qu'un grand acte de *justice nationale* était le seul moyen de faire cesser ses souffrances, de fonder la liberté et de sauver la patrie menacée par l'étranger.

L'émotion n'avait fait que grandir à mesure que

le procès avançait. Le 15 janvier, les sections les plus ardentes nomment des commissaires qui se réunissent à l'Hôtel de Ville « pour veiller à la sûreté publique. » On sait ce que cela voulait dire : à toutes les grandes journées de la Terreur, c'est le procédé qui est invariablement employé.

Les assemblées des sections sont devenues tellement tumultueuses que les citoyens honnêtes, insultés, menacés, sont obligés de n'y plus paraître. Des affidés surveillent les barrières et les prisons. La Commune réclame du ministre de la guerre, Pache, comme appartenant « à la nation » cent trente-deux canons qui se trouvent à Saint-Denis ; et Pache, toujours docile aux désirs de la Commune, fait remettre les canons et les poudres entre les mains de Santerre.

Le lendemain du jour néfaste où l'Assemblée avait rejeté l'appel au peuple, cette dernière chance de salut qui était restée à l'accusé, les abords de la salle sont occupés par les émissaires des sections et des Jacobins. Les députés sont obligés de passer entre deux haies d'hommes à figures sinistres. Ceux qui ont voté contre le roi sont applaudis ; ceux qui ont opiné pour l'appel au peuple sont accueillis par des cris farouches, par des invectives grossières. Les mêmes scènes se reproduisent à l'intérieur de la salle. Les tribunes sont pleines d'hommes et de femmes, à demi ivres, qui accueillent les votes de clémence avec des hurlements et des injures, les votes de mort avec les éclats d'une joie féroce.

C'est dans une atmosphère pleine de tempêtes et de passions furieuses, sous la menace d'une foule altérée de sang qui assiége toutes les issues, au milieu des violences et des outrages qu'échangent entre eux les membres de l'Assemblée; c'est sous la pression d'un épouvantable système d'intimidation que la majorité vota la mort, et quelle majorité! M. Ternaux a relevé les chiffres avec un soin minutieux, sur les procès-verbaux officiels, et il établit que le nombre de voix qui se prononcèrent pour la mort sans restriction ne fut pas, comme on l'a dit, de 366, mais seulement de 361, c'est-à-dire que (le nombre des votants étant de 721) la majorité fut d'*une seule voix*[1].

Barrère avait dit, au cours des débats, sur le ton d'aphorisme qui était propre à ce plat sophiste : « L'arbre de la liberté croît lorsqu'il est arrosé du sang des tyrans. » — Lehardy et Rabaud-Saint-Étienne étaient plus près de la vérité quand ils lui répondaient : « L'histoire de tous les peuples nous apprend que la mort des rois n'a jamais été utile à la liberté... Louis mort sera plus dangereux pour la liberté publique, que Louis vivant et enfermé... » Qui en doute aujourd'hui? Les événements ont-ils donné, depuis soixante-dix ans, aux raisons d'État invoquées pour la condamnation un assez éclatant démenti? Est-il devenu assez évident qu'on ne tue pas un système en tuant un homme; qu'on n'abat

1. Voyez t. V, p. 462-3 et la note.

pas d'un coup de hache un gouvernement enraciné dans le sol depuis des siècles; qu'on n'efface pas en une heure, avec un peu de sang versé, les traditions et les mœurs d'un peuple?

« Je ne puis guère douter aujourd'hui, dit M. Quinet, que Louis XVI errant à l'étranger sous un nom emprunté, repoussé de lieu en lieu, sans cour, sans États, sans armée, vivant de la complaisance de la Convention, n'eût été mille fois moins redoutable que Louis XVI supplicié au Temple dans sa femme et ses enfants, les mains liées derrière le dos, guillotiné en face de son palais, rétabli aussitôt dans l'orphelin du Temple; puis consacré de nouveau, acclamé dans ses frères Louis XVIII et Charles X, surtout dans la légende de douleur et de pitié qui fit de ses derniers moments la Passion de la royauté elle-même, mourante et renaissante sur son Calvaire...

« Sanson eut beau montrer au peuple la tête de Louis XVI..., il n'avait décapité qu'un homme, non un système; et à qui devait profiter ce spectacle? *La monarchie y perdit moins que la République...* A peine le sang de Louis XVI essuyé, on vit toute une nation courir au-devant d'une autre royauté. »

Et les premiers qu'on y vit courir furent plusieurs de ces farouches conventionnels qui avaient voté la mort du tyran sans condition. M. Ternaux a dressé cette curieuse statistique : sur les 361 membres de la Convention qui opinèrent pour la mort immé-

diate, 31 sont morts sur l'échafaud, 18 ont péri de mort violente avant le 18 brumaire; — 2 ont été ministres de Napoléon Ier, 4 sont devenus sénateurs, 12 ont siégé au Tribunat ou au Corps législatif, 2 au Conseil d'État, 3 au Conseil des prises, 7 à la Cour de cassation, 10 dans les Cours d'appel, 12 dans les tribunaux de première instance; 5 ont été procureurs généraux, 10 préfets, 3 sous-préfets, 5 receveurs généraux; 46 ont occupé des emplois divers, et quelques-uns subalternes, dans les finances, les ministères et la police [1].

Les cinq volumes parus du livre de M. Ternaux s'arrêtent ici : le dernier se termine à la mort de Louis XVI. Du 21 janvier au 9 thermidor, on voit que l'auteur a encore une longue carrière à fournir. A vrai dire, il n'a encore traité que les origines et les commencements de son sujet. S'il est vrai que la Terreur règne en fait après le 2 septembre et le 21 janvier, ce n'est qu'au 31 mai qu'elle deviendra le régime officiel et légal, le gouvernement même

1. Il y a dans ces transformations de tant de républicains en fonctionnaires ou en courtisans, des changements de costume qui touchent au plus haut comique. Ainsi Granet (de Marseille) qui siégeait toujours à la Convention *en carmagnole*, devint plus tard chambellan de Cambacérès. — Le fameux Drouet, maître de poste de Varennes, trône en habit de sous-préfet à Sainte-Menehould jusqu'à la Restauration. Quant à Barrère, le rapporteur du Comité de salut public, il a trouvé une place digne de lui : il est employé dans la police sous l'Empire; et dans les dernières années de sa vie, il mendie et obtient du roi Louis-Philippe une pension qui l'empêche de mourir de faim. (Voyez sa biographie, par Macaulay.)

de la France. Nous sommes sur le seuil sanglant; il nous reste à parcourir tous les cercles de la sombre cité. Mais déjà nous avons vu se dessiner dans ses traits principaux ce qu'on peut appeler le système de la Terreur : tout ce qui va suivre n'en est que la conséquence fatale et le développement logique.

IV

La Terreur a dans l'histoire un caractère à part : elle n'a pas été seulement un fait, elle a été une théorie; elle n'a pas été une violence accidentelle, une crise, une convulsion déterminée par l'exaltation de la lutte, l'ardeur des passions, les haines accumulées, la patrie en danger, une folie mêlée de peur et de colère. Tout cela se comprendrait et s'excuserait. Mais la Terreur a été bien autre chose : elle a été un système; elle a été une conception politique froidement élaborée par de prétendus hommes d'État, dogmatiquement réduite par eux en maximes, et appliquée avec une impitoyable logique à tout un peuple. C'est là ce qui a fait de la Terreur, dans la mémoire des contemporains, un objet de tant d'horreur, et ce qui en fait dans l'histoire du monde un phénomène si extraordinaire et si effrayant.

Quel fut le principe de cette théorie? Et comment une telle théorie put-elle naître et s'établir en France,

au lendemain même de cette révolution de 89 qui avait fait triompher de si généreuses idées?

Le principe de la Terreur n'est pas autre chose que la doctrine de la souveraineté du peuple, poussée jusqu'à l'absolu, jusqu'à ses plus extrêmes conséquences. L'Assemblée constituante, tout en revendiquant hautement le droit pour la nation de disposer d'elle-même et de réformer son gouvernement et ses lois, avait dans sa *Déclaration des droits de l'homme* solennellement proclamé, comme le premier et le plus sacré de tous les principes, la liberté individuelle dans toutes ses manifestations, sécurité personnelle, droit de propriété, liberté du travail, liberté de conscience, liberté de parole, liberté de la presse. En cela, elle était dans la vérité philosophique et politique, dans la seule doctrine sincèrement et véritablement libérale. Car à quoi servent les formes politiques, sinon à protéger le droit individuel? Et que m'importe que l'État proclame sa liberté, si, moi, je ne suis pas libre?

Mais bientôt, dans la violence de la lutte et l'emportement des passions, cette haute et pure doctrine disparaît, pour être remplacée par une autre toute différente. L'idée de la liberté se voile, s'obscurcit; celle qui s'empare des esprits et qui prédomine, c'est l'idée de la souveraineté populaire, idée antique, empruntée au despotisme oligarchique des républiques de la Grèce et de Rome, remise à la mode par Rousseau dans son *Contrat social*, et qui devient le *credo* politique des théoriciens de la Con-

vention. — C'est de cette idée qu'est sortie la tyrannie du Comité de salut public ; c'est des flancs de cette théorie qu'est né ce monstre qu'on a appelé la Terreur.

Sans doute un peuple est souverain pour se donner le gouvernement qui lui convient, pour décider de ses intérêts généraux : cela est incontestable. Mais sa souveraineté n'est pas plus absolue que les autres souverainetés de ce monde : elle est soumise aux mêmes restrictions, elle rencontre les mêmes limites. Le peuple souverain ne peut, pas plus qu'un roi, violer le droit dans la personne d'un simple citoyen. Le peuple souverain, s'il attente injustement à ma vie, à ma propriété, à ma liberté, fera un acte de tyrannie aussi inexcusable, aussi odieux que l'eût pu faire un Tibère ou un Philippe II. Qu'est-ce au fond que la souveraineté populaire ? l'opinion, la volonté de la majorité ; c'est-à-dire en d'autres termes, le nombre, la force. Cela supprime-t-il le droit? cela dispense-t-il de la justice? non. Il n'y a pas de souveraineté contre le droit, contre la justice.

Voilà pourtant ce que méconnurent les hommes de la Convention, oubliant, dans l'exaltation de leurs passions furieuses, les exemples et les leçons des hommes de la Constituante. Voilà comment le grand courant libéral de 89 fut brusquement coupé et interrompu par un courant tout opposé, qui fit dévier la Révolution de sa direction première, et, au lieu de la pousser vers la liberté, fut cause qu'elle dériva dans la tyrannie. Qu'arriva-t-il en effet? C'est que

l'Assemblée, se considérant comme investie par délégation de la souveraineté populaire, délégua elle-même ses pouvoirs à un petit nombre de Commissaires ; que ces Commissaires, représentants du souverain, se regardèrent eux-mêmes comme autant de souverains absolus ; et il se trouva ainsi que, sous le nom de Comité de salut public, on avait institué un pouvoir anonyme revêtu du plus épouvantable arbitraire ; qu'au despotisme monarchique, on avait tout simplement substitué le despotisme populaire.

Les Girondins, en dépit de leurs fautes et de leurs faiblesses, étaient au fond restés dans la tradition de 89 : ils voulaient la république, mais avec la liberté ; ils voulaient régénérer la France, mais par la liberté.

Pour les Jacobins et les Montagnards, les moyens importent peu. Il faut fonder la république, coûte que coûte ; il faut briser les résistances ; il faut « forcer la nation à être libre. » Ils ne dissimulent point leur pensée : « Voici, disent-ils, notre profession de foi : nous voulons *despotiquement* une constitution populaire. » — C'est ce qu'on a appelé de nos jours la souveraineté du *but* ou de l'*idée*. Ils se sont fait un idéal de gouvernement ; et, pour réaliser cet idéal, ils n'hésitent pas à écraser toutes les libertés, à violer toute justice. Vaincre leurs adversaires n'est pas assez, ils prétendent les supprimer. « Faites comme la nature, disait Danton ; elle voit la conservation de l'espèce et ne regarde pas les individus. » Est-ce que la vie de quelques hommes peut

être mise en balance avec le bonheur d'une nation? Il s'agit des destinées de la patrie; bien mieux, de celles de l'humanité tout entière, de ses progrès, de sa félicité, et on hésiterait à abattre quelques têtes!

« Cette manière de sentir et de raisonner est principalement celle des Inquisiteurs, a dit M. Quinet. » Rien de plus juste. Ceux qui, au nom de l'orthodoxie religieuse, ont exilé, torturé, brûlé les hérétiques, n'avaient pas d'autre principe.

C'est la théorie même de l'Inquisition : détruire le mal dans la racine; supprimer les ennemis de la vérité pour préserver la vérité; sauver le corps social menacé de contagion, en retranchant par le fer les membres gangrenés; quoi de plus légitime, de plus sage et même de plus humain? N'est-ce pas le droit éternel, n'est-ce pas le premier devoir des gouvernements? *Salus populi*, *suprema lex*. Robespierre et Saint-Just ne tiennent pas un autre langage que Torquemada.

Mais Torquemada me révolte moins que Robespierre et Saint-Just. Fanatisme pour fanatisme, le sien est plus désintéressé : je n'y aperçois pas du moins les calculs de l'ambition et l'orgueil du pouvoir suprême. Je m'explique et j'excuse jusqu'à un certain point sa farouche intolérance : les temps étaient barbares, les mœurs cruelles; la loi religieuse était la loi de l'État. Enfin cette loi religieuse au nom de laquelle il condamnait, elle était revêtue aux yeux de tous d'un caractère supérieur; c'était la vérité révélée, la parole divine, l'autorité infail-

lible. — Nos inquisiteurs du Comité de salut public et du tribunal révolutionnaire, en quel nom condamnent-ils? Fils du dix-huitième siècle, nés au sein d'une société polie et humaine, disciples de philosophes qui ont passé leur vie à maudire le fanatisme au nom de la raison, ils proscrivent, ils emprisonnent, ils exterminent leurs concitoyens au nom de la raison, au nom de la philosophie! Ils imposent leur tyrannie au nom de la liberté et de l'égalité! Ils persécutent les prêtres au nom de la tolérance!

A part l'inconséquence, il y a là, si on y songe, une prétention prodigieuse; car ce n'est rien moins que la prétention à l'infaillibilité. C'est l'infaillibilité de la raison humaine substituée à l'infaillibilité de la religion révélée : c'est l'opinion de la majorité, c'est la volonté populaire érigée en vérité absolue, en dogme indiscutable, mise au-dessus de toute conscience et de tout droit individuel, et investie, dans la personne de ceux qui la représentent, du pouvoir de vie ou de mort. « Avons-nous le droit, disait Robespierre, d'avoir une volonté contraire à la volonté générale, *et une sagesse différente de la raison universelle*[1] ? »

Quand ils parlent de liberté, ils mentent : au fond, ce sont des absolutistes. Ils veulent la liberté pour eux, non pour leurs adversaires. Leur doctrine à cet égard est exactement celle de ces ultra-catho-

1. Discours du 3 décembre 1792.

liques, qui sont fort partisans, disent-ils, de la *liberté du bien*, mais qui repoussent résolûment la liberté du mal. Seulement, quand on les invite à préciser, il se trouve que le bien est toujours leur opinion, et le mal l'opinion des autres.

« Crois ce que je crois, ou je te tue ! » disaient jadis les persécuteurs religieux. — « La république ou la mort ! » a dit le fanatisme révolutionnaire. Même tyrannie et même iniquité des deux parts. C'est la traduction moderne du *compelle intrare;* et le *compelle intrare* est aussi odieux en politique qu'en religion. Chose étrange, combien l'intolérance est naturelle à l'homme ! combien dans son orgueil il est enclin à imposer à ses semblables, non-seulement sa volonté et son pouvoir, mais sa pensée, ses opinions, ses croyances ! Reconnaître la liberté, respecter le droit de l'individu, cela paraît bien simple : et pourtant il semble qu'il faille pour cela un effort prodigieux à la raison ou plutôt à la passion de l'homme !

Que les hommes de la Convention fussent d'ailleurs sincères et convaincus, je ne le nie pas, pour plusieurs du moins. Qu'importe ? C'étaient des hommes convaincus que les inquisiteurs. Calvin était un homme convaincu, faisant brûler Michel Servet au nom de la sainte Trinité; et Philippe II déclarant qu'il aimerait mieux perdre la moitié de ses États que d'y laisser un hérétique. Rien de plus dangereux que des convictions énergiques au service de théories absolues.

Il y a une excuse vulgaire qu'on a invoquée cent fois, qu'on invoque encore tous les jours pour justifier le Comité de salut public. La Terreur, dit-on, a été une mesure de défense nécessaire; on peut la déplorer, mais elle a sauvé la France. — Il n'y a là qu'un mensonge historique et un sophisme. La nécessité est l'argument comme elle a été l'excuse de toutes les persécutions, de toutes les tyrannies. Mais quoi! les massacres de septembre ont-ils été pour quelque chose dans les victoires de Valmy et de Jemmapes? Faut-il en faire honneur à Danton et à ses travailleurs, ou à Dumouriez et à ses jeunes volontaires? La mort de Louis XVI a-t-elle eu un autre résultat que de soulever gratuitement contre la France une coalition redoutable? Cette insurrection de cinquante départements qui éclate après le 31 mai, n'est-ce pas le 31 mai qui l'a provoquée, bien loin qu'elle en ait été cause? Le Comité de salut public, il est vrai, a déployé dans l'imminence du péril une activité et une énergie surhumaines. Mais sont-ce les échafauds et les noyades qui ont sauvé la France, ou le courage de ses soldats et le génie de quelques hommes? En 1792, c'est l'enthousiasme des volontaires, c'est l'amour de la patrie et de la liberté qui repousse la première invasion. L'année 1793, malgré la mort du roi, le 31 mai et la Terreur, commence par des revers. Qu'est-ce qui sauve la République? Ce ne sont pas les proscriptions, les hécatombes du Comité de salut public : c'est le génie de Carnot,

de Carnot qui eut le tort sans doute d'accepter la solidarité de ces horreurs, et de signer *sans les lire* les décrets de Robespierre ; mais qui, pendant que ses frénétiques collègues ne savaient que frapper sans cesse et abattre des têtes, sut par des miracles d'organisation et de travail faire sortir de terre et pousser sur toutes nos frontières ces armées républicaines contre lesquelles vint se briser l'Europe.

On l'a dit justement : jamais la crainte de l'échafaud n'a inspiré une grande action. La peur ne fait point de héros. Le sang qui sauve et régénère les nations, c'est celui qui se verse sur les champs de bataille pour leur indépendance; ce n'est pas celui que les fureurs des partis répandent sur les places publiques.

Si la Terreur n'avait été qu'une crise sanglante, un délire passager, il faudrait se contenter de la déplorer, et la vouer à un prompt oubli. Quel est le peuple dont l'histoire n'a pas des pages tachées de sang ? Mais je l'ai dit, et il faut le répéter : la Terreur a été un système. Les horreurs de 93 ne seraient plus possibles aujourd'hui, je le crois; du moins elles ne seraient pas durables. Mais les idées de 93 fermentent encore dans bien des têtes; la démocratie absolutiste n'est pas morte : elle parle assez haut parmi nous ; elle ne fait guère mystère de ses théories, et ses théories sont précisément celles qui se formulaient dans la Convention. Si la Terreur n'en peut plus naître, il en peut naître la tyrannie ; il n'en peut même pas naître autre

chose. Voilà pourquoi il faut condamner et flétrir la Terreur, non pas seulement dans les immolations qu'elle a commises, mais surtout dans les idées qui l'ont produite, dans le système dont elle a été la monstrueuse manifestation. Voilà pourquoi c'est servir la liberté de montrer que ces idées, que ce système, bien loin d'être une conséquence ou une suite naturelle des principes de 89, en sont justement le contre-pied et la négation. Le danger de l'avenir est de ce côté : ce que je crains pour la liberté, c'est le dogme de la souveraineté du peuple, soit qu'il s'incarne dans une assemblée, dans un comité de salut public ou dans un homme.

1867.

M. GUIZOT

(*Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*)

On attendait avec quelque impatience le dernier volume des *Mémoires* de M. Guizot. On était curieux de voir comment l'ancien ministre raconterait, expliquerait la révolution qui, en le renversant, renversa le gouvernement de Juillet. On se demandait si, en dépit de cette réserve dont il ne s'est pas départi dans les volumes précédents, il ne se laisserait pas aller, dans le récit de la catastrophe finale, soit à quelques révélations, soit à quelques appréciations plus libres des événements ou des hommes.

L'attente a été trompée. On a éprouvé là, une fois de plus et un peu plus vivement, l'espèce de désappointement que le livre tout entier a causé à beaucoup de lecteurs. Ce n'est rien apprendre à personne, en effet, que de dire que la curiosité générale a été un peu déçue. Est-ce la faute de M. Guizot? Je crois

plutôt que c'est celle du public. Nulle part l'auteur n'a fait preuve de plus talent. Mais on s'était mépris sur ce titre de *Mémoires;* on s'était attendu à des détails intimes, à des anecdotes piquantes, à ces historiettes de coulisses qui font d'ordinaire l'attrait de ces sortes de livres. C'était bien mal connaître M. Guizot. Même quand il a écrit l'histoire, M. Guizot n'a jamais été un historien, si on prend ce mot dans son sens naturel, qui est celui de narrateur, d'annaliste et de peintre : il a toujours été un philosophe. Ce qu'il a écrit, ce n'est pas l'histoire des faits et des hommes ; c'est l'histoire des idées, des institutions, de la civilisation ; en un mot, c'est la philosophie de l'histoire, plutôt que l'histoire même. Quand il a écrit ses *Mémoires*, la même chose lui est arrivée : au lieu de souvenirs personnels, de détails biographiques, de tous ces menus récits qui caractérisent le genre, il nous a donné sa vie politique et parlementaire, l'histoire des négociations diplomatiques auxquelles il a pris part, l'exposé des idées, des principes qui l'ont dirigé pendant qu'il était aux affaires ; c'est plutôt de la doctrine que de la narration ; c'est plutôt la philosophie de sa vie politique que l'histoire de sa vie. On ne se refait pas, et le caractère de l'homme se retrouve en toutes choses. M. Guizot n'est pas un peintre, c'est un théoricien ; ce n'est pas l'homme des faits, c'est l'homme des idées ; et quoi qu'il écrive, il se préoccupe des idées plus que des faits.

Ce n'en est pas moins un livre très-intéressant

que ces *Mémoires*, et d'une lecture souvent attachante. J'ai dit déjà qu'au point de vue de la forme M. Guizot n'a rien écrit de plus parfait. Cet ouvrage qu'il vient d'achever à quatre-vingts ans, c'est de tous ses ouvrages celui où il a mis le plus de jeunesse, de mouvement, d'éclat; nulle part son style, toujours si ferme et si grave, n'a allié autant de grâce à sa grandeur naturelle, autant de finesse et de délicatesse à sa force; nulle part il ne s'est montré aussi souple, aussi varié, aussi coloré. On ne peut se défendre d'admirer ce puissant esprit qui, loin de fléchir sous le poids du temps et des événements, a continué de grandir, et s'est comme rajeuni et perfectionné à l'âge où les plus riches natures subissent l'inévitable décadence qui est la loi de l'humanité.

Une des choses qu'on a le plus goûtées, et à juste titre, dans ces Mémoires, ce sont les portraits. Ils sont nombreux, la plupart excellents, quelques-uns merveilleux de vérité, de finesse, de profondeur. Dans sa manière sobre et un peu sévère, M. Guizot a des coups de pinceau qui enlèvent en relief une figure humaine. Parfois il a le trait spirituel et mordant, comme dans ce portrait de M. Dupin : « Il n'a nul goût pour les grandes tâches et les responsabilités pesantes; les fonctions publiques lui plaisent bien plus qu'il n'aspire au pouvoir politique; tout engagement général, toute longue et fidèle solidarité répugnent à la mobilité de son esprit, aux boutades de son caractère et aux calculs de sa prudence. Il aime à servir, non à se dévouer... » Parfois il a

l'image pittoresque et colorée, comme dans ce portrait, si indulgent dans sa justesse, de M. de Lamartine : « J'ai trop peu vu de près M. de Lamartine pour le connaître et me l'expliquer pleinement ; mais il m'apparaît comme un bel arbre couvert de fleurs, sans fruits qui mûrissent et sans racines qui tiennent. » Et combien d'autres figures esquissées d'un trait rapide, ou profondément gravées par ce burin qui creuse : Jouffroy, par exemple, qui avait « dans son âme comme dans sa figure, un beau et aimable mélange de fierté et de douceur, de passion et de réserve, d'indépendance un peu ombrageuse et de dignité tranquille ; » ou bien encore Lamennais, « cet esprit élevé et hardi qui avait besoin de s'élancer jusqu'au dernier terme de son idée, quelle qu'elle fût ; ce talent grave et passionné, brillant et pur, amer et mélancolique, âpre avec élégance, et quelquefois tendre avec tristesse... Esprit aussi superficiel qu'élevé, logicien aussi aveugle que puissant, très-ignorant de l'histoire, capable d'aperçus et d'élans sublimes, mais incapable d'observer les faits réels et divers, de les mettre à leur vraie place et de leur assigner leur juste valeur. »

Mais la beauté de la forme n'est après tout que le moindre attrait de ces Mémoires. Sans parler de bien des détails peu connus, de bien des correspondances inédites et qui éclairent des faits mal compris, il y a dans ces récits de nos luttes politiques d'autrefois, retracées avec un calme et une sérénité qui ne se démentent jamais ; dans cet exposé simple, modéré,

lumineux, de grandes questions, de grandes affaires que la passion a souvent enflammées ou l'esprit de parti obscurcies; il y a dans ce tableau, dis-je, bien des enseignements à recueillir pour un lecteur de bonne foi. Nous sommes devenus, grâce à Dieu, impartiaux sur un passé qui, bien que récent encore, semble pourtant déjà si éloigné de nous. Vingt années à peine se sont écoulées depuis ce temps où la France avait un gouvernement libre; et il semble que ces vingt années soient un siècle, tant les choses et les hommes ont changé. Les passions qui nous animaient alors sont éteintes; — ou du moins, s'il en subsiste encore quelques restes chez les survivants chaque jour plus rares de ces vieilles luttes, les générations nouvelles ne les partagent point et les comprennent à peine. Nous-mêmes, quand nous relisons cette histoire, nous nous étonnons de bien des opinions que nous avons épousées, de bien des jugements que nous avons portés, de bien des calomnies que nous avons accueillies. La poussière du combat est tombée; le point de vue a changé; l'éloignement a rendu aux objets leur véritable perspective. Ajoutez que la comparaison du présent n'a point nui au passé : ni M. Guizot ni le gouvernement parlementaire n'ont eu à se plaindre pour leur renommée des successeurs que l'histoire leur a donnés. A tous les égards donc, nous sommes bien placés pour les juger équitablement.

I

M. Guizot était certainement, quand la monarchie de Juillet tomba, l'homme de France le plus impopulaire. Quoi d'étonnant? Il y avait sept ans qu'il était ministre. Dans un pays comme le nôtre, un homme d'État, quel qu'il soit, aura toujours bien de la peine à résister à l'usure d'un si long pouvoir. Mais quand, s'élevant au-dessus des querelles d'ambition personnelle et jugeant les hommes d'alors à la lumière des événements qui ont suivi, on compare M. Guizot à ceux qui le combattaient et l'ont renversé, on est bien obligé de convenir qu'il l'emporte sur la plupart d'entre eux, je ne dis pas seulement par le talent, mais aussi, mais surtout par le caractère, la dignité morale, le vrai et sincère libéralisme.

Je ne me fais point illusion sur ses fautes politiques; je m'expliquerai tout à l'heure sur ce point. Mais, quand on aura fait toutes les réserves qu'on voudra, il y a d'éminentes et rares qualités qu'il faudra, si on veut être juste, ne pas lui refuser.

On ne pourra lui refuser d'avoir aimé la liberté, de l'avoir aimée sincèrement, loyalement, avec une force de conviction qui a résisté à toutes les épreuves et à tous les mécomptes. On pourra critiquer ses théories gouvernementales; on pourra lui reprocher

d'avoir été trop timide et trop peu confiant, d'avoir voulu resserrer dans des cadres trop étroits le jeu de la liberté politique ; on ne saurait contester qu'il aimât la liberté pour elle-même, pour ses grandeurs et ses luttes fécondes ; qu'il aimât dans son principe et dans sa pratique le gouvernement libre, tel que la France le possédait depuis 1815. Il avait à un haut degré le sentiment du droit et le respect de la loi : deux grandes choses qui nous ont toujours manqué en France, pour notre malheur ; car un peuple n'est digne d'être libre, un peuple ne peut rester libre, que lorsque ces deux idées sont entrées profondément dans son esprit et dans ses mœurs. Nous les avons volontiers à la bouche, mais en toute occasion nous en faisons aisément litière ; témoin l'étrange facilité avec laquelle nous nous jetons dans les révolutions. Les révolutions détruisent, elles ne fondent rien. Ce qui fonde seulement et consolide les institutions libres, c'est le droit, c'est la justice, c'est le respect de la loi. M. Guizot l'entendait ainsi ; et quelques reproches qu'on lui ait faits, on n'a jamais pu lui faire du moins le reproche d'avoir essayé de mettre l'arbitraire à la place de la loi. Il a combattu ardemment, opiniâtrément, pour ce qu'il croyait être la bonne politique ; jamais il n'a combattu qu'avec des armes légales ; jamais il n'aurait ni donné le conseil ni accepté la solidarité d'aucune atteinte violente au droit, à la justice, à ces grandes libertés qui sont l'essence des gouvernements libres et qui restent encore inscrites pour mémoire en tête de nos constitutions.

Il voulait la liberté avec l'ordre et la paix ; il croyait que l'ordre au dedans et la paix au dehors étaient les deux conditions nécessaires de la liberté : qui osera dire qu'en cela il s'est trompé ? S'il s'est trompé sur les moyens, qui osera dire que le but n'était pas noble et élevé ? Est-il nécessaire d'ajouter que ce but a été poursuivi avec une sincérité, un courage et un désintéressement personnel auxquels ses adversaires même ont rendu hommage ?

C'est un éloge vulgaire, en effet, à adresser à M. Guizot, que de rappeler que sa probité, son désintéressement n'ont jamais été mis en doute. On dit que ces vertus sont devenues rares aujourd'hui. Elles l'étaient moins alors. Le gouvernement de Juillet, quelles qu'aient pu être ses fautes, a mérité qu'on dît de lui que ç'a été un gouvernement honnête, et un gouvernement d'honnêtes gens. Pendant dix-huit ans, il a fait les affaires du pays sous le grand jour de la publicité, sous le feu de la discussion publique, sous le contrôle incessant de la presse et de la tribune. Que, dans de telles conditions, deux ou trois faits scandaleux se soient seuls produits (faits qui ont été dénoncés et punis), certes, loin d'être un grief, on peut dire que c'est un honneur pour le gouvernement. Faut-il en conclure que les hommes valaient mieux alors qu'ils ne valent aujourd'hui ? Non ; mais il en faut conclure que tous les gouvernements ont besoin de contrôle, et que la liberté, quels que soient ses périls, est le seul contrôle efficace et le seul garant sérieux de l'honnêteté des gouvernements.

Les hommes politiques, en ce temps-là, avaient une grande force, j'ai presque dit une grande vertu; ils croyaient à quelque chose, ils avaient une foi en politique, ils défendaient des principes et non pas seulement des intérêts. Après la révolution de 1830, — révolution légitime assurément, et pourtant regrettable, par cela seul qu'elle était une révolution et entretenait chez nous cette funeste habitude des coups de la force, — ils croyaient avoir trouvé une forme de gouvernement propre à satisfaire pour longtemps aux besoins réels et aux vœux sérieux du pays; assez souple pour se prêter sans secousse aux progrès que le temps rendrait nécessaires, assez forte pour résister aux sourdes attaques des utopistes qui rêvaient la république. On les appelait, par raillerie, les Doctrinaires. Si cela voulait dire qu'ils avaient une doctrine ou une théorie politique, des principes, des idées arrêtées, et qu'ils conformaient leurs actes à leurs principes, on avait raison; mais ils étaient en droit de répondre, avec Royer-Collard, que se passer de théorie, c'est tout simplement avoir la prétention d'agir sans savoir ce qu'on fait et de parler sans savoir ce qu'on dit. Si on voulait railler seulement chez eux un peu de morgue et de roideur, quelque chose de trop dogmatique dans le ton et de trop inflexible dans les idées, la critique était juste, mais elle était légère. De ces défauts-là, disons-le, on nous a bien corrigés depuis. Nous sommes loin des Doctrinaires. Nos hommes d'État ne tombent plus dans de semblables ridicules. On ne leur repro-

chera pas trop d'attachement à leurs idées, trop d'entêtement dans leurs opinions, trop d'inflexibilité dans leurs principes. Ils nous ont appris comment la vraie sagesse sait conformer ses théories aux événements ; ils nous montrent tous les jours comment la souplesse du caractère et l'inconsistance des idées peuvent s'allier avec les gloires de l'éloquence.

Une des parties les plus importantes et peut-être la plus remarquable des *Mémoires* de M. Guizot, est l'exposé des négociations diplomatiques dont il a été chargé soit comme ambassadeur soit comme ministre. Sur la politique extérieure, il n'a pas été moins attaqué que sur la politique intérieure ; mais quand on oublie les déclamations des journaux du temps, qu'on envisage à distance les démarches et les événements, quand on parcourt toute cette histoire de nos affaires étrangères, principalement pendant les dix dernières années, racontée aujourd'hui d'une façon si lumineuse par M. Guizot, on ne peut pas n'être point frappé de la hauteur de vues, de l'esprit de suite, de la profonde connaissance des choses et des hommes, de la sagesse pleine de mesure, de la loyauté habile, avec lesquels les affaires de la France étaient menées en ce temps-là. C'est dans cet ordre de faits et d'idées que se déploie, à mon avis, toute la supériorité de M. Guizot. Avec un esprit naturellement élevé et philosophique, avec le goût et l'habitude de voir les choses humaines de haut, il envisage toutes les questions de politique étrangère par le grand côté. Supérieur aux vieux préjugés comme

aux étroites rancunes de l'amour-propre national, il n'a qu'un but, vers lequel il marche délibérément, auquel il subordonne et sacrifie les petits intérêts et les petites satisfactions du moment, c'est de servir son pays en servant la cause de la civilisation générale, c'est de travailler à la prospérité et à la grandeur de la France, tout en maintenant la paix du monde et l'harmonie des grandes nations libérales. Qu'il ait sacrifié l'honneur, la dignité du pays à cet amour de la paix, je n'en crois rien (et je reviendrai tout à l'heure sur ce point); mais il était de ceux qui pensent que la guerre est un grand fléau et un grand crime, quand elle n'est pas une nécessité inexorable de la sécurité ou de l'honneur; il croyait qu'il n'y fallait pas pousser témérairement un pays comme la France toujours trop enclin à ces jeux de la force; que la liberté et ses travaux féconds peuvent suffire à son activité, et que la gloire militaire n'est le plus souvent pour les peuples que la rançon brillante de leur servitude.

Je ne sais rien de plus beau, dans la langue politique, que certaines dépêches et instructions diplomatiques de M. Guizot, qui se lisent dans les *Mémoires*. Ce sont des chefs-d'œuvre pour l'ampleur et l'élévation, l'art d'exposer et de discuter les grandes affaires, et une certaine manière à la fois noble, simple et nette de poser et de résoudre les questions. Beaucoup de ces pièces, par leur destination privée ou confidentielle, n'étaient visiblement pas faites pour la publicité : on juge par elles ce qu'était le ministre

en tête-à-tête avec ses agents, dans son cabinet, dégagé des exigences de la tribune et des formes convenues de la diplomatie. Eh bien, là, dans la familiarité des relations non officielles, M. Guizot n'est ni moins élevé, ni moins puissant, ni moins admirable pour tout dire, que dans ses dépêches publiques.

II

Au début de son dernier volume, M. Guizot, essayant de caractériser le gouvernement de Juillet, touche en passant cette grande question, si bruyamment débattue, du gouvernement parlementaire. Il remarque avec justesse que le gouvernement parlementaire n'est qu'une forme particulière du gouvernement libre; que la forme importe assez peu; qu'elle varie selon les temps, les circonstances et les peuples; et qu'une seule chose importe aujourd'hui pour les sociétés modernes, c'est qu'elles interviennent efficacement dans leurs affaires; en d'autres termes, qu'elles aient un gouvernement libre. « La liberté politique, dit-il, c'est-à-dire l'intervention et le contrôle efficace des peuples dans leur gouvernement, c'est là le besoin et le travail de l'état social qui, depuis dix-neuf siècles, s'est développé chez les nations européennes, et qui prévaut partout où elles portent leur esprit avec leur empire. Parlementaire ou non, le gouvernement est-il un gouver-

nement libre, ou en train de le devenir? Là est la question... Or, de toutes les conditions du gouvernement libre, la première et la plus impérieuse, c'est que la responsabilité, une responsabilité vraie et sérieuse, s'attache à l'exercice du pouvoir. *Si le pouvoir n'est pas responsable, la liberté n'est pas garantie.* »

Aux États-Unis, c'est le président qui est responsable, son pouvoir étant temporaire et électif. En Angleterre, où il est admis que le roi ne peut mal faire, c'est sur les ministres que pèse la responsabilité. On peut discuter en théorie, on peut préférer l'un ou l'autre de ces modes. Mais, en fait, on n'a pas encore trouvé un autre moyen de réaliser la responsabilité du pouvoir, et de donner une efficacité sérieuse au contrôle du pays sur son gouvernement. Il faut choisir; il n'y a pas de moyen terme. Ceux qui ont prétendu, dans une monarchie héréditaire, rendre le souverain lui-même responsable, ont mis une fiction à la place d'une réalité.

Le gouvernement de Juillet a été un gouvernement libre, comme l'avait été celui de la Restauration. La liberté politique y était organisée, garantie; et par le progrès inévitable des idées et des mœurs politiques, sa base devait aller s'élargissant et son action s'affermissant chaque jour davantage.

Le pays vivait d'une vie politique active. Ses affaires se débattaient publiquement, dans la presse, à la tribune; et c'était à lui en définitive que restait le dernier mot. Quand la marche du gouvernement

était en désaccord avec l'opinion du pays, le pays avait le moyen de forcer la main au gouvernement. La chambre était souveraine ; elle l'était en fait et en droit. Son contrôle n'était pas une fiction : un blâme infligé, un projet de loi repoussé, une allocation de fonds refusée, faisaient tomber un ministère, enrayaient une politique, et appelaient aux affaires les partisans de la politique contraire.

C'étaient là des institutions vraiment libérales et efficaces. Il ne s'agissait que de savoir s'en servir et les améliorer. Il ne s'agissait que de les développer, de leur donner une assiette plus démocratique, au lieu de les briser dans un moment d'humeur, comme fait un enfant d'un jouet dont il est las. — Qu'il s'y mêlât des ambitions remuantes, des querelles d'amour-propre, de petites passions ; qui le nie? et qui peut s'en étonner? C'est l'inévitable fardeau que traîne avec elle la liberté publique. Mais s'imagine-t-on que les gouvernements absolus y échappent? Suppriment-ils l'ambition, en la doublant de servilité? Les intrigues de cour valent-elles mieux que les luttes de partis? Et les soubresauts de la politique personnelle ont-ils moins d'inconvénients que les fluctuations des grandes assemblées?

Pour moi, je l'avoue, il n'y a pas de plus noble spectacle que celui de ce gouvernement libre, où se discutaient hautement les affaires du pays, où le pays, appelé à se prononcer, disait son avis et le faisait prévaloir. — Tournois de paroles, a-t-on dit, joutes oratoires, brillantes, mais stériles ! — Il me

semble que ces qualifications s'appliqueraient plus justement aux débats d'un Corps législatif qui n'est jamais appelé qu'à discuter des faits accomplis, et qui se voit réduit à entendre, sur des événements où il n'a point été consulté, un échange monotone de récriminations et d'apologies également vaines. Et si on veut faire le bilan de ce gouvernement, si on récapitule les grandes lois d'intérêt social et politique qu'il a élaborées et votées, on ne trouve point que son passage aux affaires ait été si impuissant et si stérile. Sans parler de ces grandes lois de 1819 sur la presse, auxquelles on est obligé de revenir aujourd'hui, il suffit de citer presque au hasard, pour la période du gouvernement de Juillet, les lois sur l'organisation de l'armée, sur les conseils généraux et municipaux, sur l'instruction primaire et supérieure, sur les justices de paix, le Code pénal, les aliénés, les faillites, le travail des enfants dans les manufactures, le premier réseau de nos chemins de fer.

C'est sur sa politique étrangère que le gouvernement de Juillet a été peut-être en butte aux critiques les plus vives et aussi les plus injustes. On se rappelle tout le bruit qui se fit dans les Chambres et dans la presse au sujet du droit de visite et de l'affaire Pritchard. Que d'injures jetées à la tête des ministres et du roi ! Ils humiliaient la France, ils abaissaient son drapeau, ils trahissaient ses premiers intérêts !... Quand on lit aujourd'hui froidement l'histoire de ces négociations, on s'émerveille

qu'on ait fait tant de tapage pour si peu de chose. On admire combien il est aisé en France de nous émouvoir en flattant notre vanité nationale et cet orgueil militaire qu'on appelle le chauvinisme. Il y a toujours en nous du vieux Gaulois batailleur. En nous promettant de la gloire, on nous fait tout accepter, même la servitude; en mettant en jeu notre point d'honneur, on nous fait tout oublier, même nos intérêts les plus chers. Le gouvernement, dans ces deux affaires, n'avait ni trahi la France, ni humilié son drapeau. Il avait négocié avec prudence et transigé avec sagesse sur des questions où il eût été insensé d'allumer la guerre entre deux grandes nations. Dans l'affaire Pritchard notamment, il avait, à force de mesure et de calme, amené le ministère anglais, sur un événement qui n'excitait pas moins la susceptibilité de nos voisins que la nôtre, d'abord à retirer des paroles provoquantes et menaçantes, ensuite à se contenter, pour son agent assez rudement malmené, d'une indemnité pécuniaire qui laissait sauf non-seulement notre droit, mais notre amour-propre national. S'il y a eu un tort en tout cela, il a été dans la forme plus que dans le fond, dans le langage plus que dans les actes. On parlait trop de son amour de la paix, des sacrifices qu'il fallait faire à la paix. Il y a des choses qu'il faut faire, et dont il ne faut pas trop se vanter, — en France du moins. Un gouvernement doit craindre la guerre, mais nous ne supportons

pas qu'il ait l'air de la craindre, ni surtout qu'il le dise.

Je n'ajoute qu'un mot. Voulez-vous mesurer la force de vitalité politique qui appartient à deux formes différentes de gouvernement? Demandez-vous quels hommes ces gouvernements ont produits. Comparez, par exemple, le premier Empire avec l'Angleterre du même temps. Sous le despotisme écrasant du puissant génie qui la gouverne, la France n'a que des soldats et des administrateurs; dans l'atmosphère de liberté où se meut la Grande-Bretagne, quelle forte génération de grands ministres, de grands orateurs, d'habiles hommes d'État! Jugez à cette mesure le gouvernement de la Restauration et celui de Juillet. Je n'ai pas besoin de rappeler des noms, ils sont dans toutes les mémoires. Où sont ceux qui ont surgi depuis dix-huit ans?

Et pourtant ce gouvernement est tombé. C'est là son grand tort aux yeux de beaucoup de gens. *Stultorum magister eventus*. Mais, à ce compte, quel gouvernement est sans péché? Notre siècle les a vus tous, l'un après l'autre, s'écrouler. La question est de savoir si le gouvernement de Juillet est tombé par le vice de son principe, ou s'il n'est pas tombé tout simplement par la faute de ceux qui le dirigeaient.

Il avait eu un malheur à l'origine, c'est d'être né d'une révolution. Ce que les révolutions enfantent, les révolutions le dévorent. Notre histoire

malheureusement, depuis quatre-vingts ans, n'est qu'une suite de coups d'État et de renversements violents : la force fait et défait nos institutions. Dans ces luttes brutales, l'idée du droit s'efface, la notion de la liberté s'altère. Le gouvernement de 1830 avait voulu rompre avec cette tradition funeste, nous sortir de l'ornière révolutionnaire; lui aussi a échoué.

Comment et pourquoi cela est-il arrivé? M. Guizot ne l'explique point. Ceux qui ont cherché dans son livre une réponse à cette question ont prouvé par là qu'ils le connaissaient mal. M. Guizot est aujourd'hui ce qu'il était il y a vingt ans. Il pense aujourd'hui ce qu'il pensait il y a vingt ans. Ce qu'il a fait, il le ferait encore. Ses théories n'ont pas varié, ses convictions n'ont pas fléchi. Les fautes qu'il a pu faire, il ne les voit pas; et en cela il est très-sincère. Pour lui, le 24 février est un pur accident, sans raison et sans logique, un fait que nul n'a prévu et ne pouvait prévoir, un effet sans cause, comme on l'a dit. Aussi en parle-t-il avec autant de calme que s'il racontait un cataclysme physique, un ouragan ou un tremblement de terre. A peine, à ce souvenir terrible, sa poitrine se gonfle-t-elle d'une émotion passagère. Il la domine, et passe, le front haut.

Mais nous qui n'avons point été acteurs dans ce grand drame, et qui sommes déjà la postérité, nous nous demandons s'il n'y a pas là une illusion, trop naturelle d'ailleurs. Des leçons d'histoire qu'on

nous a données dans notre jeunesse, il nous est resté cette conviction qu'il n'y a point dans l'histoire d'effets sans cause.

III

Que le gouvernement de Juillet soit resté jusqu'à la dernière heure irréprochable au point de vue de la légalité, c'est ce qu'on ne peut guère contester. Il a été renversé par la force, mais il avait le droit pour lui. Ce n'est pas lui qui a violé la Constitution, ce sont ses adversaires. Le ministère avait dans les Chambres une majorité compacte ; les Chambres étaient légalement la représentation du pays. Roi et ministres étaient donc autorisés à soutenir que le pays était avec eux.

Sur ce terrain de la légalité constitutionnelle, M. Guizot, il faut le dire, est inexpugnable ; et on s'explique comment un esprit rigoureux et absolu comme le sien, n'ayant pas changé de point de vue, n'ait pas changé d'avis et en soit encore à comprendre par suite de quelles causes est survenue la catastrophe.

Il y a pourtant un autre point de vue, d'où les faits se présentent sous un aspect tout différent, et d'où on peut découvrir ces causes.

Oui, Louis-Philippe et M. Guizot avaient pour eux

la légalité et la logique; mais la légalité stricte et la logique pure sont souvent de mauvais guides dans les affaires de ce monde; c'est là qu'il est vrai de dire que la lettre tue et que l'esprit sauve. Ils s'étaient cantonnés dans cette théorie, ou plutôt dans cette fiction constitutionnelle, que la Chambre des députés représentait exactement, fidèlement, la vraie opinion politique du pays. Non pas sans doute l'opinion de toutes les classes de la nation, mais l'opinion des classes moyennes, qui seules étaient admises en vertu du cens à la fonction électorale; en un mot, ce qu'on appelait alors le *pays légal*.

Le malheur, je dis plus, la faute du roi et de M. Guizot fut de s'endormir sur la foi de cette théorie. La politique n'est pas une science mathématique; en politique, il n'est pas toujours vrai que deux et deux fassent quatre, ni que la ligne droite soit la plus courte. Les hommes ne sont pas des chiffres, les institutions ne sont pas les organes d'un mécanisme inflexible. La politique est un art au moins autant qu'une science; elle marche à la clarté des principes, sans doute; mais si le but est fixe, la route est changeante et pleine d'écueils qu'il faut savoir tourner.

La légalité, le droit, était pour eux, mais l'esprit public, l'esprit de la France n'était plus avec eux. Par des raisons diverses qu'il serait trop long de rappeler, le ministère, le roi, les Chambres, étaient devenus également impopulaires. Je ne veux pas dire que toutes ces raisons d'impopularité fussent

bonnes; non, il y en avait quelques-unes de bonnes et beaucoup de mauvaises, infiniment plus de mauvaises que de bonnes; mais le fait était éclatant : il fallait ne pas y fermer obstinément les yeux; surtout il fallait consentir à en tenir compte dans une certaine mesure.

M. Guizot a raison quand il définit le gouvernement de 1830 un gouvernement pacifique et libéral. La paix et la liberté, on lui doit cette justice, ce sont deux grands, deux inappréciables biens dont ce gouvernement nous a fait jouir pendant de longues années. Nous lui en avons su peu de gré. Il semble qu'en France nous ne sentions le prix de ces choses que quand nous les avons perdues. En ce qui touche la paix, j'ai déjà dit que son seul tort avait été, aimant la paix par tempérament et par raison, de le dire trop souvent et trop haut; cela rendait suspects, aux yeux des niais, son courage et sa dignité. Il y a un moyen plus sûr de plaire aux Français : c'est de faire la guerre en vantant les bienfaits de la paix; on a par là tout le profit des intentions et tout l'honneur des actes.

Pour ce qui est de la liberté, nous en avions incontestablement et beaucoup. Nous en avions, à mon avis, tout ce que nous en pouvions porter. Jamais, depuis soixante ans, la presse n'avait été aussi libre; elle était justiciable du jury; et certes, en dépit des lois de septembre, si on versait d'un côté, c'était vers la licence plutôt que vers l'oppression.

Quel était donc, en dehors de la politique extérieure, le grand cheval de bataille de l'opposition? C'était ce qu'elle appelait la réforme électorale. Elle demandait que les cadres de l'électorat fussent élargis, soit par l'abaissement du cens, soit du moins par l'adjonction aux électeurs censitaires de certaines catégories de citoyens offrant des garanties particulières d'instruction. Elle demandait aussi que les fonctionnaires fussent écartés de la Chambre comme manquant d'indépendance vis-à-vis du pouvoir.

En principe, le gouvernement ne se déclarait point opposé à la réforme électorale. Il reconnaissait que les bases de la représentation nationale pouvaient, devaient même s'élargir dans l'avenir; mais il ne croyait pas le moment venu de travailler à cette réforme. Il n'en faisait pas une question de principe, mais d'opportunité; et il la repoussait moins comme mauvaise que comme prématurée. Dans sa pensée, la France, à peine sortie des crises révolutionnaires, avait besoin avant tout d'ordre et de stabilité; et il s'agissait bien moins d'étendre les institutions libérales dont elle jouissait que de les consolider et de les affermir.

Le but était louable; prenait-on le meilleur moyen pour l'atteindre? Est-ce par la résistance obstinée ou par le progrès lent et continu qu'on fonde le mieux un gouvernement libre? Céder à propos, céder sur les choses qui ne compromettent pas les institutions dans leur essence, n'est-ce pas

quelquefois la grande habileté de ceux qui gouvernent? Les réformes demandées (on en convient) ne pouvaient avoir sur la composition de la Chambre et la marche du gouvernement un effet fâcheux, ni même sensible. A quoi bon donc s'obstiner? Le sujet de la querelle n'en valait guère la peine. On se battait pour un fétu.

L'esprit public était atteint alors d'une de ces excitations fébriles, d'un de ces mouvements d'impatience qui semblent s'emparer périodiquement de la France. On dirait que nous avons besoin de temps à autre de quelque secousse, de quelque brusque changement. Un long repos nous fatigue. On l'a dit, et il n'est que trop vrai : la France s'ennuyait. De quoi? elle ne le savait peut-être pas très-bien, mais elle était impatiente. Elle était impatiente d'un long ministère, de l'immobilité du gouvernement, de ses résistances systématiques, de la docilité de la Chambre, de la passion ultra-conservatrice de la majorité. Elle était arrivée peu à peu, sous l'excitation de la presse qui envenimait toute chose, à ne pouvoir plus supporter cet état stationnaire. Tout s'use en ce monde, les meilleures situations et les hommes les plus forts. Les gouvernements habiles savent faire un pas en avant quand il le faut ; les hommes habiles savent céder leur place à d'autres pour se retremper dans le repos. Ni le gouvernement de Louis-Philippe, ni M. Guizot n'ont eu cette sagesse.

Pourtant les conseils ne leur ont pas manqué, et

ils venaient d'amis dévoués. Dès 1844, le duc de Broglie (c'est M. Guizot qui nous l'apprend) lui conseillait de se retirer. « Tout s'use à la longue, lui écrivait-il, et les hommes plus que tout le reste dans notre forme de gouvernement. Il y a quatre ans que vous êtes au ministère ; vous avez réussi au delà de toutes vos espérances ; vous n'avez point de rivaux : le moment est venu pour vous d'être le maître ou de quitter momentanément le pouvoir. Pour vous, il vous vaudrait mieux quelque temps d'interruption. Vous vous remettriez tout à fait, et vous rentreriez promptement avec des forces nouvelles et une situation renouvelée. Pour le pays, s'il doit faire encore quelque sottise et manger un peu de vache enragée, il vaut mieux que ce soit du vivant du roi, et lorsque rien ne le menace que lui-même. » Bon conseil, conseil d'ami et d'esprit politique et prévoyant. M. Guizot aima mieux *rester le maître ;* et, de *la vache enragée*, Dieu sait si nous en avons mangé.

Plus tard, dans des circonstances bien plus graves et plus critiques, quelque temps avant le 24 février, un conseil analogue lui fut donné par un homme qui s'est montré souvent fort exempt de scrupules, mais qui a fait depuis et qui faisait dès lors preuve d'une sagacité et d'un coup d'œil politiques rares. « Prenez-y garde, lui disait M. de Morny ; je ne dis pas que ce mouvement soit bon, mais il est réel, il faut lui donner quelque satisfaction. Dans quelle mesure ? Je ne sais pas ; mais il y a quelque conces-

sion à faire. » Et sur l'observation que cette agitation était fomentée bien plus par les révolutionnaires que par les réformistes : « Je le sais bien, répondit-il, et c'est à cause de cela que je suis inquiet. Si ce mouvement continue, si on va où il pousse, nous arriverons je ne sais où, à quelque catastrophe. Il faut l'arrêter à tout prix, et on ne le peut que par quelque concession. » Que répond M. Guizot à ces sages et prophétiques paroles? Il demande que la majorité prenne elle-même l'initiative des réformes. Singulière réponse, et qui semble quelque peu évasive! N'est-ce donc pas au gouvernement qu'il appartient de prendre l'initiative quand une mesure lui paraît utile ou nécessaire? Doit-il abdiquer aux mains d'un parti, quel qu'il soit? N'a-t-il pas la direction suprême et la responsabilité effective? Ne sait-on pas que les majorités sont souvent passionnées, ardentes, excessives? Celle-ci particulièrement ne devait-elle pas paraître un peu suspecte, une partie de ses membres devant être atteinte, une autre pouvant se croire menacée par les réformes mêmes qu'on réclamait?

La vraie raison de la résistance du gouvernement à tout projet, à toute pensée de concession, le roi la disait un jour à M. Guizot : « On est bien près de tomber quand on commence à descendre. » C'était autant l'avis du ministre que celui du roi. La question serait de savoir si on n'est pas plus près encore de tomber, quand on refuse de marcher et qu'on a derrière soi une foule qui vous pousse. Cette foule,

qui est derrière vous, c'est la démocratie. Vous aurez beau faire, elle grandit, elle s'avance, elle s'étend d'un mouvement continu, d'une force irrésistible. C'est folie de vouloir l'arrêter, elle vous passera sur le corps. Il n'y a qu'un moyen de la contenir, c'est de la diriger.

Mais c'était céder, disaient-ils, aux agitateurs de la rue. La majorité, qui représentait le pays, ne devait-elle pas, avant tout, exprimer son avis, et cet avis ne devait-il pas faire loi ? La réponse eût été excellente s'il avait été demontré que la majorité représentait en effet, réellement, à ce moment, l'opinion du pays. Or, ce n'est jamais là qu'une présomption légale. Cette présomption peut cesser, et, en fait, elle cesse quelquefois d'être vraie. A côté de la représentation légale, constitutionnelle, il y a une force considérable, qui n'a point de place dans la constitution, mais dont il faut savoir tenir compte ; c'est l'opinion publique. Il se rencontre des temps, des circonstances où elle devance la représentation légale, où elle entre en désaccord avec elle. C'est à l'homme d'État de l'observer, de l'interroger, de lui tâter le pouls, pour empêcher que l'agitation ne dégénère en fièvre.

On sait faire cela en Angleterre. Voyez quel exemple de sagesse politique et de décision intrépide le ministère anglais vient de donner au monde l'année dernière ! Je n'ignore pas tout ce qu'on peut dire sur les différences de race, de mœurs, de traditions qui nous séparent des Anglais. Mais aussi

quelle différence dans l'événement! Comparez la mesquine et insignifiante réforme qu'on demandait en 1848, à la réforme immense que viennent d'accomplir nos voisins! Quelques milliers d'électeurs auraient été ajoutés aux listes françaises; les Anglais appellent au scrutin près d'un million et demi d'électeurs nouveaux. C'est la démocratie tout entière qui force les portes de la constitution et qui entre bannières déployées dans la vie politique. Et qui a fait cela? Qui a de sa main ouvert les barrières à cette multitude? Un ministère tory, un ministère éminemment conservateur. Il n'a pas subi la mesure, elle ne lui a pas été imposée par un vote de la Chambre. Non, c'est lui qui en a pris l'initiative, c'est lui qui l'a proposée, qui l'a défendue, qui a vaincu les résistances de son propre parti et surmonté les hésitations de la majorité inquiète. Par cette initiative habile et hardie, il a du même coup désarmé ses adversaires, éteint l'agitation, maintenu la constitution et réalisé sans secousse, sans désordre, la plus radicale transformation qu'ait jamais subie le gouvernement de l'aristocratique Angleterre. Voilà de la grande politique, de la politique sagement conservatrice, qui consolide en développant. En politique, les *non possumus* portent toujours malheur.

Je sais qu'il est bien facile de faire, après coup, la leçon aux gouvernements et de signaler l'écueil le lendemain du naufrage. Mais les gouvernements sont faits pour éviter les révolutions, et les pilotes

pour prévenir les naufrages. Un gouvernement a toujours tort quand il se laisse surprendre par une révolution, et c'est une mauvaise excuse à lui de répondre : J'avais la majorité dans les Chambres. — Que diriez-vous d'un capitaine de navire qui, enfermé dans sa cabine, les yeux sur sa carte et son compas, se laisserait assaillir par un coup de vent ? Ce n'est pas tout de gouverner sur le nord ; il faut interroger le ciel et les flots, et prévoir l'orage qui se lève à l'horizon ?

Que l'on me comprenne bien : ce que je critique ici, c'est moins une conduite qu'une théorie. Des fautes de conduite, tout le monde en fait, ou en peut faire. Ce qui est plus grave, c'est d'ériger ses fautes en système ; ou, ce qui revient au même, de ne pas les reconnaître et de prétendre les justifier. C'est là le reproche qu'on est en droit de faire à M. Guizot. Il en est encore à sa théorie du pays légal ; il la croit bonne, d'une bonté absolue, indéfectible : non-seulement elle rassure sa conscience (ce que j'admets parfaitement), mais elle satisfait pleinement sa raison, elle est pour lui la loi suprême, sans restriction ni exception. Là est le péril. Sans nul doute, elle est la vérité légale, mais la vérité légale n'est pas la vérité absolue, et la réalité peut, à un jour donné, faire éclater la fiction. Sans doute, la théorie est bonne en principe, mais il ne faut pas s'y fier aveuglément. Elle n'est point un criterium infaillible : il n'y en a point en politique. C'est là l'illusion que produisent naturellement les institu-

tions représentatives ; illusion plus ou moins excusable, selon le plus ou moins de sincérité de ces institutions ; mais illusion à laquelle les gouvernements, si grossière qu'elle soit, semblent toujours disposés à se laisser prendre, tant elle plaît à leur timidité ou convient à leurs calculs.

Personne ne contestera à M. Guizot d'avoir été un grand publiciste, d'avoir porté aux affaires un esprit élevé et puissant. Mais il faudra convenir qu'il a été un philosophe plus qu'un homme d'État, un admirable théoricien plutôt qu'un politique habile à deviner les exigences de l'opinion et à se plier aux nécessités des temps. Vivant dans le monde des généralités plus que dans celui des faits, il a porté dans le gouvernement des hommes la roideur logique, les formules absolues, les procédés intraitables d'un système. On ne peut se défendre de rendre hommage à ses convictions indomptables, à sa foi dans la liberté et la justice, à sa sérénité d'âme, à sa fermeté contre les plus rudes coups de la fortune. Mais on ne saurait s'empêcher d'avouer que les philosophes paraissent mieux faits pour instruire les peuples que pour les gouverner ; que s'il est beau de savoir affronter quelquefois l'impopularité, il est sage de ne pas la braver trop longtemps ; que s'il y a de la grandeur pour un homme à se sacrifier à ses idées, la vraie grandeur pour un ministre consiste à sauver son pays au prix même de ses idées. Si M. Guizot eût fait en 1847 ce que lord Derby vient de faire en

1867, son nom aurait dans notre histoire un éclat moins dramatique; mais le cours des choses eût été changé, et la liberté serait peut-être fondée en France.

1868.

M. VICTOR COUSIN

Le siècle se fait vieux, et en vieillissant il devient sceptique et dédaigneux. Comme ces vieillards à qui l'âge a apporté maintes déceptions, il semble vouloir se venger de la fortune en reniant comme des illusions ses croyances d'autrefois. Je ne sais point de spectacle plus triste. Il y a cinquante ans, on vit aussi les jeunes générations rompre avec les traditions du siècle précédent, et se jeter dans des voies nouvelles; mais ces générations avaient une foi ardente, des passions généreuses. Les générations actuelles, je me demande quelle foi les anime, quelle ambition les pousse; je cherche même ce qui a le privilége de les émouvoir. Qui donc aujourd'hui se passionne pour des idées religieuses ou pour des thèses philosophiques, pour des systèmes de littérature ou des théories d'art? Que nous importe tout cela? L'esprit critique a soufflé sur ces rêveries, crevé ces bulles de savon. Nous avons le réalisme

dans la littérature et dans l'art, le scepticisme en philosophie et en religion, le sensualisme dans les mœurs; plusieurs y ajoutent l'absolutisme en politique : cela nous suffit, et, tout fiers de notre sagesse, nous prenons en pitié ceux qui ont été nos pères et qui naïvement ont cru à ces chimères qu'on appelle Dieu, l'idéal, la vérité, la liberté.

Aussi chaque fois que vient à disparaître un des hommes qui ont marqué par quelque côté dans la première moitié du siècle, c'est à peine si le public s'en émeut. Artistes, poëtes, philosophes, les plus grands de nos contemporains s'en vont au milieu de l'indifférence de la foule qui les connaît à peine, au milieu des dédains d'une génération pour qui ils ne sont plus que les restes décrépits d'un âge déjà loin de nous, que les représentants arriérés d'idées vieillies et de doctrines surannées.

M. Cousin a été une des illustrations de cette première moitié du dix-neuvième siècle qui vient de finir; il y a tenu une place considérable dans la philosophie, l'érudition, la littérature, l'enseignement. Bien que sa mort remonte déjà à plus d'une année (un long espace de temps pour nos courtes mémoires), me permettra-t-on de venir encore parler de lui? Il y a peut-être quelque avantage à le faire un peu tardivement; venant après les éloges officiels et les attaques passionnées, il me sera du moins facile d'être juste.

On ne l'a guère été pour lui, ce semble. A peine l'avait-on conduit à sa dernière demeure, que

ses amis, ses disciples, ont eu à le défendre contre des attaques où s'épanchait visiblement le fiel d'anciennes rancunes. J'ai peu de goût, quant à moi, pour cette critique qui, sous prétexte de littérature, s'empare d'un homme à peine mort, pénètre dans sa vie intime, le déshabille en quelque sorte devant le public, et se plaît à étaler au monde ses faiblesses ou ses travers. Qui n'a pas les siens, hélas! et quel homme pourrait résister à cette inquisition posthume? Surtout, quel profit en prétend-on tirer? S'imagine-t-on se grandir soi-même en rapetissant les autres? Croit-on servir ainsi la cause des lettres? J'ai peur qu'avec ce goût des anecdotes biographiques et des curiosités scandaleuses, avec cette habitude de regarder toujours de préférence chez les hommes le petit côté, on ne mette tout simplement la petite critique à la place de la grande, et on ne nous apprenne seulement à mépriser un peu plus la nature humaine.

Je ne suis ni ami ni ennemi; je ne veux faire ni un panégyrique ni une satire. Mon dessein n'est point de parler de l'homme. Je ne veux pas même entrer dans l'examen de tous ses écrits; c'est le philosophe seulement que je voudrais apprécier ici, comme il me semble que la postérité l'appréciera, sans prévention ni parti pris. Je voudrais dire brièvement ce qu'il a fait pour la philosophie, et quelle influence il a eue, depuis cinquante ans, sur le mouvement des idées en France. Car ici il y a deux choses à distinguer : il y a le point de vue absolu, si

je puis dire, et le point de vue relatif; il faut considérer les doctrines en elles-mêmes, mais aussi ne pas omettre le rôle que l'homme a joué à son époque.

Les hommes qui n'ont eu qu'un grand talent sans grande originalité laissent un nom qui souffre toujours un peu des atteintes du temps. Ils ont pu exercer une action considérable sur leurs contemporains : s'ils n'ont pas été par quelque côté créateurs, s'ils n'ont pas apporté une idée ou du moins une forme nouvelle, et enrichi de quelque façon le trésor intellectuel de l'humanité ; quelque brillants qu'aient été leurs dons, leur renommée est exposée à pâlir. Ce sera un peu, je le crains, l'histoire de M. Cousin. Ceux d'entre nous qui ont à peu près l'âge du siècle, et qui se rappellent quel éclat de popularité l'entoura à une certaine époque, ont peine à comprendre le peu de crédit qu'il a gardé comme philosophe. Ceux qui ne jugent que les idées et les œuvres, s'étonnent d'autre part de ces vives admirations de leurs devanciers. Entre les enthousiasmes traditionnels des uns, et l'oubli un peu dédaigneux des autres, il y a une justice qu'il faut savoir rendre à ceux qui ne sont plus.

I

Quelle a été la philosophie de M. Cousin? — Sur dix personnes à qui cette question sera adressée, il

y en aura neuf qui répondront : c'est l'éclectisme. L'éclectisme, à tort ou à raison, est resté attaché au nom de M. Cousin. Après l'avoir préconisé, défendu comme son système propre, il a eu beau s'en éloigner peu à peu, puis l'abandonner à peu près complétement, le public a gardé l'habitude de le considérer comme l'inventeur ou le patron de la philosophie dite éclectique. Les philosophies ont besoin d'une dénomination, d'une étiquette qui les distingue et les signale de loin aux profanes : c'est sous celle-là que se produisit d'abord la doctrine de M. Cousin et qu'elle est restée connue.

Qu'était-ce donc que l'éclectisme? Était-ce en réalité une philosophie? Était-ce la philosophie de M. Cousin?

Tout le monde sait quelle est l'idée première de cette doctrine. Selon M. Cousin, le nombre des systèmes philosophiques possibles n'est pas illimité; ils peuvent se ramener tous à quatre types principaux : l'idéalisme, le matérialisme, le scepticisme et le mysticisme. Cette série forme comme un cercle infranchissable, dans lequel l'esprit humain est enfermé par sa nature même; les diversités de détail sont infinies; mais si divers qu'ils soient, tous les systèmes rentrent forcément dans ces quatre grandes divisions, qui sont comme les formes nécessaires de la métaphysique. Quand l'esprit humain a parcouru la série entière, une loi fatale le ramène à son point de départ, et lui fait parcourir de nouveau, sous d'autres formes, l'orbite qu'il a déjà parcourue. —

Chacun de ces systèmes contient et exprime une part de vérité. Sans doute, à cette part de vérité plus ou moins grande, se mêle toujours une part d'erreur qui finit par amener, en s'exagérant, la ruine du système; mais il n'y a point de système absolument faux, il n'y a point d'erreur complète : tous les systèmes sont en partie vrais, et faux en partie. Il résulte de là que, tous les grands systèmes s'étant déjà successivement produits, toutes les grandes vérités philosophiques ont dû être découvertes et formulées. Pour avoir toute la vérité que l'esprit humain peut posséder, il suffirait donc de l'extraire des différents systèmes, en la dégageant de l'alliage auquel elle est mêlée. En d'autres termes, la philosophie est faite; il reste seulement à en rassembler les fragments épars, et à les coordonner. C'est ce que se propose l'éclectisme. L'éclectisme veut éclairer l'histoire de l'esprit humain par la philosophie, et la philosophie par l'histoire de l'esprit humain.

A cette théorie, les critiques n'ont pas manqué, ni même les railleries. On a dit : Mais ce n'est là qu'une pétition de principe. Pour choisir dans les systèmes passés, pour y discerner la vérité de l'erreur, il vous faut déjà connaître la vérité; il vous faut un principe antérieur, un criterium pour faire le triage et le départ. Et si vous connaissez à l'avance la vérité, quel besoin avez-vous d'aller la demander aux vieux systèmes? — Cela est par trop évident, et ceux qui ont longuement développé ce raisonnement

auraient pu s'épargner tant de peine. Il y a plus : avant d'en triompher si fièrement contre M. Cousin, ils auraient bien dû le lire et surtout le comprendre. M. Cousin n'a jamais dit les naïvetés qu'on lui prête. L'éclectisme n'a jamais été pour lui une méthode philosophique, c'est-à-dire un moyen de rechercher et de découvrir la vérité ; il n'a été qu'un système historique, c'est-à-dire une certaine manière de voir et de comprendre l'histoire de l'esprit humain. M. Cousin a toujours (ce qui allait de soi) supposé « comme point de départ et comme moyen, » une doctrine préconçue. « L'éclectisme, disait-il, n'est point l'absence de tout système, car c'est l'application d'un système ; il suppose un système ; il part d'un système. En effet, pour recueillir et réunir les vérités éparses dans les différents systèmes, il faut d'abord les séparer des erreurs auxquelles elles sont mêlées..... ; il faut donc être ou se croire déjà en possession de la vérité ; il faut avoir un système pour juger les systèmes..... » — « L'éclectisme, ajoutait-il, part d'une philosophie, et il tend par l'histoire à la démonstration vivante de cette philosophie [1]. »

Qu'était-ce donc, en définitive, que l'éclectisme sainement entendu ? C'était d'abord cette vue historique, que dans tous les systèmes philosophiques qui ont vécu, il y a eu une part de vérité mêlée à une part d'erreur ; et, en second lieu, c'était une sorte de

1. *Fragments philosophiques*, Préface de la deuxième édition.

contre-épreuve, de vérification, par l'histoire et par la critique, du système préalablement adopté. Réduit à ces termes, l'éclectisme est à l'abri de toute objection. Mais, réduit à ces termes, quelle valeur a-t-il? Pas grande, il faut l'avouer. On ne contestera guère cette proposition, qu'il y a toujours un côté de vrai, si petit qu'il soit, dans tous les systèmes : l'erreur absolue semble aussi impossible à l'homme que la vérité absolue. La difficulté est toujours de discerner le faux d'avec le vrai; et cette difficulté on n'a rien fait pour la résoudre en disant que le vrai et le faux sont partout mêlés et associés à des doses inégales. — En second lieu, la contre-épreuve est-elle bien sérieuse, bien efficace? J'en doute. Faite, au point de vue d'un système préconçu, la critique des doctrines anciennes sera naturellement, nécessairement systématique et partiale; c'est la condition même, c'est la loi qu'on s'est faite. Naturellement donc, celui qui procédera à cette critique, à cette décomposition des systèmes du passé, y prendra pour vrai tout ce qui sera conforme à ses propres idées, et rejettera comme faux tout ce qui s'en éloignera. Mais quoi! n'est-ce pas là ce qui se voit tous les jours et ce qui s'est toujours vu? Tous les faiseurs de systèmes ne trouvent-ils pas toujours infailliblement dans l'histoire de l'esprit humain des précurseurs et des appuis? Quelle est la folie qui ne puisse s'autoriser d'une folie semblable? Où donc est la garantie? Et à quoi nous servira l'éclectisme? Si tous les systèmes peuvent également l'employer

et l'invoquer, si en fait tous l'emploient et l'invoquent journellement, il est clair qu'il n'a par lui-même aucune vertu, et qu'il ne vaut que ce que vaut le système lui-même.

D'un autre côté, la théorie des quatre grands systèmes philosophiques, qui ne peuvent être que quatre, et qui se suivent toujours dans le même ordre logique, s'engendrant et se dévorant l'un l'autre, cette théorie semble plus brillante que solide. Non pas peut-être qu'on ne puisse, à la rigueur et en les forçant un peu, faire rentrer tous les systèmes dans ces quatre grandes catégories, mais cette division n'est-elle point un peu artificielle et cette simplification un peu arbitraire? Est-ce que d'abord ces quatre grands systèmes ne peuvent pas s'amalgamer entre eux de façon à former des combinaisons qui dérangent cette symétrie? Tel système, par exemple, ne peut-il pas admettre à la fois, et à dose à peu près égale, l'idéalisme et le mysticisme, ou bien le matérialisme et le scepticisme? Ne voit-on pas tous les jours des philosophes qui sont sceptiques sur de certains points, et dogmatiques sur de certains autres? — Ensuite est-il bien sûr que cette classification ne laisse rien en dehors d'elle? Je ne vois pas bien, par exemple, dans quelle catégorie vous ferez rentrer le panthéisme de Spinosa ou celui de Hegel. Idéalisme? non, car ils admettent la matière. Matérialisme? pas davantage, car ils font de l'idée la cause absolue et voient dans l'esprit humain sa manifestation nécessaire. — Et

puis n'y a-t-il pas aussi quelque chose d'arbitraire dans cette prétendue loi selon laquelle les quatre systèmes se produisent et se succèdent dans un ordre invariable? Si cette loi trouve dans l'antiquité une apparence de démonstration, rien dans les temps modernes ne semble la confirmer. Depuis Descartes, on peut dire que les quatre systèmes ont toujours plus ou moins coexisté. Il y a eu, à de certaines époques, prédominance de certaines doctrines; domination exclusive, jamais. Hobbes et Gassendi sont contemporains de Descartes, et Berkeley de Hume. Kant ruine en Allemagne l'autorité de la raison, au même moment où la philosophie française l'exalte; et un idéalisme effréné succède immédiatement, dans son pays même, au scepticisme critique qu'il a inauguré. De nos jours, en France, une lutte qui ne semble pas près de finir fait triompher tour à tour le matérialisme et le spiritualisme. Quant au mysticisme, c'est peut-être çà et là le rêve de quelques esprits exaltés; je ne crois pas qu'il soit destiné à devenir jamais une doctrine dominante : l'esprit moderne est trop positif, trop imbu des théories scientifiques pour être exposé à glisser sur cette pente; il verserait plutôt du côté opposé.

Enfin c'est une thèse tout à fait étrange et inacceptable que d'affirmer que tout a été dit en philosophie; que toute vérité a été aperçue et exprimée; qu'en un mot la science est faite, qu'elle est tout entière dans le passé, dans les livres, et qu'il n'y a plus qu'à en rassembler les matériaux épars pour en

construire l'édifice définitif. Il n'est pas possible que la route soit ainsi barrée devant l'esprit humain, et qu'il n'ait plus qu'à tourner sur lui-même et à repasser éternellement sur ses traces. On accorderait sans peine, je le veux bien, que sur le petit nombre de dogmes qui constituent ce qu'on pourrait appeler la religion philosophique, sur l'existence et la nature de Dieu, sur la vie future et les destinées ultérieures de l'homme, sur la loi morale et le devoir, la science n'arrivera jamais ni à plus de certitude ni à plus de précision. En ces matières, l'intuition va aussi loin que le raisonnement; ou, pour mieux dire, l'intuition est tout, et le raisonnement ne fait que répéter et affirmer sous une autre forme ce qu'elle a dit. La science, en réalité, n'a ici d'autre fondement que la vue instinctive et spontanée de l'esprit : toute la preuve est dans l'évidence de certains principes, de certaines vérités générales; or, l'évidence s'aperçoit, elle ne se prouve pas. Dans cet ordre d'idées, on peut dire que rien ne reste à découvrir. Dès le premier jour, l'homme a vu, de la vérité éternelle, tout ce que ses faibles yeux peuvent en voir; au delà le vertige et l'éblouissement le prennent. Sans doute un travail d'épuration s'est fait sur les données primitives : certaines erreurs ont été écartées, certaines notions redressées; mais le fond est resté le même, et l'humanité n'a pas, depuis Platon, conquis, de ce côté, une vérité nouvelle; elle n'a pas fait une découverte importante; elle n'a pas résolu un seul de ces problèmes qui

tourmentaient, il y a six siècles, et tourmentent encore aujourd'hui la curiosité humaine.

Tout cela est vrai. Est-ce à dire que sur tout le reste la science soit condamnée à la même impuissance? Si l'homme ne peut espérer sérieusement de résoudre ces formidables problèmes, ne peut-il sans témérité prétendre à se connaître mieux lui-même et à comprendre mieux le monde où il vit? Si grand que fût le génie d'Aristote, le génie de Kant l'a dépassé encore dans l'analyse de la pensée. Si l'origine et les conditions à venir de l'âme se dérobent à notre science, ne pouvons-nous espérer du moins des lumières nouvelles sur le problème mystérieux de la vie, en nous et en dehors de nous? N'est-il pas évident pour tout le monde que le progrès des sciences naturelles peut jeter sur ces grandes et obscures questions des clartés inattendues? La géologie, à qui nous devons tant de surprenantes révélations, nous en réserve encore et nous en apporte tous les jours, touchant l'histoire du globe et celle de l'homme primitif. La chimie organique scrute les conditions et les sources de la vie dans ses manifestations élémentaires. La physiologie enfin en interroge les mystères plus complexes. Qui osera dire que ces sciences, qui ne font que naître, n'auront rien à nous apprendre sur la double nature de l'homme et sa double vie, sur les relations réciproques et les conditions d'union de l'âme et du corps? Qui peut affirmer que de ces travaux ne sortira pas une nouvelle et plus large con-

ception du monde, de l'homme, de la vie universelle, de la création éternelle et infinie? La philosophie ne peut-elle en être modifiée, agrandie en plusieurs de ses parties? A mon avis, elle ne peut que gagner à se mettre en communication avec les sciences naturelles, à élargir son horizon par des ouvertures nouvelles sur le monde extérieur. Depuis un siècle, depuis les Écossais surtout, elle s'est rétrécie et rapetissée, elle s'est murée dans l'étude de l'homme et l'observation des faits de conscience. Cela a eu son utilité, mais restreinte. Toute la philosophie, tout l'homme même n'est pas renfermé dans la sphère des phénomènes internes; l'homme n'est pas un être un et isolé; il est complexe et plongé dans un milieu dont il dépend. Il faut l'étudier non-seulement en lui, mais hors de lui; non-seulement dans sa nature intime, mais dans ses relations avec tout ce qui l'entoure. Il faut en un mot étudier l'homme vivant et agissant, et non l'homme abstrait et idéal des psychologues; comme en botanique, il faut examiner la plante couverte de fleurs et de fruits, et non pas seulement sa tige flétrie et desséchée sur les pages d'un herbier.

De quel droit donc affirmer que la science est faite, que la philosophie est close, et que l'esprit humain, comme le bœuf, n'a plus qu'à ruminer et remâcher ses connaissances acquises? Nos neveux ne verront peut-être pas beaucoup plus loin que nous au delà de ce monde, mais ils connaîtront mieux ce monde, le plan général de la création et la place que l'homme y

occupe. La philosophie ne se transformera pas, mais elle peut s'agrandir. Autrefois, elle eut le tort de prétendre à la science universelle et de vouloir expliquer toutes choses; ambition à la fois excessive et prématurée. Depuis lors, et par excès de timidité, elle s'est jetée dans l'extrémité contraire. Ni si haut, ni si bas. Aujourd'hui, sans aspirer à tout savoir, la philosophie doit sortir un peu d'elle-même, emprunter les lumières qui lui viennent du dehors, et, en les ajoutant à ses propres clartés, s'efforcer de nous ouvrir à travers l'inconnu quelques perspectives nouvelles.

On a vu que, de l'aveu de M. Cousin lui-même, l'éclectisme n'était pas, à proprement parler, un système de philosophie; bien plus, qu'il supposait un système. Quel est donc le système que M. Cousin prétendait donner comme point de départ, et en même temps comme criterium, à son éclectisme? Ici nous rencontrons une théorie métaphysique à laquelle il a paru toujours attacher une grande importance, qu'il a donnée souvent comme sa découverte propre et comme le fondement de toute sa philosophie : c'est sa théorie de la raison impersonnelle. Il faut s'y arrêter un instant.

Élève de M. Royer-Collard, nourri dans les doctrines sévères mais un peu timides de l'école écossaise, M. Cousin n'avait pas tardé à s'y trouver à l'étroit. De peur de l'hypothèse, cette école s'interdisait toute spéculation sur les grands objets de la

métaphysique : elle se confinait dans l'observation psychologique ; elle réduisait presque la philosophie à une anatomie, à une nomenclature des facultés et des opérations de l'âme. M. Cousin comprit que si la psychologie est le point de départ légitime de la philosophie, elle n'est pas pourtant la philosophie tout entière ; qu'il y a d'autres et plus larges problèmes ; qu'on ne pouvait éternellement retenir l'esprit humain dans ce vestibule, et qu'il fallait enfin l'introduire dans le temple. Dans son ardente curiosité et son juvénile enthousiasme, il était parti pour l'Allemagne, où se faisait depuis trente ans un prodigieux travail philosophique. Il avait vu Hegel et Schelling ; il avait recueilli de leur bouche les oracles de la science nouvelle ; et séduit, fasciné par ces grands magiciens de la logique, il était revenu avec la pensée de naturaliser en France les hardies conceptions de la métaphysique allemande. Mais comment marier l'école écossaise avec l'idéalisme germanique? Comment greffer sur la méthode psychologique et expérimentale l'idée absolue de Schelling et l'abstraction de l'être de Hegel?

C'est ici que M. Cousin crut avoir fait une découverte. Il crut avoir trouvé, ce sont ses expressions, le passage de la psychologie à l'ontologie ; le moyen, comme disent les Allemands, de passer du subjectif à l'objectif, c'est-à-dire d'échapper au scepticisme de Kant en donnant aux conceptions générales de la raison la même certitude dont sont revêtues pour nous les données de l'expérience et celles de la con-

science. C'est ce qu'il a appelé sa théorie de la raison impersonnelle. Il s'est appliqué à démontrer, contre Kant, que la raison, bien qu'elle tienne intimement à la personnalité humaine, ne la constitue pas cependant; qu'elle en est distincte, indépendante ; « qu'elle est en nous, sans être nous-mêmes ; » et que cette impersonnalité est précisément ce qui donne à ses affirmations le caractère objectif, le caractère de la vérité absolue. Cette raison, remarquait-il, à l'aide de laquelle nous percevons la vérité, a sans doute un rapport étroit avec nous; mais elle est si bien indépendante de nous qu'elle échappe à l'action de notre volonté, que nous n'avons sur elle aucun empire, qu'elle se développe enfin en nous, sans nous et malgré nous. De là vient que, lorsqu'un homme invoque les grands principes de la raison, tous les hommes comprennent qu'il s'agit, non point d'une raison individuelle et particulière, mais bien de cette raison supérieure, universelle, qui est le patrimoine de tous; de cette vérité éternelle et absolue qui est chez l'homme un reflet de la lumière divine. « La raison est en quelque sorte le pont jeté entre la psychologie et l'ontologie, entre la conscience et l'être : elle pose à la fois sur l'une et sur l'autre; elle descend de Dieu et s'incline vers l'homme. » — Or, cette raison impersonnelle nous donnant, par intuition directe, l'idée de l'être, donne par là même à la métaphysique, selon M. Cousin, la base solide qui a manqué à Schelling et à Hegel. « Ils débutent, disait-il, par l'ontologie, qui n'est plus alors qu'une

hypothèse; moi je débute par la psychologie, et c'est la psychologie elle-même qui me conduit à l'ontologie, et me sauve à la fois du scepticisme et de l'hypothèse [1]. » C'est là ce que M. Cousin a souvent donné comme sa théorie fondamentale, sa vue originale en philosophie. Cette théorie a-t-elle plus de valeur que l'éclectisme? Non, il faut bien le dire. Il y avait là, à côté d'une vue juste, des prétentions peu fondées et un accouplement bizarre d'idées fort disparates.

Que la raison ne soit point chez chaque homme individuel une faculté personnelle, particulière; cela est incontestable. La raison est l'apanage de l'humanité; elle est, à des degrés divers, dans son essence, ses procédés et ses intuitions, identique chez tous les hommes. En ce sens, elle est impersonnelle. S'ensuit-il qu'elle soit absolue, objective? Nullement; car, par cela seul qu'elle est humaine, elle est relative, conditionnelle, empreinte de subjectivité.

Il est bien vrai encore que la personnalité réside plus particulièrement dans la volonté, dans l'activité propre du moi, que dans la raison. Mais cela ne fait pas que cette raison, qui est en nous, ne soit pas subordonnée aux conditions spéciales de notre nature, par conséquent enfermée nécessairement et invinciblement dans le relatif. Ma raison a beau n'être pas moi; dès quelle est en moi, elle est humaine, elle est dans l'humanité, et soumise aux

1. *Fragments philosophiques*, Préface de la deuxième édition.

conditions de l'humanité. Si la vérité est absolue, et si elle m'apparaît avec le caractère de l'absolu, toujours est-il que ma connaissance ne l'atteint qu'à l'aide de facultés qui sont miennes, c'est-à-dire essentiellement relatives.

La réponse de M. Cousin à la critique de Kant, bien que fondée sur un fait vrai, est donc insuffisante : le fait n'a pas la portée qu'il lui donne. On peut ajouter qu'il n'y a pas de réponse décisive à opposer à Kant. Sa critique est tellement radicale qu'elle atteint toute connaissance sans exception, et frappe de doute, en tant que subjective, non-seulement la science humaine, mais la science de tout être possible; car il est clair qu'un être, quel qu'il soit et quel qu'on l'imagine, ne peut jamais connaître la vérité qu'à l'aide de ses facultés, et que ses facultés sont toujours et nécessairement relatives à sa nature particulière : conséquence qui touche à l'absurde, pour le dire en passant, puisqu'elle équivaut à dire que la vérité, qui est faite apparemment pour être connue et comprise par les intelligences, est pourtant par le fait inaccessible à toutes les intelligences. — Sur ce premier point donc, M. Cousin n'est dans le vrai qu'à moitié. Sa théorie de la raison impersonnelle est fondée au point de vue de l'humanité prise en masse; l'*intuition rationnelle*, comme il dit, bien qu'elle soit un fait de conscience, est un degré plus élevé de la raison. Cela suffit à l'humanité pour qu'elle croie à la vérité absolue; et cela nous suffit à nous pour écarter

le scepticisme de Kant. Mais la théorie de M. Cousin n'a pas après tout la portée logique qu'il a prétendu lui donner. Il a cru réfuter Kant, et Kant est logiquement irréfutable. M. Cousin en cela s'est fait une première illusion.

Il s'en est fait une seconde bien plus grave. Non-seulement il a cru avoir échappé au scepticisme de Kant, mais il s'est figuré avoir solidement assis sur ce fait de conscience qu'on appelle l'*intuition rationnelle*, le système que Schelling et Hegel n'avaient édifié, disait-il, que sur une pure hypothèse. On sait comment ont procédé ces deux philosophes : de l'idée abstraite de la substance ou de l'être absolu, ils ont, par une série de déductions logiques, fait sortir la nature et l'humanité ; double manifestation de l'essence divine qui se réalise dans le monde et prend conscience d'elle-même dans l'homme. Ce système, M. Cousin l'acceptait comme vrai, dans son principe et ses développements : seulement les deux métaphysiciens allemands, pour échapper à la critique de Kant, s'étaient jetés de plein bond dans l'absolu, et partant avaient fondé toute leur conception sur une hypothèse. Lui, au contraire, plus prudent, et toujours fidèle à sa méthode psychologique, allait saisir l'idée de l'être absolu au fond de la conscience, et atteignant ainsi l'absolu lui-même par une prise directe, pensait donner à tout le système le fondement inébranlable qui lui manquait.

Cette prétention est encore moins fondée que la

première. Nous qui, malgré Kant, avons foi dans l'autorité de la raison, nous accorderons sans peine à M. Cousin que la raison affirme très-légitimement, dans l'intuition spontanée, l'être infini ou absolu. Mais si nous savons par là qu'il est, nous ne savons guère ce qu'il est. Son essence nous échappe; et nous ne balbutions que de vaines formules quand nous prétendons exposer les lois qui président à ses manifestations, quand nous essayons de rendre compte de la création et de l'éternelle évolution des choses. On peut bien soutenir que la raison le voit; mais on ne saurait dire qu'elle le saisisse d'une prise directe. En réalité, il n'y a là qu'une affirmation de l'esprit : c'est une évidence rationnelle, ce n'est pas une connaissance effective. Et quand M. Cousin applique à cette idée de l'être absolu la dialectique des Allemands, et en fait sortir, à leur exemple, toute une longue chaîne de déductions logiques qui embrassent le fini et l'infini, Dieu, l'homme et la nature, M. Cousin retombe avec eux dans le domaine de la pure hypothèse et des constructions arbitraires.

Et non-seulement il y avait là de sa part une illusion singulière, mais il y avait quelque chose de contradictoire. C'était vouloir souder ensemble deux méthodes opposées; c'était superposer l'une à l'autre deux doctrines placées aux deux pôles de la science. Il se peut que, des conceptions abstraites de Schelling et de Hegel, de leur notion de l'être indéterminé, on puisse faire sortir, grâce à une analyse subtile et

raffinée, soit l'identité absolue du premier, soit l'*universel devenir* du second : on ne comprend pas que ni l'un ni l'autre puisse sortir jamais de l'idée de l'être infini et parfait, à la fois substance et cause, que M. Cousin déclarait trouver dans la conscience.

Il y avait là enfin un péril. En acceptant, même sous ces réserves, les théories métaphysiques des Allemands, M. Cousin s'exposait à être accusé de dériver, comme eux, dans le panthéisme. Et cette accusation ne lui a pas manqué. Il faut dire qu'il y prêtait singulièrement le flanc par la définition qu'il avait donnée de Dieu, dans sa fameuse Préface de 1826, « de ce Dieu à la fois vrai et réel, un et plusieurs, éternité et temps, espace et nombre, essence et vie, indivisibilité et totalité, principe, fin et milieu, au sommet de l'être et à son plus humble degré, infini et fini tout ensemble, triple enfin, c'est-à-dire à la fois Dieu, nature et humanité. » Il n'était que trop facile aussi d'interpréter dans le même sens certains passages du Cours de 1828, où il montrait Dieu créant nécessairement en tant que cause absolue, et par une comparaison périlleuse assimilait l'acte de la création divine à l'acte de volonté produit par l'âme humaine. L'accusation, je le répète, était plausible ; et toutes ces spéculations étranges, fort éloquentes dans la forme, assez creuses au fond, sur le moi et le non-moi, sur l'idée se posant, se réalisant dans le monde et prenant conscience d'elle-même dans l'homme ; tout cela ressemblait, à s'y méprendre, à je ne sais quel panthéisme où

Dieu n'était plus qu'une formule logique, et ne prenait véritablement existence et vie que dans l'esprit humain, dans l'humanité devenue la conscience même et la pensée divine.

M. Cousin avait beau répondre : Non, je ne suis pas un panthéiste, car pour moi Dieu n'est pas seulement substance, il est cause ; car, loin d'absorber le monde et l'homme en Dieu, je prends pour point de départ l'homme lui-même, la conscience humaine, la personnalité et l'activité du moi. — La réponse, bonne pour l'ancien panthéisme, pour celui de Spinosa, ne l'était plus autant pour celui de Hegel ; car le panthéisme de Hegel diffère de celui de Spinosa en ceci que le philosophe hollandais sacrifie l'homme et le monde à Dieu, tandis que le philosophe de Heidelberg sacrifie Dieu au monde et à l'homme. Le système du premier a pour conséquence que la personnalité humaine s'absorbe et disparaît dans la substance et la pensée divine ; le système du second aboutit à l'absorption de Dieu dans l'humanité, à une sorte de divinisation de l'homme, dans lequel Dieu s'achève en prenant conscience de lui-même. Or, si M. Cousin sauvait la personnalité humaine, il faut convenir qu'il avait bien un peu l'air, par moments, d'anéantir avec Hegel la réalité et la personnalité divines, et de ne leur laisser de refuge que dans la conscience humaine. C'est là incontestablement l'impression que laisse, quand on la relit aujourd'hui de sang-froid, la page que j'ai citée plus haut de la Préface des *Fragments*.

La véritable réponse, M. Cousin ne la faisait pas nettement. C'est qu'au fond il était resté un pur disciple de Descartes et de Leibnitz; c'est qu'il n'avait été qu'en apparence, et pour la forme, disciple de Schelling et de Hegel; et que sur ce point, lui-même s'était fait la plus naïve illusion. C'est que les spéculations de l'ontologie allemande n'avaient jamais été sa vraie doctrine, sa vraie philosophie; mais seulement une sorte de hors-d'œuvre brillant que, dans un entraînement d'imagination, il avait cru pouvoir y ajouter, et qui était en réalité profondément contradictoire et logiquement inconciliable avec cette philosophie. C'est qu'en se jetant dans ces spéculations, il avait un instant, sans s'en douter, quitté sa voie, déserté ses principes; et que, pour être conséquent avec lui-même, il n'avait qu'à rompre hautement avec l'idéalisme germanique et ses procédés arbitraires. Si M. Cousin n'eut pas le courage de le dire tout haut, il eut du moins la sagesse de le faire. Son bon sens l'avertit bien vite du péril. En mettant le pied, avec les métaphysiciens allemands, dans cette espèce d'aérostat qu'on appelle la logique transcendante et qui les a emportés à travers les nuages dans le royaume du vide, il avait par bonheur gardé une ancre attachée au sol, et qui le sauva : c'était cette méthode psychologique qui le ramenait sans cesse au sentiment et à l'étude de la réalité. Le premier moment d'enthousiasme passé, il reprit terre et revint résolûment à la philosophie cartésienne, qui a toujours été la sienne.

En résumé, et sans parler même de cette excursion malheureuse sur les terres allemandes, on peut conclure que les prétentions de M. Cousin à un système propre de philosophie, n'ont point été justifiées. Non-seulement elles n'ont point été justifiées, mais elles ont eu l'inconvénient d'attacher son nom à des théories sans portée et sans valeur réelle; si bien que le public, le prenant au mot, s'est persuadé qu'en effet ces théories étaient le fond même et l'essence de sa philosophie. Il en est résulté que, battu sur l'éclectisme et la raison impersonnelle, il a eu l'air d'être battu sur les points capitaux de sa doctrine, quand, en réalité, ce n'en étaient que des détails accessoires ou des développements tout à fait secondaires.

II

M. Cousin n'a point créé ce qu'on appelle un système; et je ne sais s'il faut l'en blâmer. Il n'a point fait de grandes découvertes; en ces matières les découvertes sont rares. Il n'a point fait faire de pas considérable, décisif, à la science. Il faut convenir de tout cela. Est-ce à dire qu'il n'ait pas rendu à la philosophie de sérieux services, et qu'il n'y ait pas lieu de lui faire une place très-honorable dans l'histoire de ce grand mouvement intellectuel qui a rempli la première moitié du dix-neuvième siècle? Là

serait l'injustice. Mais pour apprécier équitablement à ce point de vue le rôle de M. Cousin, il faut se rappeler dans quelles circonstances, au milieu de quelles idées il parut sur la scène philosophique.

On sait où en était la philosophie en France sous le premier Empire. Le sensualisme de Condillac y régnait sans rival, dans les écoles publiques aussi bien qu'à l'Institut. Il avait atteint tous ses développements et produit toutes ses conséquences : il avait eu ses derniers métaphysiciens dans Garat, Destutt de Tracy et Cabanis ; ses moralistes dans Volney et Saint-Lambert. Une rigueur apparente, une simplicité superficielle, une langue claire et précise, recommandaient cette doctrine, qui s'alliait d'ailleurs par tradition aux souvenirs libéraux de 1789. La philosophie de Condillac avait, il est vrai, vers 1812, trouvé dans M. Royer-Collard, à la Faculté des Lettres, un adversaire qui n'était pas à mépriser. Sans être un grand métaphysicien ni un penseur original, M. Royer-Collard était doué d'un bon sens supérieur, d'un esprit ferme et pénétrant : chrétien par éducation, rationaliste par tempérament, il avait trouvé un jour sur son chemin une philosophie qui satisfaisait à la fois ses instincts spiritualistes et ses tendances libérales. Cette philosophie, c'était la philosophie écossaise, doctrine timide, mais prudente et judicieuse, exempte de prétentions hautaines, ennemie de l'hypothèse, et se bornant à asseoir sur l'observation et l'analyse les vérités premières de la psychologie et de la morale. M. Royer-Collard s'était

fait dans sa chaire l'interprète de cette philosophie, et avait commencé sous ses auspices une guerre ouverte contre la philosophie sensualiste. Mais cet enseignement, encore inexpérimenté, plus sage qu'original, plus sensé que brillant, n'était pas sorti de l'enceinte de l'école. A la fin de 1816, M. Royer-Collard eut pour succcesseur dans cette chaire un jeune homme, sortant lui-même à peine des bancs, et encore plus inexpérimenté que son maître, mais qui, par la merveilleuse précocité de son talent, l'étendue et la souplesse de son esprit, et l'éclat de son éloquence, allait donner à la philosophie nouvelle l'impulsion, la vie, la popularité : c'était M. Cousin. Ses leçons eurent un succès sans exemple. La jeunesse se pressait autour de sa chaire ; depuis le temps d'Abeilard, disait-on, la montagne Sainte-Geneviève n'avait pas vu la philosophie exciter pareil enthousiasme. De ce jour, on peut dire que la nouvelle école française, l'école spiritualiste du dix-neuvième siècle était fondée.

Pendant quatre années, M. Cousin, agrandissant le cadre primitif du maître, traita successivement toutes les grandes questions qu'embrasse la philosophie. Éloigné quelque temps de sa chaire par un pouvoir ombrageux, le jeune professeur y remonta en 1828 ; et, après un rapide coup d'œil sur l'histoire générale de la philosophie, entama l'année suivante un examen approfondi de la philosophie de Locke, qui est resté un de ses meilleurs ouvrages, et qu'on peut citer comme un modèle de haute cri-

tique. Ce second enseignement eut encore plus d'éclat, plus de succès que le premier. Les circonstances politiques y prêtaient : un souffle libéral soulevait à ce moment les esprits et ajoutait à leur élan naturel. Mais même en faisant la part de ce que l'agitation politique donnait de plus populaire aux leçons de M. Cousin et à celles de ses illustres collègues de la Sorbonne, il est impossible de méconnaître les sérieux résultats qui en sont sortis et l'influence considérable qu'a eue cet enseignement sur la génération contemporaine.

Dans le domaine des idées philosophiques, les résultats peuvent se résumer en ceci : La philosophie sensualiste, cette doctrine qui réduit l'âme à n'être qu'une collection de sensations, et la volonté qu'un effet; qui avait abouti et devait nécessairement aboutir au matérialisme, au fatalisme et à la morale de l'intérêt; la philosophie sensualiste, discutée dans ses principes et ses conséquences, soumise à la plus pénétrante analyse et à la plus rigoureuse critique, pouvait être considérée comme définitivement réfutée et condamnée sans appel. On l'avait attaquée de deux façons, par la méthode directe et par la méthode indirecte, en démontrant la fausseté de ses principes, et en y substituant les principes véritables. Elle avait été battue avec ses propres armes, je veux dire par cette méthode expérimentale si chère au dix-huitième siècle, par l'observation appliquée aux phénomènes intellectuels, mais par une observation plus exacte et plus complète : on avait prouvé que

son analyse ne rendait pas compte de tous les éléments de la nature humaine; on avait surtout, par une analyse plus savante, mis en lumière ce principe actif qu'elle méconnaissait dans l'homme, cette cause intelligente et volontaire qui constitue le moi. Sur tous ces points, M. Cousin, complétant les travaux des Écossais, avait poussé la démonstration jusqu'aux dernières limites de l'évidence.

Et ce n'était pas là un résultat médiocre et un avantage passager. Ce n'était rien moins que la défaite de la philosophie sensualiste tout entière, et la victoire de la philosophie spiritualiste : victoire décisive, si décisive que, depuis lors, personne n'a sérieusement renouvelé la discussion ni estimé nécessaire de la reprendre. C'est un procès jugé, et qu'on ne plaide plus. Les tentatives faites de nos jours pour restaurer le sensualisme n'ont pas été sérieuses. M. Taine, par exemple, s'est amusé à ressusciter Condillac : fantaisie de littérateur, procédé de polémiste, et rien de plus. Il n'a point remis sur pied un système; il a tout simplement repris, sous une forme cavalière et railleuse, les paradoxes du maître; mais des plaisanteries ne sont pas des raisons, et le style ne tient point lieu d'observation ni de logique. Le matérialisme n'est pas mort, sans nul doute; on peut même dire qu'il vivra autant que l'esprit humain : c'est un système trop simple en apparence pour ne pas séduire toujours certaines intelligences. Nous l'avons vu reparaître nous-mêmes en ce temps-ci sous le nom de positivisme, enveloppé d'un vaste appareil

scientifique. Mais franchement le positivisme est-il une philosophie? A-t-il une valeur métaphysique quelconque? C'est un plan d'organisation des connaissances humaines; c'est un essai de coordination des sciences, imaginé par un savant, par un mathématicien; plan dans lequel la philosophie est classée, pour plus de simplicité, parmi les sciences naturelles, et se confond avec la biologie et l'hygiène. De psychologie, il n'y en a pas l'ombre : on part de ce principe qu'il n'y a que la matière et ses forces; et il est clair que, cela posé, les conséquences se déduisent d'elles-mêmes. Mais encore une fois ce n'est pas là une philosophie, ce n'est pas là une doctrine; c'est une négation brutale de l'esprit, et rien autre; et on est en droit de dire que le sensualisme et le matérialisme, en tant que systèmes philosophiques basés sur l'étude de l'esprit humain, ne se sont pas relevés jusqu'à présent de la grande défaite que leur a infligée au commencement de ce siècle l'école de M. Cousin.

Si quelque adversaire a grandi depuis lors et s'est montré menaçant, c'est un adversaire nouveau. Ce n'est pas non plus le panthéisme nuageux de Hegel, dont on nous a fait peur un instant, mais qui n'a pu s'acclimater en France; notre bon sens français semble incompatible avec les abstractions logiques et les spéculations transcendantes où se complaît l'Allemagne. Nous n'avons nul goût pour ce panthéisme métaphysique qui fait sortir l'univers tout

entier d'une idée abstraite, d'une formule vide. Le seul panthéisme qui nous soit un peu intelligible et vers lequel nous serions peut-être disposés à glisser, c'est celui qu'on pourrait appeler le naturalisme; c'est ce panthéisme matérialiste qui, au lieu de faire sortir le monde d'une abstraction, voit dans le monde lui-même l'être absolu, l'être nécessaire, ayant en soi sa raison d'être, son principe et sa cause; c'est le système qui érige la nature en une sorte d'organisme divin, en un être éternel et infini, se développant incessamment dans l'infinie multiplicité des êtres particuliers. C'est là l'espèce de matérialisme qui nous menace; matérialisme à la fois plus savant et plus séduisant que celui du dix-huitième siècle, plus en harmonie avec notre manière actuelle de comprendre l'univers, et empruntant ses principales armes aux sciences naturelles qui ont fait de nos jours de si merveilleux progrès, et qui tendent effectivement, en ce moment, à ramener à l'unité les forces multiples qui gouvernent le monde.

M. Cousin n'a point combattu, et il n'avait point à combattre directement cette doctrine, qui s'est formulée avec quelque autorité seulement de nos jours. Mais on peut dire que les idées qu'il a développées, les principes qu'il a posés contiennent en germe la réfutation de ce naturalisme; car le naturalisme n'est au fond qu'un athéisme panthéistique, transportant au monde les attributs divins, la nécessité, l'éternité, l'infinitude, pour se dispenser d'ad-

mettre un Dieu personnel et intelligent; faisant, en un mot, de l'univers lui-même une sorte de Dieu impersonnel et inconscient. Or, la doctrine de M. Cousin a toujours (sauf l'écart momentané de la première Préface des *Fragments*) posé Dieu non-seulement comme l'être infini, mais aussi et surtout comme l'être parfait, par conséquent distinct du monde qui est essentiellement imparfait; non-seulement comme principe générateur des choses, mais aussi et surtout comme cause active et intelligente, par conséquent supérieure au monde et distincte des lois du monde, puisque ces lois supposent elles-mêmes une sagesse qui les a voulues et une puissance qui les maintient. Toute la théodicée est là, et là aussi est en principe toute la réfutation de l'athéisme nouveau comme de l'athéisme ancien; car pour qui y regarde de près, la différence de l'un à l'autre est bien plus dans la forme que dans le fond, dans le langage que dans les idées.

Voilà ce qu'a fait M. Cousin. Il n'a point innové en philosophie, mais il a restauré, ce qui vaut quelquefois mieux. En même temps qu'il réfutait les fausses doctrines du dix-huitième siècle, il a relevé, en lui donnant une force nouvelle, un éclat nouveau, cette grande philosophie qui date chez nous de Descartes et de Leibnitz, et qu'à défaut d'une dénomination plus précise on appelle la philosophie spiritualiste. Les grandes vérités qui la constituent, — un Dieu personnel et intelligent, cause infinie et nécessaire, principe de tout ordre et de toute perfec-

tion; l'âme humaine libre, responsable et immortelle; la loi du devoir substituée aux suggestions de l'intérêt; — ces vérités, sans doute, n'étaient point neuves; elles n'en étaient pas pour cela moins bonnes à proclamer, au commencement de ce siècle, dans les écoles de philosophie; elles y étaient même si fort tombées en oubli, que pour beaucoup elles semblaient des nouveautés assez étranges, et que c'était rendre service aux jeunes générations de les leur offrir, non plus seulement comme l'avaient fait madame de Staël et Chateaubriand, au nom de la poésie ou du sentiment religieux, mais au nom de la science, sous l'autorité de ses principes et la garantie de ses méthodes.

Je sais ce qu'on dit. On dit que ce n'est point là une philosophie; que le spiritualisme est un certain ensemble de croyances morales et religieuses, mais que ce n'est pas un système philosophique. — C'est là jouer sur les mots. Le spiritualisme n'est pas un système particulier, je le veux bien; mais c'est une philosophie; c'est une philosophie, comme le matérialisme en est une, comme le scepticisme ou le panthéisme en est une autre. Ce qui veut dire que c'est une des trois ou quatre grandes conceptions de l'esprit humain sur l'ordre général des choses; une des trois ou quatre grandes manières qu'il y a de comprendre l'univers et d'envisager la destinée de l'homme. Dans ces vues générales, dans ces conceptions d'ensemble viennent ensuite se ranger un nombre infini de systèmes, c'est-à-dire de vues par-

ticulières, de conceptions individuelles qui, chacune dans sa direction propre, s'essayent à des solutions plus complètes ou à des explications plus précises. Mais les détails importent peu ; ce qui importe, c'est le caractère général de la doctrine, c'est sa méthode, ce sont les principes fondamentaux auxquels elle subordonne et d'où elle déduit tout le reste. C'est là proprement ce qui constitue une philosophie, et certes le spiritualisme a un caractère assez tranché, une méthode assez arrêtée, des principes assez fermes, pour qu'à aucun de ces points de vue on puisse lui contester ce titre.

M. Cousin n'a pas eu un système particulier, c'est-à-dire une explication nouvelle de l'homme, du monde et de Dieu; j'en conviens, mais je me demande si, au lieu de lui en faire un reproche, il ne faudrait pas l'en louer et y voir un acte de bon sens. Ce que durent les systèmes, on le sait. Combien en est-il qui survivent à leurs auteurs? Constructions habiles, fantaisies brillantes, hypothèses ingénieuses, un caprice les élève, un souffle les abat. Il semble qu'un besoin insatiable pousse l'esprit humain à en produire sans cesse de nouveaux, pour les renverser sans cesse. Mais remarquez une chose : de ces théories métaphysiques qui chaque jour s'élèvent pour s'écrouler le lendemain, qu'est-ce qui demeure et qu'est-ce qui disparaît? Ce qui disparaît, c'est le système, c'est-à-dire la création arbitraire d'un esprit plus ou moins ingénieux. Ce qui demeure, c'est le spiritualisme, c'est-à-dire le

petit nombre de vérités éternelles qui constituent le patrimoine philosophique de l'humanité. Qu'en conclure? Qu'il n'est pas interdit de faire des systèmes, mais qu'il faut en faire le moins possible, et, quand on en fait, s'écarter le moins qu'on peut de ces vérités fondamentales qui ne se sont guère accrues depuis Platon.

C'est ce qu'avait promptement compris M. Cousin, averti sans doute par sa périlleuse excursion sur les terres allemandes. A mesure qu'il a vieilli, il est revenu plus ferme, plus prudent, plus réservé à la philosophie spiritualiste dégagée de l'hypothèse, réduite au petit nombre de vérités essentielles qui la constituent, et sachant ignorer au delà. Dans son livre *Du Vrai, du Bien et du Beau*, il s'en tient là, et lui-même prend soin de déclarer que ç'a été là le fond immuable de sa pensée, et que c'est le résumé de tout son enseignement. Il aurait pu ajouter que ce sera sa véritable gloire d'avoir restauré en France cette grande doctrine et de l'avoir popularisée.

Il a fait plus pour elle que de l'enseigner dans sa chaire et de la défendre dans ses livres; il lui a rendu un signalé service en ravivant dans l'école française le goût et l'étude des anciennes doctrines philosophiques. Le dix-huitième siècle avait professé une indifférence, qui allait jusqu'au dédain, pour les philosophies du passé; dans son orgueil, il s'imaginait être appelé à renouveler aussi bien la philosophie que la science sociale. La raison, enivrée de sa souveraineté nouvelle, secouait aussi impatiemment

la tradition que l'autorité. De même que pour mieux abattre l'intolérance elle s'attaquait au christianisme, pour mieux frapper le christianisme, elle repoussait jusqu'aux doctrines spiritualistes elles-mêmes.

La nouvelle école du dix-neuvième siècle eut pour premier soin, après avoir relevé les principes, de renouer la chaîne rompue de la tradition. Sans abdiquer son indépendance, elle tint à honneur de se placer sous le patronage des grands génies qui, dans l'antiquité et dans les temps modernes, ont formulé avec le plus d'éclat les dogmes du spiritualisme. Quelque peu de valeur qu'il ait eue comme doctrine, l'éclectisme du moins eut ce mérite de pousser les esprits vers l'étude des anciennes philosophies : il les fit sortir de l'enceinte étroite où les avait enfermés l'école du dix-huitième siècle d'abord, l'école écossaise ensuite ; il les habitua à de plus vastes horizons ; il les mena se retremper aux eaux fécondes de l'éloquence et de la sagesse antiques. Par là, il a donné à la génération contemporaine une forte éducation ; il a suscité de grands et utiles travaux d'érudition et de critique. Quand je parle de l'éclectisme, on entend bien que c'est M. Cousin que je veux dire ; c'est à lui réellement, c'est à ses encouragements, à ses conseils, à sa direction persévérante et stimulante que revient, pour la plus large part, l'honneur de ce mouvement historique et philosophique qui a rempli en France la période qui s'étend de 1820 à 1848. Il a fait plus et mieux

que de provoquer de beaux travaux; il a formé d'éminents disciples, pleins de son esprit, voués au service de la même cause, et capables (ils le prouvent tous les jours) de défendre et de porter vaillamment le drapeau de l'école spiritualiste. Ce n'est pas là la moindre part de sa gloire.

III

Mais, je l'avoue, tout cela ne fait pas un philosophe; — et il faut bien enfin dire le mot vrai : M. Cousin a été un homme d'un admirable talent, qui s'est occupé de philosophie, comme il s'est occupé de littérature, d'art, d'histoire, d'érudition; le tout avec infiniment d'esprit, d'imagination, d'éloquence; ce n'a pas été un philosophe.

Il lui a manqué pour cela deux grandes choses : l'originalité d'esprit et l'amour passionné de la vérité.

Que l'originalité lui ait fait complétement défaut, on a pu le voir déjà. Les deux seules théories qu'il a essayées n'étaient rien moins que des nouveautés; l'expression seule qu'il leur a donnée était nouvelle : l'éclectisme date des néo-platoniciens, et la raison impersonnelle est le fond même de la doctrine cartésienne. Toutes ses idées sur la philosophie de l'histoire et sur l'histoire de la philosophie, il les a em-

pruntées, pour le fond, aux Allemands, à Schelling et à Hegel. Toutes ses idées en psychologie, il les devait à Maine de Biran et aux Écossais; c'est avec eux qu'il a réfuté Loke. C'est avec Descartes et Leibnitz qu'il a fait son livre *Du Vrai, du Beau et du Bien*.

Si on embrasse d'un coup d'œil toute la vie intellectuelle de M. Cousin, ce défaut d'originalité philosophique éclate aux regards, et on est amené à cette conclusion, qu'il n'avait réellement point pour la philosophie de vocation spéciale, qu'il lui était à peu près indifférent de faire cela ou autre chose, et qu'il convenait tout aussi bien à autre chose qu'à cela. Avant 1830 (si on met de côté sa traduction de Platon et d'autres travaux de pure érudition), les seuls ouvrages philosophiques qu'il publia sont les *Fragments* avec leur fameuse Préface, et les *Cours* de 1828 et 1829. Après 1830, la politique et l'administration l'enlèvent à l'enseignement et presque à la science : la philosophie semble délaissée ; il ne s'en occupe que pour la rédiger en programmes. Bientôt la bibliographie le passionne, et une heureuse découverte, celle des manuscrits de Pascal le mène à la littérature. Ici commence cette longue série d'études, la plupart charmantes, pleines de recherches ingénieuses et curieuses, écrites d'un style excellent et digne des maîtres, sur Jacqueline Pascal, Mme de Longueville, Mme de Sablé, Mme de Chevreuse, Mme de Hautefort, Mazarin, la société française au dix-huitième siècle, etc.

Ces travaux historiques et littéraires ont à peu près exclusivement rempli la seconde moitié de la vie de M. Cousin. Car on ne peut compter ni les rééditions plus ou moins remaniées de ses anciens ouvrages, ni ses premiers essais de jeunesse publiés sur les cahiers de ses élèves. Il ne faut faire exception que pour le livre *Du Vrai, du Beau et du Bien*, qui, quoique fait avec d'anciens matériaux, peut passer cependant pour un ouvrage nouveau. Ce livre a eu un grand succès ; il le méritait à plusieurs égards. Et pourtant, il faut le dire, sa valeur est plus dans la forme que dans le fond. Il n'y a rien là d'original ; l'auteur n'y a mis que l'expression. C'est un résumé en beau et clair langage des idées de Platon, de Descartes, de Leibnitz, sur Dieu, sur la loi morale et sur l'art. Pour la partie métaphysique, le livre est inférieur, comme netteté, comme rigueur, comme précision scientifique, aux deux beaux ouvrages de M. Jules Simon, *le Devoir* et *la Religion naturelle*. On y rencontre même parfois, notamment sur les idées générales de beauté, de bonté, de justice considérées comme attributs de Dieu, des arguments qui sentent singulièrement la scolastique, et dont il n'est plus permis, depuis Kant, de faire usage. Enfin ce livre, tombant au milieu de la crise philosophique venue d'Allemagne, avait le grave défaut de ne pas répondre au besoin des esprits, de ne pas fournir de solution aux redoutables objections du panthéisme moderne ; il semble même ignorer qu'elles existent. Sous ce rapport, on

peut dire qu'il était en retard de vingt-cinq ans sur l'époque; pour les idées, il naissait vieux et suranné, et ne pouvait avoir qu'un succès de style auprès des gens du monde. Visiblement M. Cousin se sentait mal à l'aise pour discuter les théories panthéistiques de l'Allemagne. Le souvenir de ses écarts de 1826 et de 1828 le gênait. Il aima mieux laisser à ses disciples le soin et l'honneur de défendre sur ce terrain nouveau la doctrine spiritualiste. Mais, par cette abstention, son livre perdait toute l'originalité et la valeur propre qu'il eût pu avoir.

M. Cousin n'était point un de ces esprits méditatifs qui aiment la science pour elle-même et pour elle seule; ce n'était point un de ces penseurs indépendants et solitaires qui s'ouvrent vers la vérité inconnue des routes hardies, des sentiers non frayés, impatients seulement de la posséder, étrangers à toute autre ambition, insensibles à toute autre gloire. C'était plutôt l'homme de la tradition, l'homme du sens commun et de la vérité sociale; plus soucieux d'affermir les principes que d'en poursuivre les conséquences lointaines; plus préoccupé de mettre dans un beau jour les vérités connues que d'en découvrir de nouvelles. Avec un esprit très-étendu, très-pénétrant, il a toujours vécu sur le fond d'autrui et sur les idées générales qui sont comme le patrimoine commun de l'humanité. Homme d'imagination, il avait un merveilleux talent pour saisir les côtés spécieux et brillants d'un système, pour s'en assimiler les idées générales et les exposer en un langage

plein d'éclat, de mouvement, d'enthousiasme. Mais cette ardeur d'imagination l'emportait; cette facilité d'enthousiasme et d'assimilation lui était un piége, et le rendait souvent dupe de singulières illusions. En philosophie, trop d'imagination est un péril.

Sous le rapport de l'originalité, de l'esprit scientifique, de la méthode, M. Cousin a eu des contemporains et des disciples qui lui étaient bien supérieurs; je n'en citerai qu'un, Théodore Jouffroy. Un vrai philosophe, celui-là; un chercheur ardent, obstiné, pratiquant sur lui-même, avec une rigueur et une sincérité admirables, le doute méthodique de Descartes; psychologue sagace, observateur profond, esprit lumineux et sévère, ne se laissant ni prendre à des formules abstraites et vides, ni séduire par de vaines hypothèses ou de brillantes métaphores. Il a été enlevé avant l'âge; en le perdant, la philosophie française a peut-être perdu l'esprit le plus original et le plus ferme qu'elle ait produit depuis le commencement de ce siècle.

Une autre qualité qu'avait M. Jouffroy et qui manquait à M. Cousin, c'est l'amour passionné et exclusif de la vérité, c'est cette ardeur à la poursuivre et ce dévouement à la servir, qui font que rien ne peut nous tenir lieu d'elle, et que nous sommes prêts à lui sacrifier toutes choses. M. Cousin, je n'en doute pas, était sincère dans ses convictions et y est resté fidèle jusqu'à la fin. Il aimait, je le crois, la philosophie, et il avait foi en elle. Mais il l'aimait d'un amour calme, il avait en elle

une foi un peu tiède. Il l'aimait en *dilettante*, non en amant jaloux et passionné. Elle avait une part de son âme, non pas son âme tout entière. Il aimait presque autant la littérature, l'érudition et l'histoire; dans la seconde moitié de sa vie, il s'enflammait au moins autant pour la vie des grandes dames et des grands hommes du dix-septième siècle, qu'il avait fait dans la première pour les idées de Platon ou les spéculations de Schelling. On l'a dit plaisamment, mais je tiens le fait pour vrai : madame de Longueville a été, dans son cœur, une rivale redoutable à la philosophie.

Et que dire de l'art? L'art (je prends le mot dans son sens le plus général et le plus élevé) a été peut-être la passion la plus profonde de M. Cousin, son instinct dominant, sa faculté maîtresse. Cela explique comment il s'est souvent laissé conduire par l'imagination plus que par la raison pure. Quelle est la partie la plus remarquable de son livre *Du Vrai, du Beau et du Bien?* Ce n'est pas la partie métaphysique, ce sont les chapitres qui traitent de l'art. M. Cousin a toujours secrètement incliné de ce côté; c'est là, ce semble, qu'il trouvait ses plus vives jouissances. On ne dirait peut-être rien de trop en avançant qu'il fut, au fond, plus amoureux du beau que du vrai.

Il y a une souffrance que M. Cousin n'a jamais endurée : c'est celle du doute, c'est l'anxiété de l'âme aspirant en vain à la vérité qui se dérobe, c'est surtout la lutte déchirante de la foi religieuse se débat-

tant sous les coups de l'incrédulité. Fils du dix-huitième siècle et enfant de Paris, il avait respiré tout jeune un air imprégné de scepticisme, ou, du moins, d'indifférence religieuse ; dans cet ordre d'idées, il n'est pas sorti du déisme, il s'en est tenu à peu près à la profession de foi du Vicaire Savoyard. Combien autre a été l'histoire de Jouffroy ! Pauvre enfant des montagnes du Jura, fils d'une mère pieuse, élevé dans la foi chrétienne, puis saisi tout à coup par les angoisses du doute, et sentant avec effroi s'écrouler en lui l'édifice vénéré de ses vieilles croyances, il a eu à traverser, avant de retrouver quelque repos sous l'abri de la philosophie spiritualiste, une crise douloureuse, terrible, dont il nous a raconté, avec une éloquence émouvante, les longues et cruelles péripéties. Toute sa vie, il lui en resta comme une ombre mélancolique sur le front, comme un pli de tristesse à la lèvre. Toute sa vie, le problème religieux, qui est le grand et redoutable problème de notre époque, le tourmenta et obséda sa pensée. La soif de la vérité, le besoin de la certitude le dévoraient. Il lui semblait que toute la philosophie n'avait pour but suprême que la solution de ces grandes questions ; que si elle ne pouvait les résoudre, elle ne valait pas, comme dit Pascal, un quart d'heure d'attention. Ce n'est pas lui qui, au jour du péril, eût déserté le combat ; ce n'est pas lui, quand le panthéisme allemand fit invasion chez nous, menaçant de ruiner toutes les croyances spiritualistes, qui se fût retiré tranquillement sous sa tente, et, peu-

dant que l'ennemi était aux portes, se fût amusé à commenter le *Grand Cyrus*.

Cette disposition d'esprit qui, chez M. Cousin, ressemblait à de la tiédeur en matière philosophique et touchait à l'indifférence en matière religieuse, explique la conduite et le langage qu'il a tenus sur une question très-délicate, celle des rapports de la philosophie avec la religion. On l'a bien souvent, de son vivant même, accusé, à ce sujet, de faiblesse et d'hypocrisie ; on lui a reproché amèrement, dans le camp des philosophes, d'avoir été jusqu'à trahir les droits de la philosophie. Ces accusations n'avaient d'autre fondement que les témoignages de respect, de déférence qu'il a, mainte et mainte fois, dans la seconde moitié de sa vie, adressés à la religion chrétienne et à l'Église. Il se peut qu'en cette matière M. Cousin ait quelquefois manqué de mesure ; que particulièrement les corrections successives qu'il a fait subir à quelques-uns de ses ouvrages pour les mettre à l'abri de toute censure, aient fait suspecter ou la dignité de son caractère ou l'indépendance de son esprit. J'estime, pour ma part, qu'il a poursuivi de ce côté un projet d'alliance, de pacification, absolument irréalisable. Mais je n'en tiens pas moins pour très-injustes les accusations d'hypocrisie ou de versatilité qu'on lui a adressées.

Il s'était fait sur ce point une théorie qu'il a souvent exposée. Il considérait la religion et la philosophie comme deux formes également nécessaires de la vérité, s'exprimant dans des langues diverses, satis-

faisant à des besoins divers de l'âme humaine, enseignant des vérités différentes mais non opposées ; chacune d'elles ayant son domaine distinct et légitime, et aucune d'elles ne pouvant en ce monde remplacer l'autre. De là pour lui cette conclusion qu'elles doivent vivre en paix, côte à côte, la religion laissant à la philosophie l'indépendance dont elle ne peut se passer, la philosophie sachant respecter la religion dans sa mission qu'elle peut seule remplir.

Assurément, comme règle générale de conduite, rien n'est plus sage. Quel est le philosophe digne de ce nom qui ne s'incline devant la grandeur du christianisme, qui ne reconnaisse les bienfaits dont lui sont redevables la civilisation et l'humanité, et qui ne s'interdise comme une mauvaise action toute attaque injurieuse, toute polémique violente? Et d'autre part, quel est le catholique éclairé qui ne rende hommage à ce qu'il y a de grand, d'élevé, de fécond pour l'esprit humain, dans les libres recherches et les hautes contemplations de la philosophie? Mais M. Cousin est allé plus loin ; il a fait de cela une thèse ; il a prétendu consommer, sur ce terrain, la réconciliation de la foi et de la philosophie ; il a voulu faire accepter à l'Église l'école dont il était le chef, tout en réservant pour cette école l'absolue indépendance philosophique. C'était là, je le veux, une pensée louable ; mais personne ne me démentira quand je dirai que c'était une pensée chimérique. En principe, la thèse n'est pas soutenable, et sur ce terrain M. Cousin s'est fait battre aisément. Ce qu'il

y a de pis, c'est qu'il s'est fait battre en même temps par les deux camps opposés. Comme il arrive à tous ceux qui proposent des moyens termes, les deux partis extrêmes ont tiré sur lui, et il s'est trouvé entre deux feux.

Il était trop facile, en effet, de montrer qu'il n'y a pas, logiquement, de conciliation possible entre la religion qui se proclame infaillible et une philosophie qui prétend rester indépendante ; que si la tolérance peut être réclamée de tout le monde dans le domaine des faits sociaux et au point de vue du droit individuel, dans le domaine des principes les catholiques doivent nécessairement repousser toute doctrine qui prétend se passer du dogme révélé et se suffire à elle-même ; car par le seul fait de son existence et de son indépendance, la philosophie est pour la religion un péril, ou, du moins, une menace. Il est clair que le philosophe, même le plus respectueux pour la religion, par cela seul qu'il cherche et prétend trouver le vrai en dehors d'elle, la conteste à tout le moins comme la vérité unique et la vérité nécessaire.

La tolérance est donc une règle de conduite, elle n'est pas un principe philosophique. Les hommes sont tenus de vivre ensemble en paix ; les idées ne reçoivent de loi que de la raison et de la logique, et c'est perdre son temps que de vouloir concilier ce qui est logiquement inconciliable. On pouvait dire aux théologiens : Respectez les droits de la pensée ; sachez surtout rendre justice à la philosophie spiri-

tualiste, qui est l'alliée utile de la religion. Mais il ne fallait pas leur demander d'aimer la philosophie et de lui donner le baiser de paix. — On pouvait dire aux philosophes : Respectez le christianisme pour le bien qu'il a fait et fait chaque jour, pour les hautes vérités qu'il a répandues dans le monde ; surtout gardez-vous d'ôter la foi à ceux qui n'ont ni ne peuvent avoir d'autres croyances. Mais il ne fallait pas avoir l'air de contester à la science ses franchises ; il ne fallait pas surtout affecter de voiler ses dissentiments sous des équivoques, et essayer de donner, par des habiletés de langage, à son incrédulité des semblants d'orthodoxie. En cela, M. Cousin a paru quelquefois manquer de sincérité ou d'indépendance. C'était, je le crois, chez lui bien moins le résultat d'un calcul intéressé que l'instinct particulier de sa nature : avant tout, il était homme d'autorité, de direction, de gouvernement ; il songeait plus à discipliner les esprits qu'à les lancer en avant, à affermir les saines doctrines qu'à poursuivre un progrès incertain. Il faisait peu de cas de la critique historique ; la philosophie était surtout pour lui une science morale, et le point de vue social le préoccupait plus que le point de vue spéculatif. Mais sa dignité et celle de la philosophie ont un peu souffert de ces ambages. On n'est pas obligé toujours de dire tout ce qu'on pense ; on se doit de ne jamais dire ou sembler dire autre chose que ce qu'on pense.

Si on veut, en résumé, se faire une idée juste de

M. Cousin, il me semble qu'on se le représentera comme un esprit merveilleusement doué, singulièrement étendu et pénétrant, d'une souplesse et d'une vigueur rares ; imagination ardente et mobile, nature de flamme, tempérament d'artiste et d'orateur, prompt à l'enthousiasme et ayant le don de le communiquer ; homme de parole et d'enseignement plus que de spéculation et de science pure, mieux fait pour les grandes expositions de doctrines et les développements de l'histoire que pour les laborieuses recherches et les patientes méditations de la métaphysique. Littérateur éminent, il laisse de beaux livres, écrits dans une langue noble et pure, encore bien qu'un peu dénuée de relief. Philosophe éloquent, mais sans originalité, il ne restera rien de lui qui marque et qui attache à son nom une valeur scientifique propre : il n'a pas fait faire un pas à la science ; il n'a pas apporté dans le monde une idée neuve. Son mérite a été de remettre en lumière, de relever, de propager les grandes conceptions du spiritualisme. Il a été un vulgarisateur brillant, non pas un initiateur. Il a continué un mouvement d'idées, il n'en a pas été le promoteur ; en cela inférieur à ses deux émules de la Sorbonne, M. Guizot et M. Villemain, qui tous deux ont eu, chacun dans son genre, plus d'originalité, et ont creusé, chacun dans son domaine, un sillon plus nouveau et plus profond. Il a plus valu par la parole que par la doctrine ; l'homme en lui a été supérieur au penseur ; son influence a été plus grande que son

œuvre. Mais en somme, et si on veut être équitable, il faut bien lui tenir compte de cette influence qui a été à beaucoup d'égards utile et féconde ; il faut lui tenir compte de la vive impulsion qu'il a donnée aux esprits, de la popularité que la philosophie lui a due, des travaux qu'il a inspirés, des disciples qu'il a formés, animés de ses conseils, remplis de son ardeur. C'est quelque chose que tout cela. S'il n'y a pas là une originalité scientifique, il y a du moins un beau rôle dans une belle époque. Si ce n'est pas assez pour l'immortalité, c'est assez pour l'estime et la reconnaissance des contemporains ; et en vérité nos gloires d'aujourd'hui ne sont pas assez éclatantes pour nous faire dédaigner et oublier si vite nos illustrations d'hier.

1868.

FIN.

TABLE

Le duc de Saint-Simon..... 1
Vauvenargues..... 60
Balzac..... 91
Alfred de Musset..... 170
Alexis de Tocqueville..... 199
Le P. Lacordaire (*Correspondance*)..... 234
M. Édouard Laboulaye (*Histoire des États-Unis*)..... 258
Les nouveaux historiens de la Terreur..... 296
M. Guizot (*Mémoires*)..... 346
M. Victor Cousin..... 376

Paris. — Impr. de P. Bourdier, Capiomont fils et Cie, 6, rue des Poitevins.

Catalogue de la BIBLIOTHÈQUE CHARPENTIER.

IOTHÈQUE FRANÇAISE

L'Littérature ancienne

		vol.
SE et ADÉL.	Lettres	1
ALDE.	Moyen de parvenir	1
AIS.	Œuvres	1
PÉRIERS.	Contes	1
DU FAIL.	Propos rustiques	1
E MÉNIP.	Du Catheilicon	1
AIGNE.	Essais	4
E.	Pensées. Les Prov.	2
ILLE (P. et T.)	Œuvres	2
RE.	Œuvres	3
E (J.).	Théâtre	1
AU.	Œuvres	1
ONTAINE.	Fables	1
—	Contes	1
RUYÈRE.	Caractères	1
E.	Gil Blas	1
ET.	Discours	1
IRE.	S. de Louis XIV.	1
EAU (J. J.).	Confessions	1
ST.	Manon Lescaut	1
É CHÉNIER.	Poésies	1

moires et Correspondances

IGNÉ (A.).	Mémoires	1
PENSIER.	Mémoires	4
IVILLE.	Mémoires	4
VALOIS.	Mémoires	1
RE.	Œuvres	2
BRUN (P.).	Les Larmes	1
ANS (Dsse).	Lettres	2
ET.	Mémoires	2
-RADUTIN.	Mémoires	2
—	Correspondance	6
ER.	Journal	8
ENON (Mme)	Lettres, Entretiens	2
—	Lettres édifiantes	2
—	Conseils aux filles	2
—	Corresp. générale	10
—	Mémoires	2
(Card. DE).	Mémoires	4
TON.	Mém. de Grammont	1
RKIRCH.	Mémoires	2
NAY (Mme).	Mémoires	2

Écrivains contemporains

MARTIN.	Mères de famille	2
IÉLEMY.	Ph. en voyage	1
CONSTANT.	Adolphe	1
AVARIN.	Physiologie du goût	1
.	Le Maroc	1
LUSE.	Romans	1
—	Les Beaux-Arts	1
EL STERN.	Révolution de 1848	2
AUD.	Liberté religieuse	4
OIS.	Les Lettres et la lib.	1
.	La Cousine Julie	1
.	Voyage au Mexique	1
IES.	Beaux Esprits	2
—	Nelson	1
ER (TH.).	Poésies complètes	1
—	Poésies nouvelles	1
—	Mlle de Maupin	1
—	Capitaine Fracasse	2
—	Nouvelles	1
—	Romans et Contes	1
—	Voyage en Espagne	1
—	Voyage en Russie	2
RD DE NER.	Voyage en Orient	2
EBZ.	Littérature	1
D.	Essai sur Thucydide	1
OURT (MM.)	René Maupérin	1
—	G. Lacerteux	1
N DE LA G.	Guerres maritimes	2
.	Noirs et p. Blancs	1
ULAYE.	Liberté religieuse	1
—	Etudes morales	1
—	L'Etat et ses limites	1
—	Paris en Amérique	1
—	Le Parti libéral	1
—	L'Allemagne	1

		vol.
LACARDIE.	Causeries paris.	2
LAMÉ.	Julien l'Apostat	1
LANFREY.	Histoire des Papes	1
—	Portraits politiques	1
LAVALLÉE (TH.).	Hist. des Français	4
—	Géographie	1
MADELÈNE (Dela)	Brigitte	1
MÉNARD.	Poëmes	1
—	Morale av. les Phil.	1
—	Du Polythéisme	1
MAISTRE (J. DE).	Du Pape	1
MAISTRE (X. DE).	Œuvres	1
MARC-DEBRIT.	Laura	1
MISTRAL.	Mireio	1
MESNARD.	Hist. de l'Acad. fr.	1
MÉRIMÉE.	Charles IX	1
—	Colomba	1
—	Clara Gazul	1
—	Don Pèdre Ier	1
MILLEVOYE.	Poésies	1
MIGNET.	Marie Stuart	2
—	Antonio Perez	1
—	Mémoires	1
—	Notices	2
MÉZIÈRES.	Préd. de Shakspeare	1
—	Shakspeare, ses œuv.	1
—	Succ. de Shakspeare	1
MUSSET (A. DE).	Premières poésies	1
—	Poésies nouvelles	1
—	Comédies, Proverb.	2
—	Confes. d'un enfant	1
—	Nouvelles	1
—	Contes	1
—	Posthumes	1
MUSSET (P. DE).	Lui et Elle	1
—	Extravagants	1
—	Originaux	1
—	Femmes de la Rég.	1
—	Mémoires de Gozzi	1
—	Voyage en Italie	1
—	Nouvelles italienn.	1
—	Nouvel Aladin	1
NODIER.	Souv. de la Révol.	2
—	Souv. de jeunesse	1
—	Contes de la Veillée	1
—	Contes fantastiques	1
—	Romans	1
—	Nouvelles	1
POITOU.	Philos. contemp	1
RIGAULT.	Conversations	1
SAINTE-BEUVE.	Tableau de la Poésie	1
—	Volupté	1
—	Poésies	2
S.-M.-GIRARDIN.	Cours de Littérature	4
—	Essais de Littérature	2
SANDEAU.	Madeleine	1
—	Mlle de la Seiglière	1
—	Marianna	1
—	Le Doct. Herbeau	1
—	Fernand	1
—	Valcreuse	1
—	Mde de Sommerville	1
SAROEY.	Nouveau Seigneur	1
SELDEN.	Daniel Vlady	1
—	Esprit des femmes	1
SENANCOURT.	Obermann	1
STAEL (Mme DE).	Corinne	1
—	De l'Allemagne	1
—	Delphine	1
—	De la Littérature	1
—	Révolution	2
—	Mémoires	1
TAXILE DELORD.	Matinées littéraires	1
TOURGUÉNEF.	Pères et Enfants	1
VALMORE.	Poésies	1

Bibliothèque grecque-latine-française

TACITE.	Œuvres	2
J. CÉSAR.	Commentaires	1
SUÉTONE.	Douze Césars	1
SALLUSTE.	Œuvres	1
HORACE.	Œuvres	2

VIRGILE.	Œuvres	[illegible]
TÉRENCE.	Tragédies	[illegible]
ARISTOPHANE.	Comédies	[illegible]
ARISTOTE.	La Politique	[illegible]
DÉMOSTHÈNE.	Chefs-d'œuvre	[illegible]
EURIPIDE.	Théâtre	[illegible]
ESCHYLE.	Tragédies	[illegible]
HÉRODOTE.	Histoire	[illegible]
HOMÈRE.	Iliade	[illegible]
—	Odyssée	[illegible]
LONGUS.	Romans grecs	[illegible]
PLATON.	Œuvres complèt	[illegible]
PLUTARQUE.	Hommes illustre	[illegible]
SOPHOCLE.	Théâtre	[illegible]
THUCYDIDE.	Histoire	[illegible]

Bibliothèque anglaise-fran[illegible]

STOWE (Mme B.).	L'Oncle Tom	[illegible]
LINGARD.	Hist. d'Angleter	[illegible]
MILTON.	Paradis perdu	[illegible]
STERNE.	Tristram Shand	[illegible]
SHAKSPEARE.	Œuvres complè	[illegible]
GOLDSMITH.	Vic. de Wakef	[illegible]
TROLLOPE.	Les Bertram	[illegible]
MACAULAY.	Révolution angl	[illegible]
—	Guillaume III	[illegible]

Biblioth. allemande-franç[illegible]

SCHILLER.	Théâtre	[illegible]
—	Guerre de 30 an	[illegible]
—	Poésies	[illegible]
GŒTHE.	Théâtre	[illegible]
—	Faust	[illegible]
—	Poésies	[illegible]
—	Wilhelm Meiste	[illegible]
—	Werther	[illegible]
—	Les Affinités	[illegible]
—	Mémoires	[illegible]
—	Conversations	[illegible]
—	Correspondance	[illegible]
KLOPSTOCK.	La Messiade	[illegible]
CONTEURS ALL.	Nouv. allemand	[illegible]
HOFFMANN.	Contes fantastiq	[illegible]

Bibliothèque italienne, es[illegible]gnole et portugaise-franç[illegible]

CALDERON.	Théâtre	[illegible]
LOPE DE VEGA.	Théâtre	[illegible]
CAMOENS.	Les Lusiades	[illegible]
DANTE ALIGHIERI	Divine Comédie	[illegible]
TASSE.	Jérusalem délivr	[illegible]
MACHIAVEL.	Œuvres politiq	[illegible]
SILVIO PELLICO.	Mes Prisons	[illegible]
MANZONI.	Les Fiancés	[illegible]

Philosophie, Religion, Scie[illegible]

DESCARTES.	Œuvres	[illegible]
MALEBRANCHE.	Œuvres	[illegible]
LEIBNITZ.	Œuvres	[illegible]
BACON.	Œuvres	[illegible]
EULER.	Lettres	[illegible]
SPINOSA.	Œuvres	[illegible]
SAISSET.	Essai de philos. rel.	[illegible]
—	Philosophie et Rel.	[illegible]
—	Mélanges	[illegible]
EMERSON.	Essais	[illegible]
SAINT AUGUSTIN	Confessions	[illegible]
—	Cité de Dieu	[illegible]
BOSSUET.	Œuvres philoso	[illegible]
FÉNELON.	Œuvres philos	[illegible]
MAHOMET.	Le Koran	[illegible]
CONFUCIUS.	Les quatre Livre	[illegible]
QUATREFAGES.	Souvenirs	[illegible]
D'HOUDETOT.	Le Chasseur rust	[illegible]
—	Petite Vénerie	[illegible]
—	Fem. chasseres	[illegible]
—	Chasseurs illustr	[illegible]
—	[illegible]	[illegible]
—	[illegible]	[illegible]
—	Braconnage	[illegible]
CABANIS	Du Physique	[illegible]
BICRAY.	La Vie et la Mer	[illegible]
ZIMMERMANN	De la Solitude	[illegible]
ROUSSEL.	De la Femme	[illegible]
DENÉRAIN.	Ann. scientifiques	[illegible]